LE FRISSON SACRÉ[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

XXVIII

Au milieu de la grande cour des Pinchinats, le bel arbre de Judée une fois encore avait fleuri ; et, comme c'était dimanche, et que toutes les cloches des environs sonnaient, il y avait dans l'air, avec les parfums des fleurs, une allégresse singulière, le bourdonnement joyeux de la vie, de l'illusion et de l'espoir.

Cette joie des choses correspondait pour la famille Nortillet à une joie plus intime : on attendait le retour d'Hélène. Elle devait arriver à quatre heures ; et, depuis la veille, tout était prêt pour la recevoir. Mme Nortillet avait voulu lui faire aménager une chambre nouvelle, puisque Mathilde maintenant occupait avec Gustave et le bébé tout le premier étage de la vieille maison. Hélène habiterait au rez-de-chaussée, dans une grande pièce qu'on avait tendue de cretonne rose, et où l'on avait réuni les bibelots anciens qu'elle aimait. De là, elle jouirait mieux des beautés toutes proches du jardin ; elle pourrait, sans s'inquiéter de personne, aller et venir librement.

— As-tu mis des roses dans les vases du salon, Mathilde ?

La femme du professeur, un peu plus blanche, un peu plus décolorée, venait d'apparaître sur les marches du perron. Mathilde, assise sous le bel arbre, lui répondit de loin :

— Oui, mère. Et j'ai même garni aussi les grandes jardi-

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre et du 1er novembre.

nières de cuivre dans lesquelles on laissait se dessécher lentement de vieux deniers du Pape de l'an dernier. Ils n'ont plus cours maintenant, ajouta-t-elle avec un rire frais.

La petite Noélie, qui dormait sur ses genoux, se réveilla. Et tout de suite par des monosyllabes impérieux réclama sa nourriture.

Mme Nortillet était descendue rejoindre sa fille.

— Quand te décideras-tu à sevrer ton bébé? demanda-t-elle doucement.

— Pas encore! J'attends que ses douze mois soient révolus. Je pourrais en nourrir deux sans fatigue.

Resplendissante de vie et de santé, l'heureuse jeune femme souriait, en contemplant le petit être collé à son sein. Puis elle releva la tête, et son visage s'illumina d'un rayon de soleil qui se jouait à travers les branches entre-croisées du vieil arbre.

— Vous nous avez nourris, mère, vous savez quelle délicieuse douceur on éprouve à continuer ainsi l'œuvre de la création.

— C'est vrai, dit Mme Nortillet, s'émouvant à ces souvenirs.

Elles se turent; les cloches et le gazouillement des oiseaux occupèrent seuls l'air sonore.

— Plus qu'une heure à attendre! dit Mme Nortillet au bout d'un moment.

— Où donc est père? N'est-ce pas lui qui doit aller chercher Hélène?

— C'était convenu en effet; mais il s'est trouvé un peu fatigué après déjeuner. Il est monté faire sa sieste. Léon a demandé à le remplacer et s'est déjà mis en route avec la charrette anglaise. J'aime autant cela : Hélène sera de retour plus vite.

M. Nortillet depuis quelque temps ressentait assez fréquemment ces malaises; plusieurs fois durant l'hiver il avait dû interrompre son cours à la Faculté des Lettres, ce qui depuis dix-huit ans ne lui était jamais arrivé. Il en éprouvait une mortification très grande; des idées sombres lui venaient à l'esprit. Cependant autour de lui on n'était nullement inquiet. N'était-ce pas simplement le signe qu'il avait besoin d'un peu de repos?

— Maman, reprit Mathilde en hésitant, comment pensez-vous que nous allons retrouver Hélène?

— Mais tout à fait bien, je l'espère. Elle a énormément travaillé pendant son séjour à Rome ; le vieux Laurent Cerisier me l'a écrit. Et elle doit être heureuse de venir se reposer au milieu de nous.

— Et sa prétendue vocation artistique?

Mme Nortillet pâlit.

— De cela il ne sera nullement question avec elle. Ton père exige qu'on la laisse tranquille et qu'on ne lui parle de rien pendant toute la durée des vacances. Il sera bien temps d'aborder ce sujet au mois d'octobre.

— Évidemment! D'ailleurs, rassurez-vous, mère ! Je parierais bien un éléphant contre une grenouille qu'Hélène, dès qu'elle aura goûté de nouveau à la douceur de notre vie de famille, n'aura plus aucune velléité de courir les risques d'une autre existence. Peut-être se repent-elle déjà d'avoir essayé !...

— Peut-être ! dit Mme Nortillet, songeuse.

La petite Noélie avait lâché le sein, dont la rondeur se gonflait encore ; et repue, satisfaite, elle cherchait à glisser des bras maternels qui la retenaient captive. Mathilde l'assit à ses pieds dans l'herbe.

— N'est-ce pas qu'elle lui ressemble, à sa tante Hélène ? fit-elle avec un sourire heureux.

— De plus en plus, répondit Mme Nortillet. Je crois revoir Hélène à cet âge...

Sur la route, la charrette anglaise filait, conduite par les mains impatientes de Léon. Lui surtout était pressé de revoir sa sœur. Il se savait en avance, mais il excitait quand même la petite jument à courir plus vite. Il lui semblait que de la sorte il forçait le temps à galoper aussi à leur suite.

Une curiosité très vive se mêlait aux sentimens de tendresse qui parlaient en lui en cet instant du revoir. Confident des désirs d'Hélène, il allait pouvoir de nouveau écouter son âme charmante, imprévue, ardente et sage à la fois ! Et il pourrait lui raconter à son tour ses secrets de jeune homme rêveur. N'avaient-ils pas toujours été, au sein de cette famille unie, les deux membres les plus étroitement rapprochés par des sympathies mutuelles ? Il s'enorgueillissait d'être resté le même dans ses aspirations, dans ses espoirs ; de n'avoir perdu aucune illusion, de s'être au contraire avancé d'un pas toujours égal vers le

but qu'il avait placé devant ses yeux. Lui aussi a travaillé, beaucoup travaillé... Il a passé sa licence en Droit, aidé le comte de Champier à terminer son volume sur les *Hommes Illustres de la Provence;* et de plus il a dans le tiroir de sa table un nouveau manuscrit entièrement recopié au net, des vers!

La petite jument ne trotte pas assez vite... Pourtant elle soulève des tourbillons de poussière... Les tours octogones du Saint-Sauveur coupent déjà l'horizon. Le soleil flamboie sur la ville, semble en tirer à lui toute la beauté. Des musiques lointaines retentissent, des bruits de voix montent et s'abaissent comme le flux et le reflux de la mer. Voici Aix, avec ses rumeurs et son silence, avec sa noblesse de grande dame et sa langueur de Sarrasine. La cour de la gare est déserte; le train qui doit ramener Hélène n'est pas signalé encore. Le jeune homme attache sa voiture à un piquet et va s'asseoir en face du panorama des dernières Alpilles.

Le temps passe : un coup de sifflet retentit; des gens se hâtent au-devant des voyageurs. Léon Nortillet n'a fait qu'un saut jusqu'au bord du quai où s'immobilisent déjà les lourdes voitures du train. Si Hélène ne s'y trouvait point? Rien d'étonnant qu'après ce trajet compliqué elle ait manqué la dernière étape... Mais non, la voilà qui descend d'un compartiment de deuxième classe. Elle est enveloppée d'un long manteau et d'un voile épais. Il accourt au-devant d'elle :

— Chère petite sœur!

— Léon, c'est toi! papa n'est donc pas venu?

— Non. J'ai intrigué pour avoir la joie et l'honneur de venir te chercher seul.

Il ne veut pas lui dire qu'une fatigue légère retient M. Nortilllet aux Pinchinats. Il aime mieux que rien ne vienne troubler leur plaisir de se rejoindre. Leurs yeux humides s'interrogent, leurs mains se pressent fiévreusement.

— Tu ne m'embrasses pas? dit Hélène.

— Oh si! riposte Léon; j'attends seulement que tu aies relevé ton voile.

Elle sourit et met à nu son visage.

— Comme tu as embelli encore! dit-il. Tu ressembles maintenant à la Fornarina.

— Oh! rectifie Hélène, à la modeste madone de Foligno,

tout au plus! Il est certain que l'air de Rome me convient à merveille. Je m'y suis habituée très vite.

— Il va falloir maintenant te refaire à notre capricieux climat provençal, à notre vent déchaîné, à notre irritant soleil, et aussi à notre tranquille vie familiale.

— Ce ne sera pas difficile...

Ils s'étonnent de ne trouver à se dire que des choses aussi banales; mais ils se rendent compte bientôt qu'ils ne causeront vraiment que lorsqu'ils seront seuls et réaccoutumés l'un à l'autre. Ici des gens les coudoient, des regards les touchent... Peut-on dire autre chose que des banalités au milieu des humains indifférens?

Le professeur Nortillet et sa femme sont allés sur la route au-devant de la voyageuse. Ils se donnent le bras et, à petits pas fatigués, ils suivent la longue rangée de platanes dont leurs yeux ne distinguent pas la fin. Une même émotion agite leurs cœurs habitués à battre l'un près de l'autre; et, sans se parler, ils échangent de subtiles et rapides confidences : cette enfant, qu'ils ont vue grandir avec un si pieux amour, qui leur donnait de si beaux espoirs; cette enfant qui, pareille à une plante trop amoureuse de clarté, s'est projetée tout à coup loin de ses racines, dans un terrain plus propice à son essor, comment va-t-elle leur apparaître aujourd'hui? Ils savent tous les dangers que sa jeunesse a dû courir, et dont un miracle de sa volonté, seul, a pu la préserver peut-être... Ils ont voulu qu'elle fût libre, aussitôt qu'elle a été consciente, et qu'elle n'eût dans la vie d'autre entrave que l'idée du devoir... Et ils ont confiance qu'elle leur reviendra indemne. Mais combien ils ont hâte de la serrer contre leur poitrine, et, dans cette première étreinte, de s'assurer qu'elle est bien la jeune fille innocente et radieuse d'autrefois! Ils sont sûrs de ne pas s'y tromper : un père, une mère ne connaissent-ils pas les secrets de leur propre sang? Appuyés l'un à l'autre, ils continuent leur interlocution silencieuse... Oui, Hélène reviendra honnête, pure, telle qu'elle est partie. Assise à leur foyer, elle retrouvera les mystérieux atomes qui reprendront possession de sa jeunesse...

Le bruit de la voiture résonne dans la longue avenue; à travers les feuillages des platanes court un blanc panache de

poussière. Alors M. Nortillet lâche brusquement le bras de sa femme :

— N'oublie pas, Noélie, ce que je t'ai recommandé : pas une question indiscrète à Hélène! Pas une phrase où elle puisse sentir le désir de l'influencer! Je veux qu'on respecte sa volonté entièrement. C'est à cette condition seulement que nous pourrons peut-être la reconquérir...

— Je te le promets, mon ami, répond, toute tremblante, Mme Nortillet.

Et, comme la voyageuse a mis pied à terre, elle se précipite au-devant d'elle et s'accroche à ses épaules. Elle voudrait sans doute que cette grande fille, dont elle atteint à peine les lèvres, pût rentrer tout entière dans son cœur.

XXIX

Comme l'avait prévu Léon, il avait fallu un peu de temps à Hélène pour se reprendre à la tranquille vie de famille. Les premiers jours, étonnée, désorbitée, elle courait d'un bout de la propriété à l'autre sans rien voir, sans se fixer à rien. Sa chambre nouvelle ne l'avait pas accueillie encore. Elle n'aimait pas l'odeur des étoffes neuves; puis le dessin de la cretonne rose tendue sur les murs lui déplaisait. C'était « le Meunier, son fils et l'âne; » il y avait des animaux de toute sorte et des paysannes costumées en marquises dans la composition compliquée et naïve. Elle eût préféré de simples fleurs sur un ton neutre; puis peu à peu elle cessa d'y prendre garde.

L'explosion de toutes les sèves de juin s'était faite presque en une aurore. Cette terre fertile des Pinchinats ressemblait à une princesse glorieuse qui a mis sur elle tous ses bijoux. Depuis les graminées légères dont s'enorgueillissaient les prairies jusqu'aux énormes pavots sanglans qui s'érigeaient comme des cibles immobiles, sur lesquelles s'émoussaient les flèches du soleil, depuis les roses de toute couleur, blanches, jaunes ou pourpres, mariées aux tendres liserons sur toutes les haies, sur toutes les murailles, jusqu'aux grandes marguerites blanches, depuis l'acacia jusqu'au fenouil, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, tout fleurissait, tout s'exhalait en grappes, en couleurs et en parfums... Hélène retrouvait parmi ce miracle de l'été venu les surprises de son enfance, l'ivresse de ses années adolescentes,

elle récoltait partout des émotions et des souvenirs... Que cette glycine, suspendue au mur d'angle du potager, lui paraissait tumultueuse maintenant! Elle avait grandi comme elle, et comme elle sans doute jetait des bras anxieux vers l'avenir. Que ce jasmin léger et doux, qui embaumait la place vide où bientôt l'on battrait le blé, était devenu touffu et entreprenant! Il couvrait toute la porte arrondie de la grange, et montait, montait sans cesse jusqu'au toit d'où il retombait en franges inégales. Que ce sentier où l'on marchait entre deux rangées de menthes épaisses sentait bon et mettait d'allégresse dans le cœur! Que cette clairière là-bas, où courait un petit ruisseau, se recueillait doucement pour boire les gouttes vertes de la lumière! Cette nature nuptiale, exaltée, triomphante, mais harmonieuse et pleine de troublans secrets, était toujours la même, et voulait toujours aussi passionnément être aimée! Elle s'offrait au baiser et à la possession avec la même ardeur de vie, d'une vie que la mort surprendra bientôt et qui ignore sa résurrection prochaine.

Chaque matin Hélène sortait de sa chambre avant que la maison entière fût éveillée. Elle descendait les quelques marches du perron et se trouvait tout de suite dans la clarté illimitée du jardin. C'était l'heure exquise où la moindre perle de rosée tremble encore sur le calice à peine entr'ouvert des fleurs. Nulle gorge humaine n'a respiré l'air que filtrent les luisans feuillages, et personne n'a entendu dans le mystère des buissons mouillés le cri amoureux des insectes. Les abeilles n'ont pas encore quitté leur retraite, ni les oisillons leurs nids. Et sur le sable brillant comme un miroir les pas laissent une empreinte nette. Pieds nus dans des sandales flexibles et la tête découverte, Hélène s enfonçait au milieu de ces enchantemens. Elle achevait d'y laisser les dernières agitations de cette fièvre sourde qu'elle avait, sans s'en douter, rapportée avec elle du sol latin; elle y rafraîchissait toutes ses cellules; elle jouissait simplement, naïvement, de cette communion étroite avec la terre. Il fallait que le soleil, perçant tout à coup les dernières fumées des nuées d'aurore, fît irruption dans les allées du jardin pour qu'elle se décidât à rentrer. Il était sept heures, ou presque; toute la maison, maintenant, était debout. Des cris, des voix alertes se répondaient. Chacun se hâtait de renouer à son cou le collier des jours. Dans la grande salle à manger où

l'on eût pu tenir cinquante personnes, le couvert était mis pour le déjeuner matinal. Un bouquet de fleurs sur la table, de la crème fraîche, du café fumant, et, dans des corbeilles de jonc recouvertes d'une fine serviette, des biscotins et des calissons provençaux dont Hélène était friande. Ses belles dents blanches broyaient sans peine les pâtisseries dures. L'arome du café achevait de désenfiévrer son cerveau. La crème épaisse caressait moelleusement au passage les papilles de sa bouche. Ces sensualités innocentes lui apportaient une aise physique.

Elle avait renoncé momentanément à tout travail. Après l'effort énorme qu'elle avait donné, elle éprouvait une joie animale délicieuse, à se laisser vivre comme un petit enfant. Il était rare qu'elle songeât à son séjour de Rome; ces souvenirs n'étaient certes pas effacés en elle, mais ils y sommeillaient, pris dans l'engourdissement voluptueux où elle se plongeait toute. Puis personne autour d'elle n'en parlait. Il y avait comme une porte fermée sur cette période de sa vie. Les Pinchinats, leur plantureuse beauté, lui bouchaient en quelque sorte les points extrêmes de l'horizon, le passé et l'avenir. Elle ne désirait pas autre chose que cette paix merveilleuse et sacrée.

Rien ne la troublait d'ailleurs. Le seul être auquel elle eût pu penser avec un sentiment d'inquiétude, Georges Ducroc, n'avait pas encore paru aux Pinchinats. En arrivant, elle avait demandé de ses nouvelles, et Mathilde lui avait répondu qu'il allait bien et qu'il ne tarderait pas à venir. D'ailleurs, le moment des pleines vacances n'était pas échu encore. Gustave et Alfred ne faisaient que de rapides apparitions et retournaient aussitôt à Marseille, le premier pour vendre ses huiles, l'autre pour achever ses études médicales, qui touchaient à leur terme. Et le petit Gabriel, devenu un grand garçon barbu de dix-sept ans, ne quittait l'École des Arts et Métiers qu'en de courts congés du dimanche.

Hélène passait ses journées entre sa mère, sa sœur et la petite Noélie. Sous l'ombrage de l'arbre de Judée ou dans quelque charmille du parc, elles se tenaient toutes quatre pendant la chaleur de l'après-midi, attendant l'heure où devait rentrer M. Nortillet. Alors elles se portaient à sa rencontre jusqu'au point où s'arrêtait le tramway d'Aix. Le professeur en descendait avec sa serviette gonflée de papiers, serrée sous le coude droit. Il embrassait sa femme d'abord, puis ses deux

filles, et enlevait de terre le bébé pour le hausser jusqu'à sa bouche. « Que s'est-il passé de nouveau aujourd'hui? » demandait-il ensuite. — « Rien, répondait Mme Nortillet de sa voix discrète; et, à Aix, rien de nouveau non plus? » — « Rien! » assurait le professeur. Puis l'on se remettait en marche sur la route bordée de platanes. Une heure après, Léon revenait avec la petite charrette anglaise; le bruit des sabots de la jument résonnait gaiement dans le crépuscule rose; mais quelquefois il était en retard, et quelquefois aussi il ne rentrait pas du tout. On ne s'en inquiétait pas; on le savait retenu auprès du comte de Champier ou par quelques groupes d'amis. Cette vie de famille n'était si douce que parce que chacun demeurait libre d'y instituer sa vie individuelle; — et, lorsqu'on se retrouvait ensemble, c'était la vraie fête des cœurs...

Mathilde et Hélène n'avaient pas cependant renoué tout de suite l'intimité charmante de leur vie de jeunes filles. L'évolution qu'elles avaient faite, chacune dans un sens différent, les privait de cette communauté de pensées qu'une éducation pareille avait forcément établie entre elles autrefois. Cependant leur affection très vive se reprenait à mille détails et s'augmentait même de tout ce qui séparait leurs esprits. Mathilde paraissait touchante à Hélène dans sa maternité passionnée et absorbante; et Hélène, si renfermée dans la tour d'ivoire de son âme, si au-dessus des faiblesses ordinaires du sentiment, étonnait et inquiétait son aînée. Puisque M. Nortillet l'avait défendu, jamais il n'était question de scruter cette âme volontairement close, et c'était pour cela que le nom de Georges dans les conversations quotidiennes était si rarement prononcé. Six semaines s'étaient écoulées depuis le retour de la voyageuse aux Pinchinats. Gustave maintenant venait plus fréquemment, le grand courant des affaires se calmant un peu aux approches de l'été. Quelquefois il passait deux ou trois jours auprès de sa femme. Hélène alors était témoin de leur félicité conjugale. Les jeunes époux s'en allaient à pas furtifs dans les allées étroites, trop larges encore pour leur enlacement. Ils revenaient plus étroitement unis et comme enivrés de bonheur. Pendant ce temps, Mme Nortillet et Hélène s'occupaient du bébé, qu'il fallait désaccoutumer peu à peu du sein maternel. Cette petite Noélie était déjà d'une sensibilité qui tenait du prodige. Quand

sa mère s'éloignait, évitant de se retourner pour ne pas exciter ses larmes, elle ne criait point, elle ne se convulsait point, comme font les autres enfans; mais elle échappait aux bras qui la tenaient et, se traînant dans un coin à l'écart, elle pleurait silencieusement. Pour la consoler, il fallait tout le génie inventif d'Hélène, qui lui racontait des histoires dont le sens devait certainement lui échapper, mais qu'elle écoutait, sa petite bouche rose entr'ouverte, buvant les mots comme on boit une liqueur d'un goût inconnu, et charmée sans doute par la belle voix chaude et sonore qui les prononçait. Elle commençait elle-même à gazouiller quelques paroles; elle pouvait aussi, se redressant sur ses petits reins solides, faire quelques pas sans qu'on la retînt par son étroit cotillon. Cette éclosion d'un être neuf à la vie était pour Hélène un spectacle émouvant, qui concordait avec les harmonies de cette saison enchantée, avec les mille vernations de la terre.

Un soir, à l'heure rose du crépuscule, Gustave, qui était parti la veille, revint comme il l'avait annoncé; mais il n'était pas seul; Georges cette fois l'accompagnait. Les deux frères s'avançaient côte à côte vers le groupe des femmes assises sous l'arbre de Judée. Mathilde et sa mère pliaient du linge qu'elles venaient de mettre en ordre, et c'était Hélène qui tenait le bébé dans ses bras. Elle se leva sans poser son précieux fardeau. Un peu de pâleur avait envahi ses joues. Cependant Gustave, poussant Georges devant lui, l'annonçait d'une voix joyeuse :

— J'ai pu le décider enfin ! Il ne voulait pas venir; il craignait d'être indiscret.

— Oh ! Georges, dit Mme Nortillet affectueusement, ce n'est pas bien. Ne savez-vous donc pas que cette maison est la vôtre ?

— Vous avez eu la bonté de me le dire déjà, madame, fit le jeune homme en s'inclinant. Et, vous le voyez, je m'en suis souvenu.

— Il ne pouvait plus se passer de voir sa nièce, ajouta Gustave gaiement. Il l'aime autant, ma parole ! que si elle était sa propre fille.

Hélène offrit elle-même l'enfant au tendre baiser de Georges. Et, comme leurs fronts se touchaient presque, ils se saluèrent silencieusement du regard.

XXX

L'un et l'autre s'étaient trouvés changés. Mais Hélène surtout avait apparu à Georges sous un aspect nouveau et troublant. Le caractère complexe de sa beauté s'était accusé davantage; elle n'avait plus, à proprement parler, la simplicité exquise d'une toute jeune fille et certainement elle n'avait pas encore le charme particulier qui se dégage d'une femme. C'était un être à part, une fleur étrange et innomée. Il n'osait pas en respirer de trop près l'enivrante odeur.

Pourtant ils se voyaient chaque jour et presque à toute heure, à table, dans le parc, ou assis sous l'arbre de Judée avec les autres membres de la famille. Hélène n'avait rien modifié à sa vie: le matin, elle sortait tôt; et, quand elle rentrait dans sa chambre elle en laissait la porte-fenêtre largement ouverte sur les splendeurs du jardin. Il arrivait souvent à Georges de passer devant cette chambre rose et claire qu'il savait être celle d'Hélène; mais il n'y jetait aucun regard indiscret; et la jeune fille pouvait le suivre des yeux, tandis qu'il s'en allait le long des allées, mélancolique, rêveur et séduisant...

Car elle le trouvait séduisant; le rêve qu'il portait en lui auréolait et idéalisait les traits, un peu trop précis, de son visage. Dans son vêtement de flanelle blanche, son corps révélait des lignes harmonieuses et presque classiques; une eurythmie parfaite et qui lui était naturelle commandait à ses moindres mouvemens; et, quand il s'éloignait sous le souple arceau des feuillages, il semblait né de ces écorces gonflées de sève que le printemps joyeux fait éclater...

Et puis il était bon; c'était un de ces êtres d'exception qui viennent au monde préservés du mal. Sa seule façon de jouer avec l'enfant de Mathilde, de le prendre dans ses bras, et de le baiser sur les paupières avec une sorte de respect, révélait la délicatesse de cette nature, par d'autres côtés ardente et virile. La longue frange de ses cils disait la tendresse; l'arc bien dessiné de ses lèvres la franchise et le goût de la volupté. Combien peu, malgré cela, il ressemblait à Paolo Vernucci, et combien la puissance attractive de ces deux hommes s'exerçait d'une façon différente, ainsi que devait être différente la qualité de leurs âmes!... Hélène se plaisait à les comparer l'un à l'autre pour

mieux juger de leurs dissemblances. Près de l'un, elle s'était sentie presque toujours en danger; près de l'autre, elle était en sécurité complète...

Mathilde maintenant avait sevré son bébé, et l'on avait repris les parties de tennis à quatre avant le déjeuner. Hélène aimait à dépenser dans cet exercice violent le surcroît de ses forces revenues. C'était, comme autrefois, Georges qui lui servait de partenaire, et ils se lançaient la balle si adroitement que presque jamais elle ne leur échappait. Ils se concertaient d'un coup d'œil et mesuraient leurs gestes; plaisir vif, facile et impétueux, qui ne laissait après lui aucune inquiétude. Quelquefois ils sortaient dans la charrette anglaise pour aller au-devant d'Alfred ou de M. Nortillet. Ils se passaient les rênes à tour de rôle et excitaient avec la voix la petite jument dont le trot léger ne se ralentissait même pas à la côte. Les cheveux de la jeune fille, fouettés par le vent, voltigeaient sur la tempe du jeune homme qui les repoussait doucement de la main, comme il eût fait d'un insecte inoffensif. Il ne semblait point en être troublé. Il ne l'aimait plus d'amour sans doute...

Alors Hélène se laissait aller à la pente de sa nature, qui était de ne pas calculer les détours compliqués des choses. Elle traitait Georges comme un frère, et ne s'imposait plus auprès de lui aucune contrainte. Elle riait, causait, s'exaltait de toute la gaieté de ses vingt ans. Elle jouissait sans arrière-pensée de cette trêve heureuse dans sa vie.

Un après-midi elle était allée hors de la propriété visiter une jeune paysanne de la ferme, dont à Rome elle avait appris le mariage. Il pleuvait un peu. Elle avait ouvert son ombrelle et marchait à petits pas, contente de cette averse soudaine qui rafraîchissait la chaleur brûlante de l'air. Bientôt le soleil, traîtreusement embusqué derrière un nuage, allait de nouveau darder ses rayons cruels sur la campagne, et sécher en une minute l'ombrelle de soie couleur orange qui protégeait le front de la promeneuse; bientôt la claire vallée, à peine humectée par l'ondée bienfaisante, serait livrée aux lèvres de feu qui la boiraient toute; et la chanson des cigales, qui s'était tue un instant dans l'herbe, reprendrait plus ailée et plus triomphante.

Hélène se réjouissait de l'humble visite qu'elle allait faire; cette petite paysanne, avec qui elle avait joué jadis, et que

chaque été elle retrouvait aux Pinchinats, manquait à son cercle de visages familiers. Les filles se marient jeunes en Provence; celle-ci n'avait pas attendu ses dix-huit ans pour prendre un époux. Elle demeurait maintenant un peu plus loin, dans une des gorges des collines de la Keyrié, à l'entrée d'un petit hameau très pittoresque dont les cheminées de tuile jaune se mêlaient aux silhouettes élancées des arbres. Une chapelle dédiée à Sainte-Anne marquait le seuil du village. Hélène se souvenait d'être venue bien souvent en promenade dans cet endroit recueilli et charmant. Elle se revoyait tenant la main de sa mère, ou courant en avant dans le sentier, toujours pareil, le long duquel elle cheminait seule aujourd'hui. Pourquoi n'avait-elle pas demandé à Mathilde, ou même à Georges de l'accompagner? Au milieu de tant de souvenirs qui se levaient sur son passage, qui sortaient des buissons comme des oiseaux jaseurs, elle éprouvait péniblement le sentiment de sa solitude. Elle aurait voulu avoir quelqu'un à qui communiquer son émotion.

Le hameau charmant semblait être surgi de terre, par le coup de baguette d'une fée. Assises au soleil sur le pas des portes, les femmes raccommodaient leurs hardes, tandis que les enfans jouaient au milieu de la rue sans pavés. Des oies en troupe s'avançaient solennellement jusqu'à la chapelle tutélaire qu'elles ne dépassaient point; elles savaient sans doute qu'au delà c'était l'inconnu, le danger, la mort peut-être pour elles. « Ces bêtes sont sages, pensait Hélène; elles ne désobéissent pas à leur instinct; moi, je suis une inquiète, une déracinée, dont le sort est d'ignorer la veille ce qu'elle fera le lendemain. » Et, pour la première fois depuis son retour en France, elle se remit à penser à ses projets d'avenir.

Cependant la jeune paysanne l'avait reconnue de loin, et accourait au-devant d'elle en riant. C'était une forte fille, brune et vigoureuse. Elle fit entrer la visiteuse dans le rez-de-chaussée de sa maison, et lui raconta toute l'histoire de ses amours avec « un garçon d'ici » qu'elle aimait depuis longtemps et à qui elle s'était promise dès le jour de sa confirmation. « On est resté dévot aux Pinchinats, disait-elle; nous nous sommes fiancés devant Sainte-Anne, puis nous nous sommes attendus trois ans. Il fallait qu'il eût de quoi me nourrir et élever nos futurs enfans. Maintenant, nous sommes les plus heureuses gens de la terre. » Et regardant Hélène, elle ajouta :

— Ce sera bientôt votre tour, mademoiselle Hélène !

Hélène ne répondit pas. Elle retrouvait dans les yeux de cette fille des champs la même expression de félicité sensuelle qu'elle avait surprise bien des fois dans les yeux de Mathilde. Le large lit, recouvert d'une courte-pointe grossière, occupait tout le fond de la chambre, et bientôt sans doute il y aurait auprès un berceau.

Elle se retira vite, prétextant l'heure avancée. En réalité, un malaise venait de la saisir. Elle se sentait plus angoissée, plus troublée par la révélation de ces intimités conjugales qu'elle ne l'avait été dans d'autres circonstances de sa vie, où le danger directement l'avait menacée. Puis cette journée chaude, cette vallée riante et heureuse, cette pluie et ce soleil qui tour à tour faisaient gonfler les veines des plantes, tout cela l'oppressait et lui amollissait le cœur...

A mi-chemin de la propriété familiale, elle rencontra Georges Ducroc qui se promenait seul, lui aussi, le front rêveur. Cela lui fut un soulagement de prendre le bras que, un peu timidement, il lui offrait. Elle s'y suspendit avec une hâte joyeuse. Il leur restait une demi-heure de route à faire ainsi dans la campagne, par cette belle fin d'après-midi où l'apaisement du soir commençait déjà à être pressenti par la nature. Le soleil moins ardent n'envoyait plus à la terre que des rayons amortis, et, à travers l'ombrelle de soie orange, teintait le visage d'Hélène d'un reflet infiniment doux. Elle s'appuyait nonchalamment sur le bras de son compagnon; une odeur de pêche mûre s'échappait de sa poitrine, à peine voilée d'un léger corsage d'été. Et ses cheveux fous, ses cheveux d'or bruni, qui bouclaient d'eux-mêmes dès qu'ils pouvaient échapper à la tyrannie des épingles, distillaient, eux aussi, leur parfum plus ailé et plus vaporeux.

Georges avait ralenti le pas et semblait ne plus avancer qu'avec peine; il écoutait Hélène, sans trop entendre ce qu'elle lui racontait de la visite qu'elle venait de faire à la jeune paysanne du hameau voisin. Elle parlait; son souffle, par instans, lui effleurait la joue; il sentait la tiédeur de ses lèvres et les moindres mouvemens de son corps jeune, souple et vibrant...

Tout à coup il s'arrêta. Le sentier qu'ils suivaient se rétrécissait davantage; pour y marcher ensemble, il leur fallait main-

tenant se serrer, se coller presque l'un à l'autre des coudes aux talons. Hélène semblait ne pas y prendre garde. Mais il la quitta d'un geste brusque :

— Passez devant, Hélène; je vous suivrai. Le chemin est trop étroit, il est impossible d'y tenir deux.

Elle ferma son ombrelle. Haute et onduleuse, elle passait entre les haies tapissées de fleurs sauvages; de temps en temps elle se retournait pour lui parler; elle s'étonnait de voir qu'il semblait mal à l'aise, et qu'au sourire cordial qu'elle lui adressait il répondait par un sourire contraint et gêné.

— Vous n'êtes pas souffrant? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Pas le moins du monde, un peu las seulement. Cette journée a été si chaude!

Elle n'insista pas. Elle cessa de se retourner vers lui. De sa main dégantée elle cueillait çà et là des fleurs sauvages, qu'elle portait à ses lèvres fines, à ses narines frémissantes. Au bout du chemin étroit, ils se retrouvèrent côte à côte; mais Georges ne lui offrit plus son bras pour rentrer au logis, dont on apercevait déjà la large façade massive.

« Il me boude, pensait Hélène; il est contrarié de m'avoir rencontrée, sans doute... »

Et sa tristesse de tout à l'heure la remordait aux entrailles; elle jetait un regard furtif sur le visage pâle de Georges, sur ses épaules pensives et courbées. Certainement il ne devait plus l'aimer, il ne l'aimait plus! Pourquoi en éprouvait-elle un peu de déception et comme une sourde douleur? Serait-ce donc qu'il avait gagné du terrain dans son affection, et qu'elle allait se mettre à l'aimer à son tour? Elle haussa les épaules pour chasser cette pensée importune; et, comme elle tenait encore les fleurettes sauvages dans sa main, elle les tendit au jeune homme :

— Tenez, Georges; ces fleurs seront pour la petite Noélie; donnez-les-lui en passant. Elle les effeuillera avant de s'endormir.

Et elle disparut dans la direction du perron. Il cacha le bouquet sur son cœur...

XXXI

Les Pinchinats retenaient maintenant tous leurs hôtes, et le professeur, en pleines vacances lui-même, présidait aux ébats joyeux de ses enfans. Pas une chambre de la vaste demeure n'était inoccupée; du matin au soir c'était, comme dans une ruche d'abeilles, des allées et venues incessantes et un bourdonnement confus. Gustave et Georges s'accordaient aussi un repos complet; ils avaient amené avec eux de Marseille la grande limousine qui leur servait pour leurs courses de commerce et qui devenait ici une délicieuse voiture de promenade. Le plus souvent, c'était le jeune Gabriel qui tenait le volant; ce Benjamin assumait ainsi la responsabilité du sort de toute la famille; mais nul ne songeait à avoir peur; on savait son sang-froid, sa connaissance parfaite de toutes les parties de la fougueuse machine. Et quelquefois on parcourait des centaines de kilomètres sans même qu'un poussin, échappé aux ailes de sa mère, fût écrasé dans la poussière de la route.

Certes, les buts d'excursion ne manquaient pas dans cette contrée riche en beautés naturelles et en glorieuses architectures. C'était Roquefavour et son aqueduc célèbre, ou bien Sainte-Victoire, cette « Alpille » fameuse, une des dernières ramifications de la chaîne des Alpes, sur laquelle se dressait encore la croix de Provence, protectrice du territoire ravagé si longtemps par les Sarrasins; c'était la Sainte-Baume et son bois luxuriant, Saint-Rémy, ou les Saintes-Maries de la Mer. C'était de tous côtés, au Nord et au Sud, à l'Est et à l'Ouest, l'empreinte de la conquête latine, puis de la civilisation chrétienne...

Léon, mis au courant par le comte de Champier de l'histoire particulière du pays, dirigeait, indiquait, conseillait... La petite troupe des excursionnistes trouvait en lui un guide aimable et complaisant, nullement poseur, et dont l'enthousiasme, toujours prêt à s'enflammer, ranimait les vieilles pierres et poétisait jusqu'aux coins les plus arides. Souvent en pleine campagne désolée, alors qu'on n'apercevait dans tout l'horizon que le désert bleu du ciel et les roches verticales et nues, il touchait du doigt l'avertisseur; Gabriel s'arrêtait aussitôt; et tout le monde mettait pied à terre. Là-bas, dans un pli de terrain

ignoré, il y avait une chapelle abandonnée, ou quelque vestige d'un temple ancien ; des légendes restaient attachées à ces ruines, et le jeune homme debout, les yeux dans l'espace, les racontait d'une voix émue.

Cependant on n'avait pas encore visité l'antique château du Tholonet, auquel tant d'éclatans souvenirs demeurent attachés. Un jour, à déjeuner, le professeur Nortillet en fit la remarque. Lui aussi connaissait bien la carte historique des environs, et, s'il ne prenait point part aux randonnées de cette vive jeunesse, il aimait du moins à les suivre par la pensée.

— Il faut aller au Tholonet, assurait-il. Ce n'est point que le château par lui-même soit d'un style bien merveilleux; c'est tout simplement une grande bâtisse à l'italienne que les Galliffet ont possédée de père en fils pendant plusieurs siècles et qui maintenant est à peu près à l'abandon. Mais une page de la vie de Mirabeau, — et des plus poignantes, — y est restée écrite. Tout un drame, la destinée de deux êtres, se joua entre ces murs délabrés. Pendant que le grand tribun, comme un lion dans sa cage, demeurait enfermé dans le donjon de Vincennes, sa femme, la fille du marquis de Marignane, celle que tout le monde appelle encore dans la contrée la belle Émilie, se vengeait des infidélités passagères de l'époux par d'autres infidélités plus nombreuses et plus cruelles. Léon vous racontera cela. Passion et frivolité, larmes et sourires, tout se mêle dans cette douloureuse et tragique histoire.

— Il faut d'abord savoir comment se fit le mariage d'Émilie, ce qui donne la clef de tout le reste du drame, ajouta Léon, et, si vous voulez bien, je vais vous le rappeler. C'était dans l'hiver de 1722. Mirabeau, qui avait vainement demandé plusieurs fois au marquis de Marignane la main de sa fille sans l'obtenir, — le vieux gentilhomme se souciait peu sans doute d'avoir un gendre aussi turbulent, et dont les idées franchement démocratiques cadraient si peu avec les siennes, — Mirabeau était revenu à Aix, et rôdait sans cesse dans la rue Mazarine, autour de la façade de l'hôtel de Marignane où respirait la belle Émilie. Mais Émilie, sévèrement gardée, ne paraissait point. Alors, l'amoureux prétendant se résolut à triompher par un coup d'audace; il gagna une femme de chambre et passa la nuit dans l'escalier. Au petit jour, alors que les voisins soulevaient leurs rideaux et que les passans se rendaient à leurs affaires,

on put voir Mirabeau en chemise, les cheveux embroussaillés, gesticulant à l'une des larges fenêtres de l'hôtel; Émilie et son père reposaient encore; mais déjà le bruit du scandale avait fait le tour de la ville : le lendemain, le marquis de Marignane accordait à Mirabeau la main d'Émilie.

— Voilà comment on se mariait dans ce temps-là! dit Mathilde avec une pointe de mépris.

— Pas toujours, rectifia le professeur. Mais il est vrai de dire que le goût des filles était rarement consulté. Allez au Tholonet, mes enfans. Partez un matin, dès que le soleil sera levé; la campagne à cette heure-là est merveilleuse; et, si vous voulez un autre bon conseil, allez déjeuner au restaurant qui se trouve à quelques centaines de mètres du château; il paraît qu'on y est fort bien traité.

— Pourquoi ne viendriez-vous pas, père, et maman aussi? demanda Hélène.

Le professeur consulta sa femme du regard.

— Non, répondit M[me] Nortillet doucement. L'automobile fatigue ton père; et, quant à moi, je ne tiens guère à quitter la maison. Nous resterons ici tous les deux.

M. Nortillet avait dit vrai : rien n'était plus beau que cette excursion du Tholonet dans les clartés brouillées de l'aurore. Gustave et Georges, qui avaient fait ensemble naguère un voyage à Florence, s'émerveillaient de retrouver autour de ces collines sans renommée tout le charme du paysage toscan. Penchés aux deux portières de la limousine, ils poussaient des cris d'étonnement chaque fois qu'à un brusque détour de la route ils apercevaient le décor changeant, et cependant toujours égal à lui-même, qui semblait tracé par le pinceau d'un primitif et que dessinait sur le fond d'un ciel chimérique un cyprès aigu et noir, ou un arundo élancé, s'échappant du fond tumultueux d'un torrent.

Ici, plus que partout ailleurs, la Nature s'était montrée grande artiste; à chaque minute, on avait la sensation qu'un Lorenzo ou un Léonard eussent pu trouver en ces divins contours des motifs nouveaux d'animer et de féconder leur génie. Hélène était en extase. Ces tons vaporeux, cette ondulation légère des hautes vallées et des collines, cette lumière pétillante et fluide où les regards s'enfonçaient indéfiniment comme

volent les oiseaux dans l'espace, tout cela entraînait son esprit au delà des limites du réel. Elle ne s'apercevait pas que, penchée derrière l'épaule de Georges, elle laissait reposer sur lui le poids de son buste bombé, et que les battemens de son cœur devaient résonner à travers l'étroit veston de flanelle blanche dont le jeune homme était vêtu. Son amour de la beauté la reprenait cette fois encore tout entière; une exaltation extrême, cette ferveur particulière, qu'elle ne ressentait que devant les chefs-d'œuvre, dilatait ses prunelles violettes.

— Oh! s'écria-t-elle en joignant les mains, rien ne peut valoir des minutes telles que celles-là!

Et, comme Georges se retournait :

— N'est-ce pas? n'est-ce pas? lui dit-elle.

— Peut-être, répondit-il gravement.

On était arrivé au but du voyage, devant l'ancienne demeure des marquis de Galliffet. Un large espace vide s'étendait autour, l'isolant entièrement du grand massif de rochers qui de loin semblait faire corps avec elle. Posée là par un caprice de grand seigneur qui plus tard l'avait abandonnée pour chercher ailleurs d'autres asiles de plaisir, cette demeure où l'on avait tant ri, tant dansé, tant chanté, où les marquises authentiques se mêlaient aux histrions pour représenter les comédies de Carmontelle ou les ballets de Lulli, cette demeure claire et sonore ne tressaillait plus maintenant d'aucun écho. Léon s'en était fait ouvrir les portes. Il conduisit d'abord ses compagnons sur le petit théâtre construit dans l'aile gauche du château.

— Voilà, dit-il, où nous serons le mieux pour évoquer l'image de la belle Émilie. Ce théâtre fut élevé à sa demande pendant une villégiature qu'elle fit chez le marquis de Galliffet, dont le fils aîné était fort épris de ses charmes. Pour lui plaire et la retenir plus longtemps, — car c'était elle qui apportait l'entrain et la gaieté dans ces fêtes, — on avait imaginé d'organiser aussi une Cour d'amour où elle était reine. Que d'intrigues galantes et que de liaisons éphémères ont dû s'esquisser à l'ombre de ces lambris! Quant à Émilie elle-même, insensible aux lettres à la fois passionnées et douloureuses que le grand Mirabeau lui adressait de la prison de Vincennes, elle s'exhibait dans ce théâtre en costume de nymphe avec son jeune fils Victor, « Gogo, » qui s'essayait, lui aussi, à faire des ronds de jambe et « les beaux bras. » Le pauvre enfant mourut

pendant une de ces représentations, et l'on crut qu'Émilie allait à son tour succomber de désespoir; — mais peu de temps après, elle remontait sur les planches. C'était une âme inconsistante, — nous dirions aujourd'hui « amorale. »

— Oui, dit Alfred Nortillet, et des deux époux c'est toujours Mirabeau, malgré ses faiblesses, qui est resté la grande idole du peuple aixois.

— Sa voix retentit encore à travers nos places et nos prétoires, reprit ardemment Léon. Tout le peuple était avec lui! Quand, libéré de sa prison, il put enfin revenir à Aix chercher à recouvrer les faveurs de son inconstante épouse, une foule de dix mille personnes courut à sa rencontre jusqu'aux portes de la ville. Cette même foule alla ensuite rue Mazarine, devant l'hôtel Marignane, forçant Émilie à paraître à sa fenêtre et la conjurant d'être clémente pour cette grande victime du sort. Ce fut peine perdue : un procès long, scandaleux, terrible, où le grand orateur, qui savait faire battre le cœur des foules, chercha en vain à émouvoir celui des magistrats, ses juges, se poursuivit pendant plusieurs années. La conclusion fut qu'Émilie resta dans sa famille, tandis que Mirabeau allait reprendre la vie publique. Il mourut peu après, sans s'être consolé de cet affront. Alors sa veuve versa sur lui des larmes amères, et se recueillit tout entière dans son souvenir.

— Étrange femme! fit Georges Ducroc en s'adressant à Hélène.

Indécise, elle essaya de réhabiliter un peu la mémoire de cette sœur lointaine :

— Étrange, oui, mais bien malheureuse! Mirabeau, en somme, l'avait épousée presque par force, et ensuite l'avait trahie. L'histoire de sa fugue avec une certaine Sophie ne le prouve-t-elle pas?

— Sophie de Monnier, intervint Mathilde avec son autorité habituelle. Évidemment, il avait eu les premiers torts; mais combien il les a durement expiés ensuite! Et combien la belle Émilie nous paraîtrait plus touchante si elle avait su pardonner!...

Ils quittèrent le théâtre pour visiter les grandes pièces de réception du rez-de-chaussée et les chambres du premier étage... Afin de mieux exercer leur hospitalité princière, le marquis de Galliffet et son fils avaient organisé de petits appar-

temens de trois pièces, où les invités se trouvaient chez eux. On se réunissait aux heures des repas, de la comédie ou de la danse. C'était la vie facile, élégante, raffinée, de ce XVIIIe siècle, qui devait se terminer dans un déluge de sang...

Mathilde et Hélène sortirent, un peu attristées, de la célèbre demeure. Mais l'heure du déjeuner approchait, et Alfred et Gabriel, moins faciles à émouvoir, s'en allaient déjà à la recherche du restaurant indiqué par M. Nortillet. Ils eurent vite fait de le rencontrer, un peu au delà, dans un site délicieusement bucolique. Une large table fut dressée en face des collines roses, près d'un ruisseau dont on entendait la voix murmurante. Et comme c'était une Italienne qui servait, une Italienne aux grands yeux noirs et aux cheveux relevés en casque comme la Minerve du Capitole, Hélène se sentit aussitôt envahie par le souvenir de la terre latine... Quelque chose de nouveau depuis le matin s'était installé en elle; et elle se trouvait absente et presque étrangère au milieu de Gustave et de Georges, de ses frères et de sa sœur...

XXXII

— Peut-on entrer? demanda du dehors la voix de Georges.

La porte-fenêtre donnant sur le jardin était grande ouverte et, au milieu de la chambre, Hélène debout regardait les fleurs de septembre resplendir dans le soleil.

— Entrez ! dit-elle simplement.

Cette présence ne la troublait pas; elle, qui n'eût même pas reçu ses frères dans l'endroit où elle dormait, elle trouvait tout naturel d'y accueillir Georges Ducroc, tant elle le plaçait à part dans la hiérarchie de ses sentimens. Puis le jardin devant eux était comme un beau salon verdoyant, faisant suite à la chambre virginale. Elle offrit un siège au visiteur et s'assit elle-même à ses côtés.

— Vous êtes étonnée de me voir? demanda-t-il aussitôt; et je m'excuse de l'incorrection de ma démarche, bien qu'au fond cela n'ait guère d'importance, n'est-ce pas? Je ne suis guère dangereux !

Elle secoua légèrement la tête; et Georges reprit avec calme :

— J'aurais voulu que ce fût Alfred qui vous transmît ce que

j'ai à vous dire. Il est votre frère aîné et mon meilleur ami ; son intervention me paraissait donc tout indiquée et vous eût mise plus à l'aise sans doute. Mais Alfred, malgré son grand désir de me venir en aide, ne veut pas désobéir à son père ; or il paraît que M. Nortillet a formellement défendu qu'on vous dérangeât de votre tête-à-tête avec vous-même.

— Je m'en suis aperçue, dit Hélène, et je lui en suis si reconnaissante ! La lutte intérieure que je soutiens est déjà assez douloureuse sans que d'autres élémens d'inquiétude viennent s'y mêler.

— Il faudra bien cependant qu'un jour ou l'autre vous en sortiez, de ces inquiétudes ?

— En effet. Je me suis accordé une trêve qui touche à son terme. Bientôt, dès demain sans doute, je me replacerai en face de mon avenir.

— C'est ce que j'ai pensé ; et c'est pourquoi je n'ai pas voulu tarder davantage à avoir avec vous un entretien nécessaire... Vous souvenez-vous de la promenade que nous fîmes ensemble à Martigues avant votre départ pour Rome, et des paroles que je vous ai dites ce jour-là ? Vous en souvenez-vous, Hélène ?...

— C'est si loin ! si loin ! fit la jeune fille avec un geste découragé.

— Ce serait plus loin encore que, moi, je ne les aurais pas oubliées. Seulement, ce que je vous ai dit alors d'une façon vague, parce que je sentais que le moment n'était pas venu de vous arracher une promesse, je vous le répète formellement aujourd'hui que le temps a marché et qu'il nous pousse aux épaules.

Hélène le regarda, surprise :

— Ah ! fit-elle, je croyais que vous aviez cessé de m'aimer !

Il s'emporta, prit un ton presque menaçant :

— Pourquoi ? Parce que je ne vous ai pas fait une cour irrévérencieuse et banale ? Parce que je n'ai point profité de mon séjour ici pour flirter avec vous, comme Gustave a flirté avec Mathilde avant de l'épouser ?... Mais vous n'êtes point une femme avec qui on puisse user de ces procédés ordinaires de séduction. Vous êtes une créature différente des autres, plus compliquée, plus haute, plus difficile à conquérir. — Je vous ai aimée du premier jour si complètement, si totalement, que cet amour ne peut ni augmenter, ni diminuer, qu'il s'est trouvé

du premier coup être la mesure même de ma vie, qu'il la contient toute...

— C'est ainsi qu'il faut aimer, dit Hélène, soutenant son regard.

Ils restèrent quelques instans, pris dans cette contemplation muette, et n'osant bouger, de peur d'effaroucher le rêve qui venait de se poser entre eux.

— Et vous? dit Georges doucement, ne m'aimerez-vous jamais, Hélène?

— Je ne sais pas, fit-elle à voix basse.

Elle avait pâli, et ses mains, posées sur la batiste de sa robe, tremblaient. Forcée de descendre brusquement en elle-même, elle redoutait d'y trouver, sourdement éclose, une rouge et vivace fleur de passion. Il y avait longtemps qu'elle refusait de s'interroger, qu'elle laissait un brouillard opaque flotter sur les prairies de son âme. Mais, alors que l'été joyeux avait fait éclater de hardis bourgeons autour d'elle, aurait-elle échappé seule à la loi universelle de la nature qui veut que tout se transforme et fructifie?...

— Je ne sais pas, répéta-t-elle, comme pour répondre à une seconde interrogation qu'elle s'adressait à elle-même.

Georges s'était levé, très tranquille en apparence :

— Je vous ai dit l'essentiel, Hélène. Maintenant, c'est vous-même qui déciderez de mon sort en décidant aussi du vôtre. Prenez garde de ne pas vous tromper et de ne pas ruiner à la fois deux existences!

— Mon Dieu! mon Dieu! soupira-t-elle.

Elle aurait voulu le retenir, et qu'assis encore auprès d'elle il lui fît longuement la confession de cet amour dont tout à l'heure il lui avait parlé en termes brûlans; elle aurait voulu fondre au contact de cette vive flamme toutes les brumes indécises qui enveloppaient l'aube de sa vie... Mais déjà il s'éloignait dans l'allée, et elle le suivait du regard; peut-être allait-il se retourner, et leurs yeux de nouveau allaient-ils se prendre? Peut-être reviendrait-il se jeter à ses genoux, et pourrait-elle, penchée sur lui, murmurer à son oreille quelque parole d'espoir?... Une angoisse en même temps l'oppressait : venait-elle de passer à côté de son bonheur, et de briser le vase fragile où l'essence précieuse était enfermée?... Georges maintenant avait disparu, et Hélène se trouvait rejetée dans les contradic-

tions de sa conscience dont elle n'avait pas touché le fond. Un pressentiment mystérieux l'avertissait qu'elle ne pourrait plus jamais se dérober au destin qui la guettait, qui la réclamait toute. Et pourtant elle était libre aujourd'hui comme elle l'était hier, comme elle le serait demain; elle était libre, et elle avait la certitude d'être aimée. Quand elle le voudrait, Georges la prendrait par la main et la conduirait vers la félicité la plus parfaite. Comme Mathilde, elle pourrait connaître les joies de la maternité et de l'amour; un homme, qui serait à la fois son amant et son époux, l'initierait aux douceurs de la volupté; un enfant au sourire radieux se suspendrait à son sein... Ah! pourquoi ne s'était-elle pas jetée tout à l'heure dans les bras de Georges, et pourquoi n'avait-elle pas fait le geste irrévocable qui aurait enchaîné l'autre puissance menaçante et qui l'aurait sauvée d'elle-même?... A présent, il était trop tard peut-être; cette minute d'émotion passée, elle allait redevenir celle qui la veille, dans le paysage florentin du Tholonet, s'était sentie tout à coup étrangère au milieu de sa famille et projetée violemment hors de la contrée natale. Le parfum léger que Georges avait laissé après lui et qui un instant avait prolongé sa présence achevait de s'évaporer; les vibrations de sa voix s'éteignaient dans le silence de la chambre, — et tout se refroidissait dans le cœur meurtri d'Hélène... Alors elle poussa un cri de détresse, mais personne ne l'entendit.

L'après-midi s'était achevé sans qu'elle eût quitté sa chambre. Vers six heures seulement, décidée à ne rien laisser paraître de son trouble, elle était descendue au jardin. Mathilde et Mme Nortillet, faisant marcher entre elles la petite Noélie, s'avancèrent à sa rencontre; et le professeur, surgissant d'une autre allée, vint se mêler à leur groupe. Il posa la main sur l'épaule de sa fille cadette :

— Il me semble, Hélène, que tu ferais bien d'aller un de ces jours à Aix voir le comte et la comtesse de Champier; ils te savent ici depuis plusieurs mois, et s'étonnent sans doute que tu ne leur aies pas encore rendu visite.

— C'est vrai, répondit Hélène en rougissant.

Cette saison aux Pinchinats s'était écoulée comme un rêve, et déjà les premières rouilles de l'automme s'attachaient aux feuilles dentelées des platanes.

— J'irai demain, ajouta-t-elle, et j'en profiterai pour faire quelques autres courses dans la ville. Léon voudra bien m'accompagner, je pense ?

— Certainement ! dit à son tour Mme Nortillet.

Elle ne remarquait pas l'air anxieux de sa fille. Toute son attention se portait sur les pas hésitans de la toute petite, dont les pieds heurtaient maladroitement le sol.

— Prends garde, Mathilde, tu la fais aller trop vite. Elle risque à chaque instant de tomber !

— Vous avez toujours peur, maman ! fit Mathilde, en riant de son rire insouciant. Noélie est très forte déjà. Elle pourrait marcher toute seule, et c'est par paresse qu'elle s'accroche à nos mains. Qu'en penses-tu, Hélène ?

— Je pense qu'il sera toujours temps pour elle de marcher seule, répondit Hélène. A quoi bon la priver de votre appui ?

Elle s'approcha de l'enfant et l'embrassa sur ses mèches blondes. Ce baiser innocent soulagea un peu son angoisse.

— Tu ne sais pas ? reprit Mathilde. Georges est reparti pour Marseille depuis une heure. Il sera quelques jours absent. Mais il a laissé l'auto ; et nous pourrons ainsi continuer nos randonnées dans la campagne. Il y aura même une place de plus : nous emmènerons Noélie.

— Oh ! supplia Mme Nortillet, elle est trop petite pour supporter les secousses de cette machine trépidante. Cela lui troublerait le cerveau !

— Nous vous la laisserons, maman, concéda la jeune femme. Mais avouez que vous ne pouvez plus vous passer d'elle ?

C'était vrai. Hélène, la première, s'était aperçue de cette inclination inconsciente de l'aïeule pour le dernier rejeton. Certes, elle n'en était point jalouse ; mais, aujourd'hui, tout lui faisait mal. Elle quitta le groupe familial et alla s'asseoir à l'écart. Le professeur Nortillet dit alors à sa femme :

— Il faudrait surveiller la santé d'Hélène. Je lui trouve le visage pâle et l'air fatigué, aujourd'hui.

— Crois-tu, mon ami ? Il me semblait au contraire ces temps derniers qu'elle était resplendissante. Le séjour des Pinchinats lui a été certainement bon sous tous les rapports.

Ils avaient ralenti le pas ; Mme Nortillet ajouta avec émotion :

— Ici elle a retrouvé tous ses souvenirs d'enfance, tout ce qu'elle a aimé, dès qu'elle a pu discerner et sentir ; elle s'est

replongée dans ce bain vivifiant et réparateur ; l'influence du milieu l'a reprise peu à peu, sans qu'elle s'en doute ; et notre affection a fait le reste. Je suis sûre qu'elle ne doit plus songer à nous quitter maintenant.

— Maman a raison, s'empressa d'ajouter Mathilde. Mais elle oublie une autre influence qui a bien aussi joué son rôle, celle de Georges. Il l'adore ; et elle, comment ne l'aimerait-elle pas ? Comment aurait-elle supporté sans un fléchissement de son être cette intimité douce et charmante qui s'est établie entre eux pendant les longs mois d'été ? Hélène n'a même pas l'air de se défendre contre ce sentiment très naturel : elle s'appuie déjà à l'épaule de Georges, comme s'ils étaient fiancés ; elle vous annoncera un de ces jours qu'elle l'épouse, — et l'année prochaine il y aura un autre bébé pour jouer avec Noélie sous le bel arbre de Judée !

La confiance]de Mathilde avait gagné jusqu'à l'âme du professeur. Puis cette soirée douce et calme, la sérénité des lourds feuillages qui semblaient se déployer et s'étendre dans un geste immobile, pour mieux jouir des derniers reflets du soleil, cet apaisement de toute la nature, et là-bas, au fond de la cour animée par le va-et-vient des domestiques, la vieille maison, solide et vaste, prête encore à abriter des générations d'êtres humains, tout cela enseignait la félicité de vivre et l'espoir. Tranquillement ils rentrèrent. Le premier coup du dîner sonna.

Pendant ce temps, Hélène, assise à l'écart sous un saule, pleurait. Elle venait de s'apercevoir qu'elle aimait Georges, en même temps qu'elle avait appris son brusque départ. Les voiles qui cachaient à ses propres yeux le fond de son cœur s'étaient déchirés. Elle l'aimait, elle en était sûre maintenant : cette affection d'une qualité si rare qu'elle lui avait vouée, c'était tout simplement de l'amour...

XXXIII

Léon, obligé de partir tôt ce matin-là, n'avait pu accompagner sa sœur à Aix, et c'était Alfred qui, avec la charrette anglaise, s'était chargé de la conduire à l'hôtel de Champier. Mais auparavant ils devaient s'arrêter dans plusieurs boutiques, Mme Nortillet profitant de toutes les occasions pour faire rapporter de nombreux ravitaillemens aux Pinchinats.

Pendant que la petite jument couleur de poussière trottait allégrement sur la route, le frère et la sœur causaient. C'était Hélène qui tenait les rênes. Alfred fumait; il était gai, de cette gaieté un peu superficielle des étudians en médecine qui cultivent volontiers la blague et le paradoxe. Au fond, c'était un garçon très sérieux et éminemment pratique. Après des études excellentes, il préparait sa thèse sur la pathogénie et le traitement de la phtisie aiguë chez les adolescens.

— Voilà ! disait-il à sa sœur; j'en ai encore pour trois mois de présence à la Faculté de médecine. Puis je reviens à Aix ouvrir un cabinet de consultation et je me marie. J'ai déjà en vue un logement pour ma future installation.

— Ah ! dit Hélène, pourquoi ne resterais-tu pas à la maison?

— D'abord, parce qu'il n'y a pas assez de place. Puis je veux être chez moi avec ma femme et mes enfans. On se verra tous les jours. C'est dans la paroisse de Saint-Jean de Malte que je compte m'établir, en face du Musée. Il y a là une maison du XVIIe siècle tout à fait à mon goût, avec un grand balcon de fer et une porte admirable sculptée par Puget. Puis les médecins sont peu nombreux dans ce quartier. La clientèle affluera.

— Tu as choisi ton appartement à l'avance, fit en riant Hélène. Et ta femme, l'as-tu déjà désignée dans ton esprit?

— Pas encore ! Mais je ne suis pas en peine! Un homme qui a une situation trouve toujours une femme qui veuille bien de lui. Je prétends qu'elle ait une dot raisonnable, un caractère heureux et un physique suffisamment plaisant; quant à la beauté, je n'y tiens pas; les femmes trop belles ne savent pas rendre un homme heureux.

— Ah ! dit encore Hélène, en es-tu sûr?

— A peu près! L'expérience le prouve, et l'observation démontre aussi que les trop belles femmes n'inspirent en général que des passions éphémères et douloureuses.

— Moralité : une femme belle ne doit pas prendre d'époux, conclut Hélène en souriant.

— Il y a des exceptions, s'empressa d'ajouter Alfred. Mais, quant à moi, je préfère m'en tenir à la règle.

Ils étaient arrivés sur le grand rond-point de la Rotonde, où des forains avaient installé leurs maisons roulantes. Des chevaux de bois tournaient avec un vacarme infernal; des bate-

leurs faisaient des culbutes sur des bouts de tapis multicolores. Hélène tendit les rênes à son frère.

— Garde la voiture, veux-tu? Moi, je préfère descendre ici. Nous nous retrouverons ce soir place des Prêcheurs, n'est-ce pas?

— Oui, dit Alfred, à cinq heures exactement. Ne te fatigue pas trop, petite sœur!

La jeune fille se hâta de quitter la cohue et le bruit; elle enfila le cours Mirabeau désert à cette heure. Tout le monde s'était porté du côté de la fête foraine. Puis c'était l'été encore; beaucoup des grands hôtels de la noblesse avaient leurs persiennes closes. La ville conservait un air de silence et de grandeur qui impressionna Hélène et la plongea dans le recul du passé.

Certes, elle aimait cette antique capitale de la Provence; mais combien elle lui préférait Rome, si vivante et si majestueuse à la fois! Les fontaines jaillissantes entre la quadruple rangée de platanes du cours Mirabeau lui semblaient mesquines à côté de celles où les eaux latines se pulvérisaient à des hauteurs inouïes pour retomber dans d'immenses vasques de marbre, entraînant avec elles des torrens d'écume. Pourtant, c'était un exquis plaisir pour elle d'avancer seule dans la vieille cité parlementaire, d'y surprendre cette atmosphère spéciale, résignée et discrète, d'y respirer ce parfum de frangipane et de citronnelle, qui flottait partout comme un reste des grandes élégances d'autrefois. Les petites rues surtout l'attiraient; elle en retrouvait les noms avec une joie presque enfantine; elle s'y enfonçait au hasard, charmée d'en reconnaître les particularités; et, comme il était un peu trop tôt encore pour se présenter chez le comte de Champier, elle s'engagea du côté de la rue Cardinale. De vieux couvens fermés, des demeures aristocratiques, plus de silence encore et de recueillement qu'ailleurs... Les pas sur les dalles de la chaussée semblaient profaner le mystère de ces quartiers anciens, et en chasser les invisibles fantômes. Hélène s'appliquait à faire le moins de bruit possible. Elle avançait lentement, comme si elle eût suivi un cortège... et voici qu'à l'angle de la rue du Bœuf une grande envolée de chants funèbres retentit tout à coup à ses oreilles : des prêtres en surplis, la croix portée par un clerc en soutane noire, le drap symbolique, que tenaient aux quatre coins des jeunes filles

en deuil, et, derrière ce drap un char modeste, presque pauvre, couvert de couronnes blanches... C'était une vierge que l'on emportait au cimetière. Le chant des prêtres se taisait par instans, puis reprenait; de lourds silences ponctuaient les versets alternés des psaumes. Hélène s'était dissimulée sous une porte. Cette rencontre avec la Mort la troublait, l'inquiéta it presque. Était-ce quelque sinistre présage qui lui était envoyé par le sort, un avertissement, une prophétie peut-être?... Quand la longue file des gens qui suivaient le char eut disparu à ses yeux, elle se hâta de prendre un autre chemin. L'heure était venue d'ailleurs de se rendre place des Prêcheurs. Léon avait dû annoncer sa visite, et sans doute le comte et la comtesse de Champier se disposaient à lui faire cet accueil plein d'aménité et de grâce, dont si souvent elle avait apprécié le charme.

Mme de Champier était seule dans son petit atelier. Hélène la retrouvait telle que si elle l'avait quittée la veille, occupée à peindre ses miniatures, et portant sur ses cheveux mousseux et blancs une légère mantille de dentelle; les mêmes bibelots précieux l'entouraient, la même odeur de rose fanée se mourait autour d'elle, comme si l'on venait d'ouvrir des coffrets anciens, depuis très longtemps fermés. Par les fenêtres, on apercevait les murs vêtus de lierre du jardin, et, au milieu d'une pelouse d'un vert uni comme du velours, un grand vase Médicis aux flancs duquel s'attachait la guirlande rose d'un pélargonium.

Après les premiers mots de bienvenue, la comtesse aimablement attira Hélène sur un étroit canapé en tapisserie, où elle prit place à son tour.

— Eh bien ! Votre séjour à Rome? Racontez-moi vite tout cela !

Hélène tressaillit. Cette demande si naturelle la surprenait. Depuis des mois qu'elle était revenue en France, personne ne la lui avait adressée; le silence s'était fait sur cette période de sa vie; c'était presque comme si elle eût purgé une peine infamante. Et elle s'était habituée à refouler au fond d'elle-même tous ses souvenirs. Aujourd'hui le silence conventionnel était rompu et elle pouvait parler. Elle avait devant elle un visage bienveillant, deux oreilles complaisantes qui l'écoutaient... Alors elle parla,... elle puisa dans cet amas d'impressions accumulées

qui s'éveillaient à sa voix comme des ombres dociles. — Et tout lui revenait aux lèvres, tout réapparaissait à ses regards, tout s'évoquait, se dressait, reprenait un aspect vivant; le paysage, les gens, les statues, et, dans la rue étroite au bout de laquelle roulait le Tibre fangeux, la maison auguste dans sa vétusté où Laurent Cerisier l'avait accueillie...

M[me] de Champier ne se lassait pas de l'entendre. Elle aussi était allée à Rome autrefois; les phrases ardentes et colorées d'Hélène réveillaient en elle aussi d'impérissables souvenirs. De temps en temps, d'un mot, d'une exclamation, elle engageait sa jeune visiteuse à continuer. Et Hélène racontait toujours. Elle était loin; elle foulait de ses pas le sol de la Ville éternelle; elle courait, Ariane fugitive, sur l'immense arène du Colisée ou entre les pierres sacrées du Forum.

Enfin elle s'arrêta, pâlie, épuisée par cette jouissance trop vive. La comtesse de Champier s'aperçut de l'oppression qui soulevait sa poitrine.

— Je vous ai fatiguée, dit-elle. J'ai abusé de votre gentillesse à mon égard. Mais j'ai eu tant de plaisir à vous suivre! Vous m'avez rajeunie de trente ans!

Et d'une voix toute naturelle :

— Quand repartez-vous pour Rome?

— Je ne sais pas, répondit Hélène en hésitant; je n'ai pas encore pris de décision à ce sujet.

— Ne vous laissez pas amollir; ce serait dommage; je suis persuadée que vous allez devenir une très grande artiste.

— Ah! dit Hélène avec un tremblement dans la gorge, si j'en étais sûre, moi-même! Mais j'ai vu les difficultés de ce métier merveilleux et décevant. J'ai connu le corps-à-corps avec la matière qui semble si ductile, si obéissante parfois, et qui parfois se fait comme un jeu cruel de vous trahir et de se dérober à ce qu'on voudrait exiger d'elle. Quand j'ai quitté Rome, j'étais attristée, découragée presque; il me semblait que je n'étais arrivée à rien de bon.

— Vous vous trompez, sans doute! les vrais artistes ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes.

Puis, pour ne pas ajouter à la perplexité qu'elle lisait sur le front de sa visiteuse, elle sonna :

— Le comte est-il de retour? demanda-t-elle au domestique qui parut.

Et, comme la réponse était négative :

— J'en suis désolée; mon mari aurait été heureux d'avoir sa part de votre visite. Mais il a été obligé d'accomplir un devoir assez triste, celui d'accompagner au cimetière une humble et admirable fille qui est morte presque dans le dénuement au milieu de trésors artistiques dont elle n'a pas voulu se défaire parce qu'elle les tenait de sa famille, et que les antiquaires vont se disputer maintenant.

— Oh! fit Hélène, j'ai rencontré le convoi tout à l'heure; le char était tout couvert de fleurs blanches!

Et, se souvenant tout à coup de l'oratorio d'Haendel dans lequel avait chanté Mathilde, et de la maîtrise du Saint-Sauveur :

— N'était-ce pas Mlle Herminie de Versillac?

— Elle-même. Votre sœur l'a connue, je crois. Elle s'est éteinte sans avoir goûté aucune des joies de la vie. Sacrifice et abnégation, voilà quels furent ses seuls compagnons de route. Ah! les fleurs blanches dont on a recouvert son pauvre corps, elle les avait bien méritées.

La comtesse regardait la tête charmante d'Hélène :

— Vous qui êtes jeune, belle, promise peut-être à la gloire, vous ne vous doutez pas de ce qu'il peut [y avoir de douleurs enfermées dans une existence comme celle-là.

— Chaque existence a ses douleurs, madame, dit Hélène avec émotion. Mais les plus cruelles sont celles qui frappent toujours à la même place du cœur, pareilles à ces gouttes d'eau qui finissent par creuser la pierre.

Elle s'était levée et prenait congé de Mme de Champier.

— Embrassez-moi, proposa affectueusement la comtesse. Les lèvres fraîches sont douces aux vieux visages.

. . . .

Comme il n'était pas encore cinq heures, Hélène, sa visite achevée, était montée au second étage, dans l'appartement de ses parens. A travers les persiennes fermées un soleil adouci s'infiltrait encore, et dans le jour roux de cette pénombre, ses yeux se reprenaient peu à peu à retrouver les objets jadis familiers. Le grand salon, qui servait de cabinet de travail, où tout gardait l'ordre parfait qu'on y avait mis au départ, les bibliothèques reluisantes, les sièges méthodiquement rangés, tout avait pris l'aspect mystérieux de l'attente; des effluves y res-

taient attachés; et, sur l'angle d'une console, un volume des *Harmonies* de Lamartine était marqué d'un signet de soie à la page inachevée.

Hélène s'en empara et alla s'asseoir au fond de la bergère Louis XVI, où elle avait coutume de se reposer autrefois. Mais la lecture ne l'attacha pas longtemps; dans cette lumière incertaine, parmi tant d'atomes dorés et fluides qui dansaient, rassemblés autour du vieux lustre, son esprit s'appliquait mal. Les Amours enguirlandés de roses, peints sur les panneaux des portes, semblaient lui faire signe de loin et l'inviter à les contempler; ils étaient bien toujours les mêmes, frivoles et gracieux, et parfaitement insensibles. Hélène ne les aimait point; cependant elle leur accorda un sourire. N'avaient-ils pas été les témoins de sa vie laborieuse d'écolière, et souvent ne l'avaient-ils pas distraite, amusée un instant au milieu des graves difficultés d'une rédaction de style ou d'un problème? Puis, dans leur grâce surannée, ils ressemblaient un peu aux portraits anciens pendus aux murs, ces hommes et ces femmes qui avaient l'air si heureux de vivre, dont les lèvres étaient trop rouges et les cheveux trop brillans; ils étaient de la même époque, celle de la belle Émilie de Marignane qui dansait et jouait si bien la comédie sur le théâtre du Tholonet. Hélène ne se sentait aucune parenté avec ces âmes d'illusion et de tumultueux désirs; elle détourna les yeux des panneaux aux nuances fragiles. De l'autre côté du salon, entre les bibliothèques, une autre effigie semblait l'attendre et se plaindre d'avoir été oubliée. Comment n'était-ce pas vers celle-là qu'elle était allée tout d'abord? Comment, dès qu'elle avait posé le pied sur le parquet du salon, ne s'était-elle pas dirigée vers le buste presque caché, presque honteux, de l'aïeul? Ah! quelle tristesse tout à coup la mordait au cœur de cette ingratitude posthume, de ce manque au plus religieux des devoirs! Elle courut vers le buste, y posa ses mains frémissantes; les yeux largement ouverts, le front bombé, la bouche puissante et douce se manifestèrent à elle, et de nouveau elle revit ses propres traits dans les traits du grand artiste méconnu et dédaigné; de nouveau les affinités obscures, impérieuses, qui les avaient rapprochés à travers le temps, se reformaient entre eux et les reliaient l'un à l'autre. N'était-ce pas lui qu'elle avait toujours aimé, sans savoir pourquoi, sans rien connaître du passé? N'était-ce pas à lui qu'elle

devait le meilleur d'elle-même, son courage, sa fierté, et l'étincelle de génie qui peut-être était déposée dans son fragile cerveau de femme? S'il avait souffert, s'il était mort à la peine, ne devait-elle pas souffrir, elle aussi ? Et ne serait-ce pas lâcheté que de se dérober à ce même redoutable destin ?...

Hélène ne quittait pas l'image chérie de l'aïeul ; ses mains pieuses, ses mains ferventes caressaient l'épiderme du marbre, le réchauffaient, l'animaient, en faisaient revivre l'âme... Penchée sur le triste et beau visage, elle l'interrogeait passionnément, elle le suppliait de dissiper enfin ses incertitudes et ses doutes : « Que faut-il faire ? Parle, commande, ordonne ! J'obéirai... »

Et la voix d'Auguste Nau, cette voix qu'elle avait entendue si souvent aux jours troublés de son adolescence, résonna encore une fois à son oreille dans le grand salon envahi par l'ombre :

— Travaille ! Ne te décourage pas ! Travaille ! Tout le reste est vain.

XXXIV

Dans la cour des Pinchinats, Alfred et Hélène sont de retour ; la charrette anglaise, encombrée de paquets, livre peu à peu ses trésors. Voici les provisions de ménage que Mme Nortillet avait demandées ; la mortadelle de Bologne pour les petits déjeuners du professeur et les calissons dont se régalent les enfans ; voici pour la petite Noélie des galettes de farine d'avoine, et pour Mathilde des fruits confits entiers comme elle les aime. Voici enfin un cache-pot en majolique destiné à embellir le salon. Alfred et Hélène n'ont rien oublié.

Cependant au fond de la voiture, il y a encore un colis lourd et assez volumineux, qu'Hélène retire elle-même avec précaution.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demande Mathilde.

— De la terre, répond laconiquement Hélène.

Mathilde éclate de rire.

— Tu es folle ! Tu apportes de la terre à la campagne ? Tu trouves qu'il n'y en a pas assez dans le jardin ?

— Ce n'est pas de la terre comme celle des Pinchinats ; celle-ci est d'une composition différente. C'est de la glaise à modeler.

Et, se penchant confidentiellement sur l'épaule de sa sœur :

— Je veux faire le portrait de la petite Noélie.

— Oh ! s'écrie Mathilde, tu as bien tort ; elle ne voudra jamais poser. Puis tu ne pourrais pas réussir ; c'est trop difficile de faire le portrait d'un aussi petit enfant.

— J'essaierai, répondit Hélène. Mais n'en dis rien à personne. Je m'installerai dans le hangar vide qui est au fond de la propriété, et tu m'amèneras Noélie une demi-heure tous les jours ; pour le reste, je me débrouillerai seule.

— Si cela t'amuse... acquiesça Mathilde.

— Travailler !... Se soustraire ainsi à l'obsession de son cœur révolté, à la tentation brûlante de l'amour !... Georges allait revenir ; mais elle ne s'appuierait plus à son bras pour parcourir avec lui les sentiers encombrés de fleurs sauvages ; elle ne laisserait plus leurs yeux ardens s'appeler et se répondre. A quoi bon augmenter par cette intimité dangereuse le mal cruel dont tous deux ils étaient atteints ? Ah ! qu'il ne sache pas qu'elle aussi souffrait ! qu'elle aussi était malheureuse ! que cet aveu n'échappe jamais à ses lèvres !... Elle se sentirait trop faible après, trop livrée à son empire.

Le rendre heureux, comme cela pourtant lui serait doux ! Courir à lui dès qu'elle l'apercevrait dans l'allée, et lui dire : « Me voici ! Prenez-moi toute ! » Mais est-ce qu'elle s'appartenait ? Est-ce qu'elle pouvait disposer d'elle, quand une force impérieuse au fond de sa conscience l'obligeait à suivre un autre chemin ? Déjà elle était reconquise par cette joie indicible, par ce frisson sacré de l'artiste enivré de Beauté. L'adorable enfant, dont elle voulait créer une image, semblait comprendre son anxiété et son trouble. Fascinée elle-même par les gestes compliqués d'Hélène, elle ne bougeait point de la haute chaise sur laquelle sa mère avec précaution la déposait. Elle offrait l'ovale pur de son visage, la divine nudité de son petit corps aux regards avides qui les dévoraient. Comprenait-elle ce qu'on exigeait de sa précoce sagesse ? Oui, en vérité, elle semblait le comprendre ! Et quand le temps de la séance était écoulé, et qu'Hélène, l'enlevant entre ses bras, la couvrait de baisers reconnaissans, elle voulait d'elle-même reprendre la pose qui l'obligeait à tant d'immobilité et de silence.

— Emporte-la, disait alors Hélène à Mathilde. Je vais finir par trop l'aimer, moi aussi !

L'œuvre avançait lentement. Hélène ne s'y donnait que dans les instans où elle pouvait disparaître sans que son absence fût remarquée. D'ailleurs elle ne tenait pas à aller vite. Elle s'était fixé comme dernier délai avant le départ l'achèvement de son minutieux travail. Chaque jour cependant un peu plus de son âme lui échappait pour aller dans cette Rome lointaine où elle se savait attendue ; chaque jour l'arrachait un peu plus à cette vie de famille si douce par laquelle elle s'était si facilement laissé reprendre ; chaque jour l'automne rouillait un peu plus les lourds feuillages qui bientôt allaient joncher le sol; mais l'atmosphère avait encore toutes les suaves exhalaisons des mois d'été. Les soirées surtout étaient un délice; on les passait dehors autour d'une table de pierre sur laquelle on posait de lourds flambeaux de cuivre rouge ; la flamme des bougies rapprochait les visages dans la magie du clair-obscur, tandis que tout le jardin se remplissait d'ombres, et qu'au ciel s'allumaient de larges étoiles. Et l'on parlait peu ; on jouissait de ce bonheur que l'on savait devoir être fugitif. Encore quelques soirées comme celle-là, et chacun reprendrait la besogne coutumière ; chacun retournerait à ses devoirs ; l'extase exquise serait rompue.

Ce fut par un de ces soirs délicieux de septembre que Georges revint aux Pinchinats. Il avait prolongé son absence, retenu, disait-il, par les affaires qui commençaient à reprendre. En réalité, il ne voulait pas s'imposer aux bonnes grâces d'Hélène. Elle le comprit tout de suite. Elle lisait maintenant sur son front comme dans un livre ouvert. La délicatesse de ce procédé répondait aux délicatesses de son âme. Et quand Georges se fut assis entre Gustave et Mathilde et qu'à la lueur indécise des flambeaux il lui jeta un regard long et triste, elle comprit que la lutte n'était pas terminée pour elle, et qu'elle n'avait pas encore prononcé le *Fiat* définitif...

Pourtant elle se sentait soulevée toute, et animée d'une grande allégresse dès qu'elle reprenait l'ébauchoir, et que son œuvre se rapprochait de la perfection souhaitée. Elle était bien là dans sa vocation : elle n'en doutait plus maintenant, si elle en avait jamais douté ; — et, puisque les choses sont telles que

le choix de la vie est toujours acheté par un sacrifice, et que la plus modeste amphore ne sort de la main du potier qu'après que d'autres ébauches imparfaites ont été rejetées et détruites, elle se disait qu'elle n'était responsable que d'elle-même et qu'il lui fallait cette épreuve pour que son labeur désormais fût ennobli... Puis elle s'étonnait, tandis que ses doigts agiles modelaient la terre, d'avoir pu rester si longtemps inactive : cette crise de paresse, qui l'avait prise à son retour en France, si elle avait été bonne pour sa santé, n'avait rien valu pour son âme; elle avait relâché son énergie et développé les germes de sensibilité morbide que tout être porte en soi. Il était temps de se ressaisir, d'échapper au réseau invisible que les fées du logis familial tissaient diligemment autour d'elle. Pourquoi n'avait-elle pas encore écrit à Laurent Cerisier? Chaque matin elle prenait la résolution de lui annoncer son retour, et chaque soir elle remettait au lendemain, parce qu'elle avait vu les yeux de Georges, ces grands yeux d'Orient, d'une eau si pure, se fixer douloureusement sur elle... Oh! qu'elle était faible et angoissée encore!...

Une dernière fois tous ensemble ils avaient fait une promenade dans l'auto. Gabriel voulait se donner ce plaisir avant de rentrer à l'École des Arts et Métiers, dont le règlement presque militaire ne lui permettait plus que de rares sorties. Comme toujours, c'était lui qui tenait le volant.

— Où allons-nous? avait-il demandé.

— Où tu voudras, lui avait-on répondu.

Sur la route vide, entre les arbres à demi défeuillés, dans le souffle chaud qui venait de l'Ouest, comme si les forges de Vulcain eussent été allumées en cet endroit rougeoyant de l'horizon, la grande voiture filait à une vitesse vertigineuse.

— Il va nous faire tuer, assurait Mathilde avec terreur.

Et Hélène se disait tout bas :

— Tant mieux! Je n'aurai pas du moins le chagrin de quitter Georges.

Mais aussitôt elle se reprochait son égoïsme. N'y avait-il pas à la maison un père, une mère, une petite tête blonde à qui appartenait aussi son cœur, ce cœur volontaire et difficile qui ne pouvait ni se partager, ni se donner tout à fait?

La voiture allait toujours plus vite. A un tournant de la route, il y eut un choc violent, et Georges, qui s'était juché sur

le siège à côté de Gabriel, perdit une seconde l'équilibre et faillit être projeté sur le sol. Alors Hélène poussa un grand cri et exigea qu'on arrêtât tout de suite. Elle était si pâle, si défaite qu'on dût lui donner des sels à respirer.

— Montez avec nous, Georges, supplia-t-elle ; c'est trop dangereux de rester là, en vérité !

— Oui, insista Mathilde, qui n'était pas encore revenue de sa frayeur. Gabriel sera plus à l'aise tout seul et n'aura pas de distractions. Cela vaudra mieux pour tout le monde.

Un peu honteux, le jeune chauffeur assurait qu'on n'avait couru aucun risque ; on avait heurté une pierre pointue et c'était heureux que les pneus n'eussent pas crevé. Il promit d'ailleurs de rentrer à une allure moins rapide, et Georges s'assit entre Mathilde et Hélène qui lui avaient fait une petite place sur la banquette du fond.

Lui était resté parfaitement calme; il plaisantait même de cet incident qui aurait pu lui coûter la vie. Blotti, enfoui presque dans les vêtemens soyeux des deux jeunes femmes, il évitait de faire un mouvement afin de ne pas les gêner; il ne tournait la tête ni à droite ni à gauche, conversant avec Gustave et Léon assis en face de lui. Hélène sentait les vibrations de sa voix passer à travers elle tandis qu'il parlait; et certainement, lui aussi, il devait percevoir les battemens de son cœur, et l'oppression de son souffle qu'elle ne parvenait pas à maîtriser. Au bout d'un instant, il dit, affectant un ton dégagé :

— Que Mathilde se soit effarée pour si peu de chose, passe encore! C'est une personne sensible. Mais Mlle Hélène !... Je l'aurais crue impavide comme une statue chryséléphantine!

Hélène, du fond de son manteau, répondit:

— Mlle Hélène n'est pas impavide ; elle n'est pas d'une matière aussi précieuse que vous le prétendez; et si vous tenez absolument à voir en elle une statue, ce n'est point une statue d'or et d'ivoire, mais une statue de simple argile.

Elle s'étonna elle-même de la véhémence de sa réplique et de l'accent nerveux dont elle l'avait prononcée. Georges s'était tu. On traversait maintenant la fraîcheur d'un bois de coudriers; la route était juste assez large pour que l'on y pût avancer avec précaution.

— Voilà, dit Léon en étendant le bras, ces fameux coudriers qui passent pour avoir toutes sortes de vertus et que déjà au

temps de Virgile on célébrait comme procurant le parfait bonheur aux amans.

Les feuillages légers, que la brise automnale n'avait pas dispersés encore, éternisaient le printemps dans cet endroit solitaire ; et, tout doucement, la voiture se glissait parmi le bois enchanté, accrochant quelque branche flexible au passage. Hélène voulut en saisir une ; mais ce mouvement avait déplacé la position exacte de son corps, et sa main en retombant rencontra celle de Georges sous les plis du manteau soyeux. Alors ces deux mains, comme étrangères à eux-mêmes, se prirent et restèrent nouées l'une à l'autre. Hélène avait fermé les yeux ; à travers ses paupières closes, elle apercevait l'éclat de la lumière verte, fatidique et fuyante ; chaque fois qu'elle respirait, elle buvait le parfum ambré que lui versait l'haleine tiède de son compagnon. C'était presque un baiser, un baiser chaste, un baiser délicieux, qu'elle recevait ainsi sur ses lèvres, dont elle goûtait l'ivresse au secret profond de ses veines ; — et elle aurait voulu que cette minute, comme le printemps en fleur des coudriers, fût éternelle...

XXXV

Depuis deux jours, Hélène gardait dans sa ceinture une lettre de Rome, qu'elle n'avait encore montrée à personne ; c'était l'appel prévu de Laurent Cerisier : « Ma chère petite, lui disait le vieux sculpteur, si tu dois revenir, reviens. Il est temps : un repos trop prolongé ne vaut rien à ceux qui veulent réussir. Il te faut au moins trois années de travail sans interruption et sans relâche pour achever ton apprentissage et devenir une véritable artiste ; après cela, tu pourras peut-être prétendre au chef-d'œuvre. Si tu ne te sens pas assez de courage pour tenter cet effort, reste dans ta famille, ou choisis une autre voie. Ton vieux maître t'aura du moins dit la vérité. »

Et Hélène avait répondu par ces simples mots : « Je reviens. »

Maintenant elle guettait Georges, afin de lui apprendre sa décision. C'était avec lui d'abord qu'elle voulait mesurer le degré de valeur de son âme. Ensuite elle préviendrait ses parens. Mais le plus douloureux, le plus difficile, c'était ce renoncement à l'amour. Elle s'y préparait comme un soldat se prépare à

verser son sang sur le champ de bataille. Jamais elle n'aurait cru qu'il fallait autant d'héroïsme pour se déprendre d'un rêve. Et elle redoutait, non point de fléchir, puisque sa décision était désormais irrévocable, mais de se laisser aller à des sensibilités inutiles qui augmenteraient leurs regrets à tous deux. Certains côtés du caractère de Georges lui échappaient encore. Certes, il était bon, mais facilement irritable peut-être, comme son frère Gustave ; et ses réactions devaient être violentes. Allait-il se laisser gagner par une colère soudaine en apprenant qu'elle refusait cette vie si douce qu'il lui offrait ? Et ainsi conserveraient-ils l'un à l'égard de l'autre une sorte de rancune qui gâterait et empoisonnerait le parfum de leur mutuelle tendresse? N'aurait-elle même pas cette joie innocente d'emporter dans son cœur un souvenir orgueilleux et pur comme un grand lys?

Elle voulait le rencontrer loin de la maison, et dans un moment où leur entretien ne risquerait pas d'être interrompu. Un matin, après déjeuner, elle se déroba au cercle de la famille et fut s'asseoir seule dans un bosquet du jardin. Comme elle l'avait prévu, il ne tarda pas à venir l'y rejoindre. Il marchait vite, il semblait heureux, et de loin il lui souriait, le front découvert sous la lumière dorée que lui versaient les feuillages. Alors elle se raidit dans un effort suprême de sa volonté. C'était la jeunesse, le bonheur et l'amour qui venaient à elle ; et elle allait les repousser pour une chimère peut-être, pour la chimère dangereuse et incertaine de l'art ! Cependant elle sourit aussi et laissa le jeune homme prendre sa main.

— Je vous attendais, dit-elle doucement.

— Merci, Hélène. Moi aussi, je vous attendais ; je savais que vous ne pouviez plus tarder maintenant à m'appeler auprès de vous.

— En effet, continua-t-elle, avant huit jours, cette joyeuse demeure des Pinchinats aura perdu tous ses hôtes.

— Nous y reviendrons, Hélène.

— Peut-être ! fit-elle avec un soupir profond.

Il lui tenait toujours la main ; elle fit un léger mouvement pour se dégager de cette étreinte qui lui ôtait ses forces. En face l'un de l'autre, ils se regardaient avec des yeux pleins de secrets.

— Comme je vous aime ! murmura-t-il d'une voix passionnée et tremblante.

— Moi aussi, je vous aime. Je vous aime de toute mon âme... Cependant, Georges, il va falloir nous quitter...

Et elle ajouta, si bas que ce fut à peine s'il entendit :

— Je partirai demain soir pour Rome.

Il avait bondi, comme blessé d'une flèche mortelle...

— Vous m'aimez, et vous voulez partir?

— Je vous aime et je pars! affirma tristement Hélène.

— C'est impossible! c'est impossible! gémit-il en chancelant.

Il marchait à grands pas dans le bosquet, haletant, prêt à tomber sur le sable. Elle le toucha à l'épaule.

— Je souffre autant que vous, dit-elle.

— Ah! taisez-vous! Vous ne souffrez pas! Vous ne m'aimez pas! Vous êtes illogique et cruelle! Est-ce que l'on se sépare quand on s'aime? Est-ce que l'on se fait un jeu de se prendre et de se laisser, de s'attirer et de se rejeter dans l'abîme? Non, vous ne m'aimez pas! c'est un raffinement de plus que vous ajoutez à ma douleur!

Puis il s'arrêta, la voyant si pâle qu'il regretta les paroles qui venaient de lui échapper :

— Mais enfin pourquoi? Expliquez-moi pourquoi, supplia-t-il.

— Parce que je le dois, prononça Hélène. Je suis appelée, il faut que j'obéisse. Dites-moi, Georges, que vous me pardonnez.

Il la parcourut d'un regard affolé :

— Alors jamais? Jamais vous ne serez à moi? Jamais je ne tiendrai cette tête sur ma poitrine? Ni ce visage sous la caresse de mes doigts fervens? Jamais? Jamais?

— Plus tard peut-être! dit-elle sans oser lever les yeux sur lui.

— Ah! donnez-moi cet espoir! Soyez bonne! Soyez miséricordieuse! Dites-moi que plus tard, dans cinq ans, dans dix ans, n'importe! vous m'appellerez là où vous serez, là où vous voudrez que je vienne. Nous nous rejoindrons. Nos lèvres pourront s'unir. Dites-moi cela, Hélène, si vous voulez que je vous pardonne!

— Mon ami, dit Hélène dans un grand élan de son être, si je dois appartenir à quelqu'un, ce sera à vous seul, je le jure.

Ils étaient debout tout près l'un de l'autre, et ne songeaient même pas au baiser ; leurs âmes révulsées, frémissantes,

secouaient le poids de la chair. Une volupté plus haute venait tout à coup de les saisir.

Georges s'agenouilla devant Hélène.

— Ma bien-aimée, fit-il, nous sommes fiancés dans la vie et dans la mort !

— Dans la vie et dans la mort! répéta la voix grave d'Hélène.

Mais tant d'émotion l'avait épuisée; et ce fut elle qui tomba, défaillante, sur le sable.

Le professeur Nortillet et sa femme ne se doutaient encore de rien. Hélène, vers le soir, vint les chercher, alors que, dans la rougeur du crépuscule, le jardin semblait un grand bûcher embrasé.

— Venez avec moi, demanda-t-elle mystérieusement.

Ils la suivirent. Elle marchait devant eux sans se retourner, presque immatérielle et fatale, drapée d'un léger peplum blanc qui la faisait ressembler à une Diane sauvage, maîtresse des forêts et des bocages.

Dans les allées entre-croisées et rétrécies par l'amas des feuilles tombées, les deux vieillards se hâtaient pour ne pas perdre sa trace. Appuyés l'un à l'autre et chancelans, ils la regardaient, souple et grande, se glisser parmi les dernières splendeurs de l'automne. Enfin elle s'arrêta devant la porte du hangar abandonné :

— Entrez! dit-elle en s'effaçant.

Ils entrèrent, et tous deux, d'un geste pareil, tendirent les mains en avant, comme pour saisir une vision miraculeuse.

— Noélie! s'écrièrent-ils ensemble.

Les traits délicieux du bébé de Mathilde se renouvelaient à leurs regards dans cette simple et tendre image, qui rappelait quelqu'une de ces têtes d'enfant florentines où la grâce mystérieuse des âmes nouvellement écloses se trouve enfermée. Une pureté, une suavité angélique émanaient de cette forme d'argile encore humide.

Mme Nortillet, la première, s'arracha à son extase :

— C'est toi qui as fait cela, Hélène? C'est toi?

— Oui, ma mère, dit la jeune fille en lui baisant les mains.

Le professeur s'était retourné à son tour :

— Embrasse-moi aussi, Hélène, dit-il.

Elle se jeta au cou de son père; puis s'adressant à tous deux :

— C'est pour vous que j'ai voulu exécuter ce travail. Il est imparfait, je le sais, mais j'y ai mis toute ma tendresse. Vous m'avez dit bien souvent que la petite Noélie me ressemble; en la regardant, fixée au cours d'une heure fugitive, vous croirez me voir aussi quand j'étais enfant... Peut-être comprenez-vous, ajouta-t-elle à voix basse, quel est le sentiment qui m'a guidée...

Elle s'arrêta, n'osant en dire davantage. M. Nortillet avait pâli :

— Tu veux retourner à Rome? prononça-t-il.

— Oui, mon père; il n'y aurait qu'un ordre formel de votre part qui pourrait m'en empêcher.

Le professeur regarda sa femme; immobile, atterrée, elle restait muette, et ni l'un ni l'autre ils ne trouvaient une parole à opposer à l'irrésistible vœu de leur fille. Mais un déchirement s'opérait en eux, dont la douleur aiguë leur tirait des larmes. Hélène prit le portrait de l'enfant et le posa dans les bras de Mme Nortillet.

— Voyez, dit-elle, c'est un fardeau doux à porter, et celui-là ne vous échappera pas; vous le garderez toujours avec vous. Ne pleurez pas, mère; conservons chacun notre courage.

— Elle a raison, dit le professeur gravement; nous ne devons pas lui donner l'exemple de la faiblesse.

Ils reprirent le chemin de la maison. Mme Nortillet marchait devant avec précaution; elle portait la douce effigie appuyée contre son sein, comme si c'eût été, tiède et vivante, la petite Noélie elle-même. M. Nortillet avait offert le bras à sa fille; une fierté lui venait de la savoir si noble, si d'accord avec elle-même jusqu'au bout. Solennel, il lui dit tout bas :

— Ne crois pas que l'enfant de Mathilde puisse jamais te remplacer à notre foyer; personne jamais n'y tiendra ta place, et la maison tout entière restera tienne comme aujourd'hui; chaque fois que tu te sentiras fatiguée ou abattue, tu pourras venir t'y reposer.

— Merci, mon père, dit Hélène en s'appesantissant un peu plus à son bras.

Les rougeurs du crépuscule s'étaient éteintes; dans les allées obscures, les feuilles séchées criaient sous les pas. Une brise

déjà acide gagnait les hautes cimes des arbres, et les faisait se ployer sous la double attente de l'hiver et de la nuit.

XXXVI

ÉPILOGUE

Deux lettres, cinq ans après :

Mathilde Ducroc au professeur Nortillet, place des Prêcheurs à Aix.

Paris, 25 mai 19...

« Mon cher père,

« Voilà déjà une semaine que Gustave et moi nous sommes installés dans cet hôtel des Champs-Élysées, et le temps s'écoule avec une vitesse tellement déconcertante que, sauf les quelques lignes que nous vous avons envoyées le soir de notre arrivée, je n'ai pu encore trouver un moment pour vous écrire. Je tenais d'ailleurs à le faire longuement et à vous donner le plus de détails possible sur ce qui fut le but principal de notre voyage : la grande figure sculptée qu'Hélène a envoyée cette année au Salon.

« Vous savez déjà par les journaux le prodigieux succès qui a accueilli cette statue de *l'Allégresse*, dont tout le monde parle et que tout le monde admire. Il y avait longtemps, paraît-il, que le public et les critiques ne s'étaient mis d'accord d'une façon aussi unanime pour exalter le nom d'un artiste et le porter aux nues, surtout quand cet artiste est une femme. On cherche ordinairement à refroidir l'enthousiasme ; mais cette fois il n'y a pas de note discordante dans ce concert d'éloges venus de partout.

« La vérité est que l'œuvre d'Hélène est une chose admirable, et que le coup de foudre qu'on en reçoit peut se classer tout à fait à part dans l'ordre des sensations esthétiques. C'est pourtant aussi une chose très simple et qui ne cherche point l'effet. Cette femme debout, qui représente *l'Allégresse*, et dont les pieds sont encore enfermés dans le bloc d'où elle surgit, se

soulève d'un geste ailé, aérien, vers la lumière; et l'envolée de ce jeune corps, gonflé de vie, est une des plus belles hardiesses d'art qui aient été réalisées. On voudrait rester là indéfiniment, à se pénétrer de ce charme primordial et nouveau, à laisser monter en soi la même allégresse... Malheureusement, la foule est tellement compacte autour du chef-d'œuvre, qu'il faut renoncer à y séjourner longtemps...

« Chère et grande Hélène! Au lieu de venir ici jouir de son triomphe, elle reste ignorée et perdue à Rome, où elle travaille sans doute à quelque autre création non moins belle. Je suis émue jusqu'aux larmes en pensant à ce que cette réussite a dû lui coûter d'efforts. Pourvu qu'elle ne paye pas cela plus tard! Il faut absolument qu'elle se décide à venir cet été se reposer avec nous aux Pinchinats. Comme nous serons tous heureux de la fêter!

« Vous savez sans doute que la Ville a acheté la statue de *l'Allégresse* pour l'installer dans un des jardins de ce beau et tumultueux Paris. Mais j'ai une autre nouvelle plus fraîche à vous annoncer, et qui vous touchera encore davantage. Le bruit que l'on a fait autour du nom de la jeune artiste a eu pour résultat de sortir de l'ombre le nom du pauvre aïeul oublié; on a mené une campagne de presse pour venger la mémoire d'Auguste Nau et la remettre en honneur; et l'on annonce ce matin que la seule œuvre de lui que l'État ait jamais acquise, une figure de la *Résignation*, va être exhumée du Dépôt des Marbres dans lequel elle s'empoussiérait depuis près d'un demi-siècle, pour prendre place en face de l'œuvre d'Hélène, dans le verdoyant jardin où le soleil, le chant des oiseaux et l'admiration des hommes viendront enfin l'égayer.

« Excusez le décousu de cette lettre. Gustave est derrière moi, qui me presse, car il veut me conduire aujourd'hui à Versailles, et demain nous allons à Chantilly. Vous voyez que ces journées d'enchantement, dont le terme s'approche, sont bien remplies. Nous rentrerons à Aix lassés et heureux. J'espère que la petite Noélie est toujours sage et ne fatigue pas trop sa grand'mère, et que les enfans d'Alfred vont bien aussi.

« Nous vous embrassons tous tendrement.

« MATHILDE. »

Hélène Nortillet à Mme Nortillet, place des Prêcheurs, Aix.

Rome, 25 mai 19...

« Ma chère mère,

« Je prie Laurent Cerisier de tracer ces lignes à ma place. Depuis une dizaine de jours je garde le lit, reprise par ces fièvres paludéennes, dont j'avais déjà subi une atteinte à mon premier séjour à Rome, et qui de temps en temps me reprenaient. Cette fois, les accès sont beaucoup plus violens et me laissent dans un état complet de prostration; c'est à peine si je puis me soulever sur mes coudes pour boire mes tisanes.

« J'ai cependant assez de lucidité dans le cerveau pour me rendre compte que mon état est grave et que, d'un moment à l'autre, je puis rester dans une de ces crises contre lesquelles la médecine est impuissante. Depuis hier soir surtout je me sens tout près des lueurs éternelles. C'est pourquoi je dicte cette lettre à mon cher vieux Maître, qui vous la fera parvenir lorsque tout sera terminé. Je lui ai défendu expressément de vous prévenir de ma maladie, comme de vous envoyer aucun télégramme qui serait pour vous et pour mon père un coup trop cruel. C'est moi-même qui veux vous informer et vous consoler de ma mort. Il ne faut pas me plaindre. Ceux qui s'en vont jeunes sont aimés des dieux; et j'ai conscience d'avoir accompli mon destin. Je pars heureuse. Ne me regrettez pas trop. »

Une croix; et plus bas la main tremblante du sculpteur avait ajouté ce post-scriptum :

« Elle a cueilli le laurier noir de la Parque, en même temps que le laurier vert du triomphe; et maintenant elle repose en terre latine sur les bords de ce Tibre qu'elle aimait. Ne dérangez pas son dernier sommeil : elle avait l'âme d'une jeune Romaine, et ses mânes ont retrouvé ici leur véritable patrie. »

JEAN BERTHEROY.

LES ARMÉES FRANÇAISES ET ALLEMANDES

EN 1870

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

M. Germain Bapst dans son bel ouvrage, *Le Maréchal Canrobert; Souvenirs d'un siècle*, en est arrivé, dans ses quatrième et cinquième volumes, aux événemens de la guerre de 1870. Aujourd'hui, il semble bien que tout a été dit sur cette malheureuse époque, tant au point de vue politique et diplomatique qu'au point de vue militaire.

En ce qui concerne les opérations militaires proprement dites, tous les détails nous en ont été révélés d'abord par la *Relation officielle du Grand État-major allemand*, puis par celle de l'État-major français qui s'achève dans la *Revue d'histoire* rédigée à la section historique de l'État-major de l'armée. Entre temps, de nombreux mémoires ou monographies émanant d'auteurs français ou allemands, qui presque tous avaient pris part aux événemens qu'ils racontent, sont venus rectifier, fixer ou développer certains points de détail.

Cependant, sous la plume de M. Germain Bapst, tous ces événemens politiques ou militaires reprennent une couleur nouvelle qui leur donne un regain d'intérêt, même pour ceux ou plutôt surtout pour ceux qui les connaissent le mieux. Par une documentation précise et détaillée, par des portraits d'une

esquisse merveilleuse, M. Bapst, dans un récit alerte et bien ordonné, donne une telle vie à ses personnages, un tel relief au cadre dans lequel ils se meuvent, qu'on croit, en le lisant, assister aux scènes qu'il décrit. Il ne fait ni politique, ni art militaire, il peint, il fait vivre; et ses peintures et ses résurrections à la vie sont faites d'une telle vigueur, que l'on est immédiatement frappé par la logique avec laquelle les effets se rattachent aux causes. Avec lui, nous assistons au désarroi épouvantable dans lequel se fait une mobilisation non prévue, où tout s'improvise au jour le jour, heure par heure. Avec lui encore, quand les hostilités sont commencées, nous pénétrons dans les états-majors, où nous faisons ample connaissance avec les détenteurs du haut commandement et leurs auxiliaires immédiats. Tous ou à peu près sont présentés en quelques lignes, souvent en quelques mots, qui nous les montrent tels qu'ils sont: les uns confians et impatiens parce qu'ils ont de belles troupes et qu'ils sont contens de faire la guerre, les autres soucieux, en présence du désordre qui règne partout et préoccupés des responsabilités qu'ils vont encourir.

De tous ces portraits, le plus poussé est celui de Bazaine; le personnage en valait la peine. M. Bapst consacre un chapitre tout entier à l'histoire de sa vie, et de tous ses actes ressort un mélange extraordinaire de finesse et d'incapacité, de bravoure personnelle et de peur des responsabilités. Au demeurant, la conclusion de tout cet exposé est sa parfaite incapacité à occuper l'emploi de commandant en chef que, poussé par l'opinion publique, l'Empereur lui confie le 12 août. En vérité, on devait s'y attendre. Dans toute cette histoire de sa vie, on ne peut trouver une seule occasion où Bazaine eût été à même d'acquérir les connaissances indispensables, pour la conduite des opérations d'une armée de 200 000 hommes. Il ne sort d'aucune école militaire où il aurait pu apprendre au moins qu'il existe une science militaire; il a fait la guerre en Afrique, même en Espagne avec les Carlistes; il a combattu vaillamment en Crimée, en Italie, à Puebla. Mais il n'a jamais eu à manier que des unités relativement peu importantes qu'il entraînait et conduisait à la victoire par sa bravoure personnelle. Il n'a jamais rien appris, et toutes ses facultés sont tournées vers des menées politiques, dans lesquelles il triomphe par fourberies et mensonges. Voilà ce qu'était l'homme; l'œuvre néfaste qu'il a

accomplie, en présence de l'ennemi qu'il avait à combattre, ne pouvait être bien différente de celle qu'il a réalisée.

Pour presque tous les autres chefs qu'il nous présente, M. Germain Bapst insiste, non sans raison, sur leur état physique; ils sont pour la plupart âgés, fatigués et usés. Tous ont de beaux états de service; ils ont montré leur bravoure et leur entrain en Afrique, en Crimée, en Italie; mais ils ne représentent plus en 1870 que le souvenir de ce qu'ils ont été. Il est bien certain que ce sont seulement les natures d'élite qui, à l'âge où l'on arrive généralement au haut commandement, ont encore la vigueur physique et intellectuelle nécessaire pour résister aux fatigues et conserver en toutes circonstances, au milieu des spectacles souvent désolans de la guerre et des misères qu'elle entraîne, malgré les émotions violentes et des inquiétudes poignantes, toute la liberté d'esprit et toute la puissance de conception nécessaire. Avec l'âge aussi, le caractère se modifie, la confiance disparaît, le sentiment des responsabilités s'exagère. On reste bon serviteur, le sentiment du devoir domine toujours; on l'accomplit scrupuleusement, mais on s'arrête là, on ne va pas au delà de ce qui est commandé.

A coup sûr, les qualités de vigueur et d'entrain du commandement, comme celles qu'on trouve dans les armées du premier Empire où des généraux encore très jeunes ont déjà l'expérience de la guerre, présentent des avantages considérables et peuvent même apparaître comme une première garantie de succès. En 1806 à Iéna, par exemple, Napoléon a trente-sept ans, il est dans la force de l'âge, en entière possession de sa vigueur physique et intellectuelle. Ses généraux sont: Murat, trente-cinq ans; Davout, trente-six ans; Lannes, Soult, Ney ont chacun trente-sept ans, Bernadotte quarante-deux ans; le plus âgé est Augereau, il a quarante-neuf ans. Ils sont tous en pleine force, confians dans le chef qui depuis dix ans les mène de victoire en victoire. En moins de trois semaines, ils gagnent une bataille décisive et s'acharnent à la poursuite de l'armée battue. Devant eux les places fortes capitulent, les débris de l'armée vaincue s'évanouissent. Ils occupent Berlin et s'en vont d'une seule traite jusqu'aux confins orientaux des terres allemandes. Le royaume de Prusse avait cessé d'exister.

Une pareille composition du haut commandement d'une

armée est évidemment chose exceptionnelle, et il n'est pas à prévoir que, dans l'état actuel des nations et des armées européennes, elle puisse se reproduire. Pendant les longues périodes de paix, le commandement des armées vieillit, et c'est à une judicieuse et sévère sélection dans l'avancement du temps de paix qu'il faut demander le choix des généraux aptes au commandement du temps de guerre. D'ailleurs, les résultats de cette sélection peuvent être très satisfaisans, comme on a pu le constater pendant la guerre de 1870 pour l'armée allemande, où les généraux du haut commandement avaient, pour la plupart, tout comme les nôtres, dépassé la soixantaine : sans compter le roi Guillaume commandant en chef qui avait soixante-quatorze ans, et le feld-maréchal de Moltke, chef d'état-major général, qui en avait soixante-dix.

L'empereur Napoléon III a soixante-deux ans, mais il est déprimé, usé par la maladie. Il n'a jamais eu une nature guerrière. Son caractère ne comporte ni décision ni volonté. M. Germain Bapst nous l'avait déjà montré en 1859 à la tête de l'armée d'Italie, et, dans le commandement d'une armée cependant victorieuse, nous n'avons vu chez lui que craintes excessives et hésitations dangereuses. Les généraux sous ses ordres sont tous ou à peu près ses contemporains. Sans grande considération déjà pour les qualités militaires du chef qui les conduit, ils sont douloureusement impressionnés par les désordres d'une mobilisation et d'une concentration improvisées dans les plus détestables conditions. Dès le début, en présence des hésitations, des ordres et contre-ordres qui se succèdent sans interruption, ils perdent toute confiance.

Ces considérations montrent bien déjà une certaine faiblesse du commandement de l'armée française, mais elles ne suffisent pas à établir son infériorité vis-à-vis du commandement de l'armée allemande. Cette infériorité tenait à des causes d'un ordre plus général qu'il me semble intéressant de rechercher. Notre armée n'était pas préparée à la lutte entreprise. Son organisation et son instruction ne répondaient pas aux nécessités de la guerre qu'elle allait faire. Les chefs n'avaient pas la doctrine, la troupe n'avait pas les procédés de combat qui leur auraient permis de lutter à armes égales contre l'armée allemande. Pour bien se rendre compte de cet état de choses, il nous faut remonter un peu plus haut dans l'histoire.

*
* *

La guerre à travers les âges nous apparaît avec des formes et des modalités bien différentes. Dans ce drame sanglant, qui secoue l'humanité à des intervalles plus ou moins éloignés, sans que cependant on puisse en prévoir la disparition, un seul élément est constant, c'est l'homme, qui y apparaît avec toutes ses passions, toutes ses vertus et toutes ses faiblesses, poussées au paroxysme parce que son existence y est constamment en jeu. Mais le but de la guerre, son intensité, ses procédés, ses moyens d'action sont essentiellement variables avec l'état social et politique des peuples et leurs ressources financières et industrielles.

A la fin du XVIIe siècle, tous les États européens ont des armées permanentes formées d'hommes enrôlés et soldés, et dès cette époque elles ont atteint le développement qu'elles conserveront pendant le XVIIIe siècle. Ces divers États ont leur unité propre, tous ont adopté pour leur gouvernement la forme monarchique. Les souverains se regardaient comme les propriétaires absolus et les administrateurs de grands biens qu'ils s'efforçaient sans cesse d'augmenter, sans que les peuples fussent particulièrement intéressés à ces accroissemens. La guerre devient ainsi uniquement une affaire de gouvernement à laquelle les peuples restent étrangers ; on y procède avec l'argent du trésor du Roi et des armées de mercenaires enrôlés chez soi ou dans les pays voisins. Les souverains eux-mêmes ne maniaient l'instrument de guerre qu'avec circonspection. Ces armées coûtaient cher et, une fois détruites, étaient difficiles à reconstituer. Les entreprises devaient donc être menées avec une extrême prudence ; tout l'art du général en chef consistait à n'employer son armée qu'à coup sûr, c'est-à-dire à ne la porter en ligne que lorsqu'une « décision » avantageuse paraissait certaine. La guerre n'est plus en somme qu'une diplomatie renforcée, une manière plus énergique de négocier, où les batailles et les sièges remplacent les protocoles. A cette époque, le plan de guerre consistait, la plupart du temps, pour l'attaquant à s'emparer d'une province et pour le défenseur à s'y opposer, et les opérations se réduisaient le plus souvent à la guerre de sièges.

On ne recherchait pas la bataille qui coûtait trop cher, et si,

d'aventure, on était obligé de la livrer, on en limitait bien vite les effets, pour ainsi dire d'un commun accord entre les adversaires, et les discussions diplomatiques reprenaient leur cours.

En résumé, c'était là une forme réduite de la guerre dans laquelle l'objectif n'est pas la destruction, l'annihilation de l'ennemi, mais seulement un avantage à faire valoir dans les pourparlers pour la conclusion de la paix.

Les procédés du champ de bataille correspondaient à ce concept de la guerre et étaient d'ailleurs en rapport avec l'armement alors en usage. On ne cherche pas la bataille, avons-nous dit, on veut seulement prendre sur l'adversaire des avantages tels qu'il doive renoncer à la lutte et consentir à traiter. Ces avantages, on espère souvent les trouver dans l'occupation d'une position très forte qui vous mette à l'abri des sévices de l'adversaire. De là l'importance capitale que prennent les formes du terrain auxquelles on arrive à donner des vertus intrinsèques. Si l'adversaire se décide à l'attaque, on peut constater que ses procédés de combat sont rationnellement déduits de l'arme dont il dispose. Ses troupes sont disposées en ligne coude à coude, face à la position à attaquer, sur deux rangs pour avoir la plus grande densité de feu et que tout le monde puisse tirer. Mais cette formation, dite en bataille, est prise avant que l'action ne commence, et l'armée ainsi formée s'avance sans autres manœuvres, jusqu'à aborder l'ennemi. C'est la *tactique linéaire*, dans laquelle l'action se réduit à un déploiement préliminaire et à un assaut. Il n'est pas question de manœuvres pendant la bataille, pas plus que de réserves, qui viendraient, sur un point, achever l'œuvre commencée par les premières lignes. On voit tout de suite que, dans un pareil acte, le rôle des subordonnés doit se borner à exécuter strictement les ordres donnés par le chef. Celui-ci fixe l'ordre de bataille, chacun y prend sa place et, au signal donné, tout le monde marche sur la position à enlever. Les subordonnés n'ont pas à faire œuvre d'initiative, ils n'ont qu'à entraîner leurs troupes dans la direction indiquée.

Les exercices du temps de paix étaient réglés en vue de cette tactique du champ de bataille. Ce ne sont que mouvemens à rangs serrés, compliqués et compassés, dans lesquels on s'efforce de prévoir toutes les situations où la troupe peut se trouver, pour arriver dans tous les cas à réaliser dans un ordre parfait la formation en bataille. L'instruction des officiers ne va

pas au delà, c'est la seule chose qu'ils auront à faire sur le champ de bataille.

Ces doctrines règnent au xviii[e] siècle dans toutes les armées de l'Europe. En Allemagne, von der Goltz, dans son livre : *Rosbach et Iéna,* nous montre, d'après les ouvrages militaires de l'époque, les théories auxquelles conduisait cette façon de concevoir la guerre. C'était une sorte de science géométrique où l'on énonçait de véritables théorèmes (1). A ces amusemens mathématiques, se joignait l'étude du terrain qui devait être lié d'une façon indissoluble avec toute la conduite de la guerre (2); il comptait comme un facteur vivant dans le projet de toute opération de guerre.

Disons tout de suite, sauf à en donner ultérieurement les raisons, que ces doctrines du xviii[e] siècle étaient encore celles de l'armée française, lorsqu'elle aborda les champs de bataille en 1870.

En Allemagne au contraire, on a rejeté bien loin ces idées surannées. Dans l'armée prussienne, après 1815, l'organisation et l'instruction changent complètement et sont fondées sur les enseignemens tirés des guerres de la Révolution et de l'Empire. Si bien qu'en 1870, les armées allemandes mettent en œuvre contre nous des principes et des procédés essentiellement français, inventés par les Français et pratiqués victorieusement par eux pendant près de vingt ans.

En France, c'est seulement après la guerre de 1870 que quelques officiers, recherchant les véritables causes de nos désastres, en dehors des raisons contingentes d'infériorité numérique ou du défaut d'organisation, ont montré l'inanité des doctrines qui avaient inspiré chez nous la conduite des opérations et remis en lumière les principes de la grande guerre. Parmi ceux-ci, il faut citer en première ligne mon ami, le général Cardot. J'ai eu la bonne fortune de le rencontrer au lendemain de la guerre, et j'ai eu bien souvent la primeur de ses écrits pleins de verve et éclatans de vérité, dans lesquels, avec son robuste bon sens, il vous mettait en face des réalités

(1) Bulow posait des principes comme celui-ci : « Lorsque la base est devenue suffisamment grande pour que les deux lignes qui en joignent les extrémités à l'objectif fassent un angle de 60°, on peut se porter en avant, mais pas avant. »

(2) A Iéna, Massenbach, chef d'État-major de Hohenlohe, disait : « Nous nous laisserons attaquer, mais nous serons battus si nous occupons une position autre que celle d'Ettersberg. »

de la guerre et tirait, de cette vue nette et impartiale des choses, des règles de conduite admirables de simplicité. C'est lui, on peut le dire, qui a posé les bases de notre haut enseignement militaire en France. A ce point de vue, tout était à faire, et le général Cardot a été le véritable initiateur. Si les jeunes générations trouvent aujourd'hui à l'École de guerre l'exposé des saines doctrines, il faut qu'elles sachent bien que ces doctrines sont d'introduction relativement récente chez nous et qu'elles n'ont pas été admises et professées sans lutte et sans de grands efforts. Les contemporains et amis du général Cardot qui, comme moi, ont assisté à son œuvre, ont le devoir de proclamer hautement la part prépondérante qui lui revient dans la rénovation de l'instruction militaire en France.

Un des premiers il mit en lumière, en analysant et commentant les écrits du général allemand Clausewitz, le nouveau concept de la guerre inauguré brusquement par la Révolution française. Avec elle nous voyons apparaître l'armée nationale. Ce ne sont plus les rois avec des petites armées de mercenaires qui vont faire la guerre, ce sont les peuples avec des armées qui comprennent tous les citoyens de la nation. On relègue bien loin toutes ces formes, toutes ces modalités de la guerre qu'on appelait guerres diplomatiques, guerres dynastiques, guerres de siège, guerres de position. La guerre a pris sa forme pleine, absolue, comme dit Clausewitz, celle qui veut la destruction, le « renversement » de l'adversaire; celle qui d'entrée de jeu pose ce dilemme : Cède, baisse pavillon, pose les armes, ou je te tue; celle qui est caractérisée par la lutte implacable de deux volontés, qui se poursuit jusqu'à ce que l'une cède et soit à la discrétion de l'autre.

C'est la guerre moderne, dit le général Cardot, son concept n'est pas nouveau; il est, si l'on veut, une réminiscence des beaux temps de la barbarie, ou même un retour à l'état sauvage; mais ce n'en est pas moins la guerre vraie, que les finesses de la politique avaient fait oublier. Il a été ressaisi un beau jour par la Révolution française et lui a assuré ces interminables et prodigieux succès, contre des ennemis qui en furent tout d'abord épouvantés et décontenancés.

Le nouvel état social en était la cause. Il n'y avait plus en France ni roi, ni dynastie, ni gouvernement; une nation entière ardente et enthousiaste s'était jetée brusquement sur le pouvoir,

s'était substituée chez elle à l'ancien état de choses, le menaçait en même temps chez les autres et portait ainsi un audacieux défi à toute l'Europe. Nation de 30 millions d'hommes, enfiévrés par l'esprit de prosélytisme, qui faisait de la guerre sa chose propre, de l'état de guerre son état normal, et s'asseyait sans façon, lourdement, dans un des plateaux de la balance portés par les fils ténus de la diplomatie européenne.

L'équilibre était rompu. Que pouvaient en effet les armées étrangères, avec leurs maigres effectifs, avec leur organisation savante, mais parcimonieuse, leur tactique étriquée, leurs procédés mi-politiques et mi-militaires, contre cette levée en masse, cette formidable poussée de tout un peuple, dont les énergies étaient exaltées jusqu'au paroxysme? D'un côté, la force morale, ce facteur infini avec lequel on peut tout et sans lequel on ne fait rien; de l'autre, aucune force de même nature qui puisse lui être comparée. Aussi, en dépit de leurs imperfections sans nombre, de leur défaut et parfois de leur manque total d'organisation; en dépit de l'ignorance professionnelle de leurs soldats et de leurs généraux, des fautes de leurs chefs politiques et militaires, les armées de la République allaient de l'avant, poussées par une force irrésistible.

Ces imperfections, remarque Clausewitz, permirent aux armées de l'Europe de résister parfois heureusement et d'opposer une faible digue à la violence du torrent. Mais bientôt, sous la direction habile et puissante du génie de Bonaparte, l'armée française acquit une telle force qu'elle parcourut l'Europe avec une vigueur d'impulsion, contre laquelle les armées de l'ancien système étaient impuissantes.

La réaction se fit quand les puissances européennes s'avisèrent d'opposer à l'adversaire ses propres armes. Elle commença en 1808 en Espagne, où la guerre devint bien vite nationale et populaire; elle continua en Autriche en 1809 et en Russie en 1812, où des efforts extraordinaires furent faits pour rassembler des réserves et des landwehrs. Enfin elle acheva son œuvre par une formidable coalition qui réunit plus d'un million d'hommes pour battre celui qui avait si longtemps triomphé. Ainsi s'était retournée contre lui la force morale dont il savait si bien la toute-puissance; les peuples faisaient maintenant cause commune avec les rois et combattaient, la rage au cœur, pour leur délivrance et pour leur indépendance. A ce ressort puissant Napoléon ne

pouvait plus opposer qu'un ressort trop faible : le sentiment d'honneur et de gloire. Or, à ce moment, ses généraux et ses soldats étaient rassasiés d'honneur et de gloire.

Tels étaient les instrumens créés par la Révolution française. Quels sont maintenant les procédés employés par celui que Clausewitz a appelé le dieu de la guerre? L'énoncé en est fort simple.

En ce qui concerne les manœuvres stratégiques, il n'a qu'un objectif : l'armée ennemie ; qu'un but : la bataille. Mais cette bataille, il veut la gagner et la rendre aussi profitable que possible; pour cela son génie s'emploie à conserver ses forces réunies et à aborder l'ennemi sur le point le plus compromettant pour celui-ci, vers ses lignes de communication par exemple, comme à Marengo, Ulm et Iéna. Clausewitz a caractérisé la méthode napoléonienne en ces termes : « Commencer par de grands coups, exploiter ses premiers succès pour frapper de nouveaux coups, placer toujours et sans cesse tout son avoir sur une même carte, jusqu'à ce que la banque saute. »

En tactique, sur le champ de bataille, il était imbu, pénétré de cette idée qu'une armée démoralisée est une armée battue, parce qu'elle n'a plus la force morale nécessaire pour mettre en jeu les forces matérielles dont elle dispose.

Partant de là, Napoléon nous apparaît comme le plus terrible agent de démoralisation qui ait jamais travaillé sur un champ de bataille. « On s'engage partout et on voit, » disait-il, et quand il avait vu, il amoncelait ses masses dans la direction choisie et les jetait sur le point également choisi, avec toute l'impétuosité dont elles étaient capables. « Qu'on déchire ou simplement qu'on soulève le voile qui, dans la bataille napoléonienne, dit encore Clausewitz, recouvre ces longueurs indispensables à une première orientation ou nécessaires à l'arrivée d'un corps voisin, et l'on verra toujours l'attaque décisive des masses entrer en scène avec toute sa furie et ses allures tragiques. »

Nous voilà bien loin de la tactique linéaire et de la bataille parallèle du XVIIIe siècle. Il ne s'agit plus d'engager à la fois toutes ses troupes, préalablement disposées sur une seule ligne, face à la position ennemie ; dans la bataille napoléonienne, les troupes sont disposées en profondeur, grâce à quoi on peut

d'abord les engager parcimonieusement, jusqu'à découvrir le point sur lequel on jettera les masses jusqu'ici tenues en réserve. On peut ainsi tromper l'ennemi et réaliser la surprise, en apparaissant brusquement sur un point avec des forces telles que l'adversaire ne puisse être en mesure de répondre immédiatement par un pareil développement de forces. Le succès est assuré parce qu'une armée n'est pas une machine formée d'élémens juxtaposés et indépendans, mais bien un organisme vivant pour la destruction duquel il suffit d'un coup assez fortement et assez adroitement frappé.

L'art de la guerre en Europe en était là en 1815, au moment de la disparition du héros. Dans les années qui suivent, que reste-t-il en France de cette expérience de vingt années de guerre et des exemples mémorables qu'on a pu en recueillir? Rien. Nous assistons vraiment là à un spectacle singulier dans l'histoire d'un peuple ; la réaction est telle qu'on fait abstraction de toute la période qui vient de s'écouler. Il semble à vrai dire que, pour les choses militaires au moins, on ouvre une parenthèse au commencement de la Révolution, qu'on la ferme à la Restauration, et que rien n'a existé pendant ces vingt années. Partout on revient pour l'armée à l'état de choses qui existait avant 1792.

En fait d'organisation, on ne conserve qu'une armée permanente réduite, sans créer de réserves, ce qui enlevait à l'institution son caractère d'armée nationale et devait nous mettre en état d'infériorité manifeste dans un conflit européen. On fait disparaître les grandes unités de l'armée : brigade, division, corps d'armée, que Napoléon avait créées comme une nécessité en cas de guerre, pour assurer la division du travail qui apparaît indispensable là comme en toutes choses.

En ce qui concerne l'instruction des troupes, on en revient pour l'infanterie au règlement de manœuvres de 1791. Pour la cavalerie, dans l'ordonnance royale de 1829, il n'est question que d'équitation de manège et de mouvemens de carrousel ; son emploi à la guerre n'apparaît pas. On dirait que Lassalle et Murat n'ont jamais existé. En 1832 paraît le règlement sur le service des armées en campagne, et, de l'aveu même de ceux qui l'ont produit, on constate que « cette nouvelle édition est dégagée de ce qui appartenait trop spécialement aux grandes

armées d'invasion de l'Empereur et plus rapprochée de l'époque actuelle, sous le rapport des forces et de l'avenir de la France. » C'est donc volontairement qu'on passe outre aux enseignemens des guerres napoléoniennes.

Je n'insisterai pas sur les guerres qui ont suivi. Celles d'Afrique ont été une très bonne école d'endurance pour la troupe, mais une école détestable pour les grands chefs, dont elles faussaient les idées pour ce qui concerne la guerre en Europe. En Crimée, c'est une série de luttes corps à corps; on y remarque la science de l'ingénieur et surtout la bravoure des troupes. En Italie, c'est le triomphe du décousu et de l'imprévoyance, le succès est assuré par l'entrain et la valeur des troupes.

Mais il y a plus; pendant cette période presque ininterrompue de succès, qui va de 1830 à 1870, on constate une sorte de discrédit jeté sur les études militaires. Les brillantes fortunes se font en campagne, dans les colonnes d'Afrique ou les guérillas du Mexique; et les officiers de valeur sont peu tentés de s'immobiliser dans des postes d'étude ou dans les écoles militaires. Dans ces écoles l'enseignement, le plus souvent confié à des officiers de valeur très ordinaire, se traîne dans des théories méticuleuses et étriquées qui n'ont que de très vagues rapports avec la guerre moderne.

Si, maintenant, on passe en Allemagne, et si on envisage au même point de vue la période de cinquante ans qui suit les guerres napoléoniennes, on assiste à un tout autre spectacle. Les Allemands ne font pas la guerre, mais ils s'y préparent par un enseignement constant et méthodique, uniquement et scrupuleusement déduit des événemens des guerres de la Révolution et de l'Empire. C'est Clausewitz qui a été le révélateur de ces guerres auxquelles il avait pris part durant les dix dernières années. Après 1815, il étudie, il analyse avec une rare perspicacité et un profond esprit philosophique les causes des événemens auxquels il a assisté. De ces travaux il conclut à une théorie de la grande guerre qu'il enseigne jusqu'en 1829, année de sa mort, à l'Académie de Guerre de Berlin. Il a réellement formé l'âme de l'armée allemande. C'est à lui qu'elle doit son unité de doctrine.

Les principes ainsi posés par ce haut enseignement ont été

mis en pratique par des méthodes d'instruction où l'on retrouve le souci constant de développer le jugement et l'initiative de chacun, à tous les degrés de la hiérarchie. Toutes les études, tous les exercices, toutes les manœuvres n'ont pas d'autre but; qu'il s'agisse des grands états-majors, des grandes ou des petites unités de troupes, leur instruction consiste toujours à les placer en face d'une situation de guerre et à en rechercher la solution. Combien était différente l'instruction que l'on donnait dans nos garnisons de France avant 1870! Ce n'étaient alors que des maniemens d'armes et des manœuvres à rangs serrés sur de petites places d'armes, pendant lesquels s'atrophiait le cerveau de nos officiers, fatigués, ennuyés par la répétition constante d'exercices qui étaient si loin des réalités de la guerre.

En résumé, et pour conclure, en 1870 l'armée française était une armée du XVIIIe siècle formée à l'école de Frédéric, tandis que l'armée allemande était une armée du XIXe siècle formée à l'école de Napoléon.

*
* *

Cette opposition, qui apparaîtra flagrante pendant toute la durée de la guerre, se manifeste déjà dans sa préparation.

Le projet d'opérations du maréchal de Moltke établi en 1868 débute ainsi : « Objectif principal Paris; premier objectif, l'ennemi où qu'il soit et les deux grandes voies ferrées de l'Est. Les efforts tendront à refouler l'ennemi au Nord de la zone d'opérations sur Paris, pour l'isoler de la partie la plus étendue du pays, le centre et le midi de la France. »

Après l'énoncé du but final, Paris, dont la chute doit vraisemblablement amener la fin de la guerre, le premier objectif est l'ennemi où qu'il soit; il faut le trouver, il faut le battre, c'est la première nécessité. Puis viennent les lignes de communication nécessaires et enfin une direction générale de marche pour la suite des opérations. Il n'est pas question de dispositions à prendre pour la défensive. Au cours du mémoire, on envisage seulement l'hypothèse où les Français, incomplètement mobilisés, se décideraient à envahir le territoire allemand du Palatinat. « Dans ce cas, dit le mémoire, on se bornera à reculer le débarquement jusqu'au Rhin, l'ennemi y arrivant se trouvera en présence de forces supérieures, et nous prendrons l'offensive. » Ainsi, cela est bien net, on ne veut pas défendre le ter-

rain, on perdra tout l'espace nécessaire pour gagner un temps suffisant qui permette d'avoir toutes ses forces réunies pour attaquer.

Ainsi se manifeste bien nettement la mentalité de l'armée allemande qui permet de dire au général von der Goltz dans sa « Nation armée : » *Pour les Allemands, faire la guerre, c'est attaquer*.

Du côté français, les projets élaborés pour le cas d'une guerre avec la Prusse présentent un tout autre caractère. Il y est bien un peu question d'offensive; mais, ce qui montre l'état des esprits, on désigne comme objectif à cette offensive le pont de Maxau, c'est-à-dire un point géographique et son but n'est pas la bataille, mais une marche en avant pour séparer les États de l'Allemagne du Sud de ceux du Nord.

C'est une pure conception du XVIIIe siècle : l'objectif est un point géographique, et l'on prétend arriver au but poursuivi par une manœuvre, dans laquelle n'entre pas la prévision d'une bataille. Cette velléité d'offensive n'apparaît même que bien timidement, tandis que les mémoires du temps s'étendent longuement sur les dispositions à prendre pour la défense du territoire. Les descriptions des positions de Freschwiller et de Spicheren y sont minutieusement faites; on prévoit même les ouvrages de fortification passagère à y installer, ainsi que la conduite des troupes qui doivent les occuper. Et cependant ces deux positions, dont on s'était plu à exalter les mérites, furent le théâtre de nos deux premières défaites.

C'était donc bien la guerre de position qui était en ce moment dans l'esprit de notre haut commandement, dont la seule préoccupation paraissait être ainsi la défense du terrain. C'est l'erreur la plus grave qu'on puisse commettre; elle exclut l'idée de manœuvre, elle entraîne la division des forces et amène fatalement la défaite.

La défense du pays n'est pas la défense des frontières, s'écrie quelque part le général Cardot, on ne défend ni les Alpes ni les Vosges, ni la Meurthe ni la Meuse, on défend la France, et pour cela le but à atteindre est la destruction des forces armées qui la menacent, où que soient ces forces.

La différence de doctrine des deux armées apparaît par la suite dans tous les actes des belligérans.

J'ai insisté plus haut sur ce fait que les procédés de guerre du XVIIIe siècle excluaient toute initiative de la part des subordonnés. C'était l'obéissance passive, absolue, qui était exigée, parce que rien ne devait déranger l'ordonnance de la bataille prévue par le chef. Cette nécessité d'obéissance, on l'inculque dans les exercices du temps de paix et, pendant les cinquante années qui précèdent 1870, on y tient strictement la main en France, à tous les échelons de la hiérarchie. L'armée est ainsi soumise à une étroite centralisation, la conséquence en est que les chefs s'ingénient à faire pleuvoir sur leurs subordonnés un déluge d'ordres formels arrêtant les moindres détails. Double inconvénient : d'une part, ces ordres de détail arrivent le plus souvent à un moment où ils sont inexécutables; de l'autre, s'ils viennent à manquer, les exécutans, qui sont déshabitués d'agir par eux-mêmes, restent dans l'inaction. Cette centralisation à outrance, cette interdiction de toute initiative chez les chefs en sous-ordre fait bien comprendre comment aucun d'eux n'a su porter secours à son compagnon d'armes ou collaborer spontanément à la réalisation des desseins de son chef immédiat.

Dans l'armée allemande il en est tout autrement; l'initiative chez tous est poussée à un tel point qu'elle conduit parfois aux plus graves imprudences; mais en revanche, ce besoin d'agir entraîne la solidarité des voisins, et l'imprudence commise est toujours couronnée de succès par l'intervention immédiate et certaine de tous ceux qui peuvent accourir sur le champ de bataille. Je n'en citerai qu'un exemple mis en vedette par le lieutenant général de Woyde, de l'armée russe, dans son livre : *De l'initiative des chefs en sous-ordre à la guerre.* C'est celui de la bataille de Spicheren du 6 août; il est caractéristique, en ce sens que c'est la première bataille livrée et que le commandement, dans les deux armées en présence, s'y montre tel qu'il a été préparé par l'éducation du temps de paix.

Les têtes de colonnes des IIe et IIIe armées allemandes sont le 5 août à 15 ou 20 kilomètres de la Sarre, notre frontière; le 2e corps français a pris position sur les hauteurs de Spicheren à peu de distance sur l'autre rive. Pour les Allemands, à peu près renseignés sur la situation du corps français, les ordres donnés pour la journée du 6 août sont simplement d'aborder

la Sarre en trois colonnes. Mais les généraux prussiens ne se contentent pas d'exécuter les ordres donnés et de faire route avec leurs troupes ; au moment de prendre contact avec l'ennemi, ils comprennent autrement leur devoir. Dès le 6 au matin, on pouvait rencontrer du côté de Sarrebruck, bien en avant de leurs colonnes, les trois généraux qui les commandent. Ils sont là, avides de savoir, de connaître les positions de l'ennemi et ses forces. L'un se décide à attaquer Spicheren, qui lui paraît faiblement défendu ; le second pense seulement à occuper Sarrebruck ; mais, rencontrant le premier qui lui fait part de sa résolution d'attaquer Spicheren, il se range à son avis et lui promet son concours. Quant au troisième, informé de ce qui se passe, et estimant que la position française est très forte et que l'attaque projetée peut échouer, il donne immédiatement l'ordre à sa brigade de se porter sur Sarrebruck d'où va partir l'attaque. Entre temps on a prévenu en arrière les commandans de corps d'armée et d'armée, et la bataille commence.

Ainsi, voilà trois généraux ayant chacun un rôle particulier à remplir, qui, poussés par la même pensée, s'en vont en avant de leurs troupes pour s'éclairer et se rencontrent comme s'ils avaient pris rendez-vous. L'initiative, la solidarité, le concours de tous assurent un éclatant succès.

Du côté français, c'est tout le contraire. En arrière du corps Frossard qui combat et résiste avec vaillance sur les hauteurs de Spicheren, sont trois divisions, à deux ou trois heures de marche au plus. Elles entendent le canon, elles ont même reçu un ordre vague de soutenir le 2e corps ; mais les commandans de ces divisions restent collés à leurs troupes, aucun d'eux ne se porte en avant pour se renseigner et n'envoie même des officiers pour se mettre en rapport avec le corps engagé. Celui-ci finit par succomber sous les efforts constamment renouvelés des troupes allemandes qui, jusqu'à la fin du jour, ne cessent d'affluer sur le champ de bataille. Et ces trois divisions françaises, sans avoir rien vu, rien su, ni rien fait, précèdent ou accompagnent le 2e corps dans sa retraite.

Cette soif de pénétrer la situation et ce désir d'agir en raison même de cette situation, qui tourmentaient les généraux allemands, ne se manifestent pas seulement à Spicheren ; on les retrouve partout, au cours de la campagne, sous une forme ou sous une autre et souvent ils interviennent pour suppléer à l'in-

suffisance et même à l'absence des ordres du haut commandement. C'est ce qui se passe pour les opérations autour de Metz.

Après la bataille de Spicheren, l'intention des Allemands est de tourner Metz en gagnant par des marches forcées les ponts de la Moselle en amont de cette place, pour s'élever ensuite vers le Nord et rejeter ainsi les Français hors de la route de Paris. Il importait donc au haut commandement de savoir si l'armée française était à Metz ou l'avait dépassé et s'était arrêtée sur telle ou telle ligne de défense. Malgré leur énorme supériorité de cavalerie, les Allemands ne font rien pour être renseignés; aussi les ordres donnés restent vagues et ce sont les sous-ordres qui, par leur initiative, vont préciser la situation. D'abord, le 14 août, un simple général d'avant-postes, von der Goltz, attaque spontanément les troupes françaises qui sont encore sur la rive droite de la Moselle; il est bien vite soutenu par deux corps d'armée. L'affaire, sans grands résultats immédiats, suffit cependant à retarder l'armée française dans son mouvement et à révéler sa présence aux environs de Metz.

Malgré cela, aucun ordre plus précis n'est donné à la IIe armée qui, passant en amont de Metz, doit continuer sa marche vers la Meuse. C'est seulement le 16 août, grâce à l'initiative du commandant du IIIe corps, que l'état-major allemand est définitivement fixé sur la situation de l'armée française. Ce jour-là, le général Alvensleben va se trouver seul avec son corps d'armée en présence de toute l'armée française. Il ne sait pas ce qu'il a devant lui; mais ce qu'il sait bien, c'est l'idée directrice du haut commandement dans la manœuvre entreprise : rejeter l'ennemi vers le Nord, avant qu'il n'atteigne la Meuse. Aussitôt que ses têtes de colonne débouchent des ravins situés sur la rive gauche de la Moselle, il prononce son attaque avec une extrême vigueur. C'est le début de la bataille de Rezonville dont M. Germain Bapst fait, dans son cinquième volume, une narration particulièrement intéressante. Les faits et gestes de l'armée française y sont décrits avec la vérité et la précision que donnent les nombreux témoignages recueillis de ceux-là mêmes qui prirent part à l'action; à chaque heure de cette longue journée, l'auteur nous fait assister avec émotion aux alternatives du combat qui donnent ici l'espérance du succès,

là l'épouvante de la défaite. Mais ce qui domine tout, dans ce drame sanglant, c'est l'incurie, l'incapacité ou la perfidie du commandant en chef, Bazaine.

Les chefs sous ses ordres font vaillamment leur devoir; M. Germain Bapst excelle à nous les montrer pleins d'ardeur, prêts à pousser de l'avant, puis, retenus par un ordre malencontreux, s'arrêtant ou ralentissant leur mouvement. On voit qu'ils ne sont pas dominés, entraînés par la situation qui est sous leurs yeux et dont ils sont les meilleurs juges; on voit aussi qu'ils n'ont pas, comme dans le parti adverse, la volonté d'atteindre, quand même et en dépit des faiblesses et des incohérences du commandement, le but poursuivi : rejeter les Allemands dans la Moselle et dégager les routes de l'Ouest. Ces vaillans officiers, victimes des doctrines du temps et de leur éducation militaire, méconnaissent les principes de la guerre moderne qui, avec les grandes armées, consacrent la nécessité de la division du travail, et comportent par suite pour les grandes unités une certaine liberté d'agir suivant le but qu'on s'est proposé et dans l'intérêt commun. Ils méconnaissent aussi ce principe, d'ordre essentiellement moral, que tout succès doit être poursuivi sans arrêt et exploité jusqu'au bout, parce que le succès exalte les forces morales de celui qui le remporte et déprime celles de celui qui recule; si bien que la brèche, une fois faite sur un point, s'élargit bientôt assez pour que toute l'armée y passe.

On a beaucoup écrit sur cette journée du 16 août et non sans raison, car elle apparaît bien comme la plus importante au point de vue de ses conséquences, qui ont été décisives pour les succès ultérieurs des Allemands. Le IIIe corps d'armée allemand renforcé par des détachemens de différentes provenances, dont l'effectif atteignait à peine celui d'une division, a tenu tête aux quatre corps réunis de l'armée française. Cette résistance acharnée, caractérisée d'ailleurs par des attaques incessamment renouvelées, a permis le lendemain à toutes les forces allemandes de s'installer sur les plateaux à l'Ouest de Metz, en nous barrant les routes de la Meuse. En cas d'échec du IIIe corps, c'était toute l'armée allemande rejetée dans la vallée de la Moselle, c'était la liberté de mouvement assurée à l'armée française, au lieu de son investissement et de sa capitulation dans Metz. Les Allemands peuvent tresser des couronnes

au général Alvensleben; en les sauvant ce jour-là, il a assuré leurs succès ultérieurs.

Pouvions-nous, devions-nous être victorieux le 16 août? Je ne reviendrai pas sur cette question qui a déjà été agitée tant de fois. Cependant le récit de M. Germain Bapst a suscité dans la presse quelques échanges de vues qui lui donnent un regain d'intérêt, principalement en ce qui concerne le rôle du 4e corps français. Ce corps s'engage assez tard dans l'après-midi, à l'extrême droite de notre ligne, et déborde un peu la gauche de la ligne ennemie. Successivement les divisions Grenier et de Cissey, par une vigoureuse attaque, repoussent tout ce qu'elles ont devant elles; la division de Cissey gagne du terrain et va atteindre Mars-la-Tour et Tronville, quand, subitement, elle reçoit l'ordre de s'arrêter et même de se replier, pour prendre une position défensive, en arrière du ravin qu'elle vient de franchir. Pourquoi ce mouvement de recul en plein succès? C'est que le général de Ladmirault a vu paraître sur sa droite des troupes du Xe corps allemand qui, faisant œuvre d'initiative, accourent de bien loin au secours du IIIe corps, et qu'il craint lui-même d'être pris en flanc dans sa marche en avant. Pour résister à l'attaque qui le menace, il aime mieux, a-t-on dit, avoir ce ravin en avant de lui que derrière.

Je ne dirai rien de ce que pouvait être la menace de cette contre-attaque allemande; encore que l'on pourrait citer tel bataillon français qui est resté de cinq heures à onze heures du soir à 800 mètres de Mars-la-Tour et n'y a vu personne, ce qui tendrait à prouver tout au moins que l'attaque des Allemands n'a pas eu grand effet. Mais je veux insister encore sur cette mentalité spéciale de notre commandement d'alors, qui le conduit à s'arrêter en plein succès et à prendre position en face d'une troupe qui s'avance et dont on ne connaît ni l'effectif, ni la puissance d'attaque. Par ce seul fait, on lui donne gain de cause; et en effet, quel but poursuivait cette contre-attaque allemande? Dégager la gauche du IIIe corps qui était fortement compromise par la marche en avant du 4e corps français. Si ce 4e corps s'arrête à la simple vue des troupes de secours, il cesse son action contre le IIIe corps allemand et le but poursuivi par l'ennemi est atteint.

Les généraux français de 1806 avaient une autre conception de la conduite à tenir en pareille circonstance. M. Henry Hous-

saye, dans le récit qu'il a donné, ici même, de la bataille d'Iéna, nous montre Suchet très affairé avec sa division à l'attaque d'un bois, lorsqu'il voit venir à lui un fort parti de Saxons menaçant sa gauche. Loin d'arrêter sa première attaque, il la renforce et l'étend jusqu'à y comprendre le nouvel ennemi qui se présente et il bouscule le tout.

J'ai voulu montrer, dans les considérations qui précèdent, les véritables causes, à mon avis, de notre infériorité en 1870. Elles résident dans ce fait que notre haut commandement a appliqué à la guerre moderne, celle dont le but est l'anéantissement des forces ennemies et qui se fait avec des armées à gros effectifs, des doctrines et des procédés qui ne s'appliquaient au XVIIIe siècle qu'à des guerres ayant un but restreint et exécutées par des armées à effectifs relativement faibles.

Aujourd'hui ces effectifs seraient plus considérables encore qu'en 1870 et la conduite des armées exigera une décentralisation d'autant plus large. Sur des théâtres d'opérations d'une étendue comme celle qu'il faut prévoir, le général en chef ne peut donner que des *directives*. Qu'il fasse clairement connaître sa pensée, qu'il indique nettement le but qu'il poursuit, et qu'en conséquence il donne à chaque grande unité la tâche qui lui incombe dans l'œuvre commune, et il aura rempli son rôle qui ne peut et ne doit guère aller au delà.

Il faut alors aux chefs en sous-ordre l'initiative pour agir selon la pensée du chef, en raison des circonstances qui se révèlent et que le plus souvent nul ne peut prévoir. Cette initiative doit s'étendre, dans la sphère d'action de chacun, à tous les échelons de la hiérarchie. N'avoir pas d'ordres, n'est jamais, pour aucun chef, une excuse à l'inaction. A lui d'en chercher, à lui de se rendre compte de la situation pour agir en vue du but commun.

Mais cette initiative n'est pas innée dans le cœur de l'homme. Tout au contraire, à part quelques natures d'élite, la tendance naturelle est bien plutôt une certaine paresse d'esprit et la crainte des responsabilités qui conduit à l'inaction. L'initiative est une plante qu'il faut cultiver avec soin si l'on veut en recueillir des fruits, et cela dès le début de la carrière de l'officier. Si, pendant toute sa vie, il a été soumis à un régime d'obéissance passive, si, dans tous les exercices d'instruction, il n'a jamais eu à

exécuter que des ordres formels et précis, comment peut-on espérer qu'à la guerre, peut-être sur le tard de la vie, à la tête d'un commandement important, il sache penser, réfléchir, apprécier une situation et agir de son propre mouvement?

C'est donc dans les exercices, dans les manœuvres du temps de paix qu'il faut constamment solliciter le jugement des officiers et les pousser à agir suivant leurs pensées. Hélas! on voit encore trop souvent des directeurs de manœuvre qui, après avoir donné le thème d'une opération tactique, exigent qu'elle se déroule exactement comme ils en conçoivent l'exécution. On les voit, courant sur le terrain, harcelant leurs subordonnés jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans le moule qu'ils ont imaginé. Mais c'est le contraire qu'il faut faire; une fois le thème posé, le rôle du directeur de la manœuvre est de laisser faire, de pousser à faire; il doit réserver toutes ses sévérités pour ceux qui ne font rien. C'est après la manœuvre qu'il doit faire ses observations, après avoir entendu et pesé, avec grand soin, les raisons de chacun des acteurs.

Le général Cardot a écrit sur ce sujet de bien belles pages dans son livre de *la Doctrine et la Méthode*. Les officiers qui seront élevés à l'école qu'il préconise auront naturellement de l'initiative et, quel que soit leur grade à la guerre, ils sauront la montrer.

*
* *

Les événemens qui se sont déroulés à Metz au mois d'août 1870 ont eu une si grande et si désastreuse influence sur les résultats de la guerre, qu'il est utile et intéressant d'en discerner autant que possible les causes. Et d'abord, pourquoi ces événemens se sont-ils passés à Metz? Évidemment parce que Metz était une place forte. Après la défaite de Spicheren, le 6 août, les 2e, 3e et 4e corps battent en retraite dans la direction de Metz; on songe un instant à les arrêter et à résister sur la Nied française, mais cette idée est bientôt abandonnée et les trois corps reçoivent l'ordre de se rendre à Metz où se trouvait déjà le corps de la Garde. En même temps on dirige, par voie ferrée sur cette ville, le 6e corps qui vient d'être formé au camp de Châlons. Il n'est donc pas encore question à ce moment d'une retraite sur la Meuse, en vue d'une jonction ultérieure avec l'armée de Mac Mahon qui, après la défaite de Freschwiller, s'est portée sur la Moselle

vers Charmes. Ainsi la première pensée, après la défaite du 6 août, est de faire affluer toutes les troupes de Lorraine dans le camp retranché de Metz.

Est-ce bien là le rôle qui devait être attribué à cette place? Il me souvient à ce propos d'une leçon qui nous était faite à l'École d'application de Metz en 1866 par notre professeur d'art militaire, le capitaine Ferron, depuis général et ministre de la Guerre. Il s'agissait de définir le rôle et l'importance de la place de Metz, et l'exposé qui nous était fait à ce sujet peut se résumer ainsi qu'il suit.

Dans le cas d'une invasion de la Lorraine par des forces supérieures, l'armée française ne devrait pas se laisser enfermer dans le camp retranché de Metz. Abandonnant cette place, pourvue d'une garnison suffisante, elle battrait en retraite dans la direction de Nancy et des Vosges, pour venir prendre position sur les plateaux de Charmes et de Rambervillers, en appuyant sa droite aux Vosges à hauteur de Saint-Dié.

Dans cette position, l'armée française, malgré son infériorité numérique, pourrait arrêter l'envahissement du pays; car devant elle l'ennemi n'oserait marcher sur Paris, tandis que, par ses relations faciles avec le Sud et l'Ouest, elle pourrait recevoir des renforts qui tendraient à rétablir l'égalité des forces.

Quand bien même l'armée française serait obligée de rétrograder sur Belfort, à la pointe Sud des Vosges, rien ne serait compromis; parce que, conservant toujours ses communications assurées avec le centre du pays, elle pourrait sans cesse recevoir des renforts et des ravitaillemens.

Que serait-il advenu en 1870, si l'on avait adopté le système de défense préconisé dans les lignes qui précèdent? Il est bien difficile de formuler une opinion sur l'issue finale de la guerre; mais on peut affirmer du moins que si, après les défaites de Spicheren et de Freschwiller, nos armées d'Alsace et de Lorraine s'étaient retirées vers le Sud, parallèlement aux Vosges, elles n'auraient pas été séparées définitivement. L'ensemble de nos forces aurait ainsi formé une seule masse qui, en communication constante avec le reste du pays, pouvait manœuvrer et combattre, sans s'exposer à des désastres comme ceux de Metz et de Sedan.

Les événemens tels qu'ils se sont passés nous montrent au

contraire le rôle néfaste qu'on a fait jouer à la place de Metz. Cela avait été une première faute d'y installer dès le début le grand quartier général des armées. D'une façon absolue, une place forte ne doit contenir qu'un quartier général : celui de son gouverneur; et une seule catégorie de troupes : celle qui compose sa garnison. Cela en fut une plus grande encore d'y faire converger toutes nos forces de Lorraine, en en faisant une sorte de relais dans la marche qu'elles devaient ultérieurement entreprendre vers la Meuse. Elles s'y sont attardées, et ce retard a été la cause de leur investissement et par suite de leur perte.

Les places fortes ont un attrait, peut-être naturel, mais dans tous les cas bien dangereux, pour les armées battues. Elles y cherchent un refuge et y trouvent la mort en entraînant, faute de vivres, la chute de la place, bien avant que sa limite de résistance ait été atteinte, si elle n'avait contenu que sa propre garnison. Quant à recouvrer la liberté, en rompant sur un point la ligne d'investissement, c'est une arrière-pensée et un espoir que l'on peut avoir en entrant dans la place ; mais l'histoire et le raisonnement montrent que la réussite d'une pareille opération est à peu près impossible. En admettant même que l'armée investie parvienne à briser de haute lutte le cercle qui l'enserre, où pourrait-elle aller, sans lignes de communications ni ravitaillement? Le temps est passé où des armées de faible effectif pouvaient prendre pour base d'opérations des places fortes, plus ou moins bien approvisionnées. Dans la guerre moderne, il faut aux armées qu'elle met en jeu la libre disposition de tout le pays en arrière d'elles. C'est là où, avec un puissant réseau de chemins de fer, elles iront drainer sur toute l'étendue du territoire, les énormes ravitaillemens de toute nature qui leur sont nécessaires.

Une armée investie est donc exposée au plus grand danger; elle court au pire désastre : la capitulation. Après une bataille perdue en rase campagne, l'armée subsiste quand même; il n'y manque que les morts et les blessés et l'on peut recommencer; mais après un investissement et une capitulation, il ne reste plus rien : Metz et Sedan nous ont valu cela en 1870.

Le crime, inconscient ou non, commis par Bazaine, en donnant, à la stupéfaction de tous, dans la soirée du 16 août, l'ordre de se replier sur Metz, sous prétexte de la nécessité des réapprovisionnemens en vivres et en munitions, est le premier acte

du drame, dont le dénouement devait être la capitulation et la perte totale de l'armée. Dans son prochain volume, M. Germain Bapst nous en exposera le second, en faisant le récit des événemens de la journée du 17 et de la bataille du 18 août. Il nous montrera toute l'armée française, répartie sur une ligne de défense presque au pied des glacis des forts de Metz, pendant que les armées allemandes, libres maintenant dans leur mouvement, se réunissent sur le terrain de la bataille du 16 août que nous leur avons volontairement abandonné. Il nous montrera aussi, pendant toute la journée de la bataille du 18 août, l'armée française conservant, sur tout son front, une attitude de défense passive et immobile, qui la condamnait par avance, quel que fût son héroïsme, à succomber sous les coups répétés de l'ennemi. Si telles étaient les intentions du haut commandement, mieux valait rentrer tout de suite dans Metz et épargner à l'armée des pertes que les dispositions prises rendaient forcément inutiles.

Tous ces événemens du 14 au 18 août, qui ont amené la catastrophe de Metz, ont un premier responsable : c'est le commandant en chef Bazaine. Son procès a été fait et jugé. Mais il faut bien constater aussi qu'ils mettent en évidence l'insuffisance et les défauts de l'éducation militaire de notre armée, qui s'était attardée aux doctrines d'un autre âge. C'est là, comme je l'ai déjà dit, la cause principale de nos désastres et chacune des étapes douloureuses de cette malheureuse guerre peut être invoquée pour montrer combien nous ont été funestes ces procédés des XVIIe et XVIIIe siècles, dans lesquels il n'est question que de positions défensives à occuper et d'appui à tirer des places fortes. Il peut être intéressant à ce point de vue de rappeler sommairement les faits.

Au début des hostilités, nos forces d'Alsace composées des 1er, 5e et 7e corps, gardent les Vosges et sont pour cela réparties sur près de 200 kilomètres de Bitche à Belfort, où le 7e corps est encore en formation. La IIIe armée allemande qui leur est opposée comprend 5 corps d'armée réunis en une seule masse sur la rive gauche de la Lauter. Après la malheureuse aventure du 4 août, à Wissembourg, où une de nos divisions lancée seule en avant, on ne sait trop pourquoi, est battue, on songe bien du côté français à concentrer ses forces et des ordres sont donnés à cet effet; mais on n'a pas l'idée de manœuvrer pour

gagner du temps et assurer la concentration des troupes avant d'aborder l'ennemi. La pensée dominante est l'occupation de la position de Freschwiller, position reconnue depuis 1867 et fixée d'avance. On y amène dans la journée du 5 août toutes les troupes qui peuvent s'y rendre, c'est-à-dire 5 divisions, et on y attend passivement l'ennemi. On y est attaqué et battu le lendemain par 5 corps allemands.

Le même jour, en Lorraine, le 2e corps français obéit aux mêmes préoccupations, en acceptant la bataille sur la position de Spicheren, également reconnue et fixée d'avance. Il y a en arrière le 3e et le 4e corps; personne ne songe à manœuvrer pour faire la jonction de toutes ses forces et opposer à l'ennemi des effectifs en rapport avec les siens. Non, la position est jugée forte par elle-même, on s'y tient et on s'y fait battre.

Je ne parlerai plus de Metz, ce que j'en ai dit suffit à montrer le rôle néfaste que l'incurie du commandement a fait jouer à cette place.

Vient ensuite la malheureuse affaire de Sedan. Une armée forte de 4 corps, comprenant 140 000 hommes, est reconstituée vers le 20 août au camp de Châlons. Pour des raisons de politique intérieure, on hésite d'abord sur la direction à lui donner; puis on se décide à la porter vers Metz d'où l'on espère que Bazaine pourra sortir. Mais il est trop tard pour prendre la route directe par Sainte-Menehould et Verdun, si l'on veut éviter une rencontre avec la IIIe armée allemande qui est déjà en route dans la direction de Paris; on passera au Nord de l'Argonne pour aller à Metz par Montmédy. Cette marche commencée le 23 août s'exécute dans des conditions déplorables et avec une lenteur telle que, dès le 27, les colonnes sont harcelées par des partis de l'armée ennemie qui, informée du mouvement de l'armée française, a interrompu sa marche vers l'Ouest pour se porter vers le Nord. Après l'affaire de Beaumont du 30 août et le passage de la Meuse, l'état de notre armée est tel que l'on renonce à continuer le mouvement sur Metz, et alors apparaît cette conception extraordinaire de faire refluer l'armée sur la place forte de Sedan où elle pourra *se reposer en toute sécurité*. Ainsi voilà une petite bicoque qui, parce qu'elle est entourée de remparts et de fossés, est assignée comme point d'arrêt pour un repos à une armée de 140 000 hommes! Si ces remparts et ces fossés n'avaient pas existé, l'armée, au lieu de

s'arrêter le 31 août, pouvait, malgré son extrême fatigue, continuer son chemin sur Mézières, et échapper, au moins en grande partie, à un investissement qui a entraîné le plus effroyable désastre que l'histoire des guerres ait jamais enregistré.

Quelque pénible que soit cette revue rétrospective de nos désastres, je crois utile de la continuer, en s'en tenant au point de vue spécial que j'ai envisagé.

Paris, place forte, nous est imposé par notre excessive centralisation ; centralisation telle que du jour où Paris, siège du gouvernement, tête du grand corps qu'est la France, tombe entre les mains de l'ennemi, la France peut être obligée de s'avouer vaincue. Du reste, Paris, par sa belle défense en 1870, a très bien rempli son rôle de place forte en immobilisant pendant plus de quatre mois la plus grande partie des forces allemandes. Mais on peut se demander s'il n'eût pas mieux valu, pour la défense du pays, qu'une partie des gros effectifs réunis dans la capitale fût venue grossir nos armées de province. La durée de la résistance de Paris n'en eût pas été diminuée d'un jour, et un appoint d'une cinquantaine de mille hommes, tout organisé dès le mois d'octobre, eût été une grosse force pour les armées qui tenaient encore la campagne en province.

Le premier théâtre d'opérations de ces armées de province a été les environs d'Orléans et leur première affaire fut la victoire de Coulmiers du 9 novembre. C'est que là, même avec des forces improvisées, nous avons pris l'offensive et cette offensive a été couronnée de succès. Cependant, en y regardant d'un peu plus près, on peut encore constater que nos troupes se sont engagées suivant les principes de la tactique linéaire du XVIIIe siècle, en ce sens qu'elles se sont complètement déployées, avant d'aborder l'ennemi, avant de connaître l'étendue du front qu'il occupait ; si bien qu'une partie seulement de nos forces a réellement produit un effet utile et que, sur 65 bataillons présens sur le champ de bataille, 27 seulement furent engagés. Le résultat a été que nous n'avons pas su recueillir de la victoire tous les fruits qu'on pouvait en retirer.

Après la victoire de Coulmiers, l'armée de la Loire s'arrête, comme stupéfaite de son succès, sans songer à l'exploiter, et s'installe au Nord d'Orléans. On s'empresse de faire autour de cette ville des ouvrages de défense d'un développement consi-

dérable. L'armée qui est en avant a pour consigne de s'y retirer en cas d'échec. Ces échecs se produisent les 2, 3 et 4 décembre, au moment de l'arrivée, dans cette région, de l'armée allemande qui avait fait le blocus de Metz. Les attaques de cette armée contre les forces françaises au Nord d'Orléans sont tellement violentes que, dans leur retraite précipitée, celles-ci n'ont pas le temps de s'installer dans les ouvrages improvisés qui couvrent la ville et sont forcées de s'écouler à l'Est et à l'Ouest. Étant donné les idées qui régnaient alors, on peut aller jusqu'à dire que cette retraite, au delà des lignes de défense prévues, nous était plutôt favorable, car les troupes françaises échappaient ainsi à l'immobilisation et peut-être à l'investissement.

De ces troupes échappées d'Orléans, on fait deux armées, c'est-à-dire qu'on divise ses forces, ce qui est manifestement une faute grave; une première partie constitue la 2e armée de la Loire qui se retire vers l'Ouest. Elle lutte en rase campagne pendant près de deux mois, tenant en échec d'importantes forces ennemies qui, malgré leurs succès, subissent des pertes considérables par suite des fatigues qu'elles endurent. Cette armée a une grande partie du pays derrière elle, ses ravitaillemens de toute nature sont assurés. Elle manœuvre en toute liberté, les échecs qu'elle subit ne compromettent jamais son existence, et quand, après la chute de Paris, on arrive à la conclusion de la paix, elle constitue, avec l'armée du Nord, les seules forces à mettre en balance avec les exigences du vainqueur.

La deuxième partie des troupes battues en avant d'Orléans constitue l'armée de l'Est. On la dirige par la vallée de la Saône sur les flancs de la zone d'invasion et on lui donne comme objectif de secourir et de débloquer la place de Belfort. En réalité, le but utile que devait poursuivre cette armée était de menacer et de compromettre les communications des armées allemandes. Or, ces communications ne passaient pas par Belfort; la belle résistance de cette place suffisait à interdire aux Allemands l'usage du chemin de fer qui la traverse. Le point faible des communications allemandes était au Nord des Faucilles, vers Toul et Nancy. Le général Werder sentait bien que là était le danger, puisqu'il prend soin de se retirer sur Vesoul, où il était en situation de couvrir les passages des Faucilles plutôt que Belfort. Ce n'est qu'après la bataille de Viller-

sexel que les intentions de l'armée de l'Est de marcher sur Belfort se manifestent, et alors toutes les forces allemandes se réunissent pour couvrir l'armée de siège et repousser notre armée, qui est obligée de battre en retraite. Entre temps, deux corps d'armée allemands sont venus des environs de Paris, à travers toute la France, couper ses lignes de communication de la vallée de la Saône et la rejeter dans le Jura, d'où elle est obligée de chercher un refuge en Suisse. Encore une armée perdue; c'est la troisième que nous perdons complètement dans cette malheureuse guerre, et la cause de cette perte est encore à imputer à l'application des doctrines de guerre du XVIIIe siècle, de cette époque où faire lever un siège était un résultat suffisant pour une campagne.

Mais pourquoi débloquer Belfort? Les places fortes sont faites pour être assiégées et tant qu'elles résistent, elles remplissent leur office. S'il faut encore leur envoyer des armées de secours, ce n'est vraiment pas la peine de les ériger à grands frais et de leur affecter des garnisons, qui sont toujours autant de pris sur l'ensemble des forces du pays.

Loin de moi la pensée de proclamer ici l'inutilité des places fortes et de la défense des positions en général. Dans la défense des États, il y a toujours sur les routes d'invasion des points dont il importe d'interdire à tout prix la possession à l'ennemi, telles sont aujourd'hui par exemple les voies ferrées de pénétration, et les places fortes à grandes dimensions et à forte garnison sont pour cela nécessaires. D'autre part, les manœuvres des armées comportent le plus souvent un champ offensif et un champ défensif. Dans la zone offensive, il faut pouvoir réunir et faire mouvoir en toute liberté la plus grande partie de ses forces, et pour cela on tâchera d'attirer et d'immobiliser dans la zone défensive, avec le moins de monde possible, la majeure partie des forces ennemies. C'est dans ce cas que l'occupation de solides positions renforcées au besoin par la fortification peut rendre les plus grands services. Mais ce ne doit être jamais là qu'une partie de la manœuvre, dont le but final doit toujours être l'offensive, condition première et indispensable du succès.

Dans cet énoncé sommaire des principaux événemens de la guerre, j'ai seulement voulu faire ressortir les erreurs de doctrines commises par notre armée, d'une part, en adoptant partout, d'une façon systématique et d'entrée de jeu, une attitude

défensive à l'exclusion de toute manœuvre, de l'autre, en demandant à la fortification ce qu'elle ne peut pas donner et en voulant lui faire jouer un rôle de sauveur des armées pour lequel elle n'est pas faite.

*
* *

Le but de cette étude a été de montrer combien étaient différentes les deux armées qui se sont abordées sur les champs de bataille de 1870. Cela c'est le passé. Depuis cette époque, en France, les progrès nécessaires ont été réalisés. On les doit pour la plus grande part à l'École supérieure de guerre. Dès sa création qui date déjà de 1876, il s'y est formé un centre d'études qui, d'abord timide en ces essais de critique et d'énoncé de principes, a peu à peu affirmé sa doctrine et son enseignement bientôt admis et recherchés par toute l'armée. Les nombreux officiers sortis de cette École et répandus dans les divers états-majors et corps de troupes, ont d'abord agi par simple contact avec leurs camarades, chez qui ils suscitaient la curiosité et le désir de savoir. Puis, plus tard, ceux d'entre eux qui sont arrivés aux grades élevés ont eu l'autorité et l'influence suffisantes pour faire édicter des règlemens en conformité avec la doctrine, qui a été de cette façon imposée à tous. L'œuvre ainsi accomplie vient d'être fort heureusement poursuivie par la création d'un cours de hautes études militaires, où des officiers supérieurs, ayant déjà l'expérience et la maturité de l'âge, viennent chercher un complément d'études sur des questions d'un ordre plus général et plus élevé, qu'ils n'ont pas l'occasion de traiter dans la pratique journalière de leurs occupations du temps de paix. Je crois donc sincèrement aujourd'hui que, au point de vue que j'envisage ici, l'armée de la France n'a rien à envier aux autres armées de l'Europe.

Général Delanne.

ALFRED DE VIGNY ET LA NATURE

D'APRÈS LES FRAGMENS INÉDITS DES *MÉMOIRES*

Parce qu'il a écrit *la Maison du Berger*, Alfred de Vigny ne nous apparaît plus que comme un « contempteur » de la nature. Nous entendons toujours ses superbes blasphèmes contre cette divinité énigmatique et malfaisante dont les autels réclament sans repos et accomplissent sans merci le sacrifice successif de toute vie humaine. Mais cette âpre négation, dissimulée, plus d'une fois, sous un masque de froid dédain, est seulement le dernier terme d'un pessimisme inexorable, qui, de bonne heure, pénétra dans l'âme du poète et qui devait finir par occuper tout son entendement, par offusquer, en quelque sorte, ses regards d'un rideau de ténèbres. Avant de maudire la terre et son trésor miraculeux de moissons mûres, de prés verts, de vergers, de vignes en fleur, d'eaux courantes, d'étangs endormis, de landes, de forêts, de pics dénudés ou neigeux, de murailles de glace, Alfred de Vigny avait été assez jeune ou s'était cru assez heureux pour regarder sans aversion ces sourires et ces splendeurs : il y avait trouvé du charme encore plus que de l'effroi; il ne s'était pas interdit de traduire en prose et en vers des impressions, parfois originales.

Vigny n'est pourtant pas ce que furent naturellement, presque sans y songer, Chateaubriand, Byron et Lamartine, ce que voudra être, de parti pris, ce qu'a été, d'ailleurs, très puis-

samment Victor Hugo : un amoureux de la Nature. Il n'a pas, comme les deux premiers, cette tendresse passionnée pour l'Océan, qui rappelle les impulsions du marin, du corsaire. Il n'a pas eu, comme Lamartine, la fortune de naître aux champs ou du moins d'y être élevé, de devenir, de demeurer ce que l'auteur de *Jocelyn* sera et restera par-dessus tout, le gentilhomme campagnard, pour qui rien au monde n'égale cette volupté de parcourir sur un cheval de sang, à toute heure du jour et en toute saison, les routes qui relient entre eux les champs d'orge ou de blé, les vignobles luxurians, les futaies séculaires de son domaine. Il n'a pas même ce besoin impatient de diversion champêtre, de tonnelle ombragée et d'omelette au cerfeuil, que Jean-Jacques remit à la mode jusque chez les grands, mais qui était déjà l'un des instincts profonds de la grisette de Paris, comme en témoignent, dans tant de pages admirables de sens rustique, les *Mémoires* et la *Correspondance* de Mme Roland.

L'irrésistible envie de s'échapper vers un village de banlieue à seule fin d'entendre, à la façon d'un étudiant en bonne fortune, les « vagues violons de la mère Saguet, » — c'était, pour Hugo, à vingt ans et plus tard, le suprême plaisir, — ne semble pas l'avoir jamais beaucoup troublé. En dehors du voyage à Gand et des séjours de garnison à Rouen, à Vincennes, à Strasbourg et aux Pyrénées, il se contente, à l'ordinaire, des horizons de son quartier Saint-Honoré. Lorsqu'il s'absente, une quinzaine ou deux, c'est pour goûter dans quelque famille de son rang, chez les Malézieu, par exemple, à « Bellefontaine, près Senlis, » la riche vie de château qui lui était due, mais dont l'a frustré la Révolution. Il ne fut pas non plus, je crois, de ceux qui, en été et en automne, escaladaient les tours de Notre-Dame pour accomplir un rite admiratif et quasi religieux devant la splendeur des couchers de soleil brusquement « descendus derrière l'horizon. »

Pour tout dire en un mot, Alfred de Vigny, né, comme Descartes, en Touraine, est citadin, — citadin de Paris, — autant qu'Arouet de Voltaire. Or, pas plus que l'auteur de la satire du *Mondain* ne s'est reconnu incapable de goûter, lorsqu'il l'a voulu, les délices et la grandeur de ce qu'il nomme quelque part l'existence patriarcale, Alfred de Vigny ne s'est trouvé embarrassé pour ressentir, à l'occasion, en présence de

la Nature, certaines émotions qui n'ont rien de joué, si elles durent peu. Il les a exprimées assez brièvement, avec un art plus fin que fort, et qui n'annonce pas directement les traits de passion et de hauteur des *Destinées*, mais qui pourtant, une ou deux fois, arrive presque à la puissance.

Quoique Vigny n'eût pas, à proprement parler, le don du pittoresque, il n'a pas dédaigné de retracer des paysages. Dans *Helena*, en rajustant des bribes de Byron, il prétend rendre, sans les avoir vus, le ciel de la Grèce et la mer des Cyclades. Il a manqué de compromettre l'originalité réelle du poème d'*Eloa* en y introduisant quelques cartons probablement un peu anciens et dans lesquels il copiait en apprenti les procédés brillans de l'auteur du *Génie du Christianisme* ou les effets de clair de lune et de ciel vaporeux des scènes héroïques d'Ossian. Mais, au rebours de la plupart des écrivains romantiques, il évite la description ou, s'il l'aborde, il en tire parti pour mettre en lumière une idée. Dès ses premiers *Poèmes*, il semble avoir trouvé la formule qui présidera à la conception, à l'exécution de ses œuvres dites posthumes (1) :

Substituant partout aux choses le symbole.

Dans les *Poèmes*, l'image, par elle-même, se rencontre très rarement. Il est vrai qu'elle garde une simplicité et quelquefois une largeur qui rappellent les impressions de l'épopée primitive. C'est le soleil qui disparaît du ciel sans effacer, pendant quelques instans d'une suprême beauté,

Les larges traces d'or qu'il laisse dans les airs.

C'est la lune « au front pur, reine des nuits d'été » qui répand ses rayons d'argent sur « le gazon bleuâtre. » C'est la rosée « odorante » qui dans la nuit obscure, taciturne,

Pleut sur les orangers, les lilas et le thym.

Ce coloris n'est pas sans agrément : a-t-il beaucoup de nouveauté? Les effets descriptifs qu'on vient de voir se retrouveraient tous chez Chateaubriand, mais avec une notation plus

(1) On étonne beaucoup d'hommes assez lettrés en leur disant qu'à deux ou trois exceptions près, les pièces du recueil des *Destinées* parurent dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1843 et 1844.

aiguë et plus pénétrante. Le magnifique alexandrin qui suit :

La terre était riante et dans sa fleur première

traduit, — on n'y a peut-être pas fait attention, — le *novitas florida mundi*, une alliance de mots bien connue du poète Lucrèce. Et voici même une comparaison qui vient d'Homère, de cet Homère que Vigny, encore adolescent, s'exerçait à traduire en vers (1) :

Ils tombaient de sa bouche aussi doux, aussi purs
Que la neige en hiver sur les coteaux obscurs.

Les sensations visuelles fournissent assez peu. L'oreille, au contraire, entend les plus subtiles harmonies. Tous les bruits de la nuit arrivent jusqu'à elle, concertés et distincts. Sur une trame merveilleuse de silence et de sommeil courent la mélodie limpide et vibrante du rossignol, les modulations rauques de la colombe, les frôlemens d'aile de quelque autre oiseau attardé qui se glisse dans le feuillage, les murmures voluptueux de la brise chargée de parfums et le parler mystérieux, passionné, pénétré d'émotion, de deux voix amoureuses.

Est-ce de Milton, est-ce d'Young que vient au poète son goût profond, presque exclusif, pour la douceur divine des ténèbres? « Les heures de la nuit, — dira Stello, — sont un peu pour moi comme la voix douce de quelques tendres amies qui m'appellent et me disent l'une après l'autre : Qu'as-tu? » Ce goût s'accorde, en tous les cas, avec le tour d'esprit et les secrètes préférences d'Alfred de Vigny, que le monde n'embarrasse pas, mais que la solitude enchante. Et c'est ici qu'il faut chercher le premier trait ou, si l'on veut, le point de départ de cette étrange horreur qu'inspireront un jour à l'homme mûr, désabusé, la sombre verdure des champs, l'eau sournoise, l'air offensant et le sourire insidieux de la vieille, de « l'affreuse aurore. »

*
* *

Mais si la poésie est faite et vit surtout, comme l'a observé l'original critique Paul Bourget, d'une « association d'idées »

(1) L'un des « instituteurs » d'Alfred de Vigny, l'abbé Gaillard, faisait, paraît-il, assez de cas de cette version d'écolier pour la rapprocher de la traduction de Pope.

heureuse, inattendue, audacieuse, suggestive, si elle va, d'instinct, droit au symbole et s'évertue ou s'ingénie à le réaliser, personne dans notre grand siècle poétique, — le XIXe, — n'a plus de droits qu'Alfred de Vigny au titre de poète. Sa muse balbutie à peine, et ses premiers essais, sous des grâces d'emprunt, révèlent ce trait rare, indice sûr d'originalité. Que l'on relise la *Dryade*, pièce datée de 1815, mais remaniée apparemment au lendemain de la publication des *Poésies* d'André Chénier (1819). On y trouve déjà, dans l'interprétation du spectacle de la nature, la préoccupation visible d'aboutir à cette forme traditionnelle du symbole, qui s'appelle l'allégorie, forme apprêtée, je le veux bien, alourdie, incomplète même, mais suggestive cependant et susceptible de beauté :

Quand la vive hirondelle est enfin réveillée,
Elle sort de l'étang, encor toute mouillée,
Et se montrant au jour avec un cri joyeux,
Au charme d'un beau ciel, craintive, ouvre les yeux;
Puis, sur le pâle saule, avec lenteur voltige,
Interroge avec soin le bouton et la tige,
Et, sûre du printemps alors, et de l'amour
Par des cris triomphans célèbre leur retour...

La description se poursuit, portée par un rythme où l'artiste se reconnaît, et elle est bien le commentaire gracieux de cet amour timide, mais ardent, du jeune pâtre, exprimé par le cri final :

Venez ! ô, venez voir comme Glycère est belle !

Dès le poème d'*Eloa*, le progrès qui restait à faire est accompli. L'armature logique ou grammaticale qui rivait, l'une à l'autre, les idées rapprochées est mise de côté et chacun des deux élémens se développe librement, s'épanouit, s'élève avec une ampleur magistrale. Faut-il citer l'aigle des Asturies ? Qui n'a pas retenu ces vers ?

Hérissé, l'oiseau part et fait pleuvoir le sang,
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend...
. . . .
Son aile se dépouille, et son royal manteau
Vole, comme un duvet qu'arrache le couteau ;
Dépossédé du ciel, son vol le précipite...

Le meilleur de Leconte de Lisle est tout entier dans ce mor-

ceau célèbre. Et, sans doute, le *Sommeil du Condor* reste un ouvrage accompli, dont la facture est impeccable et dont l'effet majestueux ne risque pas de s'affaiblir; mais cet effet paraît moins surprenant, peut-être, à qui relit ce vers écrit en 1823:

Dans un fluide d'or il nage puissamment.

Retrouver le *Parnasse* dans Alfred de Vigny, quand il paraît peu discutable de donner pour origine unique à cette école la tradition artistique de Victor Hugo et de Théophile Gautier, pourra sembler paradoxal; mais l'influence de Vigny et de son art sévère, dédaigneux, impressionnant, je la découvrirais également dans le *Cygne* de Sully Prudhomme. Nous l'admirâmes sans réserve, adolescens que nous étions, ce tableau fin et délicat, lorsqu'il fit son apparition; depuis les premières indications, si joliment harmonieuses, jusqu'à ce suprême détail :

Dort, la tête sous l'aile, entre deux firmamens,

il entra dans notre mémoire, il n'en est plus sorti. Mais quelle surprise, plus tard, en rouvrant Alfred de Vigny et en lisant de près les *Poèmes*, de retrouver, dans un coin de l'étrange et maladroite composition, *la Frégate « la Sérieuse, »* l'original même dont la copie, habile et personnelle assurément, mais la copie, il est permis d'insister sur ce mot, nous avait charmés:

Une fois, par malheur, si vous avez pris terre,
Peut-être qu'un de vous, sur un lac solitaire,
Aura vu, comme moi, quelque cygne endormi,
Qui se laissait au vent balancer à demi.
Sa tête nonchalante, en arrière appuyée,
Se cache dans la plume au soleil essuyée;
Son poitrail est lavé par le flot transparent,
Comme un émail où l'eau se joue en expirant;
Le duvet qu'en passant l'air dérobe à sa plume
Autour de lui s'envole et se mêle à l'écume;
Une aile est son coussin, l'autre est son éventail;
Il dort, et de son pied le large gouvernail
Trouble encore, en ramant, l'eau tournoyante et douce,
Tandis que sur ses flancs se forme un lit de mousse,
De feuilles et de joncs et d'herbages errans,
Qu'apportent près de lui d'invisibles courans.

Le poète qui gravait en vers de si gracieuses images et leur prêtait, par le rapport qu'il savait établir entre elles et sa

pensée, une sorte de profondeur et de recul mystérieux, avait, pour employer un mot banal, mais très exact, le sentiment de la Nature, et il réussissait, je crois, à l'exprimer.

*
* *

Sur ce sentiment de la Nature dans les ouvrages de Vigny antérieurs aux *Destinées*, la plupart des observations que les *Poèmes* suggèrent ne seraient pas moins justifiées, si l'on consultait les romans.

Ne nous méprenons pas aux adieux que Cinq-Mars, prêt à quitter le manoir héréditaire, adresse au « magnifique paysage » dont ses regards, par la « grande croisée » de la salle à manger, parcourent l'étendue avec une attention mélancolique : « Le soleil était dans toute sa splendeur et colorait les sables de la Loire, les arbres et les gazons, d'or et d'émeraude ; le ciel était d'azur, les flots d'un jaune transparent, les îles d'un vert plein d'éclat : derrière leurs têtes arrondies, on voyait s'élever les grandes voiles latines des bateaux marchands, comme une flotte en embuscade. O nature, nature, se disait-il, belle nature, adieu ! »

On se serait probablement scandalisé, en 1826, qu'un héros de roman prononçât ce mot de Nature, sans y joindre l'expression d'une sorte d'idolâtrie. Mais, pas plus que Cinq-Mars, Alfred de Vigny ne démêle dans la nature ces révélations innombrables, ou, pour parler le langage de la précieuse, ce « million de mots » que la première et la deuxième génération des romantiques, — que dire de leurs successeurs ? — se flatteront d'y découvrir. Qu'est-ce pour lui que la Touraine, par exemple? Un paysage féodal, la terre d'élection des vieux châteaux et des terres de la noblesse, l'expression persistante d'un état social qu'a détruit la Révolution, mais qui demeure l'idéal de ce romancier gentilhomme.

Les grandioses et sauvages Pyrénées elles-mêmes ne l'exaltent pas beaucoup plus que le doux et modéré pays surnommé « jardin de la France. » Ses amis du cénacle, Hugo, Deschamps, Guiraud, lui prédisaient, de bonne foi, que sa vive imagination s'élèverait aussi haut que ces cimes illustres. En somme, de son séjour au fort d'Urdos, il rapporte assez peu de chose : l'impression douce et triste du son du cor au fond des bois, dans le silence du soir, associée ingénieusement au souvenir de l'héroïque mort du « grand Roland ; » une description

d'orage sur la montagne, page brillante ou qui veut l'être, mais emphatique, avouons-le, et factice au plus haut degré, avec quelques traits de réel ; et, encore, un morceau de poésie en prose, sur les nuages, interlude presque musical, fantaisie colorée, gracieuse, légère, qu'il est permis de préférer à la fameuse effusion lyrique de l'Allemand Ferdinand Freiligrath.

Mais ce qui apparaît ici, plus encore que dans les *Poèmes*, c'est à quel point le rôle de la Nature reste subordonné aux exigences du récit. Elle n'intervient qu'en qualité d'auxiliaire de la pensée. Pourquoi cette méditation sur la destinée des nuages? Pour faire parcourir au lecteur la route qu'ils suivent, pour le ramener avec eux, de ces Pyrénées où ils s'assemblent et au pied desquelles Cinq-Mars est retenu, jusqu'au palais du Louvre où la princesse Marie de Gonzague, assise aux pieds de la reine de France, soupire au souvenir de son fiancé ténébreux. On le voit, l'odelette exquise est, à vrai dire, une transition.

Rien de plus habile, d'ailleurs, que certaines vignettes, tracées comme à l'eau-forte ou à la pointe du burin, et laissées au travers du texte avec cette simplicité indifférente et souveraine où se dénotaient autrefois les écrivains de race. C'est, par exemple, la nuit d'été méridionale qui descend sur le camp du roi dans les plaines du Roussillon et dont on pourrait croire qu'elle est « un jour plus doux » faisant son apparition ; car la lune « sort des Pyrénées dans toute sa splendeur. » C'est encore l'acheminement en bateau vers Lyon, par la voie du Rhône. Le cardinal presque mourant traîne à la remorque, avec de Thou, coupable de fidélité à l'amitié et de silence, M. le Grand, Henri d'Effiat de Cinq-Mars, l'audacieux conspirateur dont il a, non sans peine, arraché au roi la condamnation et que, pour plus de sûreté, il a voulu mener lui-même à l'échafaud : « Souvent le soir, lorsque la chaleur était passée, les deux nacelles étaient dépouillées de leur tente, et l'on voyait dans l'une Richelieu pâle et décharné assis sur la poupe ; dans celle qui suivait, les deux jeunes prisonniers, debout, le front calme, appuyés l'un sur l'autre, et regardant s'écouler les flots rapides du fleuve. » Il faut avoir été saoulé du breuvage fade et suspect répandu, à profusion, par les torrens de prose descriptive de tant d'écrivains qui s'appelèrent tour à tour romantiques ou réalistes, pour savourer, comme il convient, cette eau vive et cet art discret.

Sans parler de certains romanciers stériles, mais incontinens, qui avilissent l'art d'écrire, combien d'honnêtes gens, sous prétexte d'encadrer les faits, se croient le droit de charger leur palette et de nous infliger ou un lever d'aurore ou un coucher de soleil ou tout autre poncif de leur recueil de scènes naturelles. Chez Alfred de Vigny conteur, le paysage a un but dramatique : il prend vraiment part à l'action. Relisons, dans *Cinq-Mars*, la description de la vieille cité lyonnaise, enveloppée de brume, au point du jour. Ce n'est plus, cette fois, un croquis rapide en trois traits, c'est un large tableau exécuté soigneusement. Mais, ici, le brouillard épais, sous lequel la ville demeure effacée et ensevelie, est un obstacle redoutable, on pourrait dire un ennemi odieux. Il menace de rendre impossible le coup d'audace qui doit mettre en liberté les condamnés. Un mouchoir blanc, que l'on agitera, doit servir de signal : il s'agit de l'apercevoir. Du haut du donjon, d'où sortiront bientôt les prisonniers, le regard du fidèle Grandchamp plonge anxieusement sur cet abîme de vapeurs où les rues de la ville et toutes ses maisons, du seuil au toit, sont englouties. Après une attente émouvante, voici que, sur un point, le rideau crève, se déchire plus largement, s'arrache par lambeaux, se dissipe du tout au tout pour faire place au plus joyeux soleil, et l'angoisse du bon lecteur, après avoir été portée au plus haut point par ces ténèbres matinales, s'envolerait avec elles, si tout espoir d'un dénouement heureux n'était détruit par le refus des deux captifs qui s'obstinent, en allant au supplice, à mériter le *martyre*, — le martyre du point d'honneur !

Telle sera, dans les récits, sobres et forts, de *Servitude et Grandeur militaires*, la pratique ordinaire d'Alfred de Vigny. S'il décrit « la grande route d'Artois et de Flandre, » cette longue et triste ligne droite « sans arbres, sans fossés, dans des campagnes unies et pleines d'une boue jaune en tout temps, » c'est que, du haut de son cheval, tout en chantant *Joconde* à pleine voix, il lui fallait apercevoir l'ornière prolongée que trace, devant lui, une roue de charrette et qu'en « examinant avec attention cette raie jaune de la route, » il devait remarquer « à un quart de lieue environ, un petit point noir » qui « marchait. » Est-il besoin de commenter le procédé de l'écrivain ? Chacun ne voit-il pas qu'avec une ingéniosité, qui n'est pas sans analogie avec l'art si subtil de l'exposition du *Phi-*

loctète, Vigny fait exprimer, en quelque sorte, par la Nature elle-même le prologue du drame poignant qui va nous être présenté?

Et, dans ce drame ou récit dramatique du *Cachet rouge*, n'est-ce pas le rapprochement continu de l'aspect du ciel tropical avec les sentimens des personnages, et le contraste de sa sérénité implacable avec l'horreur de leur situation, qui saisira l'esprit des spectateurs les moins habitués à raisonner leurs impressions et qui ravira tous les autres? « Je me remis à me promener seul sur mon tillac en fumant ma pipe. Toutes les étoiles du tropique étaient à leur poste comme de petites lunes... : » le capitaine du vaisseau va ouvrir la fameuse lettre. « Je courus à la fenêtre. Le jour commençait à poindre... : » nous touchons au moment fixé pour la terrible exécution.

***

Et l'on aboutit, semble-t-il, à cette conclusion partielle. Dans la première partie de sa vie d'écrivain, Alfred de Vigny s'est approché de la Nature, mais il n'a pas vécu dans son intimité. Il lui a fait dans son œuvre une part, mais non pas une part royale. Bien éloigné de lui sacrifier un seul de ses desseins, il s'est habitué, pour ainsi dire, à l'asservir. Le temps n'est pas très éloigné où il voudra la répudier, où il éprouvera une délectation morose à la maudire. Il porte en lui déjà ce vers si hautain et si exclusif, écrit quelques années plus tard:

Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées.

II

Si le rêve d'Horace et de tant d'autres, *modus agri non ita magnus*, avait pu être celui de l'orageux et très peu bucolique auteur des *Destinées*, son cœur eût été satisfait, le jour où le petit domaine du Maine-Giraud tomba entre ses mains.

Cette propriété rurale était échue, en dernier lieu, à la sœur de Mme de Vigny mère, la chanoinesse Mme Sophie de Baraudin. Au moment de la guerre d'Espagne, passant avec son régiment à travers l'Angoumois, Alfred de Vigny fit sa première visite à cette terre héréditaire et à cette parente adorable dont il se savait, sans l'avoir jamais approchée, admiré et aimé comme eût pu l'être un fils. Les *Mémoires inédits* nous disent:

« Ce fut en 1823 que je vis pour la première fois cette contrée et que j'entrai dans ce vieux manoir de mes pères maternels, isolé au milieu des bois et des rochers. Il m'appartient aujourd'hui. Je fus épris de son aspect mélancolique et grave et en même temps je me sentis le cœur serré à la vue de ses ruines. L'une de ses tours, celle de l'Orient, avait été rasée et il n'en restait que quelques grandes pierres chargées de mousses et de lierre qu'une pelouse de gazon a depuis remplacées. Les longues salles dévastées avaient perdu la moitié de leurs tapisseries, de leurs boiseries et de leurs meubles. Le souffle de la Terreur avait traversé cette demeure, mais sans pouvoir la déraciner... Je partis de cette ville (Angoulême) qui couronne de ses remparts une haute montagne comme les villes d'Italie et je traversai avec assez de peine des chemins creusés dans les rocs et pleins de cailloux roulans, encombrés de branches d'arbres et de chênes rompus. Je me souviens qu'il y avait, entre autres obstacles, au milieu de ce sentier, dans la forêt de Claix, un gros rocher bleuâtre qui empêchait le passage de toute voiture. On fut obligé de dételer les chevaux de poste et de passer à bras le léger cabriolet qui m'emmenait, par-dessus cette barrière naturelle. Les routes sont plus commodes assurément, mais je ne sais pourquoi je regrette cette sauvagerie. Elle était plus en harmonie avec les vieux Maines du pays. » L'impression avait été vive et profonde.

Entre cette arrivée originale au château du Maine-Giraud et le second voyage du poète au domaine des Baraudin, il s'écoula le long espace de quinze ans. C'est à la fin du mois de septembre 1838 qu'Alfred de Vigny, propriétaire à son tour de ce qu'il nomme trop pompeusement la demeure seigneuriale de ses ancêtres, y conduisit Mme de Vigny dont la santé déjà atteinte ne pouvait que se bien trouver d'une cure d'air pur, dans ce pays de bois et de « prairies plus vertes que celles d'Irlande. » Il n'y demeura pas deux mois. La nouvelle de la mort de son beau-père vint l'arracher, le 7 novembre, au travail, qu'il s'était flatté de reprendre et de poursuivre librement, loin des troubles de toute sorte auxquels sa vie, depuis quelques années, avait sans cesse été en proie. « La solitude, écrivait-il à ce moment, m'a toujours rendu toutes mes forces. » Il écrivait encore : « Je suis chez moi depuis huit jours avec Mme de Vigny dans un vieux manoir au milieu des rochers et des bois. J'y rêve et j'y

écris même quelque chose de mes rêves. » La « destinée, » acharnée après lui, avait décidé qu'il ne s'appartiendrait pas. Il la revoyait, devant lui, avec son geste impérieux et il cédait, sans résistance, à son impulsion : « A peine je repose ma tête, qu'elle me secoue par le bras et me force de souffrir et partir. » Il se rendit en Angleterre. Il y passa une demi-année. Vers le milieu du printemps de 1839, il revint à Paris et il s'y confina neuf ans, sans en sortir.

De tout ce qu'il avait commencé à « rêver, » il ne nous reste presque rien. Le *Journal d'un poète* nous fournit toutefois un très petit fragment en vers, intitulé justement *Rêverie*. C'est l'amorce d'une pièce qui aurait pu faire pendant au tableau de *Paris*, d'une « Élévation » nouvelle, suggérée par la nature solitaire et austère du Maine-Giraud :

> Silence des rochers, des vieux bois et des plaines,
> Calme majestueux des murs noirs et des tours,
> Vaste immobilité des ormes et des chênes,
> Lente uniformité de la nuit et des jours !
> Solennelle épaisseur des horizons sauvages,
> Roulis aérien des nuages de mer...

La grandiloquence laborieuse de ce début nous laisse soupçonner que l'enthousiasme fait défaut. Le soufflet de l'orgue fonctionne mal et l'harmonie, après quelques accords d'une grave « uniformité, » s'arrête brusquement et de façon un peu piteuse.

A cette tentative avortée de méditation en vers s'ajoute, dans le *Journal d'un poète*, une sorte de plan ou de projet d'ouvrage en prose :

« Le Maine-Giraud. — Roman historique. — Sur un parchemin que j'ai retrouvé dans mes papiers de famille, je ferai un roman historique.

« Ce sera une assez noble manière de donner de la valeur à cette pauvre terre.

« Les décorations seront mes terres et le château du Maine-Giraud avec les ruines de Blanzac.

« L'époque, 1679. Celle de Louis XIV.

« En 1680. La Brinvilliers est brûlée.

« En 1679 meurt le vieux cardinal de Retz.

« En 1670. Le voyage à Douvres de la duchesse de Portsmouth. »

Que serait-il sorti de cette matière romanesque si Alfred de Vigny avait eu le loisir ou la volonté ferme de la traiter ? On n'en sait rien. Il dit ailleurs, en rappelant ses ambitions de jeunesse : « J'avais le désir de faire une suite de romans historiques qui seraient comme l'épopée de la noblesse et dont *Cinq-Mars* était le commencement. J'en écrirai un dont l'époque est celle de Louis XIV, un autre qui sera celle de la Révolution et de l'Empire, c'est-à-dire la fin de cette race morte socialement depuis 1789. » A l'exception de *Cinq-Mars*, tout cela est resté, personne ne l'ignore, à l'état d'indication.

C'est très probablement, en reprenant l'idée de cet ouvrage, la suite de *Cinq-Mars*, que Vigny écrivait, en 1840, cette réflexion: « Louis XIV. — Le roi et la noblesse étaient deux anciens amans qu'on avait brouillés. Ils se rapprochaient quelquefois, mais ne pouvaient plus se reprendre et devaient rester séparés par l'intrigante bourgeoisie. » Et il n'est pas trop téméraire de rattacher au même sujet ce passage sur la *Patrie:* « Elle n'existait presque pas avant Louis XIII, — écrit Vigny. — Les grands seigneurs, alliés à des femmes étrangères, et possesseurs de grands fiefs en Espagne, en Allemagne, en Angleterre à la fois comme en France, n'avaient pas le cœur plus espagnol que français, et trahissaient volontiers les intérêts d'un pays pour un autre. La puissance croissante de la classe moyenne et l'unité donnée à la nation par la monarchie ont rendu aux nations le sentiment de citoyen. La *noblesse de province* l'avait conservé, ce sentiment exquis ; le gentilhomme (*gentis homo*), l'homme de la nation, était le citoyen véritable. »

Mais les *Mémoires inédits* contiennent une description développée de la région de l'Angoumois qui conduit au Maine-Giraud et du Maine-Giraud lui-même. En se modifiant à peine, cette description aurait, je crois, trouvé sa place dans le roman qui devait se greffer sur le règne de Louis le Grand.

C'est d'abord l'imposant effet de cette chaîne de hauteurs âpres et nues qui part « du pied de la montagne d'Angoulême » et qui, lorsque le voyageur « suit la route du vieux château de Blanzac, » le fait descendre peu à peu « de vallée en vallée et comme d'étages en étages » jusqu'au joli village nommé Champagne, » reconnaissable à son « église d'architecture gothique toute brodée de sculptures *moresques* (1). »

(1) Je laisse à Vigny la responsabilité de cette qualification étrange.

La sauvagerie des aspects qu'offre la nature, au départ d'Angoulême, est, je dois le dire, amplifiée par l'imagination du poète. Ce n'est pas en observateur attentif et exact qu'il considère cette contrée montueuse. Il la colore, il l'agrandit, il la transfigure. De sa main d'écrivain royal il lui confère, en vérité, des titres de noblesse : « Les rochers arides et bleuâtres attristent le regard comme ceux de la Judée. Les bruyères et les sables y sont percés d'espace en espace par des pointes et des pics gris et noirs qui sortent de terre comme des dents énormes et portent des habitations suspendues comme des nids d'épervier. »

On pense bien que, s'il a cru pouvoir, dans sa description, forcer le caractère des paysages qu'il lui faut traverser pour atteindre au Maine-Giraud, Alfred de Vigny, au moment de nous introduire dans le manoir de ses aïeux, ne se départira pas de toute exagération, ou, pour me servir d'une expression moins irrévérencieuse, ne renoncera pas au plaisir de se remettre en état poétique. Voici, premièrement, les abords du château :

« A cent pas au delà commence vers la droite une longue avenue de chênes, d'ormes et de frênes. Ces arbres répandent de grands ombrages sur la route et sur les longues prairies qui les avoisinent, arrosées par huit fontaines vives roulant en cascades au pied des peupliers. Les frênes, vieux de cinq siècles, laissent pendre leurs branches tordues et leurs feuilles allongées jusqu'à la main des enfans ; ils se courbent comme des voûtes épaisses... Baignés dans l'eau claire des fontaines, les aubiers entr'ouverts ressemblent à des nacelles renversées et debout sur leurs avirons. Du creux de leurs noires écorces fendues on voit sortir les légers branchages des sureaux et des saules. Les ormes sont revêtus de lierres qui leur font dans les hivers une inaltérable verdure. A cette avenue viennent se réunir trois autres allées croisées dans les rocs et bordées de chênes et de haies. Leurs berceaux répandent des ombres si obscures que la source profonde, qui forme à leurs pieds une sorte d'étang et dont on voit l'eau blanche et pure sortir du sable au milieu d'un petit nuage d'écume, a reçu des habitans le nom de *fontaine noire*. C'est de là seulement que l'on aperçoit le Maine dont les tours apparaissaient déjà sur la gauche à travers les branches de l'avenue. Ce manoir ou *Maine*, nommé *Maine-Giraud*, est posé sur cette petite colline comme sur un piédestal formé d'un seul roc. Une pelouse de verdure épaisse

recouvre le dos arrondi de ce rocher, jusqu'au pied des murailles grisâtres. Deux chemins creusés dans la pierre et bordés de haies épaisses et de grands ormeaux tombent au pied de cette petite montagne que gravit la longue avenue. Les clématites, les lilas et les vignes sauvages forment de hauts buissons qui s'entrelacent avec les ruines des grands ormes et accompagnent les passans de leurs ombres et de leurs parfums jusqu'aux piliers du portail. »

Tous les traits de cette peinture, aussi opulente que celles de Balzac, et plus harmonieuse, ont pour origine un détail pris à la réalité ; mais il faudrait, pour retrouver la vérité des impressions, ramener tout à des proportions plus étroites, plus humbles. Les vieux arbres, je le sais bien, furent abattus en grand nombre à la mort d'Alfred de Vigny ; mais il en reste, et ils n'ont pas ce prestige mystérieux qui fait penser à Brocéliande ou à la Forêt des Ardennes. Les fontaines sont encore là. Sur sept (et non pas huit), on a dû en aveugler deux, dans l'intérêt de la prairie qu'elles noyaient en l'arrosant avec trop de largesse. Elles n'ont pas ce caractère auguste et quelque peu sacré que la fantaisie du poète leur attribue. La topographie les explique. La petite colline sur laquelle Alfred de Vigny représente le Maine-Giraud juché sur un piédestal qui serait formé d'un seul bloc, est, pour tout dire, une cuvette naturelle où descendent et où s'arrêtent, plus peut-être qu'il ne faudrait, les eaux des collines plus élevées qui décrivent un large cercle, — Vigny dit justement « un cirque, » — autour de cette habitation.

La demeure elle-même n'est ni aussi ancienne, ni aussi vaste, ni aussi formidable, il s'en faut de beaucoup, que le poète le croit. « La nature, écrit-il, a dessiné dans ses formes quelque chose d'un couvent et d'une forteresse. Les murailles épaisses sont enfoncées dans les rocs et fendues de tout côté par des meurtrières qui protègent les vallons et d'où les coulevrines pouvaient balayer les avenues par un feu pareil à celui d'un bataillon carré. Une tour octogone allonge son toit d'ardoise aigu comme celui d'un clocher. A ses flancs s'attache une tourelle couronnée d'un petit dôme d'où sort une longue flèche. Les grandes salles boisées de chêne noir sculpté semblent avoir réuni à la fois des moines et des chevaliers. Leurs larges embrasures, qui ont des bancs de bois noir pareils

à des stalles préparées pour les prières et les méditations, et, sous terre, des murs de six pieds d'épaisseur sont prêts pour le siège, enfoncés dans la terre et scellés dans le roc où leurs voûtes et leurs blocs de pierre sont profondément enracinés. Les écuries se prolongent sous la protection des tours. Une enceinte de murailles, de maisons, de chais, de granges, de pressoirs et de fours encadre une large cour carrée où pouvaient jadis manœuvrer cinq cents lances. »

Ce n'est pas au Maine-Giraud, à cette gentilhommière étriquée et pacifique, s'il en fut, malgré ses deux tourelles, qu'un signalement si magnifique peut s'appliquer. La description de Vigny serait déjà trop éloquente pour mettre sous nos yeux un vrai château féodal, comme celui de Combourg. Elle conviendrait au vieux manoir, presque royal, de la famille des Rohan à Josselin.

Ces pages, jointes par Vigny à son ébauche de *Mémoires*, devaient être, — il vaut mieux ne pas en douter, — la préparation d'un grand chapitre de roman, du roman projeté sur la noblesse de France à l'apogée du pouvoir absolu, quelque chose comme cette introduction pittoresque sur la Touraine, devenue classique, et qui faisait un noble frontispice au roman de *Cinq-Mars*.

*
* *

Quelque facilité qu'il eût à se créer des illusions sur l'importance et la splendeur de cette terre et de cette demeure, Alfred de Vigny ne montra pas beaucoup d'empressement à en reprendre le chemin. Pour l'y ramener, dix ans après, il fallut deux raisons qui ont bien peu de chose à voir avec l'amour de la Nature.

Au mois de février 1848, tout aussitôt après l'effondrement du « trône de carton, » il écrivait à Busoni : « Lydia est retombée bien malade, et, depuis quelques jours, je l'avais menée à la campagne, quand a éclaté l'orage que nul ne semble avoir prévu. » Cette maladie de Mme de Vigny était « une fluxion de poitrine » d'une exceptionnelle gravité. Andral conjura le péril. Ordonna-t-il pour la convalescence le séjour à la campagne? Toujours est-il que, la chaude saison venue, le comte et la comtesse de Vigny, voyageant en chaise de poste, à petites journées, et s'attardant, en route, à visiter plusieurs « cousins de Touraine » dans leurs châteaux, regagnèrent, pour

la deuxième fois, cette vieille, mais modeste, maison rustique, définie dans le *Journal d'un poète* (1838) avec moins d'ambition que dans la page de roman : « une petite forteresse (1) entourée de bois de chênes, d'ormes, de frênes et de vertes prairies rafraîchies par des fontaines et des sources pures. »

Cette raison de sentiment était sa première raison. On s'attend moins à la seconde. En 1838, presque aussi étonné, je crois, de se trouver aux champs que le doge à Versailles, Vigny notait sur son Journal ses impressions, et, à propos de ses « grands bâtimens » et de son « grand parc » onéreux « à entretenir, » il faisait cette réflexion : « Si tout cela, du reste, ne rapporte rien, il y a un dédommagement : c'est que les impositions en sont énormes et me donnent le droit d'être député. — Or c'est justement ce que je ne veux pas être. » Dix ans après, au lendemain de la Révolution, son point de vue était tout différent. Il écrivait, le 8 mars, à un médecin d'Angoulême, le docteur Montalembert : « Vous devez penser comme moi que tout l'avenir de la France dépend de l'Assemblée nationale. Je me présente dans la Charente, comme sans doute M. Hubert vous l'aura dit. » Il priait le docteur de vouloir bien l'aider à distribuer « cent » circulaires. L'appel aux électeurs, où le comte de Vigny fait état surtout de son rang social, de son idéal de droiture et de ses titres littéraires, ne réussit pas. Candidat d'un autre âge, il se flattait de plaire aux Charentais en leur disant qu'avant d'être nommé, il ne leur ferait pas l'injure de paraître en personne devant eux. C'est bien ainsi que l'on briguait le mandat de député aux premiers jours de la Restauration, quand on avait la prétention d'entrer dans la carrière politique en gentilhomme. Les partisans du comte de Vigny lui représentèrent sans doute que ce temps-là ne reviendrait plus et que pour réussir, à la prochaine occasion, il lui fallait se mettre en relations directes et suivies avec les vignerons. Au mois de juillet 1848, le gentilhomme s'installait dans sa propriété.

Il protestait d'ailleurs qu'il ne se présenterait plus à aucune élection. En mars 1849, pressé par quelques personnes, il laissa figurer son nom sur une liste. Il n'abandonnait rien de sa réserve hautaine : « On est venu me voir dans ma chaumière, et dans mon désert on m'a apporté bien des propositions. J'ai

(1) Ce mot de « forteresse » sort encore de la vérité. Vigny s'en rapproche avec l'expression : « mon ermitage héréditaire. »

répondu que je ne sollicitais point cette mission, mais que je ne la refuserais pas. » Il déclara qu'il attendrait sans dire un mot, sans faire un pas. » S'il est écrit à-haut — ajoutait-il, — que je dois monter à la tribune, eh bien ! tant mieux pour le *droit* et la *raison*, car je crois que je dirai là ce que les lettres n'ont pas encore fait sortir... Sinon, tant mieux encore, et surtout pour moi, car les affaires publiques m'empêcheraient de veiller sur ma chère enfant, et les pensées auront toujours une forme plus méditée et plus durable. — Je pense que la Destinée dirige une moitié de la vie de chaque homme et son caractère l'autre moitié. Cette fois, je laisse faire la Fortune. »

Une fois de plus, la Fortune lui fut contraire. Faut-il le regretter amèrement ? Je m'imagine que Vigny était aussi peu fait pour être député que journaliste. En 1831, il s'était enflammé à l'idée de combattre, dans *l'Avenir*, à côté de Lamennais et du comte de Montalembert, pour la liberté religieuse. Il écrivit, en tout, une *Lettre parisienne*. Son second article, souvent promis, n'arriva jamais au journal. Aurait-il prononcé, à la Chambre, même un discours? Il cherchait des diversions à son oisiveté. La politique aurait été pour lui comme un succédané du travail littéraire. En griffonnant, aux heures de la nuit, les nombreux « brouillons » dont il parle et qu'il détruisait presque tous, il avait bien le sentiment obscur, inavoué, que son esprit ne gardait plus assez de sève, assez de fraîcheur d'invention pour mettre au jour un beau roman, pour faire refleurir un pur poème. S'il eût été élu, la besogne des commissions et les entretiens des couloirs auraient-ils donné à cet esprit candide, mais aigu, prompt à bâtir des châteaux en Espagne, mais non moins prompt à découvrir de quelle étoffe ils étaient faits, l'illusion d'avoir trouvé la vie active ?

Quoi qu'il en soit, conduit, puis retenu, par les deux raisons que j'ai dites, dans sa terre du Maine-Giraud, Alfred de Vigny fit tout ce qu'il pouvait pour s'attacher à elle, et pour démêler des motifs, ou des prétextes tout au moins, de s'y trouver heureux. Ce ne fut pas difficile d'abord. Au sortir de Paris, le contraste du tumulte et des périls de la capitale avec le calme et la douceur des campagnes l'a exalté. « Partout les Moissonneurs de Léopold Robert assis sur leurs gerbes, » s'écrie-t-il, sitôt qu'il se voit « hors des barrières » et qu'il chemine en sûreté par « les grandes routes de France. » Au lieu des « visages

sombres ou haineux au regard de loup » ce sont des paysans, jeunes ou vieux, « souriant à leurs grands bœufs surchargés d'épis, aux voyageurs qu'ils saluent, au soleil qu'ils bénissent. » A peine est-il rendu chez lui, qu'il y assiste justement à la moisson. Un peu plus tard, il préside aux vendanges. Il établit, il perfectionne une distillerie pour produire, avec ses raisins, « le cognac le plus pur. » Il veille à la santé et au bien-être des paysans qui travaillent pour lui; il fait couvrir avec de bonnes lames de parquet le sol en terre battue de leurs pauvres logis; il fait défricher, planter et bâtir; il jouit du plaisir que sa femme ressent à voir s'épanouir les fleurs : il goûte, par reflet, complaisamment, l'agrément tout nouveau pour lui de ces scènes de vie rustique.

Il entreprend de plus importantes réformes. Il a l'ambition de rendre le manoir plus habitable. Il fait abattre quelques arbres. Il parlera bientôt des revêtemens de vieux chêne dont il a paré ses vieux murs. Les outrages du temps et du vandalisme de 93 doivent s'effacer. Lorsqu'on fait le pèlerinage du Maine-Giraud, on y retrouve la trace de ces travaux, exécutés avec moins d'adresse que d'honnêteté par un charpentier de village. On reste un peu surpris, mais non pas attristé, de leur aspect rudimentaire, de leur franche rusticité. A part une grande salle, — la seule de cette dimension, — où sont restés quelques panneaux de bois sculpté qui datent du XVIII[e] siècle, il n'y a pas, dans la maison des Baraudin, la moindre trace d'art.

Quant à la « cellule de moine » dont le poète parle volontiers à ses amis et dans laquelle il se retire, à partir de minuit, pour couvrir d'écriture, jusqu'au matin, de larges feuilles de papier qu'il déchire le plus souvent, mais qu'il dépose quelquefois dans un coffre où elles s'entassent, c'est simplement l'espace compris entre le palier supérieur d'une vis d'escalier en pierre et la toiture même de la tour. Une sorte de siège en bois de chêne, qui peut servir de petit lit, à la rigueur, a été pratiqué dans un retrait du mur, et, en face, appliquée elle-même au mur, subsiste une caisse, en chêne comme le banc : c'est le « coffre » non pas antique, ni rare, mais fabriqué grossièrement, qui se cadenassait comme pour préserver quelque trésor. Entre les deux meubles, je n'assurerais pas qu'il y ait la place de trois pas. La cellule d'un religieux? Peut-être, mais bien plutôt le cabanon d'un prisonnier. En explorant tous les recoins de la

maison, le visiteur n'éprouve aucune envie de s'attarder longtemps dans cette sorte de réduit, qui n'est même pas égayé par une perspective extérieure; mais il ne serait étonné qu'à demi, si Alfred de Vigny, comme à Loches Ludovic le More, s'était distrait des lourdes heures d'ennui qu'il a dû passer là, en y gravant quelque inscription. Le poète aurait eu le droit de résumer ses trois ou quatre années d'existence rurale en reprenant le mot de Cervantès : *Fué cautivo*. — J'ai connu la captivité.

*
* *

Je ne crois pas exagérer. Lorsque Vigny ouvre son cœur, — ce qui n'arrive pas à toutes les heures du jour, — le sentiment qui en jaillit spontanément est celui que je viens de dire et les mots peu fardés, qui traduisent ce sentiment, sont ceux de *collier* ou de *chaînes*. Dès 1843, dans cette période de pessimisme aigu et d'orgueil stoïcien qui nous a valu les chefs-d'œuvre des *Destinées*, il écrivait déjà à celle que le recueil Sakellaridès désigne par cette suscription « *A une amie*, » et qui venait de séjourner toute une année en terre italienne : « Hélas ! pourquoi me parler de moi? Combien de chaînes n'ai-je pas au col dont je suis écrasé! Puis-je voyager, moi? Tout le monde excepté moi a le droit de voir et d'adorer la nature dans les belles contrées de la terre; mais je ne puis rêver des félicités lointaines qui me sont ravies, pour toujours peut-être, et je ne me console de mon immobilité forcée qu'en me réfugiant dans tout ce que la philosophie et la poésie ont de plus abstrait. »

Cette « immobilité forcée, » il la retrouve au Maine-Giraud et il finira, comme l'on peut le croire, par en ressentir la lassitude, le dégoût : « Vous venez de quitter vos églogues et vos bucoliques, » écrit-il, dès septembre 1848, à sa jeune amie Mme Louise Lachaud, qui rentre à Paris, après un séjour de trois mois à Treignac, en Corrèze, « mais il faut que je reste dans mes géorgiques. » Le 5 octobre 1849, il confie à Busoni son espoir de revenir à Paris « cet hiver » et, au sujet du *Jules César* de Barbier que Bocage voudrait jouer à l'Odéon, il ajoute : « J'aimerais à y assister, mais ce que j'aimerais, je n'y dois point penser en ce moment, et il me faut dire avec Épictète : Souffre et abstiens-toi. »

Le regret de Paris est, il faut bien le reconnaître, atténué

par cette idée que le bienfait de l'existence champêtre ressuscite vraiment Mme de Vigny : « Pendant que je vous écris, ma chère Lydia, qui m'a chargé de vous serrer la main, va voir un chœur de jeunes filles qui vendangent des grappes grosses comme celles de la Terre promise. Elle se porte si bien en respirant cet air pur et chaud que je remercie Dieu de m'avoir laissé assez de bon sens et de sagesse pour garder cet ermitage. » Il plaisante assez volontiers sur les offres trop obligeantes de son « oncle anglais, le général Bunbury, gouverneur de la Jamaïque, » qui l'invite à le venir visiter, ou de son ami, « le ministre russe et chambellan aide de camp de l'Empereur, » qui lui propose de l'aller rejoindre à Tiflis, en Géorgie, « pour voir la guerre poétique des Circassiens. » Mais n'y a-t-il aucune amertume dans son sourire? « Mes amis me croient toujours disponible, n'est-ce pas curieux? Moi qui suis en ce moment comme le dieu Terme, les pieds dans la terre, enfoncés jusqu'aux genoux, mais la tête ailleurs, je l'avoue, très près du ciel quelquefois. » Il rêverait le « voyage de la Toison d'or » (1) et ses plus longues escapades, pendant ces années de relégation, seront quelques rares et maussades visites à Angoulême, une de ces « petites villes » qu'il ne peut souffrir, et encore un très court voyage, un seul, « à la Rochelle et dans les petits ports de mer » de la Saintonge. Il espère, un moment, s'aventurer avec Mme de Vigny jusqu'à Genève, où le désir d'admirer le Mont-Blanc l'attire moins que le secret espoir de retrouver le salon et la société de la comtesse de Circourt : il charge sa parente, Mlle Maunoir, de découvrir pour sa femme et pour lui un très modeste appartement, avec ou sans la vue du lac; les pourparlers traînent un certain temps, et le projet échoue.

Au mois de mars 1852, il croit rentrer à Paris, ramenant la comtesse de Vigny guérie. Mais la fièvre revient brusquement « sans motif, sans raison, sans prétexte, on ne sait pourquoi. » Si peur qu'il ait de se laisser gagner par « l'égoïsme, » il fait, ce jour-là, sur lui-même un retour douloureux : « C'est le rocher de Sisyphe que l'on roule et qui ne cesse de retomber. Je donne de la vie et du courage à ce qui m'entoure, j'y dépense tout ce qu'il y a de joie naturelle et primitive dans mon caractère; mais ensuite, quand je suis seul comme en ce moment à

(1) Lettre du 10 novembre 1850 à la vicomtesse du Plessis.

minuit, écrivant sous ma lampe dont la roue et les ressorts sont le seul bruit de ma solitude, la tristesse remonte à mon cœur et le serre plus qu'il ne faudrait. » Ces accidens imprévus, qui le retiennent au printemps de 1852, le rivent sur place à l'entrée de l'hiver. « Les malles étaient faites, — écrit-il le 24 décembre, — et il ne s'agissait que de monter en voiture, quand Lydia est tombée malade. J'ai repris mon collier, ou plutôt on l'a rattaché à la chaîne de la campagne, car, pour mon collier, il ne me quitte jamais. »

Quand il regarde la Nature, avec de telles ombres sur l'esprit, que pourraient lui dire de joyeux ou de tendre les bois, les prés, les sources, les bruyères du Maine-Giraud?

L'été est brûlant, implacable. On ne secoue la torpeur dont on est accablé que lorsqu'il arrive de la mer « un bel orage. » Les impressions de juillet, de septembre même, tiennent en deux mots, et ce sont moins les impressions d'Alfred de Vigny que celles de la comtesse : « Elle est heureuse des riches moissons qui viennent de se faire et des plus riches vendanges qui s'annoncent : ce lui est un spectacle et un baume vivifiant. » Il nous donne de l'hiver aux champs une idée moins sommaire et il retrouve ici le don d'évocation du poète ou du peintre : « Ce ne sont point les travaux de la terre qui occupent ces mois de décembre et de janvier. C'est l'époque où les bœufs se reposent et où les hommes veillent autour d'une lampe de forme romaine, et, sans le savoir, composent, avec les femmes qui filent, des tableaux à la Rembrandt. »

Ne comptons pas sur lui pour courir après les images et pour les prendre à la pipée, comme fait, du matin au soir, plus d'un jeune ou vieil oiseleur. Une fois, par hasard, pour attirer à lui le Parisien Busoni qu'une occasion peut amener à Angoulême, il en cueille une à portée de la main; elle est naturelle, éclairée, avenante comme un sourire : « Là vous me trouverez, je vous mets en voiture à côté de moi, et, en trois heures, nous serons, comme disent nos bons paysans antiques, au *Maine*, qui, dans ce moment, semble assis dans un bouquet. »

Mais quoi! Il est de ceux pour qui « les jardins parlent peu, » comme avait dit un jour, sans le penser, son cher La Fontaine : « Mes arbres, — écrit-il à sa cousine, la vicomtesse du Plessis, — ne me disent rien et sont bêtes comme les vôtres. » Il riposte à un autre ami qui le croit en humeur de consentir à

d'Afrique. Ce dernier effort accompli, je mets pied à terre dans un petit bois. Brusquement, après quelques pas, je me trouve en face d'un arc écroulé, ce qui subsiste d'une porte de la ville dans un encadrement de verdure. Au delà, un champ d'oliviers plantés symétriquement et, sous leur feuillage argenté, l'herbe semée de pierres. A travers les branches, j'aperçois un monument en ruine. Il a été bâti au sommet d'un monticule et, sans l'écran des arbres, il commanderait un panorama immense. C'est un édifice vénérable entre tous, car il fut érigé au IVe siècle avant notre ère en l'honneur d'un prince qui régnait sur la contrée. Par une grâce providentielle, à cause de la vénération qu'il inspira longtemps sans doute aux indigènes, ce tombeau avait traversé sans grand dommage toutes les révolutions. Malheureusement, une de ses faces portait une inscription bilingue mentionnant le nom du prince et énumérant en langue libyque et en langue punique la longue série de ses ancêtres. Ce monument précieux, qui permettait de déterminer le sens exact de certains mots puniques, tenta la cupidité d'un étranger. Pareil à ces petites filles qui brisent leur poupée pour avoir un œil de verre, l'amateur en question démolit le mausolée et s'appropria l'inscription. Le nom de cet homme mérite d'être conservé. Il s'appelait sir Thomas Read et exerçait les fonctions de consul d'Angleterre à Tunis. L'inscription achetée, après sa mort, par le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté, est allée rejoindre les marbres du Parthénon au Musée Britannique.

Je m'éloigne mélancoliquement du pauvre tombeau profané et je suis à pas lents le sentier qui se fraie un passage à travers les oliviers, quand mes yeux sont frappés par une vision charmante : un triangle doré par le soleil se détachant en vigueur sur le fond bleu foncé du ciel. Encore quelques pas et je suis au pied d'un édifice aux trois quarts ruiné, dont la façade principale a gardé, par un miracle d'équilibre son intégrité et sa fierté native. Une inscription, sur l'architrave, nous apprend que ce temple, édifié sous le règne de Marc-Aurèle, non avec les deniers publics, mais aux frais de deux particuliers, était consacré à la triade capitoline du Panthéon romain, Jupiter, Minerve et Junon. Le fronton est soutenu, comme celui de l'Érechteion d'Athènes, par quatre colonnes. Là, d'ailleurs, s'arrête la ressemblance ; au lieu de se réclamer de l'ordre ionique, ces colonnes sont corinthiennes et ne révèlent pas cet

art exquis, impeccable dans son opulence, qui distingue le monument de l'Acropole. Le Capitole de Dougga, — on l'appelle ainsi, — n'en porte pas moins un rare cachet d'élégance. Dans le tympan paraît un aigle aux ailes éployées qui enlève un éphèbe. La façade bien composée, harmonieuse et légère, fait vivement regretter que le temple lui-même ait succombé dans une lutte inégale, tant le simple reflet d'un ouvrage de la Grèce nous intéresse et nous émeut !

Dougga renfermait d'autres temples ; on a récemment rendu à la lumière ceux de Saturne et de Cœlestis. Les habitans de Dougga, comme tous les Africains soumis à la domination romaine, avaient adopté des noms romains et la religion du vainqueur. Mais la transformation était plus apparente que réelle. Sous des noms nouveaux, ils continuèrent d'honorer en secret les vieilles divinités nationales. Voilà pourquoi on rencontre dans ce pays tant d'autels consacrés à Saturne et à Cœlestis, parce que Saturne, pour les Africains, c'était Baal Hâman, le maître suprême, et Cœlestis, la déesse Tanit, la protectrice de Carthage, tandis que le culte d'Apollon, par exemple, et celui de Vénus n'ont pas, pour ainsi dire, laissé de trace.

Ce qui caractérise l'édifice consacré à Saturne, c'est le plan fort original adopté par l'architecte qui l'a construit ; ce qui nous frappe aujourd'hui, c'est que ses débris s'élèvent sur une falaise, au-dessus d'un abîme. Il semble que le fondateur, L. Octavius Roscianus, ait voulu le montrer de très loin aux habitans de la campagne, comme le sanctuaire par excellence de la cité.

Le temple de Cœlestis a été bâti sur un terrain en pente soigneusement nivelé, qui se termine par une terrasse dans le goût de celle qui donne accès au palais officiel de Domitien sur le Palatin de Rome. De cette plate-forme, la vue devait autrefois s'étendre au loin ; un bois d'oliviers l'intercepte aujourd'hui. Le temple, de petites dimensions, est à peine reconnaissable, mais il est entouré d'une élégante colonnade circulaire dont l'ordonnance a été souvent reproduite dans les jardins français du XVIIe et du XVIIIe siècle.

D'autres débris mériteraient sans contredit une mention, sinon une description en règle. Je me bornerai à noter l'impression que m'ont causée les restes imposans du théâtre romain.

Le souvenir des théâtres grecs de l'Acropole d'Athènes et de Taormina ne parvient pas à gâter cette sensation. Les vingt-cinq rangées de gradins adossés à la colline sont pour ainsi dire intactes; aucun effort d'imagination n'est nécessaire pour les reconstituer. On comprend de prime abord comment les 3000 spectateurs que contenait l'édifice s'y prenaient pour gagner leurs places. Un portique couronnait le monument. Monté sur les gradins supérieurs, je vois s'ouvrir devant moi la vallée de l'oued Khalled. L'orchestre est à mes pieds, la scène, le mur du fond et ses absides, les portes par lesquelles les acteurs entraient et sortaient.

Pendant qu'assis sans droit à la place d'un habitué du IIIe siècle, j'essayais de me figurer la représentation, devant un public attentif, d'une comédie de Plaute, des bédouins vinrent à passer derrière la scène. Ils suivaient en file indienne le chemin de Tébourzouk. Des gandouras bleues sur des ânes gris! Ce petit incident rompit le cours de mes pensées. Je me dis que ces pauvres gens étaient sans doute les fils authentiques des premiers détenteurs du sol, les maîtres légitimes de ce morceau d'Afrique, eux les Berbères, les Numides, les nomades épris d'espace et d'indépendance effective. Usurpateurs, les Carthaginois, ces Sémites venus de l'autre extrémité du grand lac méditerranéen; usurpateurs, les Romains, vainqueurs de Carthage; usurpateurs aussi les Arabes et usurpateurs, au même titre, les Français mes compatriotes! Ainsi, ou bien les bédouins devraient encore exercer le gouvernement de la contrée, ou bien il faut bon gré mal gré admettre la validité du droit de conquête et, dans ce cas, le dernier conquérant est le seul maître légitime, car le bey n'avait pas plus de raison d'exercer la souveraineté sur la Tunisie que les Romains et les Carthaginois. Ainsi la Ligue de la Paix et de la Liberté qui vota un blâme au gouvernement de la République pour avoir « porté atteinte à l'indépendance du gouvernement et à l'autonomie du peuple de la Tunisie, » en établissant le protectorat de la France, devait déplorer également toutes les révolutions antérieures ou se taire. Elle ne le fit pas parce que les démarches des hommes, dirigées par leurs passions latentes ou leurs intérêts cachés, sont rarement conséquentes avec le principe dont ils se réclament.

Les Romains pouvaient alléguer, pour justifier leur domination, les bienfaits qui en furent la conséquence. Les Cartha-

ginois s'étaient contentés d'exploiter le pays, et les Arabes, autres Sémites, se sont bornés à l'occuper. Les Romains avaient pénétré au cœur du pays, tracé des routes, construit des aqueducs, défriché les terres incultes, édifié des cités florissantes là où on ne rencontre plus que la solitude. Les Français, rejetons, comme eux, de la souche aryenne, ont une œuvre identique à accomplir. M. Paul Cambon, l'organisateur du protectorat français, a pris pour modèle le système adopté par les Anglais, ces Romains modernes. Les résultats acquis indiquent que nous suivons la bonne voie. Nous pouvons donc compter sur l'avenir aussi longtemps que, résistant à certaines tentations fâcheuses, nous resterons fidèles à l'esprit qui a guidé le premier Résident.

Bizerte.

Quand je monte sur le pont, le yacht longe une côte aride et sauvage. En face de nous, une chaîne de montagnes qui se termine au cap Blanc. A notre droite la mer s'ouvre toute grande. Bientôt une tache blanche grandit au-dessus du bleu de la mer; elle grandit et monte dans le ciel : c'est Bizerte. Les montagnes la protègent à l'Ouest, mais du côté du Septentrion, les lames menaçaient l'avant-port. On vient de construire à grands frais deux jetées et une digue dont les griffes sont prêtes à se resserrer. Jetées et digue semblaient menacer l'empire même de Neptune : cet hiver le dieu s'est vengé; son trident pratiqué de larges brèches dans la maçonnerie. Vains efforts! on réparera, on consolidera le rempart et du même coup les croiseurs étrangers auront perdu l'espoir de venir un jour, à toute vapeur, s'enfoncer comme des coins dans le canal qui conduit au port et mettre les flottes qu'il abrite en bouteille.

La ville arabe était tout, jusque dans les derniers temps; elle s'efface tous les jours devant les progrès de la ville française. Des terrasses de la kasbah, on se rend compte des arrêts du destin. Le canal de deux cent quarante mètres qui relie la mer au lac Salé, les établissemens de la défense mobile, les dépôts de charbon, les canons, les batteries, les forts marquent les étapes du chemin parcouru. Ici, c'est la France militaire qui s'affirme; ce sont des canons qui sortent du sol et non des céréales. Ce n'est pas le passé qu'on regarde, mais l'avenir. L'avenir, il est à Sidi-Abdallah, à quinze kilomètres de la mer,

au fond du lac Salé, cette mer intérieure de soixante kilomètres de tour, sur lequel j'ai vu de tendres cœurs sérieusement mis à l'épreuve. Sidi-Abdallah, c'est l'arsenal avec ses ateliers, ses forges, ses magasins, ses bassins de radoub, ses quais. En me promenant au milieu de ces « créations, » je me remémorais les vers qu'au premier chant de l'*Énéide*, Virgile consacre à la naissance de Carthage.

Sur la grande route des vapeurs, qui de Gibraltar se dirigent vers la Syrie et vers l'Égypte, Bizerte apparaît aujourd'hui comme l'émule de Malte, comme une des clefs de la Méditerranée. Dans le lac, « toutes les flottes du monde pourraient jeter l'ancre, » selon l'expression consacrée. Les vaisseaux y entrent et en sortent à toute heure. Le jour où la ceinture des forts la protégera du côté de la terre, Bizerte sera imprenable. Imprenable !... comme peut l'être l'ouvrage des hommes, à condition que l'assiégé soit matériellement et moralement à la hauteur de sa tâche, qu'au moment de l'attaque, la place soit munie de tout ce qui est nécessaire à la défense et que le secours lui arrive du dehors en temps opportun.

En mer, 14 avril.

Le mistral, le fameux mistral qui soulève des nuages de poussière dans les rues de Marseille, soufflait de toutes ses forces sur la Méditerranée lorsque avant-hier, après dîner, nous avons quitté Bizerte. Ce n'était pas la tempête, puisque le ciel n'avait pas un nuage ; n'empêche que la mer était tant soit peu démontée. Néanmoins, comme le vent se démenait depuis deux jours et trois nuits, sans une minute de répit, nous espérions le voir tomber avec l'aube, car Éole a, dans ces parages, les habitudes d'un locataire parisien : il passe avec Neptune des baux de trois, six, neuf. Nous avons donc mis le cap sur Ajaccio, mais il a fallu bientôt en rabattre et chercher modestement refuge à l'Est de la Sardaigne.

Hier, pendant toute la sainte journée, nous avons vu défiler la côte monotone, les caps, les baies, les anses, les rochers de la grande île sans histoire. Derrière le paravent calcaire, nous naviguions sur des eaux pacifiques. Le vent nous attendait devant le détroit de Bonifacio et, pendant une couple d'heures, la danse a recommencé. La Corse heureusement n'était pas loin.

Ce matin, nous nous sommes réveillés dans le port de

Bastia, une sorte de bassin protégé contre les coups de mer par une jetée à coude. Je connais la ville; elle est sans intérêt et je n'y débarque pas. Après avoir reçu la visite de quelques amis, le yacht reprend la route du Nord. De hautes montagnes granitiques souvent couvertes de forêts, au flanc desquelles s'attachent des villages en nids d'aigles et des tours génoises bâties pour repousser l'agression des pirates barbaresques, cachent l'horizon à gauche, tandis qu'à notre droite, au loin, dans la brume azurée, l'île d'Elbe profile sa silhouette indécise. « Toujours lui ! » pourrions-nous répéter avec Victor Hugo. Il est parti d'ici pour bouleverser l'histoire, et c'est là qu'il est tombé une première fois vaincu, mais non maîtrisé. La Corse et Elbe, ces deux îles voisines, ont été les témoins de son essor et de sa chute. Il trouva dans une troisième île les artisans de sa ruine et une quatrième, à l'autre bout du monde, entendit son dernier soupir.

Nous avançons sur une surface unie, mais voici le cap Corse. Allons-nous retrouver le mistral derrière le promontoire? Non, le mistral s'est lassé, mais la mer, après la tourmente, reste houleuse. Des lames de fond nous soulèvent sans effort, tandis que le ciel, taché de petits nuages, est délicieusement nuancé et qu'un zéphyr gonfle à peine la voile que nous avons déployée par pure coquetterie, je pense. Le yacht file maintenant vers le Nord-Ouest; mais, au moment où nous découvrons la terre ferme, les ténèbres commencent à nous envelopper. Sur nos têtes, les étoiles se lèvent une à une, puis par milliers. Elles scintillent avec un éclat grandissant, tandis que la planète Vénus, blanche comme Aphrodite, répand sur la mer une traînée lumineuse.

Cependant à l'horizon, au ras des flots, là-bas, un feu s'allume, puis un second, et encore un autre. Celui-ci est fixe; celui-là paraît et disparaît tour à tour. Et voici que d'autres lumières, plus petites, plus vacillantes surgissent solitaires ou se groupent sur des points divers. Après les phares, ce sont les villages et les villas isolées qui s'illuminent.

Dans une heure, nous serons amarrés dans le port de Cannes; la croisière est terminée.

FERDINAND DE NAVENNE.

L'ANAPHYLAXIE

ÉTUDE DE BIOLOGIE GÉNÉRALE

Il faut, tout d'abord, que je m'excuse pour l'emploi du néologisme *anaphylaxie* que j'ai créé, il y a dix ans. J'avais pensé, — et je pense encore, — qu'il convient, pour la précision du langage scientifique, qu'à une idée nouvelle réponde un mot nouveau. De fait, depuis 1902, le mot d'anaphylaxie s'est généralisé dans la langue biologique, et il n'est plus de médecin ou de physiologiste qui l'ignore.

La *phylaxie*, mot qui n'est guère usité, est synonyme de protection; mais de préférence on emploie le terme *prophylaxie*, pour indiquer les procédés par lesquels on met les êtres ou les sociétés à l'abri des dangers qui les menacent. Ainsi exercer une action prophylactique contre la peste ou le choléra, c'est prendre des mesures quelconques, d'ordre biologique ou d'ordre administratif, contre ces deux fléaux, quand l'invasion en est à craindre.

L'anaphylaxie, c'est donc, par son étymologie grecque, le contraire de la phylaxie, c'est-à-dire le contraire de la protection.

Indiquons en quoi consiste essentiellement ce phénomène.

Si un individu vivant est empoisonné par une substance toxique, mais cependant que l'empoisonnement ne soit pas

assez grave pour déterminer la mort, lorsqu'on vient, trois semaines ou un mois après, à lui infliger le même empoisonnement, trois cas peuvent se présenter : 1° sa sensibilité au poison sera ce qu'elle était auparavant ; c'est le cas de la plupart des poisons ; 2° sa sensibilité sera diminuée, c'est-à-dire qu'il faudra une dose plus forte du toxique pour déterminer les mêmes effets ; 3° — et c'est le cas qui nous occupe ici, — sa sensibilité sera accrue au point qu'une dose faible, inoffensive une première fois, deviendra offensive la seconde fois, comme si la première dose avait développé un état qui, loin de protéger l'organisme, l'a rendu plus vulnérable. C'est le contraire de protection, autrement dit, l'anaphylaxie.

Le premier cas ne nous intéresse guère : c'est le plus rationnel, le plus fréquent, d'ailleurs. Lorsqu'on a été guéri d'une intoxication, on est revenu à l'état primitif. Rien n'est changé, dès qu'on a éliminé le poison. Les organes et les tissus ont retrouvé leur état normal. Il s'agit du même individu resté identique, qui par conséquent est sensible de la même manière et répond à la seconde dose exactement comme il a répondu à la première. Il a suffi d'attendre quelques heures pour que le poison ait été éliminé, et que par conséquent l'état antérieur (*statu quo ante*) soit récupéré. En principe, toute intoxication, quand l'élimination du poison est terminée, quand les lésions organiques (s'il s'en est produit) sont réparées, laisse le corps dans un état normal, identique à l'état précédent.

Il est vrai qu'on connaissait depuis longtemps une exception à cette loi. — C'est le second cas. — Il est des poisons avec lesquels on se familiarise : et, de tout temps, on a signalé cette étrange accoutumance. Par exemple on peut s'habituer à l'arsenic de manière à supporter finalement, par le fait d'un long usage, des doses d'arsenic que ne supporterait pas un organisme neuf. Les poisons de l'opium ont à cet égard un étonnant privilège. Ceux qui font usage d'injections de morphine, ont besoin, pour que la morphine agisse efficacement, de faire des injections de plus en plus fortes ; car on s'accoutume morphine, encore que ce soit un redoutable poison. Les malheureux morphinomanes fournissent un triste exemple de cette moindre sensibilité. Certains arrivent à pouvoir supporter des doses de dix grammes ou même vingt grammes de morphine. Et on a cité le cas d'individus pouvant boire, sans mourir,

jusqu'à un litre de laudanum par jour. D'après une vieille légende, Mithridate, roi de Pont, craignant d'être empoisonné par les Romains, s'était, par l'usage de nombreux poisons, prophylactisé ainsi contre toutes les substances toxiques. Aussi appelle-t-on parfois *mithridatisme* cette vulnérabilité moindre, acquise par l'habitude, qui permet d'ingérer sans péril des doses toxiques très fortes.

On ne connaissait pas d'exemple de sensibilité accrue. Mais j'ai pu, en 1902, démontrer que parfois la puissance toxique d'un poison a augmenté énormément après l'ingestion de ce poison. Alors la sensibilité, au lieu d'être diminuée, comme par le mithridatisme ou l'immunité, a été exaltée. De sorte qu'après l'ingestion d'une dose inoffensive, l'organisme, un mois après, est devenu tellement sensible, que cette même dose inoffensive devient terrible et amène une mort rapide.

Quoiqu'on puisse à la rigueur retrouver çà et là dans les travaux des physiologistes anciens quelques documens épars sur ce phénomène, on ne l'avait, semble-t-il, ni compris n méthodiquement décrit, quand j'en ai donné la démonstration rigoureuse et créé le mot qui permet de le définir.

C'est cette sensibilité accrue, ou anaphy axie, que je vais exposer ici avec quelques détails.

On rencontre dans les mers australes des animaux de forme étrange qu'on appelle des Physalies (*galères portugaises*); ce sont des Cœlentérés, sortes de Méduses, qui sont gonflées d'air comme une outre, et pourvues de longs tentacules qui pendent dans l'eau.

Ces filamens, qui ont quelquefois un à deux mètres de longueur, sont munis de petits appareils qui adhèrent comme des ventouses aux objets qu'ils rencontrent.

Et, à l'intérieur de chacune de ces innombrables ventouses, se trouve une petite pointe acérée qui pénètre dans le corps étranger qui a été touché. De plus ces ampoules ventousaires contiennent un poison subtil, très actif, de sorte que le contact des tentacules de la Physalie équivaut à une multiple injection de ce poison. Si l'on touche une Physalie, on ressent aussitôt une douleur intense, due à la pénétration du liquide venimeux.

Phénomène d'ailleurs assez analogue aux accidens qu'on éprouve quand on rencontre en nageant certaines Méduses qui fréquentent nos côtes de France.

Dans le cours d'une croisière faite sur le yacht du prince Albert de Monaco, j'étudiai, avec mes amis Georges Richard et Paul Portier, le poison de ces Physalies. Nous vîmes qu'il se dissout facilement dans la glycérine et qu'en injectant ce liquide glycériné, on reproduit les accidens de l'intoxication physalienne.

Revenu en France, et ne pouvant me procurer des Physalies, je pensai à étudier comparativement les tentacules des Actinies (anémones de mer), qu'on peut se procurer avec la plus grande facilité, car elles abondent sur toutes nos côtes.

Les tentacules des Actinies, mis dans de la glycérine, lui cèdent leur poison, comme les tentacules des Physalies, de sorte que le liquide glycériné, facile à injecter, contient le poison des Actinies.

Je pus constater alors, avec P. Portier, ce fait qui nous parut vraiment extraordinaire ; c'est que, sur un animal neuf, autrement dit sur un chien n'ayant pas subi d'injection encore, une dose de dix grammes est nécessaire pour déterminer la mort, tandis que sur un chien ayant, il y a un ou deux mois, subi une première injection du même liquide, et paraissant tout à fait revenu à son état primitif, gras, gai, vigoureux, gaillard, en excellent état de santé, une dose vingt fois plus faible, d'un demi-gramme, par exemple, amène la mort en quelques minutes.

La première explication que l'on soit tenté d'invoquer, c'est qu'il y a eu accumulation du poison et que les deux doses se sont surajoutées. Mais vraiment cette hypothèse ne tient pas debout. Comment en effet une dose de un gramme qui ne produit jamais la mort quand elle est injectée en une seule fois, pourrait-elle la produire quand cette même dose est injectée en deux fois, à un mois de distance? Il faut donc nécessairement admettre qu'il y a là quelque chose de tout à fait spécial : un état physiologique qui était resté inconnu jusqu'alors. C'est cet état spécial que j'ai appelé l'état d'anaphylaxie, puisqu'une première injection, au lieu de protéger l'animal, l'a rendu beaucoup plus sensible.

Tel est le fait fondamental. Nous allons voir maintenant

tout le développement qu'ont pu lui donner les travaux des nombreux expérimentateurs qui ont étudié avec passion et succès ce phénomène nouveau de biologie générale.

III

En 1903, M. Arthus découvrit ce fait très important que, si l'on fait une première injection de sérum sanguin à un animal, cette première injection de sérum est anaphylactisante, c'est-à-dire qu'elle rend l'animal extrêmement sensible à une injection ultérieure de ce même sérum.

Voici quelle est son expérience, tout à fait identique à celle que j'avais faite l'année précédente avec le poison des Actinies, en différant seulement, parce qu'au lieu d'employer une substance toxique, M. Arthus employait une substance à peu près inoffensive, c'est-à-dire le sérum.

Un lapin reçoit une injection de cinquante grammes de sérum de cheval; il n'en semble pas atteint le moins du monde. Mais si, au bout d'un mois, on fait sur ce lapin, parfaitement guéri et en irréprochable santé, une nouvelle injection du même sérum, alors, même si la dose de sérum est dix fois plus faible, le lapin meurt immédiatement. Et M. Arthus a tout de suite reconnu qu'il s'agissait d'un état comparable à l'état d'anaphylaxie créé sur les chiens par l'injection du poison des Actinies.

Ce qu'il y a de curieux dans cette expérience, c'est la spécificité de l'intoxication. Ainsi un lapin, injecté avec du sérum de cheval, ne sera anaphylactisé que pour du sérum de cheval. On pourra lui injecter du sérum de chat, ou de chien, ou d'homme, sans que sa sensibilité se soit accrue pour ces sérums divers. De même que le chien, qui avait reçu le poison des Actinies, était anaphylactisé pour le poison des Actinies, et pour nulle autre substance.

Deux physiologistes de Washington, MM. Rosenau et Anderson, ont, à la suite des expériences de M. Arthus et des miennes, fait une constatation des plus importantes. Ils ont d'abord prouvé que l'animal le plus sensible à l'anaphylaxie, c'est le cochon d'Inde ou cobaye. Les faits deviennent alors extraordinaires, tellement la sensibilité du cobaye se trouve modifiée, c'est-à-dire exaltée, par une injection antérieure. Un cobaye

normal peut sans mourir recevoir cinq grammes de sérum de cheval, par exemple, mais il n'en est ainsi que s'il n'a pas été soumis antérieurement à quelque injection de sérum; car alors, c'est-à-dire si un ou deux mois auparavant il a reçu une dose inoffensive de ce même sérum, il suffit de lui en injecter *un milligramme* seulement, pour amener la mort en moins d'une minute.

Ainsi, par le fait de l'anaphylaxie, la sensibilité du cobaye est devenue, dans l'espace d'un mois, cinq mille fois plus forte.

Ce n'est pas seulement le sérum qui est apte à produire l'anaphylaxie; tous les liquides organiques, comme le lait, l'extrait musculaire, l'extrait cérébral, produisent le même effet, et toujours avec le même caractère de spécificité absolue.

IV

A partir de ce moment, l'étude de l'anaphylaxie ne fut plus seulement une étude de physiologie générale, mais encore un chapitre important de médecine.

En effet, on découvrit ceci : que les injections de sérum qui depuis MM. Behring et Roux étaient entrées dans la pratique médicale (traitement de la diphtérie) déterminaient un état d'anaphylaxie. Alors on décrivit une maladie que les médecins allemands appelèrent *maladie du sérum*, caractérisée par des symptômes extrêmement nets, fièvre, rougeur au lieu de l'injection, urticaire plus ou moins généralisée, et, quand l'atteinte est plus grave, douleurs articulaires, vomissemens, état syncopal, etc.

Or cette maladie du sérum ne s'observe jamais ou presque jamais lors de la première injection. Elle ne survient qu'à la seconde ou même à la troisième. Encore faut-il qu'il s'écoule un certain intervalle de temps entre deux injections successives.

Il y a, comme on dit, un temps *d'incubation;* douze ou quinze jours au moins. C'est tout à fait ainsi que les choses se passent pour l'anaphylaxie, laquelle exige, elle aussi, un temps d'incubation de quelques semaines.

Même au bout d'un très long temps, l'état anaphylactique n'a pas disparu. On a signalé des cas dans lesquels, après trois ans, une injection seconde de sérum avait provoqué des accidens extrêmement graves. C'est vraiment une chose étrange que de voir l'organisme modifié pour ainsi dire d'une manière

permanente par cet événement en apparence inoffensif qui est une injection de sérum.

Combien de temps persiste cette influence? On ne saurait encore lui assigner une limite précise. Mais tout fait penser que le changement apporté à l'organisme par une première injection est définitif, et persiste, plus ou moins accentué, pendant toute la vie.

Le plus souvent, les accidens de la maladie du sérum sont sans gravité. Je ne veux pas dire qu'ils n'inquiètent pas le médecin et n'ennuient pas le malade; mais enfin la terminaison fatale n'est pas à redouter. Pourtant, comme à toute règle il y a des exceptions, on a signalé une vingtaine de cas de mort. Une de ces morts est célèbre, c'est celle d'un médecin brésilien qui, pour se prémunir contre la peste, s'était fait une injection *prophylactique* de sérum antipesteux. L'année suivante, comme une nouvelle épidémie de peste était à craindre, il se fit une autre injection du même sérum. Quelques minutes après, il ressentit des phénomènes très graves, une angoisse cardiaque extrême: puis la respiration s'embarrassa, et, au bout de quelques heures, il était mort.

La première injection, prophylactisante peut-être contre la peste, avait été anaphylactisante contre une seconde injection du même sérum.

On a cherché à empêcher ces effets de l'injection seconde en modifiant les procédés de préparation du sérum; mais, dans cette voie, on n'est arrivé à aucun résultat appréciable. On ne peut guère, pour éviter les accidens des injections secondaires, employer que la méthode anti-anaphylactique, ingénieusement proposée par M. Besredka.

L'étude, même sommaire, de cette anti-anaphylaxie est trop technique, et nous entraînerait trop loin pour que nous puissions nous y arrêter.

V

Maintenant que nous connaissons dans ses lignes principales le phénomène de l'anaphylaxie, il faut en donner, si possible, une explication chimico-physiologique, et analyser les multiples conditions nécessaires pour qu'il se produise.

Comme nous l'avons dit, de très habiles expérimentateurs

se sont adonnés en tout pays, mais surtout en France, en Allemagne et aux États-Unis, à cette étude, si bien que de 1905 à 1911 on ne trouverait pas moins de cinq cents mémoires originaux écrits sur l'anaphylaxie. Chacun de ces divers mémoires relate un petit fait particulier, nouveau, qui se réfère à cette étude : on voit donc que dès maintenant le sujet est devenu très vaste.

Et tout d'abord, quels sont les poisons qui sont aptes à déterminer l'anaphylaxie ?

On peut diviser les substances toxiques en deux groupes, suivant leur constitution chimique; et c'est une classification aussi simple que rationnelle.

Il y a, en premier lieu, les substances cristallisables, diffusibles, c'est-à-dire passant à travers les membranes. Elles ont une composition chimique stable, et on peut les préparer à l'état de pureté absolue. Minérales ou organiques, peu importe, elles ont ce caractère commun de pouvoir donner des cristaux définis : on les appelle des *cristalloïdes*. De ce nombre sont tous les sels minéraux, quels qu'ils soient, et une grande quantité de substances organiques, comme les sucres, les graisses, et les alcaloïdes.

Or, jusqu'à présent, on n'a pas encore pu rencontrer de substances alcaloïdiques, soit toxiques, soit inoffensives, qui produisent l'anaphylaxie.

La strychnine, la morphine, l'alcool, le chloral, tous ces corps, ou volatils, ou cristallisables, ou définis, n'augmentent pas, même après de multiples injections, la sensibilité de l'organisme. Nous ne voulons pas dire par là que jamais on ne rencontrera de cristalloïdes aptes à déterminer l'anaphylaxie. Mais jusqu'à présent, de telles substances n'ont pas été trouvées encore, et les expériences faites à cet égard ont été complètement, radicalement négatives.

A côté des cristalloïdes il faut placer les substances non volatiles, non cristallisables, non définies chimiquement avec précision, ne pouvant pas passer à travers les membranes; substances *colloïdes*, ou encore albuminoïdes, parce que l'albumine d'œuf en est le type le plus connu. Toutes ces substances, si elles sont injectées dans le sang d'un animal, sont anaphylactisantes.

Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'exception à cette loi, et comme

chaque extrait aqueux d'un végétal, ou d'un animal ou d'un liquide humoral quelconque, contient une substance colloïde qui lui est plus ou moins spéciale, il s'ensuit que, sans exception, tout extrait organique, animal ou végétal, est anaphylactisant.

On a pu provoquer l'anaphylaxie avec des extraits de riz, de pois, de fèves, de haricots; avec les matières albuminoïdes, toxiques ou non, retirées de diverses plantes, avec les extraits du corps des microbes, avec l'extrait musculaire, l'extrait cérébral, l'extrait rénal, l'extrait globulaire, avec le lait, l'urine, les sérums les plus divers de mammifères, d'oiseaux, de poissons, avec les œufs, avec le liquide amniotique, avec les extraits de tumeurs cancéreuses, avec les extraits glandulaires de toutes glandes de tous les animaux. De sorte que ce qui serait à chercher, ce ne serait pas quelles substances albuminoïdes peuvent déterminer l'anaphylaxie, mais bien quelles ne la détermineraient pas. Car, s'il en existe, ce qui est douteux, elles sont assurément en petit nombre.

Ce qui est remarquable, c'est la spécificité rigoureuse de leur action. Un cobaye anaphylactisé par l'œuf de pigeon n'aura de sensibilité accrue que pour une injection ultérieure d'œuf de pigeon ; ni l'œuf de poule, ni l'œuf de cane n'auront sur lui une autre action que sur un animal neuf.

Cela a entraîné une curieuse application de l'anaphylaxie à la médecine légale. En effet de petites quantités de sang desséché, appartenant à des animaux d'espèces diverses, ont pu, par la réaction anaphylactique, être déterminées comme appartenant à telle ou telle espèce animale.

Soient par exemple, quelques parcelles de sang dont on ne connaît pas la nature. Il s'agit de savoir si c'est du sang d'homme, de chien, de bœuf, de porc, de poule ou de rat. On prépare alors des cobayes à qui on injecte du sérum d'homme, ou de chien, ou de bœuf, ou de porc, ou de poule ou de rat. Puis, le moment venu, c'est-à-dire un mois après, à chacun de ces divers cobayes on injecte la même quantité de sang inconnu dont on veut préciser la nature.

Si l'un d'eux présente des phénomènes morbides et succombe, par exemple le cobaye qui aura reçu antérieurement du sang de chien, on en conclura que le sang incriminé était en réalité du sang de chien.

Mentionnons, à ce propos, une assez curieuse expérience. On a pris les chairs d'une vieille momie humaine datant de trois ou quatre mille ans et on en a fait l'extrait musculaire. L'injection de ce liquide à des cobayes les a rendus sensibles au sérum musculaire humain, et uniquement au sérum humain. Ce qui prouverait, s'il était nécessaire de l'établir, que la constitution chimique du corps humain n'a pas notablement varié depuis quatre mille ans.

VI

Un des cas les plus intéressans de l'anaphylaxie, c'est la sensibilité des animaux tuberculeux à la tuberculine. Dès début de nos recherches, nous avons signalé cette analogie, qui est saisissante.

La découverte de la tuberculine est due à Robert Koch, celui-là même qui le premier a vu le microbe de la tuberculose. Peu de temps après, il démontra qu'en faisant un extrait des microbes tuberculeux, on obtenait une substance remarquable, qu'il appela tuberculine. Même, pendant quelques semaines, on a cru que cette tuberculine possédait la merveilleuse propriété de guérir la tuberculose. Malheureusement, quand on voulut en essayer les effets sur des malades, on observa bientôt de terribles accidens, si bien que l'emploi thérapeutique de la tuberculine, après avoir suscité d'infinies espérances, a dû être à peu près abandonné.

Cependant, en poursuivant les expérimentations, on finit par établir que la tuberculine était pourvue d'une propriété singulière. Inoffensive, ou à peu près, lorsqu'elle est injectée à un animal sain, elle provoque chez un animal tuberculeux une vive réaction inflammatoire, une congestion viscérale généralisée, intense surtout dans les poumons, et une pneumonie véritable avec une fièvre très forte qui, quelquefois, amène la mort de l'animal injecté.

Autrement dit, l'animal normal est insensible à la tuberculine, alors que l'animal tuberculeux est violemment atteint par elle. Alors, puisqu'on ne pouvait guère employer la tuberculine comme procédé thérapeutique, on l'a employée comme procédé diagnostique, sinon en médecine humaine, du moins en médecine vétérinaire. Et son emploi est absolument général

aujourd'hui. Soit une étable dont on suppose que quelques vaches sont infectées de tuberculose. On fait l'injection de tuberculine à toutes les vaches de cette étable; et, si, sur quarante sujets, il en est quatre, par exemple, chez lesquels l'injection a provoqué de la fièvre, on en conclut que ces quatre-là présentaient des lésions tuberculeuses, qu'on n'avait pas pu déceler, et que la tuberculine seule a pu mettre en évidence.

C'est là un procédé de diagnostic délicat et précis, qui est maintenant de pratique courante. Or il est facile de voir que la sensibilité des animaux à la tuberculine, c'est, en réalité, de l'anaphylaxie.

Probablement, avec d'autres maladies, on arrivera à faire un anaphylacto-diagnostic, c'est-à-dire qu'en injectant à un malade une petite quantité d'un liquide de culture, privé, par la chaleur, d'élémens vivans, mais contenant encore les substances chimiques qui sont sa caractéristique, on reconnaîtra s'il s'agit, dans un cas donné, de telle ou telle maladie. On a fait beaucoup de recherches dans ce sens. Elles n'ont pas encore donné beaucoup de résultats incontestés; mais on peut fonder sur cette méthode de très vastes et légitimes espoirs.

VII

Quoique tous ces faits puissent sembler un peu techniques, ceux que je vais exposer maintenant paraîtront peut-être plus techniques encore. Et d'avance je m'en excuse. Mais on sait que maintenant les faits scientifiques sont devenus tellement compliqués qu'il faut, sous peine de les ignorer complètement, entrer dans des détails qui paraissent très ardus.

Le fait qu'un animal anaphylactisé est en excellente santé apparente indique nettement qu'aucun poison proprement dit n'a imprégné son organisme, car on ne saurait concilier cette normalité parfaite avec la présence d'un poison dans le sang.

Cependant, ce même animal, étant différent des animaux non anaphylactisés, doit posséder, à n'en pas douter, quelque chose de spécial dans son sang.

C'est pourquoi j'ai pensé à faire l'expérience suivante, qui a donné des résultats remarquables.

Le sang d'un animal anaphylactisé depuis un mois est

injecté à un animal normal. Eh bien! cet animal, qui n'a pas été anaphylactisé directement, est devenu, après avoir reçu le sang d'un anaphylactisé, presque aussi sensible à l'injection seconde que s'il avait été anaphylactisé lui-même.

Il en résulte ceci, qui est d'une importance fondamentale, que le sang contient la substance anaphylactisante et que par conséquent l'anaphylaxie est un phénomène d'ordre chimique.

Mais c'est un phénomène chimique rigoureusement spécifique, dû au conflit de deux substances qui par elles-mêmes sont innocentes et qui, lorsqu'elles se réunissent, deviennent un poison terrible. Les physiologistes connaissaient déjà quelque chose d'analogue. Il y a longtemps que Claude Bernard avait montré que l'injection d'amygdaline, substance qu'on retire des amandes amères, est inoffensive; que l'injection d'émulsine, ferment qui se trouve aussi dans les amandes amères, est inoffensive; mais que, si l'on injecte ces deux liquides simultanément ou à très peu de temps d'intervalle, on provoque des accidens graves immédiats, dont la cause est facile à trouver. L'émulsine en réagissant sur l'amygdaline donne naissance à de l'acide cyanhydrique, lequel est, comme on sait, un poison des plus actifs. Ni l'émulsine seule, ni l'amygdaline seule ne dégagent d'acide cyanhydrique; mais qu'on les réunisse, et aussitôt l'acide cyanhydrique apparaît.

C'est tout à fait le cas de l'animal anaphylactisé. Il contient dans son sang une substance inoffensive qui n'est pas toxique, mais qui peut engendrer un poison (et que, pour cette raison, nous appellerons une toxogénine). Cette toxogénine, lente à se former, se produit pendant la période d'incubation, et elle n'est en quantité appréciable que quand la période de l'incubation est finie. Elle ne peut rien par elle-même, mais elle sera apte à développer une toxine très violente, dès qu'elle se trouvera en présence de la substance primitivement injectée.

Alors des symptômes apparaissent brusquement, qui sont ceux d'un poison très violent, et ils paraissent être à peu près toujours les mêmes, quel qu'ait été l'albuminoïde employé pour l'injection première.

La rapidité de l'effet est prodigieuse. Pendant l'injection même, faite, je suppose, sur un chien, l'animal est pris de vomissemens et de diarrhées sanglantes. Il chancelle comme s'il était ivre. Il ne peut plus mouvoir ses membres. La pupille se

dilate. Les yeux deviennent hagards, et, après quelques cris lamentables, il tombe par terre, épuisé, insensible, ne réagissant plus aux excitations douloureuses même les plus intenses, avec cécité psychique absolue. La respiration est accélérée, anxieuse, et devient bientôt tellement gênée, qu'on peut craindre l'asphyxie. La pression artérielle est très basse. Le cœur précipite ses battemens, qui sont faibles, si faibles qu'on a parfois de la peine à les compter. Bref, l'état général est assez grave pour qu'on soit tenté de croire à la mort imminente, et, de fait, c'est souvent la mort.

Or ces terribles symptômes n'ont rien de commun avec les phénomènes, beaucoup plus lents et plus mitigés, qu'on eût obtenus en injectant l'albuminoïde seul, même à beaucoup plus forte dose.

Par conséquent, c'est bien un nouveau poison qui se dégage par le conflit de la toxogénine avec l'albuminoïde.

C'est le poison anaphylactique proprement dit.

J'ai pu même faire, en quelque sorte, la synthèse de ce poison anaphylactique, en prenant le sang d'un animal anaphylactisé par une albumine spéciale et en mélangeant à ce sang une petite quantité de cette même albumine. Comme ce sang contenait une toxogénine, au contact de cette toxogénine l'albumine a donné naissance au poison redoutable de l'anaphylaxie, et le mélange est devenu immédiatement très offensif.

Expérience décisive, puisqu'elle montre en toute évidence la nature exclusivement chimique du phénomène de l'anaphylaxie.

VIII

Jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que le cas des injections faites dans la veine ou sous la peau; mais on peut se demander pourquoi ces substances albuminoïdes, lorsqu'on les fait pénétrer dans le sang par une voie qui n'est pas la voie normale, ont une action nocive, alors que, si elles sont introduites par les voies digestives, elles ne provoquent jamais, ou presque jamais, d'accident anaphylactique.

On peut dire, en effet, sauf certaines réserves qui seront présentées tout à l'heure, que l'*anaphylaxie alimentaire n'existe pas*.

Lorsque nous ingérons des œufs, du lait, de la viande de bœuf, ou de poule, ou de poisson, les divers albuminoïdes dont sont constitués ces alimens sont rapidement décomposés, disloqués, pour ainsi dire, par l'action chimique des sucs digestifs, suc gastrique, suc pancréatique, suc intestinal.

Donc les seules matières azotées qui vont pénétrer dans le sang seront celles qui dériveront des albumines ingérées, mais qui ne seront plus ces mêmes albumines ; car elles auront subi de profondes transformations chimiques par les fermens digestifs.

Même quand il s'agit de substances toxiques albuminoïdes, celles-ci vont être toujours, par l'action digestive des liquides de l'estomac et de l'intestin, si profondément décomposées, qu'elles auront perdu toute toxicité. On sait qu'on peut ingérer impunément du venin de serpent sans être empoisonné. J'ai constaté qu'il fallait donner une dose deux mille fois plus forte de certains poisons végétaux par l'estomac, pour obtenir le même effet toxique que par l'injection veineuse.

Il n'est donc pas surprenant que, dans les conditions normales, il n'y ait pas d'anaphylaxie alimentaire, puisqu'il n'y a pas eu pénétration dans le sang de l'albumine ingérée, mais seulement de ses produits de transformation.

Toutefois, dans certains cas, on peut observer l'anaphylaxie alimentaire en donnant des doses extrêmement fortes de telle ou telle albumine. Il est probable qu'alors certaines parcelles de la substance ont échappé aux sucs digestifs et indûment pénétré dans le sang.

Cette anaphylaxie alimentaire est exceptionnelle, et assez difficile à observer, encore que sa réalité soit prouvée en toute certitude. C'est surtout par l'augmentation du nombre des globules blancs du sang qu'on la constate ; car les autres symptômes sont peu apparens, sauf dans des cas tout à fait spéciaux, sur lesquels je ne puis insister.

Je dois mentionner cependant des faits extrêmement curieux d'anaphylaxie alimentaire qu'on a observés sur l'homme. Ils ont été signalés depuis longtemps ; mais on n'avait pas pu encore en donner une explication vraisemblable. De tous temps, les médecins avaient constaté que certaines personnes ne pouvaient pas ingérer elle ou telle substance alimentaire, sans être aussitôt victimes d'accidens très incommodes, parfois

sérieux. Il est des gens qui ne peuvent manger des coquillages sans être pris aussitôt de nausées, de vomissemens, d'urticaire et même de fièvre. Et ce sont des indigestions presque spécifiques : car chez tel individu, ce sont les moules, chez tel autre les crevettes, chez tel autre, le homard, qui déterminent de pareils accidens. D'autres personnes sont sensibles à l'ingestion des fraises. On en connaît qui ne peuvent manger des œufs ; d'autres, de la viande de porc ; d'autres, du lait. On a cité des exemples d'enfans chez qui le lait, et même le lait de femme, provoquait des accidens immédiats de quelque gravité.

Ces phénomènes, qui paraissaient paradoxaux, trouvent maintenant une explication assez simple par l'anaphylaxie. En effet, supposons que, pour une cause ou pour une autre, le travail digestif s'opère mal chez certaines personnes, non pour toutes les substances alimentaires, mais pour certaines substances en particulier, il y aura pénétration dans le sang des albumines spéciales qu'elles ne peuvent pas digérer : par conséquent ces personnes se trouveront dans les conditions où se trouvent les animaux anaphylactisés, c'est-à-dire ayant dans leur sang une albumine spéciale, ou plutôt une toxogénine, laquelle réagira aussitôt pour donner le poison anaphylactique quand elle sera en présence du même albuminoïde.

IX

En comparant l'anaphylaxie à l'immunité, on arrive à des conséquences curieuses.

Rappelons brièvement ce qu'est l'immunité, telle qu'elle a été établie par les extraordinaires travaux de Pasteur et de ses élèves.

Si un animal a reçu une injection microbienne, ou, ce qui revient au même, s'il a été atteint d'une maladie infectieuse spontanée, il est mis, par le fait même de cette infection, dans un état spécial qui le différencie des autres individus de son espèce. Il est immunisé, c'est-à-dire protégé contre la maladie qui l'a atteint. Ainsi un individu qui a eu la fièvre typhoïde ne peut pas la contracter de nouveau, car il est *immunisé* contre la fièvre typhoïde. De même un individu qui a été vacciné, se trouve immunisé contre la variole. La vaccination l'aura rendu différent des individus non vaccinés.

L'anaphylaxie crée de même des différenciations humorales entre les divers individus.

Un cobaye, anaphylactisé pour le sérum de cheval, ne sera identique ni aux cobayes normaux, ni aux cobayes anaphylactisés pour le sérum de bœuf ou de chien. De sorte qu'aux différences individuelles dues aux diverses immunisations, vont s'ajouter les différences dues aux diverses anaphylactisations.

Que l'on songe alors à la quantité innombrable de substances diverses qui peuvent anaphylactiser et de substances diverses qui peuvent immuniser, et on en conclura que la diversité chimique, — disons humorale, — des individus peut être extrême.

Pour être différent des autres êtres de son espèce, il suffira qu'un animal ait reçu dans son sang une petite quantité d'une albumine étrangère, ce qui l'anaphylactise d'une manière spéciale, ou qu'un microbe quelconque ait évolué dans son sang, ce qui l'immunise d'une manière spéciale. Or les multiples accidens de la vie vont, dans le cours de quelques années, accumuler sur le même unique organisme soit des immunités, soit des anaphylaxies tout à fait particulières. Elles seront les unes et les autres groupées diversement chez les divers individus, de manière que chacun d'eux aura une caractéristique personnelle qui le différenciera de tous les autres. Par la composition chimique de ses humeurs, de son sang surtout, et probablement aussi de toutes ses cellules, il sera lui-même, et non autre.

Autrement dit, il aura une *personnalité humorale*.

Nous savons tous fort bien ce qu'est la personnalité psychologique. La multiplicité et l'infinie variété de nos souvenirs personnels font que nous sommes nous-mêmes, différent, et absolument différent, de tout autre être humain ; car nous avons tout un ensemble de penchans, d'aversions, de réminiscences surtout, qui ne nous permettent d'être confondus avec aucune personne de notre espèce. Rien de plus clair que cette notion de la personnalité psychologique, qui est évidente, et s'impose fortement à toute humaine conscience.

Mais voici que maintenant, éclairés par les notions de l'immunité et de l'anaphylaxie, nous pouvons concevoir une autre personnalité juxtaposée à la personnalité morale. C'est la personnalité humorale par laquelle tous nos liquides organiques (nos humeurs), et même toutes nos cellules ont une constitution chimique spéciale, individuelle, personnelle, qui nous

rend absolument distincts des autres hommes. Et c'est là une notion tout à fait nouvelle, car jusqu'à présent on admettait, faute d'y avoir réfléchi, que le sang, le lait, la bile, l'urine étaient de composition presque identique chez des individus de même âge, de même race et de même sexe.

Il n'en est certainement point ainsi. Chaque être vivant, tout en présentant les plus grandes ressemblances avec les êtres de son espèce, a sa caractéristique chimique personnelle, par laquelle il est lui, et non autre.

De sorte que, désormais, il ne faudra pas se contenter de faire la physiologie de l'espèce; il faudra aborder résolument une autre physiologie, très difficile, à peine ébauchée encore : celle de l'individu.

Jadis les vieux médecins, en observant les variations individuelles et les modalités très variables suivant lesquelles les diverses personnes répondent aux infections ou aux médications, avaient cherché à les expliquer en créant le mot barbare et obscur d'*idiosyncrasie*. Or maintenant, grâce à l'immunité et à l'anaphylaxie, sans prétendre d'ailleurs que ces deux phénomènes rendent raison de toutes les variétés individuelles, nous pouvons découvrir la cause principale de l'idiosyncrasie. C'est la présence dans le sang et dans les tissus de quantités minimes de substances, soit anaphylactisantes, soit immunisantes. Comme ces substances ne peuvent être également groupées chez tous les individus, qu'elles s'associent en proportion variable, et comme elles sont d'ailleurs innombrables, il s'ensuit que la variété des individus est aussi grande au point de vue chimique humoral, qu'elle l'est au point de vue psychologique.

Certes, ce n'est pas pour rendre plus faciles les applications de *l'art médical;* mais il vaut mieux se rendre compte des difficultés que de les ignorer

Enfin on peut se demander comment l'anaphylaxie peut se concilier avec cette loi de biologie générale, — qui ne souffre pas d'exception, — que les organismes vivans sont dans un état optimum de protection.

On ne voit pas tout d'abord comment l'anaphylaxie est

utile à la vie des êtres. Au contraire, il semble, à un premier examen superficiel, qu'elle soit funeste à l'être vivant, puisque enfin, à tout prendre, un individu anaphylactisé, au lieu de mieux résister à l'intoxication, résiste plus mal. La défense est amoindrie, à mesure que la sensibilité aux intoxications est accrue.

Et nous avons vraimen le droit, sans discussion ni examen préalables, de considérer comme absurde une disposition organique qui affaiblit, au lieu de la fortifier, la défense de l'être contre les ennemis qui peuvent l'attaquer.

Quand il s'agit de l'immunité, on saisit sans peine le rôle de l'immunisation. L'individu est devenu plus résistant et peut traverser des épidémies ou des infections sans périr, grâce à son immunité. Mais pour l'anaphylaxie, c'est le contraire qui se passe, puisque l'être est devenu dix fois, et même, dans certains cas, cent fois et mille fois plus vulnérable.

Bien entendu, on ne peut faire à cet égard que des hypothèses. J'en proposerai une, et j'espère qu'on la trouvera rationnelle.

A cet effet, rappelons ce que nous disions plus haut : qu'il y a des substances colloïdes et des substances cristalloïdes. Les substances cristalloïdes passent à travers les membranes et, lorsqu'elles sont introduites dans l'organisme, elles ne se fixent par sur les tissus, mais disparaissent rapidement pour être en quelques jours, ou plutôt en quelques heures, éliminées. Au contraire, les substances colloïdes ne disparaissent pas, une fois qu'elles ont pénétré dans le sang. Elles se fixent sur les cellules, et finissent par en faire partie intégrante, sans pouvoir, même au bout d'un très long temps, en être éliminées.

On voit alors aussitôt le danger grave qui menacerait tout organisme, s'il n'était sévèrement maintenu dans sa constitution chimique héréditaire.

Si des substances hétérogènes pouvaient impunément pénétrer dans ce corps et modifier ses propriétés chimiques fondamentales, s'introduire dans le protoplasme vivant pour en altérer définitivement la nature, alors c'en serait fait de la constitution chimique de chaque espèce animale, fruit d'une lente et ancestrale acquisition. Tout le progrès acquis par les sélections et les hérédités serait perdu, et nous serions à la merci des hasards, des accidens, des événemens de chaque jour,

ingestions ou intoxications, capables de modifier, par l'arrivée d'un albuminoïde étranger, l'état actuel optimum dans lequel nous sommes et dans lequel nous devons rester.

Peu importe que l'individu soit devenu plus vulnérable. Il est une condition plus importante encore que le salut de ce personnage; c'est que l'espèce soit stable. C'est pour le maintien de la stabilité de l'espèce que l'individu, au risque de périr, maintient avec tant d'énergie son intégrité chimique contre les albumines hétérogènes qui vont essayer de l'atteindre.

Pour l'état optimum du cobaye, envisagé non pas comme individu, mais comme espèce, il faut que les sérums de lapin et de chien ne puissent pas remplacer son sérum de cobaye, et alors il y a forte réponse réactionnelle quand pour la seconde fois, par une tentative d'effraction et une voie anormale, son individualité chimique de cobaye est menacée.

Autrement dit, — et pour présenter cette hypothèse sous une forme un peu abstraite, mais qui la fera bien comprendre, — la vie de l'individu est moins importante que la stabilité de l'espèce.

Assurément ce n'est qu'une hypothèse, et elle ne sera peut-être pas acceptée par les physiologistes qui se refusent à admettre la notion d'une finalité dans la constitution des êtres. Mais, pour ma part, je suis de plus en plus convaincu que chaque détail de l'organisation a un rôle protecteur, utile et même nécessaire à la vie, et que, par conséquent, une grande fonction biologique générale, comme l'anaphylaxie, doit jouer un rôle essentiel dans la défense des organismes.

Et alors l'anaphylaxie nous apparaît finalement comme un procédé efficace et énergique pour maintenir la fixité chimique de notre corps, en provoquant une réponse réactionnelle, violente, immédiate, à toute introduction des substances étrangères qui pourraient l'altérer. Ce n'est pas la défense de l'individu; c'est la défense de l'espèce, au détriment de l'individu lui-même.

CHARLES RICHET.

LES MASQUES ET LES VISAGES

AU LOUVRE

DEVANT UN PORTRAIT D'ISABELLE D'ESTE

Connaissez-vous la salle où sont les dessins de Léonard de Vinci, entre le pavillon de Beauvais, où sont les meubles Louis XVI et le pavillon Marengo, où est la collection Thiers, au Louvre ? Parmi toutes celles que le touriste traverse d'un pas précipité, il en est peu qui lui inspirent une plus grande terreur de s'être égaré sans retour. C'est qu'il est loin des choses peintes, largement encadrées d'or, qui réjouissent sa vue de sujets discernables et fastueux. Il y est toujours seul et ne sait par où passer pour retrouver la foule. Ainsi arrive-t-il, au milieu d'une fête, qu'un salon à l'écart reste vide, et qu'aussitôt entré, le chercheur d'aventures ressorte, se croyant seul. Mais, ici, il n'a pas bien regardé. Il n'est pas seul. Les figures dessinées il y a quatre cents ans par Léonard retiennent quiconque aime à lire les yeux et les lèvres et au milieu, à la place d'honneur, est un profil de femme qui suffirait à remplir une journée de méditation, comme elle a rempli son siècle : c'est Isabelle d'Este.

C'est un peu de fusain, avec de très légères teintes de pastel et des ombres douces et fumeuses comme exhalées sur une

feuille de papier. Tout autour du profil on voit des piqûres d'épingles, qui annoncent que voici un *Maschio* ou un cliché, car sûrement l'on n'a point ainsi endommagé cette œuvre, si ce n'est pour la décalquer sur d'autres feuilles par ce moyen primitif. C'est donc là, non une réplique, mais un original fait d'après nature. La vie saute aux yeux et garantit la ressemblance. Sur un buste posé presque de face mais penché de gauche à droite, la tête se tourne de profil pur, de droite à gauche, — et cette légère antithèse suffit à donner l'idée d'une personne vive et instable. Le front droit, un peu bombé, indique nettement que la raison domine : c'est le front de la *housekeeper* idéale, de l'esprit positif, pratique, ordonné. Le nez un peu long et par conséquent beau suivant les esthétiques du temps, imperceptiblement tombant, le nez qui hume, combiné avec les lèvres fines, marque une sensualité de gourmet. Le menton, solide sans être proéminent, tient bien ce que le front promet : la décision dans la volonté et la suite. Les bras sont modestement croisés comme ceux de la *Joconde*, l'index de la main droite filant longuement sur le bras gauche. La main longue et tactile est de celles qui aiment à éprouver le bronze, l'ivoire, la soie, les fourrures.

C'est la pose préconisée par Léonard de Vinci dans son chapitre *Comment on doit peindre les femmes*. Un autre de ses préceptes est observé ici : « fuir le plus possible les modes de son temps. » Ce corsage, très décolleté, à simples rayures verticales, ces manches bouffantes et souples, cette chevelure épaisse répandue d'une seule coulée du front aux épaules, ne sont pas d'un temps plus que d'un autre, et l'on serait fort empêché de les dater. C'est sur les portraits médiocres qu'on étudie le mieux l'histoire du costume, et celui-ci est admirable. Il ne peut non plus servir à l'histoire du bijou. Il n'a pas un bijou : c'est bien un portrait voulu par un grand peintre ; ni la vanité, ni la mode n'y ont mis leur griffe. A la vérité, si l'on regarde bien, on aperçoit une coiffure supplémentaire dessinée à coups d'épingle, par-dessus le croquis au fusain : un voile dentelé englobe toute la coupole du front et se relève au-dessus des sourcils en visière de morion, selon une mode parfois en usage chez les nobles mantouanes : *un velo al quale fanno fare una bella punta nella fronte*, dit Vecellio. Mais ce trait n'ôte rien à la simplicité du contour. Ce portrait est bien de Léonard.

Et il ressemble à son modèle, chose plus rare encore, mais dont on ne peut douter. De tous les portraits d'Isabelle d'Este (1), comme c'est le seul qui vive, c'est le seul aussi qui rappelle nettement le profil de sa médaille par Cristoforo Romano. Lorenzo da Pavia, qui la connaissait bien et se connaissait aussi en art plus qu'homme du monde, lui écrit le 13 mars 1500 : « Léonard de Vinci est à Venise et m'a montré un portrait de Votre Altesse, d'une ressemblance parfaite et si bien fait qu'il n'est pas possible d'être meilleur (2). » Voilà donc garantie la ressemblance de ce dessin qu'on traitait comme un cliché photographique et dont on tirait des épreuves. C'est bien le *Maschio* d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, mais quel est le visage?

Nul n'est plus digne d'être déchiffré. Belle-sœur de Lucrèce Borgia et de Ludovic le More, femme de François Gonzague, le héros de Fornoue, tante du Connétable de Bourbon qui prit Rome, l'histoire ne se fait pas sans elle et, dans cette tapisserie bariolée qu'est le XV[e] et le XVI[e] siècle italien, le fil d'or de sa

(1) Portraits d'Isabelle d'Este, épouse de François Gonzague, quatrième marquis de Mantoue :

Authentiques : 1° Dessin au fusain, rehaussé de pastel, par Léonard de Vinci, fait en 1499 et représentant Isabelle d'Este à l'âge d'environ vingt-cinq ans, de profil droit, salle des dessins de Léonard de Vinci, au Louvre, n° 390.

2° Médaille par Cristoforo Romano faite en 1498, représentant Isabelle d'Este à l'âge de vingt-quatre ans, avec l'inscription *Isabella. Esten. March. Man.*

3° Médaille nuptiale de Francesco Gonzaga et d'Isabelle d'Este, tous deux de profil gauche.

4° Tableau à l'huile par Titien, peint en 1536 d'après un portrait imaginé par Francia (et aujourd'hui perdu), qui avait été fait quelque vingt-cinq ans auparavant, au musée de Vienne.

5° Tableau à l'huile par Rubens, d'après un portrait fait d'après nature par Titien (aujourd'hui perdu) au musée de Vienne.

6° Tableau à l'huile identique au précédent et qui serait l'original du Titien copié par Rubens (à la collection Goldschmidt en 1903).

Présumés avec vraisemblance : 1° Dessin à la sanguine, dit portrait d'Isabelle d'Este, de profil droit, aux *Uffizi*.

2° Figure de femme, de profil droit, agenouillée, mains jointes, à gauche du tableau intitulé la *Beata Osanna* par Bonsignori, à Mantoue.

3° La figure centrale, de face, de la danse des muses dans le *Parnasse*, par Mantegna, au Louvre, et le dessin fait pour cette figure, à Munich.

Présumés sans vraisemblance : 1° la figure centrale debout, la tête inclinée, et la figure assise tenant un agneau dans la *Cour d'Isabelle d'Este*, par Lorenzo Costa, au Louvre.

2° Figure de femme ressemblant au portrait d'Isabelle d'Este de Léonard de Vinci, attribuée à Beltraffio (collection Alfred Morrison).

(2) « E l'e a Venecia Lionardo Vinci el quale m'à mostrato uno retrato de la S. V. che è molto naturale a quela. Sta tanto bene fato, non è possibile melio. »

destinée court partout. De 1490, date de son mariage, à 1539, date de sa mort, elle est la figure vivante de l'Italie, celle vers qui tous les lettrés et les rois étrangers se tournent pour connaître le génie de la race et du pays. Ce que la belle Simonetta avait promis au monde, un quart de siècle auparavant, Isabelle d'Este le tint. Elle fut la Renaissance accomplie, triomphante, avec l'éclat et la saveur d'un fruit mûr. De la belle Simonetta, elle avait plusieurs traits : la grâce et le don de sympathie, mille amis, pas une ennemie, la curiosité et l'entrain universels, l'art de résumer en un geste un siècle, en un mot une philosophie, le regard qui avertit les artistes qu'ils ont un modèle et persuade aux philosophes qu'ils ont un disciple, enfin la beauté qui dispense de tout. Mais elle avait, de plus, un équilibre parfait de santé et d'esprit, qui lui permit de fixer en un tableau définitif ce qui, chez l'autre, n'était qu'une prestigieuse ébauche. Elle dura et elle fonda : ce que n'avait pu et n'aurait peut-être pas su la nymphe de Botticelli. Elle se fit aimer de son mari : elle eut des enfans et se continua en eux. Dans le beau livre que lui a consacré Julia Cartwright, modèle de biographie copieuse et compréhensive, le seul livre, d'ailleurs, que nous possédions *sur la prima donna del mondo*, l'auteur a pu dire, en toute vérité, que c'est là « une nature complète de femme. »

Enfin, elle a été l'inspiratrice et la propriétaire légitime d'une foule d'œuvres fameuses qui sont ici, au Louvre, et que nous admirons sans savoir que nous les lui devons : *le Parnasse*, *la Sagesse victorieuse des Vices* et la *Vierge de la Victoire*, de Mantegna, le *Combat des Amours et de la Chasteté*, de Pérugin, le *Triomphe de la Poésie*, de Costa. Nous les lui devons deux fois, elle ne les a pas seulement payées, elle les a voulues. Elle a aussi possédé la *Mise au Tombeau* du Titien, et l'*Antiope* du Corrège. Si tous ceux qui l'ont aimée étaient là, quelle foule ! Si tous ceux qui l'ont célébrée, quel bruit ! Ils y seront si nous voulons les appeler. Ils errent dans nos souvenirs, cherchant un point fixe où se rattacher. Les morts sont peut-être plus faciles à réunir que les vivans : ils ont oublié leurs querelles, ils sont coulans sur la question des préséances. Cette petite salle du Louvre leur suffit. Les ombres tiennent peu de place. Là-bas, à Mantoue, l'immense palais où elle a vécu, vide aujourd'hui et désolé, ne leur offrirait pas un meilleur asile. Ils n'y retrouveraient presque rien d'elle. Ici, ils la retrouveront elle-

même avec les figures idéales qu'elle suscita et tous les reflets de ses élégances que le Mincio n'a pas su garder dans le miroir de ses eaux lentes, lumineuses et pestilentielles (1).

I. — LA VIE SUBIE

Chaque femme a trois vies : une vie subie, une vie voulue, une vie rêvée : les choses qu'elle fait malgré qu'elles ne lui plaisent pas, les choses qu'elle fait parce qu'elles lui plaisent et les choses qui lui plaisent et qu'elle ne fait pas, soit parce qu'elle ne peut, soit parce que, tout en les désirant, elle ne les veut pas. Quand il s'agit d'une femme qui a composé, à son gré, le décor de sa demeure, qui a commandé à des légions d'artistes, qui leur a dicté des chefs-d'œuvre, nous pouvons aisément imaginer quelle fut sa vie rêvée. Mais ce rêve ou cet idéal serait parfois tout à fait inintelligible si nous ne savions de quoi il était la revanche, de quelle nécessité ou réalité il la libérait; quelle était, en un mot, sa « vie subie. » Chez Isabelle d'Este, elle est généralement mal connue, tout à fait éclipsée par l'autre et le premier pèlerinage qu'on fait à son palais de Mantoue en suggère, d'ordinaire, l'idée la plus erronée.

Ce pèlerinage est peu fréquent. De loin en loin, une automobile traverse les marais mantouans comme un boulet, de peur des microbes, et s'arrête sur la vieille place Sordello. D'élégantes mondaines, embrumées de voiles et bourrées de quinine, se hâtent de descendre et, vite, se perdent, deviennent imperceptibles dans les cavités immenses du palais abandonné. Le silence, la solitude, le soleil, le vide, les saisissent et les absorbent. Quand, après des détours sans nombre, dans ce chaos de palais délabrés, sous des lustres que mire l'eau

(1) Sur Isabelle d'Este, il a été fait beaucoup d'études fragmentaires parmi lesquelles il faut citer : en italien, celles de MM. Luzio et Rénier, qui, sur la plupart des points, ont épuisé le sujet; celle de M. Pedrazzoli, celle de M. Braghirolli, celle de M. Ferrato, celle de M. Stefano Davari ; en français, les recherches d'Armand Baschet dans les Archives de Mantoue, *Gazette des Beaux-Arts* (1886) et *Archivio storico italiano* (1886) et les études de Charles Yriarte : *Gazette des Beaux-Arts* (1888, 1895 et 1896).

Mais c'est en anglais qu'a paru le seul ouvrage d'ensemble publié jusqu'à ce jour sur Isabelle d'Este : *Isabella d'Este, marchioness of Mantua* (1474-1539), *a Study of the Renaissance, by Julia Cartwright* (Mrs Ady), 2 vol., Londres, 1903, un magistral ouvrage dont il faut souhaiter la traduction pour le progrès des études italiennes en France.

morte des glaces et les frises débordantes de statues ruineuses, après les à-pic de briques rouges plongeant dans les eaux vertes des fossés, les visiteuses sont parvenues aux petites chambres d'Isabelle d'Este, si petites, si calmes, si loin de tout, si chichement éclairées avec le lac qui borne partout la vue, le fil brillant des eaux tendu à l'horizon, elles se croient dans le royaume de l'Immobile et de l'Insensible, et se figurent que les jours vécus ici furent sans ombre et sans heurt, un peu ennuyeux, — comme on se figure le Paradis. Parce qu'elles sont venues en auto, qu'elles ont lu le matin, dans les *recentissime* des journaux, les nouvelles de quelque grève ou de quelque drame passionnel, qu'elles ont donné le matin leur adhésion à deux ou trois ligues, qu'elles ont fait trois visites avant de venir et doivent aller prendre le thé à cinquante kilomètres de là, elles s'imaginent, de bonne foi, vivre dans un temps agité et mener une vie intense... La femme qui rêva sous ces caissons bleu et or et qui passa sous cette porte basse, plaquée de marbres multicolores, connut des heures plus difficiles et ses nerfs furent mis à des épreuves plus rudes. Sans doute, tous les restes d'images qui tapissent ce *Paradiso* : ces violes, ces phrases musicales avec leurs notes mystérieuses, marquetées dans un bois précieux, suggèrent une vie calme de dilettante et des songes rares. Mais pour en sentir toute la beauté, il faut savoir au milieu de quel monde, ce petit monde artificiel était parvenu à vivre et de quelles tempêtes ce *Paradiso* était le refuge.

Or, ce monde du XVIe siècle, en Italie, était le plus cruel que la terre eût porté depuis des siècles, les secousses qui l'agitaient, les plus brusques, les plus imprévues, les plus violentes qu'on eût depuis longtemps connues, les alliances les plus éphémères, les lendemains les plus incertains. Un virtuose, jouant du violon dans une cage de fauves, telle nous apparaît proprement Isabelle d'Este. Belle-sœur par son frère de Lucrèce Borgia et par sa sœur de Ludovic le More, sœur d'Alfonso d'Este, elle a vécu parmi les renards et les loups de la Renaissance, parmi les tigres mêmes, et elle les a domptés. Avant d'être autre chose, avant d'être une humaniste, une musicienne, une Mécène, une collectionneuse, une touriste, il lui a fallu être une dompteuse de bêtes féroces.

Elle en a dompté de fort diverses. D'abord son mari. Elle

s'était mariée avant d'avoir seize ans, avec un moricaud d'une laideur extraordinaire, non pas d'une de ces laideurs timides qui semblent des fléchissemens du type et des diminutions de vie, mais d'une de ces laideurs exubérantes et fougueuses qui étonnent plus qu'elles n'éloignent et parfois attirent par ce qu'elles semblent promettre de furieuse étrangeté. Épaté, mafflu, lippu, poilu, crépu, écarquillé, roulant des yeux blancs dans un masque de nègre et une toison de yack, François Gonzague eût figuré, au naturel, l'homme-chien à condition que l'on supposât qu'il y a des hommes-chiens nègres, et les touristes mal informés qui visitent les musées d'Italie, et savent confusément qu'il y eut, à cette époque, un Ludovic le *More,* ne manquent pas, croyant que « more » veut, ici, dire « africain, » de mettre ce nom sur toutes les figures qu'ils voient de François Gonzague.

Il n'était pourtant nègre d'aucune sorte, étant fils et petit-fils d'une Marguerite de Bavière et d'une Barbara de Brandebourg; mais qui peut pénétrer les secrets de l'hérédité? On trouverait difficilement dans l'histoire un masque aussi féroce. Nous pouvons à peine en soupçonner quelque chose quand nous regardons au Louvre, au milieu de la grande galerie du bord de l'eau, ce chevalier tout armé, à genoux dans le grand tableau de Mantegna, *la Vierge de la Victoire*. Car voilà le mari d'Isabelle d'Este : il est même fort ressemblant, mais vu sous un angle adouci, idéalisé, saisi dans une minute de ravissement et d'extase. Pour être plus sûr de sa mine, il faut regarder ses médailles et surtout un certain grand buste de terre cuite, peut-être de Sperandio, qui se trouve à Mantoue, et qu'on cache soigneusement au rez-de-chaussée du *Museo Patrio*, dans une petite salle de débarras, recevant le jour par la place Dante. Cette terre cuite, qui est un chef-d'œuvre, et dont l'extraordinaire ressemblance nous est certifiée par l'extraordinaire vie, ressemble plus à un masque japonais fabriqué pour terrifier l'ennemi qu'à un produit naturel de la race blanche. Émergé de son armure, le marquis Gonzague a cet air férocement joyeux qu'on lui suppose à la veille de Fornoue, le jour où il paya dix ducats la première tête française coupée par ses stradiots, et baisa sur la bouche l'homme qui la lui apportait.

Tel qu'il était, Isabelle d'Este l'aima et l'aima seul. Elle aimait aussi les idées, et il ne semble pas que son mari en

eût beaucoup d'autres que de chasses et de chevaux. Quand on l'allait voir, on le trouvait couché sur un lit somptueux avec trois pages armés de chasse-mouches à son chevet, trois lévriers et un nain vêtu d'or à ses pieds et tout un concile de faucons et de gerfauts à la chaîne gravement assemblés. Autour de lui, couvrant les murs, des portraits de ses chiens et de ses chevaux. Il tirait grande vanité de ses haras qui produisaient une race dite de Barbarie, enviée par toutes les cours. Ses écuries, situées au lieu aujourd'hui occupé par le palais du *T*, contenaient cent cinquante superbes chevaux de bataille; il n'y avait pas de courses en Italie où ses couleurs ne fussent engagées et peu où elles ne fussent victorieuses. Il triomphait ainsi dans un vaste domaine sans entreprendre rien sur celui d'Isabelle d'Este. Elle régnait sur un plan où il n'était pas et où il n'avait pas besoin d'être pour, lui aussi, régner. Elle ne le reflétait non plus qu'elle ne lui portait ombrage, et ni son absence, ni sa présence ne la diminuait. Il l'avait épousée par politique, il s'y attacha par amour, il lui resta lié par intérêt. Il ne comprenait pas sa femme, mais il comprenait qu'il ne la comprenait pas, — ce qui est beaucoup pour un mari, — et à force d'entendre dire qu'elle était un être supérieur par des gens qu'il considérait comme supérieurs à lui-même : le Roi de France, le Doge, le Pape, il finit par en être fier autant et plus que de son écurie.

Mais le dressage ne se fit pas en un jour : bien souvent, des coups de boutoir vinrent avertir la dompteuse qu'il fallait déployer encore quelque souplesse pour mener le fauve où elle voulait. Le premier sujet de querelle, tout trouvé, était les enfans. Elle les poussait aux études littéraires et rayonnait quand elle voyait son fils aîné Federico, dès son bas âge, jouer des comédies d'Apulée avec des petits camarades, sous la direction de l'humaniste Francesco Vigilio. Un jour qu'écrivant à son mari, elle lui rend compte avec une naïve fierté de ces succès, il lui répond brutalement qu'il ne se soucie nullement que son fils ait beaucoup de connaissances littéraires, qu'il ne veut pas du précepteur que sa femme a choisi, et qu'il pense prendre bientôt le gars avec lui « pour en faire un homme. » Il rendait, ainsi, plus difficile à atteindre l'idéal visé par la mère, sans cependant jamais l'empêcher aucunement.

Ceci n'est rien. Le marquis avait des fantaisies infiniment

plus désobligeantes, mais la jeune femme ne s'en avisait que s'il y avait chance de les refréner sans bruit. Mesurant d'avance les concessions qu'il pouvait faire, elle ne parlait même pas des autres et mettait sa dignité à ignorer l'inévitable. Quelques années après son mariage, François Gonzague s'engouait d'une certaine Téodora, qui devint sa maîtresse et lui donna deux filles : il la produisait en grande toilette dans un tournoi donné à Brescia en l'honneur de la reine de Chypre, au vu et au su de toute l'Italie. Seule, Isabelle ne le sut pas. Près de dix ans plus tard, elle glissait encore légèrement sur les sujets de querelle et dans sa curieuse correspondance, c'est à peine si l'on aperçoit, comme à travers les fentes d'une porte, un peu de désordre dans le ménage. En octobre 1506, le marquis tient la campagne auprès de Jules II qu'il aide à reconquérir les Romagnes : on va entrer à Bologne en grande pompe, avec soixante-dix-huit cardinaux, il est sur les dents ; elle lui écrit :

Votre lettre d'excuses pour n'avoir pas déjà écrit m'a remplie de confusion, car c'est moi plutôt qui aurais dû implorer votre pardon pour mon retard. Ce n'est donc pas vous, quand je sais que vous avez à peine le temps de manger ! Mais puisque vous êtes assez bon pour me faire des excuses, vous le serez aussi assez pour excuser mes retards, qui ont été causés par la maladie de Federico et par ma répugnance à vous donner des nouvelles qui vous inquiéteraient. Maintenant, grâce à Dieu, il va parfaitement bien et je puis très joyeusement remplir mon devoir. Le chapeau que vous réclamez sera fait aussitôt que le maître sera arrivé et sera aussi beau et aussi élégant que possible. Si vous me dites quand vous en aurez besoin, je m'efforcerai de faire faire un manteau pour aller avec, s'il y a le temps, mais je vous prie de me le dire tout de suite. Merci pour le vœu que vous faites que je voie votre entrée à Bologne. Ce sera sans doute un spectacle magnifique. Je vais très bien, et, si vous le désirez, j'irai avec joie. Je crois que même une bombe aurait du mal à me faire broncher. Votre Altesse ne doit pas dire que c'est ma faute si je me dispute avec vous, car aussi longtemps que vous m'avez montré quelque amour, personne n'aurait pu me persuader le contraire. Mais je n'ai besoin de l'avertissement de personne pour m'apercevoir que, depuis quelque temps, Votre Excellence m'aime très peu. Mais comme ceci est un sujet désagréable, je couperai court et n'en dirai pas plus. Je suis peinée que Votre Altesse s'oppose à ce que j'appelle notre fils Ercole. Je ne l'aurais pas fait si j'avais pensé que cela vous déplairait. Mais Votre Altesse sait que lorsque vous étiez à Sacchetta, vous disiez qu'il ressemblait beaucoup à mon père, d'heureuse mémoire et qu'alors j'ai dit que, ceci étant, vous ne feriez pas mal de l'appeler Ercole. Vous vous mîtes à rire et ne dîtes plus rien ; mais si vous m'aviez dit votre pensée, je n'aurais pas fait cette erreur. Mais que j'aie seulement un autre fils et vous pourrez l'appeler Alvise, ou tout ce que vous

voudrez et permettre que l'autre soit Ercole pour moi. Mais je suis sûre qu'eussé-je un millier de fils, je ne prendrais pour aucun d'eux toute la peine que je prends pour Federico. Tout de même, que Votre Altesse fasse ce qu'il lui plaira et je ferai ce que vous désirerez. Il y a quelques jours, je suis allée à la nouvelle maison de Votre Excellence, et comme je vous l'ai écrit déjà je l'ai trouvée très belle. Vous m'écrivez que je me moque de vous, ce qui n'est pas vrai, car si ces appartemens n'étaient pas beaux, je n'en dirais rien; mais comme l'effet m'en a paru d'une beauté saisissante, je vous ai écrit et je répète qu'ils sont beaux, et d'autant plus à mes yeux que Votre Altesse a suivi l'exemple de mon appartement, quoique, je le confesse, vous l'ayez amélioré. Je ne vous importunerai pas davantage avec des paroles de peu d'importance, mais je me recommande mille fois à Votre Altesse. — De la main d'Isabelle à qui il tarde de vous voir. — Mantoue, 5 octobre 1506 (1).

On saisit là, au vif, combien l'humaniste Floriano Dolfo avait raison lorsqu'il écrivait au marquis Gonzague : « Vous êtes bien au-dessus de tous les hommes, d'avoir une femme belle, sage et noble, qui est entièrement discrète et vertueuse et s'est montrée une vraie mère de concorde, toujours désireuse d'accomplir vos désirs, tandis qu'elle feint prudemment de ne voir ni n'entendre celle de vos actions qui pourraient lui être nuisibles ou injurieuses... »

En revanche, elle voit et entend fort bien la moindre chose qui pourrait être nuisible à son mari. Quand il est loin, elle tremble pour lui sans cesse et le lapide de recommandations :

Mon très illustre Seigneur, dans ce pays le bruit court, ou par des lettres de particuliers, ou par la bouche de quelqu'un venant du pays où vous êtes, que Votre Excellence a mal parlé du Valentinois (César Borgia) en présence du Roi Très-Chrétien et de gens appartenant au Pape. Qu'il soit vrai ou faux, ce bruit courant en ce moment arrivera aux oreilles du Valentinois. Celui-ci étant de cette sorte de gens qui n'ont pas de scrupules à conspirer contre ceux de leur propre sang, je suis sûre qu'il n'hésitera, en aucune façon, à conspirer contre votre personne et sachant, pour ma part, à quelle insouciance vous pousse votre bonté naturelle, j'ai interrogé, étant jalouse de votre vie, laquelle j'estime plus que la mienne, Antonio da Bologna et d'autres cavaliers, pour savoir comment vous vivez, et on m'a dit que n'importe qui vous sert à table, et que Alessandro da Baese mange avec vous et que ce sont de simples valets et des pages qui remplissent le rôle d'écuyers tranchans. De sorte que, quand on voudra empoisonner Votre Seigneurie, la chose sera très facile, puisqu'Elle ne se fait nullement garder. C'est pourquoi je vous prie et supplie, quand ce ne serait pas pour vous,

(1) Lettre publiée pour la première fois par Ferrato dans les *Lettere di Principisse di Casa Gonzaga* et traduite pour la première fois, en anglais, par Julia Cartwright dans son *Isabella d'Este*.

que ce soit pour moi et pour notre enfant, de prendre plus de soins de votre personne, en faisant faire à Alessandro l'office d'écuyer tranchant avec le plus grand soin. Et si Alessandro ne le pouvait pas, je vous enverrai ou Antonio ou tout autre que voudra Votre Excellence, car je préfère courir le risque de vous mettre en colère contre moi que celui d'avoir à pleurer ensemble, moi et notre enfant.

Et en post-scriptum de la main de la marquise :

Mon Seigneur, que Votre Seigneurie ne se moque pas de ceci mien, et ne dise que les femmes sont poltronnes et ont toujours peur, car la méchanceté de ces gens-là est encore plus grande que mes craintes et que le courage de Votre Seigneurie... Celle qui désire voir Votre Seigneurie, Isabella, *manu proprio*. — Mantoue, 23 juillet 1502.

Malgré ces objurgations, le marquis Gonzague demeura imprudent, car il était brave, et, à peu près seul de son temps, prenait la guerre au sérieux. Un jour, combattant contre les Vénitiens, après avoir été longtemps leur capitaine général, il fut surpris dans une ferme, près de Legnago, n'eut que le temps de sauter par la fenêtre, et de se réfugier, sans armes, dans un champ de maïs où, cerné, il dut se rendre. On l'amena en triomphe à Venise et on l'enferma dans le meilleur cachot qu'on put trouver au Palais des Doges, dont on renouvela les barreaux pour le bien tenir. Il s'agissait de le tirer de là. Isabelle remua ciel et terre, je veux dire le spirituel et le temporel. Les deux faisaient la sourde oreille, et il ne semblait pas que l'on fût très pressé de voir bondir hors de sa cage le fauve que les Vénitiens y avaient enfermé. Il n'inspirait proprement confiance à personne, et pour avoir combattu sous beaucoup de bannières différentes et trahi presque autant de bannières qu'il en avait défendues, nul ne savait au juste si, le délivrant, il allait délivrer un ami ou un adversaire. Si bien que Louis XII et Maximilien, sollicités par la grande marquise, demandèrent, avant de rien entreprendre, qu'elle remît, entre leurs mains, son fils aîné Federico comme otage pour répondre du père. Son fils otage ! Une louve qu'on veut priver de son louveteau ne pousse pas un hurlement plus furieux qu'à cette idée Isabelle d'Este :

Quant au projet touchant notre fils aîné Federico, outre que c'est une chose cruelle et presque inhumaine pour quiconque sait ce que signifie l'amour d'une mère, il y a beaucoup de causes qui la rendent difficile et impossible. Quoique nous soyons tout à fait certaine que sa personne serait en sûreté et protégée par Sa Majesté, comment pourrions-nous per-

mettre qu'il coure le risque de ce long et difficile voyage, mettant de côté l'âge tendre et délicat de l'enfant? Et vous devez comprendre quel réconfort et consolation, dans la présente condition malheureuse de son père, nous trouvons dans la présence de ce cher fils, l'espoir et la joie de tout notre peuple et sujets. Nous priver de lui serait nous priver de la vie même et de tout ce que nous tenons pour bon et précieux. Si vous nous enlevez Federico, enlevez-nous en même temps notre vie et nos possessions. Ainsi vous pouvez répondre franchement, une fois pour toutes, que nous souffririons tout plutôt que nous séparer de notre fils, et ceci vous pouvez le tenir pour notre résolution réfléchie et inébranlable.

Elle vint tout de même à ses fins, mais l'homme qu'elle tira de prison n'était plus le souple chevalier agenouillé au Louvre, devant la *Vierge de la Victoire*. Une année de captivité l'avait affaibli, perclus, aigri. Il avait besoin d'elle sans cesse et geignait dès qu'elle s'échappait de ce triste Castello de Mantoue où elle s'est si copieusement ennuyée. Au commencement de l'année 1513, la grande marquise est à Milan, auprès de son neveu, le duc Maximilien, et en train de s'amuser follement en débrouillant mille écheveaux diplomatiques. Elle lance des modes nouvelles et des projets d'alliance. Quand on la complimente sur sa robe, elle répond en réclamant une forteresse. Les représentans de l'Allemagne et de l'Espagne, le cardinal de Gurk et le vice-roi de Naples sont là, tous deux amoureux fous d'une de ses suivantes, la Brognina : elle en profite pour pousser les affaires de son mari et de son frère. Elle danse et elle négocie. Le marquis, lui, demeuré à Mantoue, malade, quinteux, ne danse pas et n'éprouve pas un grand bienfait de toutes ces négociations. D'autre part, il apprend qu'on jase fort, à Milan, des coquetteries de la Brognina : sa mauvaise humeur prend ce joint pour fuser en éclats de colère, il somme sa femme de revenir. Naturellement elle ne revient pas et, à la place de la belle marquise, il voit arriver cette lettre :

Mon cher Seigneur, je suis attristée, mais à peine surprise d'apprendre que mes explications ne vous ont pas satisfait et je le serais encore plus si j'avais conscience que ce fût par ma faute, quand ce n'est certainement que par ma malchance. Mais puisque la raison qui fit que je n'ai pas immédiatement obéi à Votre Excellence était qu'avec votre propre permission, je désirais venir en aide à mon frère et faire plaisir à mon neveu, il me semble que vous ne deviez pas exprimer tant de mécontentement et je ne peux que déplorer la mauvaise chance qui rend toujours mes actions déplaisantes à vos yeux. Je ne crois certainement pas avoir fait quoi que ce soit, dans ce voyage à Milan, par quoi je mérite de devenir

« la fable de la ville. » Je sais que je vous ai acquis beaucoup de nouveaux amis, pour votre bien comme pour le mien, et que je me suis conduite comme je devais le faire et comme j'ai toujours l'habitude de me conduire, car, grâces en soient rendues à Dieu et à moi-même, je n'ai jamais eu besoin ni d'être dirigée par d'autres, ni qu'on me rappelle comment je dois gouverner mes actes. Et quoiqu'en d'autres choses, je ne compte pour rien, Dieu m'a départi cette grâce pour laquelle Votre Excellence me doit une aussi grande reconnaissance que jamais mari a pu en devoir à sa femme, et même si vous m'aimiez et honoriez autant que la chose est possible, vous ne pourriez jamais trop payer ma fidélité. C'est ce qui vous fait dire quelquefois que je suis orgueilleuse, parce que, sachant combien je mérite de vous, et le peu que j'en reçois, je suis tentée, à certains momens, de changer ma nature et d'apparaître différente de ce que je suis. Mais, même si vous deviez toujours me traiter mal, je ne cesserais jamais de faire ce qui est bien et, moins vous me montrez d'amour, plus je vous aimerai toujours parce que, de fait, cet amour est une partie de moi-même, et je suis devenue si jeune votre femme que je ne puis me souvenir d'avoir existé sans lui. Ceci étant, je pense que, sans encourir votre déplaisir, je puis être laissée libre de remettre mon retour à une quinzaine, pour les raisons que j'ai déjà expliquées. Ne soyez pas en colère contre moi, et ne dites pas que vous ne croyez pas que j'ai envie de vous voir, comme je l'ai exprimé dans mes lettres, car si mon désir sur ce point était satisfait, vous me laisseriez vous voir beaucoup plus souvent que je ne le fais, à Mantoue. Je me recommande une fois de plus à Votre Excellence et je vous demande pardon d'une si longue lettre. De quelqu'un qui vous aime autant que soi-même. — A Plaisance, le 12 mars 1513. ISABELLA MARCHESA DI MANTOVA.

On peut douter qu'une femme moins habile et moins parfaite fût venue à bout du terrible condottiere. Mais sous sa rude écorce, il était bien trop fin pour ne pas sentir tout le prestige et la force qu'Isabelle d'Este apportait à son petit État de Mantoue. A sa mort, qui arriva en 1519, il le reconnut hautement, dictant à son fils Federico l'éloge de la grande marquise et déclarant qu'il avait toujours trouvé en elle « un génie merveilleux, capable de toute entreprise, si haute qu'elle fût. » Les années d'épreuves n'avaient pas été inutiles. Isabelle d'Este avait dompté son mari.

Maintenant, ses frères. La famille d'Este, souveraine de Ferrare, étant une famille princière, se composait d'enfans légitimes et d'enfans naturels, ceux-ci presque autant considérés que ceux-là et très souvent mieux doués et plus séduisans. Tel était du moins l'avis de la belle Angela Borgia, suivante et parente de Lucrèce, qui, courtisée à la fois par le cardinal Ippolito

d'Este et par son frère naturel Giulio, eut l'étourderie de dire à Ippolito qu'elle le donnerait bien tout, des pieds à la tête, pour les yeux seuls de Giulio. Il n'en fallait pas plus, dans ce temps-là, pour faire d'un cardinal un criminel. Il le fut. Quelques jours après ce madrigal, Giulio revenant d'une partie de chasse à Belriguado dans le galant équipage que nous voyons aux fresques de la Schiffanoia, était assailli par un parti de *bravi*, jeté à bas de son cheval, immobilisé, et devant le cardinal qui surveillait l'opération, de la pointe effilée d'une épée, on lui fit sauter les yeux hors des orbites.

L'histoire ne dit pas si la belle Angela Borgia en aima davantage Ippolito, mais il est certain que le duc Alfonso, le chef de la famille, ne lui tint pas une excessive rigueur. Après l'avoir éloigné quelque temps, pour la forme, il le laissa revenir à la Cour. Il faut dire aussi que, grâce à quelque miracle de chirurgie, un des yeux, au moins, de Giulio fut remis en place : il ne perdit pas entièrement la vue. Niccolo da Corregio, l'humaniste, leur parent, intervint et une manière de réconciliation eut lieu. Elle ne pouvait être longue. Giulio ne pouvait pardonner à son frère aîné son déni de justice, ni à l'autre sa beauté perdue. Il y avait un troisième frère, Ferrante, tête faible et cœur inquiet, fort aigri du rôle qu'il jouait à Ferrare et plein de mépris pour le duc auquel il ne voyait que des aptitudes de forgeron ou de potier. Lui et Giulio complotèrent la mort d'Alfonso et d'Ippolito, avec l'aide de deux nobles, un certain Boschetti et un certain Roberti, auxquels s'adjoignirent un serviteur de Ferrante nommé Boccacio et un musicien chanteur ordinaire du duc, nommé Gianni.

Il s'agissait de frapper le duc Alfonso et le cardinal Ippolito et de s'emparer du pouvoir qui serait naturellement dévolu à Ferrante. Mais qui frapper le premier? Giulio voulait que ce fût le cardinal, Ferrante que ce fût le duc. Ils discutèrent, atermoyèrent, attendirent. Les secrets mortels ne demeurent pas longtemps dans les âmes sans transparaître à la surface des visages. Celui des conjurés fut deviné par le cardinal. Aussitôt, Boschetti et Boccacio, arrêtés, mis à la torture, avouèrent et dénoncèrent les deux princes. Ferrante crut pouvoir se fier à la générosité du duc : il alla se jeter à ses pieds, repentant de son crime, mais il avait compté sans la violence du sang d'Este. Alfonso tenait à la main, dans ce moment, un bâton : il en dé-

chargea un coup violent sur la figure de son frère suppliant et l'éborgna dans le sang. Quant à Giulio, moins naïf, à peine le complot éventé, il avait fui à Mantoue auprès de leur sœur, Isabelle d'Este. Qu'on se figure la belle humaniste, dans sa *Grotta* en train de compulser les derniers envois d'Alde Manuce ou de dicter quelque belle « histoire » pour le pinceau de Bellini, lorsqu'on lui annonce l'arrivée de ce frère, portant sur son visage les traces de la cruauté d'un autre frère et qu'il faut encore disputer à l'échafaud. L'entreprise était sans espoir. Alfonso, prévenu de la retraite du coupable, criait qu'on le lui livrât, invoquant la raison d'État. Isabelle lutta longtemps. De longues épîtres partirent pour Ferrare à l'adresse de Niccolo da Corregio, qui servait d'intermédiaire officieux entre les deux cours. Elle mit à sauver la tête de son frère presque autant d'obstination qu'à acquérir un buste antique, mais c'était plus dificile :

Le peuple de Ferrare est un peuple de fer,

disait encore, cinquante ans plus tard, le bon poète Joachim du Bellay. De quel métal insensible et dur n'était-il pas fait au temps d'Alfonso d'Este !

Niccolo da Corregio arriva bientôt à Mantoue, les mains pleines des preuves de culpabilité. Isabelle céda et livra son frère. Giulio ramené à Ferrare, le procès des conjurés s'ensuivit et les exécutions furent ordonnées. On commença par décapiter Boccacio et Roberti sur la place du palais de la Ragione, — l'ancien palais détruit aujourd'hui, dont les créneaux en queue d'aronde ébréchaient le ciel, d'un air méchant. On planta leurs têtes sur la Torre de Ribelli et on orna de leurs troncs diverses portes de la ville. Puis, en grande cérémonie, on amena les deux princes au milieu de la cour du palais ducal, où les ambassadeurs et les grands étaient convoqués et placés sur des gradins, selon leur rang, avec ce souci de l'ordre et cette entente du décor qu'Alfonso d'Este apportait à toutes les fêtes. Lorsqu'ils parurent, chacun portant sur son visage les traces de la cruauté fraternelle, entre les pénitens qui tenaient la haute croix et le confesseur tenant le crucifix à la main, en face du bourreau tenant la hache, avec son tablier pendant entre les jambes et devant le greffier lisant l'acte du jugement, la foule, malgré toute l'habitude qu'elle avait de ces spectacles, fut toute remuée. C'est le moment précis que choisit Alfonso

d'Este, jusque-là caché derrière une fenêtre, pour paraître et pour donner, au drame savamment agencé, un dénouement inattendu. Il fit grâce et commua la peine de mort prononcée contre ses frères en une prison perpétuelle, — ce qui fut regardé comme un des plus beaux traits de magnanimité familiale.

En ce temps-là, la perpétuité durait longtemps. Elle dura toujours pour Ferrante qui mourut dans son cachot, trente-quatre ans après, sans que sa captivité ait été relâchée d'un seul jour. Elle dura plus d'un demi-siècle pour Giulio. Il avait vingt-cinq ans quand il descendit dans la fosse profonde qui est sous le donjon de Ferrare. Il en avait quatre-vingts quand il obtint enfin sa grâce. Les habits solides de ce temps, et qui ne s'étaient guère usés dans la prison, lui tenaient encore au corps : c'étaient ceux mêmes de sa première jeunesse et les gens de Ferrare voyaient avec stupeur ce vieillard aller le long des rues, costumé comme un damoiseau l'eût été cinquante ans auparavant. Pendant ce temps, des générations avaient passé, et personne n'eût pu dire ce qu'avait été le brillant amant d'Angela Borgia. Des fêtes sans nombre avaient eu lieu dans ce palais d'Este : au-dessus des souterrains où gisaient les deux frères, tout le reste de la famille avait dansé, donné la comédie, discuté des plus subtiles problèmes esthétiques, philosophiques et moraux. Quand on visite Ferrare, dans ce pêle-mêle de bâtisses défaites, refaites, surchargées qu'est le palais d'Este, la seule chose peut-être qu'on trouve intacte, témoin impitoyable de ces premières années du XVIe siècle, c'est ce cul-de-basse-fosse où les deux frères d'Isabelle furent descendus en 1506. Tout le progrès n'a été que de mettre un escalier là où il y avait, autrefois, une échelle. On voit donc encore le lieu où languirent les deux princes vivans symboles de tout ce qu'il y a brutal et d'inhumain aux fondations mêmes de cette fête des yeux et de l'esprit que nous appelons la Renaissance. Mais, enfin, ils vivaient. Il est très probable qu'après les premières années, c'est dans une autre partie du donjon qu'ils furent mis : leur longévité exceptionnelle atteste qu'ils ne subissaient point de mauvais traitemens, et rien ne prouve, mais tout fait croire que ce peu de vie qui leur restait encore, ils le devaient à Isabelle d'Este.

Elle n'en obtint pas tant pour tous ceux qui lui étaient chers. Quand elle revint à Ferrare en 1508, elle trouva la Cour privée non seulement de ses deux frères, mais encore de son parent et

ami, l'humaniste Niccolo da Corregio et du poète Ercole Strozzi. Le premier était mort de maladie, assez mystérieusement, après avoir déplu à Alfonso d'Este. Le second venait d'être trouvé, un beau matin, percé de vingt-deux coups de poignard, au coin de la via Praisolo, près de sa propre demeure, sous un haut mur qu'on voit encore, à quelques pas du couvent où reposent maintenant Alfonso d'Este et Lucrèce Borgia. Oraisons funèbres, épitaphes, condoléances des princes, rien ne manqua au pauvre poète, — que d'être vengé. Isabelle, désolée, ne s'informa pas des circonstances de cette mort. Elle ne tenait pas à savoir ce que personne, d'ailleurs, ne tenait à lui dire : qu'Alfonso d'Este aimait la jeune femme de Strozzi, la belle Barbara Torelli et que la belle Barbara avait été fidèle : voilà pourquoi elle avait attendu vainement, un matin, avec son nouveau-né dans les bras, le poète qui n'était jamais revenu...

Tel était le frère de la grande marquise, l'homme qu'il lui fallut, toute sa vie, acheminer sinon vers le bien, du moins vers le moindre mal, Alfonso d'Este.

Enfin, une dernière bête féroce à dompter, c'était César Borgia. On ne peut dire qu'elle l'ait apprivoisé au point qu'il ne mordît pas tout autour d'elle, mais du moins elle a sauvé de ses crocs Mantoue et son mari. Pendant toute la période dangereuse, où le Valentinois est déchaîné à travers l'Italie, elle lui jette des babioles et des paroles. Elle le choisit pour parrain à son fils Federico. Il l'appelle « ma commère » et « ma très chère sœur. » Elle se résigne, sans grimaces, au mariage de son frère Alfonso d'Este avec Lucrèce Borgia, divorcée d'un mari, tragiquement veuve d'un autre et chargée par l'opinion publique de tous les péchés d'Israël. Aujourd'hui, il est entendu, après les travaux de la critique moderne, que Lucrèce Borgia a été calomniée, mais les gens du XVIe siècle n'avaient pas lu les travaux de la critique moderne, ils n'étaient pas initiés aux « bonnes méthodes » historiques, ils croyaient ce qu'on racontait communément dans les rues de Rome, et l'entrée de cette femme dans une famille leur faisait justement l'effet d'un cas de peste noire. Isabelle d'Este s'affole bien un peu, au premier moment, demande de tous côtés ce qu'il faut penser de sa future belle-sœur, mais finit par se résigner et donne à la drôlesse un collier de perles qu'elle tient de sa mère bien-aimée.

Pour César, ses présens sont plus singuliers et d'un savoureux

symbolisme. Aux derniers jours de l'année 1502, le subtil bandit était dans les Romagnes, fort occupé à gagner les bonnes grâces de quelques anciens alliés avec qui, quelque temps, il avait été brouillé : les Orsini (Paolo et Francesco, duc de Gravina), Vitellozzo, Oliverotto, tyran de Fermo, entre autres. Ces condottieri, de nouveau ralliés à sa fortune, venaient de prendre pour son compte Sinigaglia. Il les suivit de près, et, une fois arrivé à Fano, il les fit remercier de leur dévouement à sa cause et les informa qu'il voulait entrer dans la ville conquise, avec ses propres troupes, les priant donc de faire sortir leurs garnisons : — ce qu'ils firent, mettant leur infanterie dans les faubourgs et distribuant leurs gens d'armes dans tout le territoire.

Le lendemain, Paolo Orsini, le duc de Gravina, Vitellozzo et Oliverotto allèrent au-devant de lui : caresses, embrassemens, poignées de main. Ils l'accompagnèrent jusqu'à la porte de la ville, où toute son armée était rangée en bataille. Là, ils voulurent prendre congé de lui pour se retirer dans leurs quartiers, qui étaient hors de la place, commençant à trouver singulière l'affluence des troupes qui suivaient le Borgia et qui les cernaient de toutes parts. Mais il les pria d'entrer dans la ville où il avait, disait-il, à conférer avec eux. Il chevauchait entre Vitellozzo et le duc de Gravina, causant et badinant, très en verve, car, dit Guichardin, « il possédait au souverain degré le talent de la parole, soutenu de beaucoup d'esprit et de feu. » Ils n'osèrent trop refuser de le suivre jusqu'au palais de la ville, quoiqu'un mauvais pressentiment les traversât, tout aussitôt chassé par son verbiage. Oliverotto restait en arrière : l'âme damnée de César, Micheletto, le rejoignit, le priant de rejoindre la compagnie pour que la fête fût plus belle. Ils entrent donc tous dans le palais qu'on leur avait préparé. Après quelques momens d'entretien, César les quitte brusquement, sous prétexte d'aller changer d'habit : des soldats entrent, ligottent Vitellozzo et ses compagnons, pendant qu'au dehors on désarme leurs troupes. Le lendemain, après une nuit d'angoisses, Oliverotto et Vitellozzo étaient assis sur deux chaises, dos à dos, et étranglés. Les deux Orsini, épargnés, pour l'instant, étaient traînés à la suite de César dans ses pérégrinations, se demandant ce qu'il attendait pour les tuer. Il attendait des nouvelles de Rome, et lorsqu'il sut qu'à Rome aussi les choses s'étaient heureusement passées et les Orsini mis dans l'impuissance

de venger leurs proches, il les fit étrangler par Micheletto.

En apprenant cet exploit, Isabelle envoie à César Borgia un présent approprié : une collection de cent masques avec la lettre suivante :

Très illustre Seigneur, votre aimable lettre nous informant des heureux succès de Votre Excellence nous a remplis de la joie et du plaisir qui sont le résultat naturel de l'amitié et affection qui existe entre vous et nous-mêmes et au nom de notre Illustre Seigneur comme au nôtre, nous vous félicitons d'avoir échappé au danger comme de votre prospérité et nous vous remercions de nous en avoir informés et aussi de la promesse que vous nous faites de nous tenir au courant de vos futurs succès. Nous attendons de votre amabilité que vous continuiez, car vous aimant comme nous vous aimons, nous brûlons d'avoir souvent des nouvelles de vos faits et gestes, afin de pouvoir nous réjouir de votre prospérité et prendre part à vos triomphes. Et pensant que vous prendrez quelques repos et récréations après les fatigues et les peines de cette glorieuse expédition, nous vous envoyons cent masques, par notre serviteur Giovanni. Nous savons bien qu'un si pauvre présent est indigne de vous, mais c'est un gage que si, dans notre pays, nous pouvions trouver un cadeau plus digne de votre grandeur, nous serions heureux de vous l'envoyer. Si ces masques ne sont pas aussi beaux qu'ils devraient être, Votre Excellence devra s'en prendre aux artistes de Ferrare, car, grâce à la loi qui interdisait de porter des masques en public, laquelle loi vient seulement d'être rapportée, cet art du costumier a été presque entièrement perdu. Nous vous prions de les accepter comme un gage de notre sincère sympathie et affection pour Votre Excellence...

César Borgia répond froidement, aussi impénétrable que s'il avait les cent masques, à la fois, sur la figure :

Très illustre et excellente Madame, honorée Commère, très chère sœur, nous avons reçu de Votre Excellence le don de cent masques, qui nous sont extrêmement agréables, non seulement à cause de leur beauté et de leur variété remarquables, mais en raison du moment et du lieu de leur venue, qui ne pouvait être plus opportun. Il semble, en vérité, que Votre Excellence a prévu l'ordre de notre plan de campagne et notre voyage actuel à Rome. Après avoir pris la cité et la province de Sinigaglia avec toutes ses forteresses, en un seul jour, et justement puni la perfide trahison de nos ennemis, nous avons affranchi, du joug des tyrans, les villes de Castello, Fermo, Cisterna, Montone et Pérouse, et nous les avons remises dans leur ancienne obédience au Saint-Siège. Enfin nous avons enlevé au tyran Pandolfo Petrucci son pouvoir sur Sienne, où il avait déployé une si atroce cruauté. Et ces masques nous sont surtout précieux, parce qu'ils nous apportent une nouvelle preuve de la singulière affection que nous savons que vous et votre illustre Seigneur nous avez déjà montrée en d'autres occasions et que vous prouvez encore par la longue lettre qui les accompagne. Pour tout cela, nous vous remercions infiniment,

quoique la grandeur de votre mérite et de votre bonté envers nous ne se puisse reconnaître par des mots, mais demande des actes. Nous porterons les masques avec plaisir et leur parfaite beauté n'aura pas besoin d'autres ornemens... Les prisonniers, pour lesquels Votre Excellence intercède, seront mis en liberté et aussitôt que nous aurons été informé que c'est fait, nous le ferons savoir à Votre Excellence sans retard. De Votre Excellence, le compère et frère cadet, Cæsar duc de Romagne, du camp pontifical d'Aquapendente.

Cet étrange dialogue épistolaire entre la femme la plus droite de son temps et le bandit le plus fourbe ne doit pas nous surprendre. Isabelle d'Este était droite et clairvoyante, mais elle était aussi, et il ne dépendait pas d'elle qu'elle ne fût pas, une « femme politique. » Or toute la politique italienne, dans ce temps de petits États et de grands artistes, était de soutenir le plus fort ou, comme le dit Napoléon, « de voler au secours de la victoire. » Mais quel serait le plus fort : le Roi ou l'Empereur, le Pape ou la République? Je veux dire la Sérénissime, car pour les autres, elles avaient assez à faire de se rouler en boule, quand paraissait l'ennemi, et ne songeaient guère à menacer le voisin. Les seuls envahisseurs probables étaient la France ou l'Allemagne, Venise ou la papauté. Et le plus fort une fois connu, ou deviné, le problème était de le servir en se garant de lui, assez pour qu'il ne songeât pas à dévorer ses propres amis après s'être fait les dents sur ses adversaires. Les temps étaient étranges. Quand les portes d'une ville s'ouvraient devant un puissant allié, on ne savait jamais bien s'il allait danser avec le maître de céans ou lui trancher la tête, lui passer au cou le collier de quelque ordre ou le mettre dans une cage de fer. Il fallait donc se garder, ruser, ménager toutes les issues, ne brûler nul vaisseau, être prêt à se retourner en une heure. On vivait dans le mensonge, comme dans les rigueurs de l'hiver ou de l'été : je ne dis pas sans s'en apercevoir, ni en souffrir, mais sans penser pouvoir s'y soustraire. Il y a un symbole qui revient constamment parmi les *imprese* des Gonzague, qu'Isabelle avait, sous ses pieds, dans le *pavimento* de la Grotta, et qui était figuré en gravure d'or jusque sur l'épée de son mari, emblème de la force. Vous pourrez le voir, si vous vous penchez sur la vitrine qui contient la dague ou *cinquedea* du marquis Gonzague au Louvre : une muselière ou *museruola* ornée de rubans qui flottent et, au-dessus, la devise qui est le mot d'ordre de toute sa vie subie au XVI[e] siècle : CAUTIUS.

II. — SA VIE VOULUE

La détente, après tant de contrainte, est furieuse. Une fois la *museruola* ôtée et en toute chose qui n'est pas de la politique, sa vraie physionomie, celle de notre portrait du Louvre, éclate. « D'une nature essentiellement avide et impatiente, » dit-elle d'elle-même, dès qu'un désir lui est né, il crie, si son hochet ne vient l'éblouir, et l'apaiser. Un jour qu'elle est à Ferrare, chez son père, elle apprend que les travaux de décoration commandés pour son *studiolo*, à Mantoue, n'avancent pas. Luca Liombeni, le peintre, est un lambin. Elle fulmine cette menace : « Sachant par expérience que vous êtes aussi lent à finir votre travail qu'à toute autre chose, nous vous écrivons ceci pour vous rappeler que, pour cette fois, vous devrez changer de nature, et que si notre *studiolo* n'est pas fini à notre retour, nous avons l'intention de vous envoyer au cachot du *Castello*, et ceci n'est pas une plaisanterie... »

Ses commissionnaires en toilette sont menés du même train. Un jour, il lui faut aller à Gênes. Elle écrit à son chambellan Alberto da Bologna de lui faire faire, tout de suite, une *camora* de satin gris, avec des manches en velours noir. Il ne lui envoie pas ce qu'elle veut. Une fureur sacrée la saisit : « Il faut que vous ayez perdu non seulement la mémoire, mais la tête et les yeux ! » lui écrit-elle. Ses courriers ou muletiers sillonnent l'Italie, porteurs d'objurgations somptuaires : « Si les bracelets que nous avons commandés, il y a plusieurs mois, ne sont pas arrivés avant la fin de l'été, quand on a les bras nus, ils ne serviront plus de rien, » écrit-elle à un correspondant de Venise, quand l'orfèvre est en retard. Il lui faut toujours toute chose, tout de suite, à n'importe quel prix. Quand elle doit aller au mariage de sa sœur Béatrice avec Ludovic le More, elle enjoint à Zorzo Brognolo de « courir toutes les boutiques de Venise » pour lui trouver quatre-vingts des plus belles zibelines pour doubler une *sbernia*, et elle ajoute : « Tâchez de me trouver une peau avec l'os de la tête, afin d'en faire un manchon que je puisse tenir à la main. Coûtât-elle dix ducats, pourvu qu'elle soit belle, ce ne sera pas trop cher. Achetez-moi aussi huit mètres du plus beau satin

cramoisi que vous pourrez trouver à Venise pour border cette *sbernia*, et pour l'amour de Dieu, faites toute votre diligence habituelle, car rien, je vous assure, ne peut me faire plus grand plaisir! » On comprend ce que veut dire la devise qu'elle avait fait peindre sur ses carreaux de faïence dans sa *grotta :* un soleil éclatant, dardant des rayons de feu, avec les mots : *Per un dexir...*

Désir de quoi ? De tout. Hors le mal, ou ce qu'elle considère comme le mal et à quoi elle ne pense même pas, il n'y a rien au monde dont elle ne soit avide et jalouse. Elle veut tout voir, tout savoir, tout pouvoir.

D'abord, tout voir. Dès qu'elle le peut, dès que son mari lui donne licence, elle appelle ses dames et ses pages, et en grand équipage, si elle est en fonds, presque seule et *incognito*, si ses bijoux sont au Mont-de-Piété, elle part pour voir quelque chose de nouveau dans le vaste monde : Florence ou Venise ou Rome ou Milan, ou Lyon ou la Sainte-Baume. « Maudite passion des voyages que le chef de la maison d'Este a léguée à tous les siens ! » lui écrit Baldassare Castiglione avec cette mélancolique expression que nous lui voyons, au Salon carré, au Louvre, dans l'admirable portrait de Raphaël. Elle n'est rebutée ni par les mauvaises routes, ni par les tempêtes, ni par la pénurie d'argent. Les villes lointaines, les lacs, les montagnes, les couvens, les pèlerinages, tout l'attire avec les cérémonies propres à chaque pays, les fêtes, les tournois, les ateliers, les collections, les souverains illustres et leurs cours. Active, remuante, partout à la fois, partout acclamée où elle est et regrettée où elle n'est pas et pleurée quand elle n'est plus. Ce n'est pas une Italienne : c'est l'Italie en marche, et son beau profil, pensif et décidé, broche sur tous les horizons de la péninsule.

Elle voudrait beaucoup plus encore et l'idée de voir les royaumes voisins, les cours d'outre-monts et d'outre-mer la hante. Aussi quelle joie quand une de ces cours vient à elle ! Nous le voyons par ses lettres à sa belle sœur, Elisabetta Gonzague, duchesse d'Urbino. Cette sage princesse, dont on aperçoit la face longue, pleine, un peu triste, peinte par Caroto, aux *Uffizi*, avait exactement ce qu'il fallait pour devenir la meilleure amie d'Isabelle d'Este : les mêmes goûts et point le même caractère. Elle était patiente, réservée, un peu lente, réceptrice plutôt

que communicative. Une lettre qu'on écrit, c'est une main qui s'ouvre. Avec les uns, on abat un ou deux doigts, avec d'autres trois doigts, avec un seul, tout au plus, on laisse échapper cette poignée de vérités sur soi-même que la sagesse conseille de ne jamais laisser voir. Isabelle d'Este écrivait à une infinité de gens : avec sa belle-sœur, seulement, elle ouvrait la main tout entière. De retour à Mantoue, après un séjour à Milan, auprès de Louis XII et de sa Cour, elle lui écrit :

Depuis que Votre Excellence est allée à Rome, et que Rome est venue à Urbino, je ne m'étais jamais aventurée à rivaliser avec la grandeur de votre Cour, ni à prétendre que j'aie vu autant de rares et excellentes choses que vous, mais j'ai admiré Votre Altesse en silence et non sans une secrète jalousie. Mais maintenant que je suis allée à la première et à la plus noble Cour de la chrétienté, je peux hardiment non seulement rivaliser avec vous, mais vous forcer de m'envier. Il y a quelques semaines, j'ai été appelée par mon illustre seigneur à Milan, afin de rendre hommage à Sa Majesté Très Chrétienne et j'y suis arrivée la veille de la fête du *Corpus Christi*. Après dîner et comme je me préparais à aller lui présenter mes respects, je reçus de lui un message me mandant au tournoi, sur la place où devait se tenir la *giostra*. J'allai donc, là, à l'heure dite et je trouvai Sa Majesté qui vint à ma rencontre sur les marches et me reçut avec la plus grande courtoisie. Toutes les dames de Milan étaient présentes et la princesse de Bisignano, de même que toute la baronnie et la noblesse de France et les grands seigneurs d'Italie, le duc de Savoie, les marquis de Mantoue et de Montferrat et tous les gouverneurs des villes du Milanais et les ambassadeurs de toutes les puissances d'Italie. Les seigneurs français sont si nombreux qu'il serait impossible de les nommer tous. Mais je dois mentionner le duc de Bourbon, notre neveu, un grand jeune homme de belle et majestueuse apparence qui ressemble extrêmement de complexion, d'yeux et de traits à sa mère (Chiara de Montpensier, sœur du marquis Gonzague et de la duchesse d'Urbino, à qui est adressée cette lettre). Si la Cour romaine est merveilleuse pour son cérémonial et son ordre, celle de France n'est pas moins étonnante et extraordinaire pour sa confusion et son désordre, à ce point qu'il est tout à fait impossible de distinguer le rang d'un homme de celui d'un autre ! Elle est aussi certainement remarquable pour sa liberté et son absence d'étiquette. A cette Cour, par exemple, les cardinaux ne sont pas traités avec plus d'honneur que ne sont les simples chapelains à Rome. Personne ne leur cède sa place, ni ne leur témoigne aucun respect particulier, depuis le Roi jusqu'au moindre. Toutefois, Sa Majesté est toujours très courtoise et déférente pour tous ceux qui s'aventurent à l'approcher, et surtout pour les dames, se levant toujours de son siège et ôtant son chapeau pour leur faire honneur. Trois fois, il est venu me rendre visite dans mes appartemens. La première fois, lorsque j'étais à dîner avec le seigneur Zoanne Giacomo Trivulzio, il a attendu mon retour plus d'une demi-heure et chaque fois il

n'est pas demeuré moins de deux ou de trois heures, conversant sur tous les sujets avec la plus grande amabilité du monde, et je n'ai pas manqué de parler avec éloge de Votre Altesse dans le cours de la conversation. Madame Margherita de San Severino, la comtesse de Musocho et quelquefois la princesse de Bisignano, qui sont très versées dans la connaissance du français, étaient nos interprètes. En dépit d'efforts répétés, je n'ai jamais réussi à trouver Sa Majesté au Castello, excepté le jour où il m'a invitée à un banquet public à la Rocchetta, où la princesse de Bisignano et moi avions l'honneur d'être assises à sa table. Nous avons dansé sans cérémonie avant et après le souper. Sa Majesté a dansé avec moi et elle a obligé à danser aussi, à notre grand amusement et ébaudissement, les cardinaux de Narbonne, de San Severino de Ferrare et de Finale, qui étaient présens au banquet.

Je ne dirai rien des spectacles publics qui ont été donnés sur la Piazza, parce que je sais qu'ils vous auront été décrits, tout au long, par votre ambassadeur. Certainement, j'ai vu des tournois mieux organisés, mais je n'ai jamais vu et je ne pense pas que, dans toute la chrétienté, il soit possible de voir un plus grand nombre et une plus grande diversité de gens. La plupart étaient des nobles, non seulement ceux de Milan, qui doit être la première ou la seconde ville du Monde, mais la Cour de France tout entière et la plupart des cours d'Italie étaient réunies là, de sorte que Votre Excellence comprendra quel fier et splendide spectacle c'était. Il y avait beaucoup plus de monde que nous n'aurions pu en voir dans le propre palais du roi de France, parce que les seigneurs qui l'ont suivi, en Italie, ne résident pas à la Cour, et s'ils y sont, par hasard, présens dans quelque cérémonie solennelle, en tout cas, nous n'aurions pas vu toute la population et les nobles de Milan et l'on peut dire de l'Italie tout entière, car les gentilshommes et les citoyens de bien des villes diverses sont venus pour assister à ces spectacles. Oh! que j'étais heureuse! et combien j'en jouis encore chaque fois que je me le rappelle! Pensez seulement ce que ce serait si Votre Seigneurie était ici, et si nous pouvions échanger nos pensées de vive voix! J'ai écrit tout ceci pour me libérer du péché d'envie et aussi pour décrire une chose qui est excellente en dépit de son désordre. Je suis sûre que la Cour romaine ne peut pas être comparée avec la Cour de France où le temporel et le spirituel sont réunis. Si Votre Excellence avait pu voir la procession du *Corpus Christi* sortant du Dôme avec assez peu d'ordre : — d'abord le clergé, ensuite un nombre infini de gardes suisses, avec leurs hallebardes sur leurs épaules, derrière eux, les gentilshommes de la garde, avec leur hache d'armes à la main, et après eux, sous un dais porté par les principaux seigneurs, venait le Légat de France, portant le Saint-Sacrement, suivi par le Roi avec sept cardinaux et toute la noblesse de France et d'Italie, et le peuple de Milan et des villes voisines, — il vous aurait semblé que c'était là le plus beau spectacle auquel vous ayez jamais assisté! Il est vrai que Votre Seigneurie peut dire : « J'ai vu Rome, » encore que vous deviez confesser que vous l'avez vue mal en point et en ruines. Mais, moi, j'ai vu Gênes, Florence et Milan, lesquelles à notre âge ne sont pas moins dignes d'admiration, et je les ai vues dans leur plus beau moment. Je ne nierai point que j'aie une grande envie de voir Rome,

non pas pour sa Cour et pour les différentes nations qui y sont représentées, car je ne pourrai rien voir de plus beau que ce que j'ai vu ici, mais pour visiter les antiquités et les ruines fameuses de Rome, et pour me représenter ce qu'a dû être un triomphe d'empereur victorieux. Mais ces fêtes-ci n'ont pas été entièrement privées de cérémonies romaines, car à l'arrivée de mon ami, le très révérend cardinal et légat de San Prassede, il a été reçu par le légat de France et huit cardinaux, par tous les ordres du clergé et par des chanteurs, en grande pompe, parce que Sa Très Révérende Seigneurie a le rang du Pape qu'elle représente, de sorte que je peux dire que j'ai vu à la fois le Pape et la Cour romaine. Ensuite, j'ai fait à Sa Seigneurie deux visites, à ses appartemens, où je fus très aimablement reçue, embrassée et honorée, et je pus ainsi me rendre compte du train splendide des cardinaux qui vivent à Rome. Cette impression fut confirmée par la visite que je reçus du cardinal de Rouen et des autres cardinaux attachés à cette Cour, qui vinrent encore, non pour me rendre des honneurs, ce qui n'aurait pas été convenable de leur part, mais simplement pour me témoigner de la courtoisie. Je pourrais poursuivre et décrire toutes les visites individuelles que j'ai reçues des seigneurs italiens et français et des dames milanaises, aussi bien que du Roi et des cardinaux, mais tout ceci et le reste, je laisse à Votre Seigneurie le soin de l'imaginer, de peur que je ne vous donne trop de raisons de me jalouser!

Une ambition pourtant restait au cœur de cette pèlerine passionnée, ambition qu'on ne soupçonne guère quand on évoque l'Italie de ce temps ; derrière les vieilles tours souveraines du *Castello*, le désir qui rongeait le cœur de la « prima donna del mondo » était le même qui agite les petites têtes provinciales derrière les rideaux blancs, à la lecture des gazettes : *voir Paris!*

En septembre 1507, ayant reçu de Louis XII et d'Anne de Bretagne une invitation à visiter la cour de France et à servir de marraine au bébé qu'ils attendaient, toute son âme cosmopolite et voyageuse rayonne et, ivre de joie, elle écrit à sa belle-sœur d'Urbino :

En réponse à votre lettre, je dois reconnaître que vous avez assisté à de grandes choses à Rome et à Urbino, et que vous auriez dû en voir encore plus si Sa Majesté Catholique était venue vous visiter, ou si le sérénissime Roi des Romains avait pu entreprendre son voyage en Italie et si les Diètes n'en avaient pas décidé autrement. Mais comment pourrait-on, le moins du monde, mettre toutes ces choses en balance avec ce qui m'attend dans un avenir prochain, éclipsant de beaucoup tout ce que j'ai vu et fait dans le passé, comme c'est bien connu de Votre Seigneurie? Voici que le Roi Très Chrétien pense que la reine ne peut pas mettre au monde un fils sans que je sois présente et qu'il m'a par conséquent priée très instamment d'être avec elle pour cet événement, afin que je puisse à la fois honorer cette naissance de ma présence et tenir l'enfant sur les

fonts baptismaux! Quel plus grand honneur au monde pourrait-il y avoir que d'être la commère et la marraine d'un Roi de France! Oh! quelles splendeurs, quelles pompes et quelles gloires je vais connaître! Je visiterai non seulement Paris, la plus florissante Université et la plus populeuse cité de tout l'Univers, mais toute la France, la Bourgogne et les Flandres, et j'irai peut-être jusqu'à Sant'Jago de Galicie. O combien de pays nouveaux et de royaux spectacles je verrai dans ce voyage! Votre Seigneurie et Madonna Emilia qui connaissent tant de ce pays et de ses mœurs, vous serez capables de l'imaginer.

Mais qu'arrivera-t-il si mon voyage en France a lieu et si la venue de l'Empereur en Italie, qui a été empêchée par tant de Diètes, était abandonnée? Dans ce cas, cette gloire que vous convoitez, c'est moi qui l'aurai! Je ne sais pas si, après cela, vous pourrez prétendre être mon égale et s'il me sera possible d'accepter si aisément que cela votre invitation à Urbino! Lorsque je reviendrai en Italie, je commencerai à me demander si cette terre est bien digne de me porter, si des tapis ne doivent pas être étalés sous mes pieds et un dais envoyé à ma rencontre partout où j'irai! Mais, plaisanterie à part, j'espère réellement partir pour la France dans quelques jours, et je suis occupée à faire mes préparatifs. Lorsque je reviendrai, nous devrons songer à nous rencontrer, car j'en suis aussi désireuse que Votre Altesse peut l'être. — Mantoue, 25 septembre 1507.

Ce n'était pas vanité : c'était curiosité pure, désir d'admirer d'autres visages, d'autres mœurs, d'autres costumes, d'autres faces de la vie. Le désir n'est pas moins vif, ni la joie moins grande, lorsqu'il s'agit des pauvres pêcheurs de Peschiera ou des jardiniers de Sermione, qu'à la première cour de la chrétienté. En excursion avec ses dames et ses pages sur le lac de Garde, on dirait une écolière en vacances. Elle s'enthousiasme de tout : de la vue qu'on a de Lonato, de Sermione, de Peschiera, des ruines romaines, de la grotte de Catulle, des fruits que lui apportent les paysans, des poissons que lui offrent les pêcheurs, s'amuse de tout : des harangues que lui font les notables du pays. « Hier, j'étais à Grignano dont les habitans m'ont gratifiée de poisson et d'oranges, et aussi d'un long discours en italien, fait par un assommant pédant dans le style le plus fleuri. Que Votre Seigneurie n'imagine pas que ce soit le premier, quoique ce fût certainement le plus extraordinaire de ceux que j'ai eu à subir. A Lonato, j'en ai eu trois : deux en italien, dits par les citoyens, et un en latin récité par un enfant de sept ans! A Sermione, deux encore, du maire de la commune, et un troisième du vicaire. Ici, à Salo, deux de moyenne valeur, ni trop délicieux, ni trop communs, mais plus utiles,

en ce qu'ils étaient accompagnés d'un magnifique présent (les *Rittrati*, de Trissino). » Elle s'amuse de la figure que fait une de ses suivantes, désarçonnée par sa mule, « un pied encore à l'étrier, l'autre en l'air, » car, dit-elle, « la route serait très ennuyeuse, si de tels accidens stupides n'arrivaient de temps à autre. » Elle s'amuse de la chétive garnison que l'Espagne tient à Rocca di Peschiera : « J'ai chevauché à travers la ville et trouvé le gouverneur du château, un capitaine espagnol qui m'a courtoisement reçue à la Rocca, où, voyant qu'il avait seulement douze ou quinze hommes de petite taille, j'ai pensé que nous l'aurions, moi et mes dames, aisément fait prisonnier, lui et ses troupes, et qu'ainsi je me serais rendue maîtresse de la place sans beaucoup de récriminations de la part du Roi de France ou de l'Empereur, puisque les Espagnols la tiennent contre tout droit... » Bien des années plus tard, devenue veuve, plus voyageuse que jamais, elle court les rues de Venise, en quête de tout ce qu'on y a construit, peint ou écrit, fatiguant toute sa suite par sa curiosité d'enfant, mettant sur les dents le bon Baldassare Castiglione, poursuivant, dans ses dernières années, ce qui a été le rêve de sa vie : tout voir.

Ensuite, tout savoir. Isabelle d'Este avait une âme écolière. Mariée depuis quatorze ans, plusieurs fois régente, elle se remettait volontiers à l'école. « J'apprends que vous en êtes encore à étudier la grammaire, lui écrit le frère Francesco Silvestri; j'espère que quand je reviendrai vous voir, vous en serez à la rhétorique... » Elle prend des leçons de tout, interroge tous les spécialistes, est en correspondance avec tous les voyageurs. Elle reçoit des lettres d'Irlande, de Rhodes, d'Espagne, de Rome : lettres d'humanistes, lettres de chevaliers, lettres de diplomates, lettres de courtisanes, lettres de saintes, lettres de papes, lettres de nains. Ses correspondans, sachant qu'elle écoute tout, la renseignent sur tout : sur les impressions des premiers sauvages ramenés des Indes par Christophe Colomb, sur la pénitence des pèlerins au puits de Saint-Patrick, sur la toilette de Lucrèce Borgia à son mariage, sur les tableaux vivans du triomphe de Jules II, sur les hérésies de Luther, sur les éditions nouvelles d'Alde Manuce, sur les médailles de Caradosso.

Et quel moment fut jamais si propice pour une âme agitée d'une curiosité universelle! Dans les ateliers travaillent ces trois

grands découvreurs du visage humain : Léonard, Raphaël, Michel-Ange ; sur les mers naviguent ces trois grands dessinateurs de continens : Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan. Le règne d'Isabelle d'Este commence en 1490, et ne finit qu'en 1539. Or, c'est entre 1490 et 1539 que la forme parfaite de l'académie humaine et la plus profonde expression de l'âme est trouvée. C'est entre 1490 et 1539 qu'on trouve un continent, trois océans nouveaux et que la forme du monde est, pour la première fois, entièrement dessinée par le sillage des caravelles. A peine un progrès est-il accompli qu'elle le sait, qu'elle l'acclame, qu'elle veut voir l'auteur. Dès que les compagnons de Magellan ont débarqué, elle n'a de cesse que l'un d'eux, Pigafetti, ne soit venu décrire toutes ses visions de trois années à travers des mers et des peuples inconnus, dans le petit cercle de ses *camerini*. On lui envoie des dessins des hommes et des chevaux trouvés dans les îles nouvellement découvertes près de la côte de Guinée ; elle s'entoure des plans et des vues de toutes les grandes villes du monde : dans ces petites chambres étroites qu'elle habite, tous les pays, toutes les mœurs, tous les costumes viennent se peindre par quelque trait. Nulle idée n'est dans l'air qu'elle ne la respire, nul bruit ne traverse le monde qu'elle ne le recueille au passage par toutes les sensibilités frémissantes et réceptrices de son âme en éveil, à l'extrême pointe de ce vieux palais, sur le lac, comme les antennes d'un outil magique orientées pour recevoir les vibrations du monde entier.

Tout voir et tout savoir, ne lui suffit pas. Elle veut encore tout pouvoir. Non pour elle, mais pour son mari, pour son frère, pour ses fils. Et, dans l'ambition, elle est aussi violente et aussi tenace que dans la curiosité. Un jour, elle met dans sa tête que son fils Ercole soit cardinal. Il a déjà vingt ans, — il n'est que temps de l'habiller de rouge. Elle part donc pour Rome, où elle arrive au lendemain de la bataille de Pavie gagnée par son neveu le connétable de Bourbon. Elle trouve le pape Clément VII fort embarrassé de son personnage. Il était allié des Français ; les Français sont battus. Heureuse rencontre ! pense-t-elle, la peur le rendra souple, — et elle demande le chapeau pour son fils. Le Pape, sans oser refuser, se dérobe. Elle insiste. Il lui envoie du vin, du sucre, de l'huile, de l'orge, des complimens, — mais il ne lui envoie pas le chapeau. Elle

s'entête : elle s'installe chez les ennemis de Clément VII, sur le Quirinal, au palais Colonna. Le Pape croit la lasser par ses dérobades, elle jure de le lasser par son entêtement. Justement, arrive de Mantoue la nouvelle que son beau-frère, le cardinal Sigismondo Gonzague, est mort... Voilà un chapeau sans tête! Elle court au Vatican le réclamer pour son fils. Le Pape, forcé dans son retranchement, promet, mais diffère d'agir : il remet à la prochaine promotion de cardinaux. Isabelle ne se contente pas de cet *in petto*. Elle ne partira que nantie.

Deux années passent : elle est toujours là, guettant le moment favorable. Elle tient une cour littéraire et ne s'ennuie pas. Cependant un gros orage s'amasse sur Rome. Charles-Quint, qui a été maintes fois trahi par Clément VII, perd patience et envoie à Rome le connétable de Bourbon avec des ordres sévères. Les Colonna profitent de la circonstance pour se révolter et prendre les armes. Douze mille lansquenets passent les Alpes. Les armées papales s'émiettent, s'évanouissent à l'horizon. On ferme les portes de Rome, on enterre les trésors. Tout le monde se trouve fort mal à son aise. Elle se trouve fort bien au sien, tranquillement établie dans la place, en face du Vatican qu'elle assiège, d'un côté, de ses réclamations, tandis que, de l'autre, son neveu, le connétable de Bourbon et son propre fils Ferrante Gonzague l'assiègent de leurs bataillons. Tous ses amis lui disent : Partez! partez! Elle ne part pas. Elle ne partira pas sans le chapeau. Elle a de quoi le payer et il n'est pas de Pape si obstiné que la trésorière n'ait son heure.

Le moment vient, en effet, où il faut, coûte que coûte, des soldats. Pour avoir des soldats, il faut de l'argent et, pour avoir de l'argent, le Pape n'a plus qu'un moyen, un soixante-quatrième moyen que n'avait point Panurge; faire des cardinaux. Il s'y résigne. Il en fait cinq, à raison de quarante mille ducats chacun. Ercole est nommé; le cardinal Pizzino vient au palais Colonna apporter le chapeau à sa mère. Maintenant, que tout arrive! Au-dessus des murs paraissent les drapeaux noirs, blancs, rouges. Les lansquenets déferlent, furieux, ventres affamés, besaces ouvertes, prêts pour le pillage et la bamboche. De son palais barricadé, où elle a recueilli des centaines d'êtres mourans de peur, Isabelle entend le canon du château Saint-Ange tiré à toute volée par Benvenuto Cellini. Les troupes déchaînées, hors de la main des chefs, souillent,

pillent, brûlent tout. Trente mille Romains sont assassinés ou meurent de la peste. Elle s'en soucie comme d'une fève : elle a le chapeau.

Triomphante, c'est ainsi que Titien l'a représentée dans son portrait fameux qui est au musée de Vienne, plus parée qu'idole ou reine de carte, avec des perles aux oreilles et une rose de brillans piquée au milieu d'un énorme turban, qui, pour s'appeler un *balzo*, n'est pas moins laid que celui de Mme de Staël, puis posée en diagonale, une de ces fourrures qu'elle ordonnait d'acheter à n'importe quel prix, raide, engoncée, les manches tombant sur ses doigts, les coudes écartés, les mains sur ses genoux, comme une dame de la halle à son carreau, l'air dur et justicier. Assurément, ce portrait ne ressemble nullement à son modèle, mais il ressemble à l'idée qu'on se faisait, au loin, de la souveraine qui avait rallié tous les potentats, arbitré toutes les élégances et triomphé de toutes les factions, — selon l'*impresa*, qui ornait ses chambres, ce chiffre fatidique de XXVII où les initiés lisaient : *vinte sette*.

Car son prestige déborde de beaucoup Mantoue et même Ferrare, et c'est de tous les palais du monde qu'on regarde vers elle comme vers « l'origine et la fontaine de toutes les belles modes en Italie, » selon le mot de la reine de Pologne. Dans son courrier elle trouve constamment des lettres comme celle-ci, de Laura Bentivoglio, lui racontant une visite à Lucrèce Borgia : « Elle m'a fait asseoir et s'est informée de Votre Excellence avec une grâce charmante, me priant de la renseigner sur vos toilettes, et surtout sur vos coiffures. Ensuite, à propos de ses robes espagnoles, elle a dit que si elle avait quelque chose que vous désiriez voir ou avoir, elle vous rendrait ce service avec joie, étant très désireuse de plaire à Votre Excellence... » ou bien encore cette lettre de Lucrezia d'Este, en quittant la même belle dame : « Je l'ai trouvée étendue son son lit, portant une robe de soie noire avec des manches étroites et des jabots aux poignets, et après beaucoup de caresses et de bienvenues affectueuses, elle a demandé quelles étaient les dernières modes de Mantoue, et admiré ma coiffure. J'ai promis de faire quelques toques selon notre mode et de les lui envoyer. Les rosettes que je portais sur mon front lui ont plu aussi et elle m'a priée de les montrer à un joaillier et de les lui faire copier. » Pareillement, François Ier lui fait demander une poupée de cire

habillée et coiffée comme elle, à la mode mantouane, pour servir de modèle aux belles dames de Paris.

Elle connaît, sous Louis XII, un triomphe plus grand encore. A force d'entendre parler de l'Italie, la reine de France, la bonne Anne de Bretagne, s'était mis dans la tête d'y venir faire quelques entrées solennelles, d'y montrer ses coiffures, ses bijoux. Déjà elle préparait ses robes de gala, quand Louis XII l'avertit avec bonhomie qu'elle ne savait à quoi elle s'exposait et qu'il n'était pas très prudent d'aller s'offrir en comparaison dans un pays où il y avait Isabelle d'Este. Sur quoi, la bonne reine, ayant mûrement réfléchi, ne renonça pas à son voyage, mais en modifia la stratégie somptuaire : elle décida qu'elle irait, sans toilette aucune, modestement vêtue de noir, n'affichant aucune prétention pour elle, mais flanquée des quatre plus grandes beautés de sa Cour, M[me] de Nevers, M[me] de Longueville, la marquise de Montferrat et une Anglaise, — simples suivantes dont le succès rejaillirait sur elle et dont l'échec ne l'entamerait point. Rien que ce changement de front était un aveu, et la grande marquise, qui ne l'ignora point, remporta ce jour-là, sur la France, une victoire moins douteuse que celle de son mari à Fornoue.

C'est, en effet, chez elle, sur son terrain, dans sa petite Cour, que la grande marquise était incomparable. L'hospitalité à Mantoue n'était pas pratiquée comme un devoir, mais comme un sport où se donnaient carrière toutes ses facultés. C'était un grand remue-ménage, à cette époque, quand pointait à l'horizon un hôte de distinction, avec la suite innombrable, indiscrète et affamée qu'il croyait devoir amener à ses hôtes pour leur faire honneur. On mobilisait toutes ses ressources : on se prêtait, d'une cour à l'autre, des tapisseries, de l'argenterie, des serviteurs. On n'épargnait rien pour connaître les goûts de l'hôte qu'il s'agissait d'honorer. « Benedetto, » écrit Isabelle d'Este à son secrétaire, quand Ludovic le More doit venir à Mantoue, « nous avons l'intention de loger le duc, ici, dans nos propres appartemens au Castello, en lui donnant la chambre peinte avec l'antichambre, la Camerina du soleil, la chambre de Cassone, notre propre chambre et salle à manger. Et nous pensons que Son Excellence elle-même occupera la chambre de Cassone, que nous draperons de tentures noires et violettes, parce que, quoique nous apprenions qu'il porte toujours le deuil

(la femme de Ludovic le More, Beatrice d'Este, était morte quelques années auparavant), nous pensons que cela paraîtra plutôt moins triste et montrera qu'ici du moins, nous avons de bonnes raisons de nous réjouir en cette occasion. Mais j'espère que vous consulterez messire Antonio di Costabili et messire Visconti, touchant les tentures des autres chambres, si vous ne pensez pas à propos d'en parler au duc lui-même, et que vous me ferez savoir leur opinion, car il ne me semble pas convenable que nos chambres soient nues, même si Son Excellence apporte avec elle ses propres tentures. Faites-moi aussi connaître quels sont les vins que le duc boit habituellement et quelle sorte de toilette je ferai le mieux de porter... »

D'ailleurs, elle ne doute pas de son prestige : « Que Votre Seigneurie invite hardiment le Pape à venir à Mantoue, et nous nous arrangerons pour lui faire honneur, » écrit-elle à son mari lorsque Jules II est à Pérouse avec toute la cour pontificale, ses soixante-dix-huit cardinaux. Et plus tard, son fils régnant sur Mantoue, c'est sans aucune hésitation qu'elle y invite Charles-Quint. Les deux « moitiés de Dieu » trouvaient chez elle ce que toutes leurs puissances rassemblées n'auraient pu faire : une âme où se reflétait non seulement le meilleur de son temps, mais comme une vague image de ce que serait l'humanité dans des temps meilleurs. Ils trouvaient aussi un admirable trésor d'art, de lettres, une collection où toutes les curiosités étaient satisfaites. Isabelle d'Este le savait, et elle comptait beaucoup sur le prestige de sa *Grotta* pour éblouir même les yeux accoutumés aux splendeurs impériales. Il y a quatre cents ans, comme aujourd'hui, lorsqu'un souverain était reçu par un autre, l'usage voulait qu'on le menât à la chasse et qu'on lui donnât la comédie, — verser le sang des bêtes et rire des ridicules humains paraissant alors, comme aujourd'hui, le plus enviable des privilèges royaux. A ce protocole immuable, elle est la première, semble-t-il, qui ait ajouté la visite des musées. Quand le mari avait fourbu ses hôtes à courre le sanglier, au risque de se casser le cou, la femme les menait devant ses allégories mythologiques, soumettait ses symboles à leur sagacité et les obligeait à de grands efforts intellectuels : son prestige en était considérablement accru.

Ce prestige, qui ne se démentit point un instant durant toute sa longue vie poursuivie à travers tant de périls, sollicitée par

tant d'infâmes exemples, s'exerça toujours pour le bien ou pour le moindre mal. Nous avons vu qu'Isabelle d'Este ne se déroba pas aux nécessités de la politique au XVIe siècle, mais elle y ajouta quelque chose dont le XVIe siècle ne lui donnait guère d'exemple : la pitié envers les vaincus, la fidélité au malheur. Elle laissait son mari, capitaine général du Pape, envahir Bologne et en chasser sa sœur Lucrezia et son beau-frère Annibal Bentivoglio, mais elle les recueillait à Mantoue dans son propre palais et obligeait son mari à les garder, en dépit du Pape furieux. Elle se résignait à féliciter le Borgia de ses victoires, mais elle donnait asile au duc et à la duchesse d'Urbino, que le Borgia venait de chasser de leurs États. Elle ne pouvait empêcher les Français d'entrer dans Milan et de ruiner les Sforza, mais elle recueillait Giovanni Sforza et ses partisans. Mantoue devenait sous son règne une sorte d'asile sacré pour les exilés et pour les vaincus. Elle allait ainsi jusqu'à l'extrême limite de ce qui était permis alors pour le droit contre la force et pour la vérité contre la trahison. Et tout cela, elle le faisait sans aucune prétention à la vertu, sans théorie, sans mysticisme. Car cette femme, curieuse de tout, n'est pas curieuse de religion, ni de philosophie transcendante. La théologie l'ennuie. Sa conception du devoir est celle d'un tempérament fort, sain, sensible au bonheur et à la peine des autres qui, en faisant le bien, fait ce qui lui plaît le plus, et se déploie le plus librement. Sa vertu est un bénéfice de nature. Elle fait le bien pour le bien, comme d'autres font de l'art pour l'art, comme d'autres aiment pour aimer, sans songer à des récompenses dont l'esprit ne peut se faire une idée, ni à des châtimens que le cœur ne peut comprendre : NEC SPE, NEC METU.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA DÉFENSE DES FORÊTS

I. — LES LEÇONS DE L'INONDATION

La création de forêts nouvelles et le maintien de forêts existantes, qui sont les principaux auxiliaires de la *Défense des montagnes* (1), présentent également, pour les régions de plaines et de coteaux, une utilité de premier ordre, qui a depuis bien longtemps été signalée dans cette *Revue* (2).

L'inondation dont Paris fut victime au mois de janvier 1910 a rappelé l'attention sur le problème forestier, au sujet duquel M. Alfred Picard, président de la Commission des inondations, résume ainsi les rapports de cette commission publiés par le ministère de l'Intérieur :

« La situation serait certainement améliorée par la création de forêts nouvelles dans le haut bassin de l'Yonne et dans la Brie. Pour le bassin de l'Yonne, le boisement devrait embrasser un minimum de 10 000 hectares; pour la Brie, il faudrait se résoudre à une vaste opération, aller peut-être jusqu'à la reconstitution du massif de 150 000 hectares qui, du temps de César, couvrait le pays des Meldi. On peut évaluer les frais d'établissement à 422 millions de francs.

... « Une obligation impérieuse incombe aux pouvoirs publics, pour le bassin de la Seine de même que pour le surplus du territoire : conserver intacts les massifs boisés existans,

(1) *La Défense des montagnes*, dans la *Revue* du 15 juin 1907.

(2) Babinet, « De la Pluie et des Inondations, » dans la *Revue* du 15 août 1856.

encourager les plantations nouvelles, inculquer les bonnes méthodes d'exploitation, pousser à la production des bois d'œuvre en remplacement des petits bois ; soulager les propriétaires forestiers qu'écrase l'impôt et qui sont entraînés à alléger leurs charges par l'abatage d'un plus grand nombre d'arbres de futaie.

« Les funestes conséquences de l'inaction qui a suivi les catastrophes du passé doivent être un avertissement salutaire. Des résolutions promptes et courageuses honoreront la génération actuelle, attesteront sa sagesse et son esprit de prévoyance. »

Mais plus d'une année s'est écoulée depuis la publication de ces rapports sans que le Parlement ait inscrit au budget le premier centime des 422 millions demandés pour le reboisement, ni adopté aucune des mesures réclamées par M. Alfred Picard, et nos belles forêts continuent à tomber sous la hache avec une rapidité telle que les gares étaient, au printemps dernier, insuffisantes à l'expédition des bois abattus et les quais militaires encombrés par leurs amoncellemens (1).

II. — L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET LE DÉBOISEMENT

Il ne faudrait pourtant pas croire que toutes les coupes pratiquées dans les forêts soient acte de déboisement.

Les forêts sont un genre de propriété qui présente de nombreuses particularités, celle entre autres d'être trop faciles à détruire ; mais cette destruction serait bien plus rapide encore si leurs propriétaires n'en tiraient aucun revenu, et la sylviculture a précisément pour but d'en organiser l'exploitation régulière de façon à garantir la permanence de leurs produits.

Les modes d'exploitation varient d'ailleurs suivant la nature du sol, le climat, les essences feuillues ou résineuses dont se compose la forêt, et suivant les débouchés et les voies de communication ; ils procèdent néanmoins d'une règle commune, celle de ne pas enlever plus de bois qu'il n'en est poussé depuis la coupe précédente, en prenant pour base la production annuelle de la forêt, sa *possibilité*. L'exploitation rationnelle

(1) *Journal Officiel*. — Chambre, 2e séance du 23 mars 1911.

d'un massif boisé, qu'il soit en *taillis simple* pour la production du bois de feu, en *futaie* pour celle du bois d'œuvre, ou en *taillis sous-futaie* pour les deux à la fois, nécessite son *aménagement*, c'est-à-dire sa division en *parcelles* que la coupe parcourra successivement à une période fixée par sa *rotation*.

Si le massif est assez étendu, le nombre des parcelles sera égal à celui des années de la rotation, et l'exploitation en comprendra une chaque année ; dans le cas contraire, le nombre des parcelles devra être réduit à la moitié, au tiers ou au quart de ce nombre d'années, et alors il n'y aura de coupe que tous les deux, trois ou quatre ans.

Les arbres de futaie constituent la *réserve* du massif : ils sont dénommés successivement *baliveaux*, *modernes*, *cadets*, *anciens* ou *vieilles écorces* suivant qu'ils ont survécu à une, deux, trois, quatre ou cinq rotations, et la règle d'aménagement fixe la proportion d'arbres de chaque catégorie à comprendre dans les coupes, ainsi que la composition de la réserve qui doit toujours rester la même. La valeur de cette réserve sur pied, appelée aussi *matériel*, représente le *capital-bois* immobilisé dans le massif.

Toutes les règles d'un aménagement sont fondées sur la durée de sa *révolution*, qui est l'âge auquel sont exploités les arbres les plus âgés.

Il est possible, d'après ces données, de fixer la limite entre l'exploitation régulière et le déboisement. Toute coupe excédant la possibilité, toute anticipation sur les coupes prévues par l'aménagement est acte de déboisement; en revanche, l'augmentation des réserves ou la conversion d'un taillis en futaie constitue un acte de reboisement, méritoire au même titre que la plantation ou l'ensemencement d'un terrain nu.

Dans le cas où la forêt n'est pas aménagée, où sa *possibilité* n'a pas été calculée, le propriétaire trouve une règle de conduite dans les articles du code civil fixant les droits de l'usufruitier. Tout en ayant légalement, sous réserve de ne pas défricher sans autorisation, la faculté *uti et abuti*, il desservirait l'intérêt public en excédant les droits de l'usufruitier.

Il n'est pas inutile d'examiner à ce point de vue quelques-unes des grandes exploitations forestières qui ont préoccupé l'opinion publique pendant ces dernières années.

La forêt de Marchenoir, dans le Loir-et-Cher, constitue un important massif de 3 500 hectares qui avait été peu exploité et contenait d'abondantes réserves. La coupe a été vendue en bloc, avec sujétion d'y laisser des baliveaux, à une société dont tous les journaux ont répété successivement les appels de capitaux pour la création d'un outillage modèle, puis les procès retentissans. Les débats de la Chambre ont d'ailleurs fait connaître que le nombre des baliveaux conservés par hectare était de 52.

L'opération était licite, c'est incontestable ; elle était admissible au point de vue technique, en raison des difficultés qu'éprouvent les particuliers à faire marquer et contrôler comme l'État les coupes de leurs bois ; mais il y a lieu de se demander quels en sont les résultats au point de vue de l'intérêt général.

L'exploitation précipitée de cette forêt, sa *réalisation* en langage technique, supprimera pendant une vingtaine d'années toute espèce de coupe et suspendra pendant le même temps les salaires de bûcheronnage, de façonnage, d'écorçage et de transports aux gares qui représentaient annuellement plus de 20 francs par hectare, soit une soixantaine de mille francs par an. Tous ces travaux, exécutés pendant l'hiver, contribuaient à l'aisance des ouvriers ruraux qu'ils occupaient en morte-saison et leur suppression entraînera fatalement l'exode vers les villes d'un certain nombre de familles et accentuera l'insuffisance de la main-d'œuvre agricole.

L'éclaircissement exagéré de ce grand massif réduira d'ailleurs pendant bien longtemps son action hydrologique, et l'on doit souhaiter de n'avoir pas à en constater l'influence sur les crues d'aval, ni sur les cyclones d'amont ni dans la vallée de la Loire.

L'ancien domaine impérial de Solférino (Landes), contenant une forêt de 6 000 hectares, a été acheté et complètement rasé par un spéculateur qui a revendu le terrain nu. L'opération est encore licite, puisqu'il n'y a pas eu défrichement, mais sa répercussion économique sur les populations voisines est plus grande encore qu'à Marchenoir, car les pignadas, exploitées normalement pour le bois et pour la résine, procurent des salaires annuels dépassant 50 francs par hectare.

La forêt de Gazost (Hautes-Pyrénées) couvre le tiers d'un domaine en montagne de 1 200 hectares. Un spéculateur l'a achetée, y a installé une scierie, a exploité tous les arbres ayant une valeur marchande et l'a revendue en fort piteux état pour aller recommencer ailleurs des opérations du même genre. Le vallon de Gazost est devenu une menace permanente d'avalanches et d'inondations, et l'État doit attendre qu'il s'y produise quelque catastrophe, comme celle dont furent victimes en 1906 neuf habitans du village voisin d'Ouzous, pour le classer dans un périmètre de restauration.

La mise en vente de la forêt d'Amboise, un joyau de 1500 hectares, avait fait craindre pour elle le sort des pignadas de Solférino. Les trois quarts ont été heureusement achetés par un ami des arbres et l'autre quart, tombé tout d'abord entre les mains d'un spéculateur, était déjà rasé sur une centaine d'hectares quand deux nouveaux acquéreurs sont intervenus pour le sauver.

Il serait bien imprudent de compter sur le retour de pareil miracle.

La forêt de La Roche-Courbon (Charente-Inférieure), dont le propriétaire avait depuis longtemps ménagé les superbes futaies, fut à son décès mise en vente par ses héritiers collatéraux. Malgré les éloquens appels de Pierre Loti pour sa conservation, elle tomba entre les mains d'un acquéreur qui coupa immédiatement pour 30 000 francs de bois, puis restitua aux vendeurs leur domaine impayé et découronné.

Dans chacun de ces cas, qu'on pourrait citer par centaines, il n'y pas eu défrichement, mais l'appauvrissement des massifs n'en constitue pas moins un déboisement réel que ne décèlent pas nos statistiques officielles et qui a pu échapper à des auteurs bien placés pour les consulter. Des forestiers clairvoyans, MM. Chancerel, J.-A. Fabre, de Kirwan et Jacquot ont néanmoins signalé l'immense péril d'un déboisement à double face, dans lequel la diminution du rendement régulier des forêts n'est pas moins néfaste que celle de leur étendue.

III. — LA CRISE DES FORÊTS

L'homme déboise le monde entier pour faire face aux besoins des nations civilisées. On sait depuis plus de dix ans par le cri d'alarme de Mélard, *Insuffisance de la production du bois d'œuvre dans le monde*, que la production mondiale du bois d'œuvre est inférieure à sa consommation qui s'accroît avec une inconcevable rapidité. Cette consommation a doublé en Angleterre pendant les quarante dernières années, elle n'a mis que trente ans pour doubler aux États-Unis, et elle suit une progression analogue chez toutes les nations industrielles. Cet accroissement considérable dans la consommation du bois d'œuvre, auquel contribuent largement des emplois nouveaux pour la papeterie, les traverses de chemins de fer, les poteaux télégraphiques et le pavage en bois, ne semble pas en France avoir attiré l'attention des statisticiens, parce qu'il s'est produit en même temps une diminution dans la consommation du bois de feu, remplacé par la houille pour le chauffage et la métallurgie; mais la transformation générale du commerce des produits ligneux, caractérisée par la demande toujours croissante des gros bois et l'avilissement des menus bois, mérite d'être attentivement examinée.

Les sylviculteurs devraient, pour répondre aux besoins du marché, convertir leurs taillis en futaie; et ils font généralement le contraire, en abattant un plus grand nombre de gros arbres pour compenser la réduction que fait subir à leurs revenus l'abaissement du prix des bois à brûler. L'appauvrissement des massifs qui résulte de cette exploitation à courte vue aggrave encore la crise des forêts.

La préoccupation légitime qu'ont les propriétaires forestiers de maintenir leurs revenus n'est pas d'ailleurs la seule cause de l'appauvrissement des forêts. Le commerce des bois a contribué lui aussi à cet appauvrissement, en transformant ses méthodes pour l'alimentation du marché.

La méthode classique de l'achat sur pied de coupes aménagées, restée obligatoire dans les forêts de l'État, est de plus en plus abandonnée dans les forêts particulières.

Beaucoup de marchands de bois ont pris le parti de se

mettre à l'abri de tout conflit relatif aux coupes, vis-à-vis de leurs ouvriers comme des propriétaires, en acquérant le sol avec le bois qu'il porte ; ils coupent à blanc-étoc tous les arbres de la forêt, et revendent ensuite le sol nu ; l'acquéreur suivant fait porter à ce sol le genre de culture qui lui convient. Il y a là une cause nouvelle de déboisement, qui devient de plus en plus fréquente avec l'emploi pour les coupes d'un outillage mécanique perfectionné, dont les exploitans cherchent à retirer le maximum d'utilisation en abattant tout. Au lieu de remédier à la crise des forêts par la conversion des taillis en futaie et par le reboisement des terres incultes qui occupent encore en France plus de 6 millions d'hectares, la spéculation au jour le jour l'aggrave sans cesse en appauvrissant les futaies qu'elle transforme en taillis, appelés eux-mêmes à disparaître, quand elle n'y supprime pas immédiatement l'état boisé. Malgré la création récente par l'État de 160 000 hectares de forêts en montagne, on coupe chaque année beaucoup plus de bois qu'il n'en pousse, caractéristique indéniable d'un déboisement qui menace toutes les sources de la richesse publique. Le « sabotage » des forêts n'est pas moins criminel que celui des voies ferrées ; l'homme s'était longtemps passé de chemins de fer, mais les régions où il n'a pas su conserver l'arbre sont transformées en déserts.

Tous les méfaits du déboisement ont été passés en revue depuis l'inondation de Paris, et l'ensemble d'une politique forestière destinée à y remédier a été développé dans la *Défense forestière et pastorale* (1), sans que nous ayons à y revenir dans cette étude, limitée aux désidérata de la législation et de la jurisprudence en matière forestière.

Le premier remède au déboisement que l'on ait cherché dans les milieux administratifs a été la réglementation des coupes : c'était celui qu'avait intronisé Colbert, qui est depuis longtemps tombé en désuétude, et qui a disparu de la loi française en 1827. Il semble n'y avoir nul motif de replacer le char dans la voie d'où il est sorti tout seul, tant que la législation et la jurisprudence resteront coalisées contre la création et la conservation des forêts privées, qui forment les deux tiers des richesses forestières de la France.

(1) Paul Descombes, *la Défense forestière et pastorale*, Paris, 1911, Gauthier Villars.

Les forêts domaniales et les forêts privées. — On a peine à croire que la législation contrarie la sylviculture privée, car les forêts domaniales, auxquelles on pense toujours, sont l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics. Leur gestion, confiée à un personnel savant et dévoué, peut servir à tous de modèle; mais elles n'occupent qu'un neuvième de l'aire forestière, et, en y ajoutant les forêts communales soumises au régime forestier qui en occupent deux autres neuvièmes, on trouve seulement un tiers de la surface boisée sous l'administration tutélaire de l'État.

Quant aux forêts appartenant aux particuliers, qui forment une surface double, elles semblent ignorées des pouvoirs publics : il n'en est fait mention ni dans le budget de l'État, qui ne comprend pas un centime d'encouragement à leur adresse, ni dans les grandes commissions, ni dans les comités consultatifs, où elles ne possèdent aucun représentant, et l'on peut attribuer à ce fait l'adoption récente par le Comité consultatif des chemins de fer d'un tarif réduit pour l'exportation des extraits tanniques, qui constitue une nouvelle prime au déboisement; elles ne figurent même pas dans la nomenclature des services des ministères, où personne ne sait dans quel carton vont s'empiler les vœux des sociétés forestières. Cet inexplicable oubli a d'ailleurs été signalé le 22 février 1910 à la *Société nationale d'encouragement à l'Agriculture*, par M. Cyprien Girerd, ancien sous-secrétaire d'État, qui fut longtemps chargé de l'administration forestière et préside actuellement une section de la commission extra-parlementaire à laquelle incombe l'étude de toutes les questions sylvo-pastorales. « Les pouvoirs publics, disait-il, n'interviennent auprès de l'exploitation forestière que pour lui créer des obstacles, des gênes, des entraves par des prohibitions et des réglementations : leur existence ne se manifeste que par la réquisition d'impôts, et quels impôts! On sait que, par suite des bizarreries ou des erreurs des évaluations cadastrales, il y a des propriétés boisées dont les contributions aux charges publiques vont jusqu'à dépasser leur revenu. »

Deux budgets ont été votés depuis, sans que cette situation ait été améliorée d'aucune façon, et il n'est pas inutile de chercher comment les forêts privées sont restées *hors la loi.*

La question a été récemment traitée par un jurisconsulte

doublé d'un économiste. M. Alcée Dugarçon a montré dans *la Loi française et les questions forestières* (*Revue politique et parlementaire* du 10 mai 1911) pourquoi « notre législation n'est plus en rapport avec les nécessités économiques de l'heure présente » et comment « la législation constitue un obstacle au reboisement et à la constitution des réserves; » il a aussi analysé « la décadence économique des bois de feu et l'accroissement de la valeur des bois d'œuvre » en même temps que « la notion du revenu annuel des bois ou forêts, » « l'impôt foncier » et « les droits de mutation » sur les forêts. Ses conclusions concordent avec celles de la *Défense forestière et pastorale*, et sa savante étude permet de préciser quelques particularités de la propriété forestière, qui expliquent dans une certaine mesure l'injustifiable oubli dont elle a tant pâti.

IV. — LES PARTICULARITÉS DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Les forêts constituent une catégorie de propriété dont la nature toute spéciale déconcerte le législateur et l'économiste : il n'est point étonnant, dans de pareilles conditions, que l'opinion soit souvent flottante à leur égard, et que les capitalistes hésitent parfois à s'engager dans un genre de placement dont la valeur a souvent été l'objet des appréciations les plus contradictoires ; beaucoup d'ailleurs, parmi les défenseurs les plus éclairés de l'intérêt général, ont été déroutés par les lois de 1860 et 1864, qui sacrifiaient les forêts domaniales au reboisement, puis au gazonnement des montagnes ; et des économistes éminens, Le Play et Michel Chevalier, se sont ainsi trouvés conduits à soutenir des thèses opposées au sujet de l'aliénation par l'État de ses forêts.

Les particularités de la propriété forestière semblent avoir obscurci la question de ses rapports avec l'intérêt général et l'intérêt particulier, en même temps que la conception de l'harmonie économique de ces intérêts.

L'intérêt général. — L'arbre est à toute époque le régulateur des eaux et des climats ; il est indispensable pour maintenir la composition de l'air, dont sa respiration revivifie l'oxygène.

L'arbre joue aussi le principal rôle dans la transformation en travail moteur de la chaleur solaire, cette source de toute énergie sur notre globe. Les forêts préhistoriques fournissent la houille noire ; les forêts actuelles fournissent du bois, bois de feu, auquel les autres combustibles suppléent de plus en plus, bois d'œuvre dont l'industrie humaine a doublé depuis quarante ans la consommation par tête d'habitant; les forêts futures doivent régulariser les sources de la houille blanche, ce symbole des forces hydro-électriques sur la permanence desquelles repose l'avenir de l'humanité.

Laissant de côté la répartition scientifique des forêts au point de vue du climat, de la régularisation du régime des eaux et des forces hydrauliques, au point de vue esthétique aussi, il y a lieu d'examiner ici le problème forestier au point de vue de la production du bois, matière première indispensable à l'industrie humaine.

A ce point de vue restreint, les forêts peuvent être considérées comme des fabriques de bois, devant fournir sans interruption ni à-coups les produits ligneux demandés par la consommation ; et leur gestion réclame tout d'abord le concours de sylviculteurs éclairés, de techniciens sachant, par le choix des essences ou des procédés culturaux, l'adapter à tous les sols, à tous les climats et à toutes les conditions locales; la répercussion du problème forestier sur toutes les branches de la richesse publique nécessite aussi l'intervention des économistes, dont le concours est plus indispensable encore pour les prévisions à longue échéance de la sylviculture que pour les conceptions généralement annuelles de l'agriculture ; l'alliance des économistes et des agriculteurs a donné naissance à l'*agronomie*, qui a tenu une si grande place dans le relèvement agricole ; mais le *Dictionnaire de l'Académie* ne contenant ni les mots *sylvonome*, *sylvonomie*, ni aucune expression synonyme, il est à présumer que l'alliance correspondante des économistes et des sylviculteurs n'a jamais été complète. L'École forestière de Nancy ne possède pas comme celle des Ponts et Chaussées de cours d'économie politique ; les traités d'économie politique sont fort sobres en considérations forestières, et les livres d'économie forestière s'étendent bien plus sur les bois domaniaux ou communaux que sur les bois des particuliers. Les techniciens se sont souvent élevés à de hautes

conceptions économiques, sans que leurs fonctions publiques leur permissent de les pousser à fond; les économistes semblent avoir délaissé la voie forestière, dont l'abord était encombré de questions techniques extrêmement complexes, et, dans ces conditions, l'ensemble des questions qui intéressent la sylviculture privée au point de vue de son développement général, des richesses qu'elle peut produire, des encouragemens nécessaires et des charges supportées n'a jamais été réuni en corps de doctrine.

Chaque fois qu'un problème se pose, les travailleurs consciencieux ne trouvent pour se documenter que des monographies, des discussions ou des polémiques éparses, et le problème est résolu au petit bonheur avant d'avoir été étudié, à moins cependant qu'il ne soit oublié. La question des sucres, de légendaire mémoire, n'est pourtant qu'un jeu d'enfant à côté de la question forestière. Les erreurs qu'on y peut commettre sont réparables en quelques années, et il faut des siècles pour réparer les erreurs forestières.

Les placemens forestiers. — Qu'ils soient conviés à employer leurs fonds en achat de forêts de rapport, qui donnent un revenu immédiat, en achat de forêts ruinées, ou en reboisement de terrains incultes, qui donneront un revenu différé, les propriétaires de ces capitaux comparent tout d'abord les conditions de ce genre de placement avec les autres placemens mobiliers ou immobiliers, aux divers points de vue, du revenu net, de la facilité d'administration, de la facilité d'échange, de la facilité des avances qui pourront leur être nécessaires, des impôts à supporter, des encouragemens à espérer.

Le *revenu net* pourra être facilement évalué dans chaque cas particulier par un sylviculteur familiarisé avec les calculs d'annuités et d'intérêts composés que nécessite l'envisagement des longues périodes correspondant à l'exploitation forestière. Le mode de calcul différera d'ailleurs suivant que les capitaux employés sont passibles d'intérêts composés, comme ceux qu'y affecteraient les sociétés par actions et les particuliers, ou d'intérêts simples, comme ceux qui sont appliqués par les départemens et les villes sur des fonds d'emprunts dont les souscripteurs sont seuls à toucher des intérêts auxquels nul droit n'est

ouvert aux contribuables. Cette distinction rend praticables aux villes et aux départemens des reboisemens spécialement coûteux, qui seraient onéreux aux capitalistes; par exemple, l'emprunt de 422 millions pour le reboisement de terrains à 2 500 francs l'hectare, dont M. Daubrée a dressé le devis dans son rapport à la Commission des inondations, serait devenu pour la Ville de Paris un extincteur automatique de sa dette, si elle l'avait effectué depuis soixante ans; car la coupe principale de 960 millions, correspondant à une recette renouvelable tous les soixante ans de 6 000 francs par hectare sur 160 000 hectares, lui permettrait aujourd'hui de rembourser les 422 millions empruntés et d'affecter 538 millions à l'amortissement; puis les 760 millions d'intérêts à 3 p. 100 qu'il eût fallu payer pour le service de l'emprunt seraient productifs d'une recette de 960 millions tous les soixante ans.

Les *facilités d'administration* sont bien plus grandes pour les valeurs mobilières et pour les immeubles urbains que pour les immeubles ruraux, et le « retour à la terre, » si désirable au point de vue social comme au point de vue moral, en est considérablement entravé. La part que les capitalistes affectent par mesure de sécurité au placement en terres diminue constamment et ne comprend guère que des propriétés affermées.

Que devient dans ces conditions la situation de la propriété forestière? Affermer une forêt, c'est la condamner à mort; et la solution adoptée dans certaines régions, où le propriétaire la fait administrer par un gérant intéressé qu'il rémunère par l'abandon d'une fraction déterminée du prix des coupes, aboutit également à la ruine de la forêt. Quant à la gestion personnelle, fort compliquée par elle-même, elle ne saurait être que le fait du propriétaire habitant sur place, et reste en dehors des méthodes appliquées à l'administration des placemens.

Il est aisé de remédier à ces difficultés d'administration de la propriété forestière par l'adoption de la loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » que la Chambre a votée le 12 mai 1909, pour permettre aux propriétaires d'en confier la gestion au plus éclairé des sylviculteurs, au service forestier de l'État.

En ce qui concerne plus spécialement la *facilité du reboisement*, les capitalistes ne pourront l'avoir pratiquement avant

qu'il se soit fondé de grandes entreprises pour ce genre spécial de travaux ; l'État est actuellement seul en situation de susciter ces entreprises, de préparer leurs cahiers des charges et d'inaugurer sur ses chantiers forestiers une méthode applicable aux importantes créations que voudraient aborder les particuliers.

Les *facilités d'échange* sont fort grandes en ce qui concerne l'*achat* de forêts existantes ou de friches à reboiser, et l'office de renseignemens que l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes a créé, pour seconder les acquisitions conservatoires par des propriétaires impérissables, a déjà reçu pour plus de 2 millions d'offres de ventes.

Il est cependant à noter que les acheteurs ayant pour but de conserver les forêts trouveront, dans les spéculateurs qui veulent les détruire, des concurrens favorisés par une véritable *prime au déboisement*.

Cette prime au déboisement, bien involontaire d'ailleurs, ressort des tarifs de l'enregistrement qui sont de 7 pour 100 sur les immeubles et de 2,50 p. 100 sur les meubles.

L'acheteur d'une forêt de 100 000 francs qui veut la conserver paye 7 000 francs de droits, tandis que le spéculateur qui achète 25 000 francs le sol et 75 000 les arbres à couper ne supporte que 3 625 francs de droits (1). Il bénéficie ainsi de près de la moitié du prix d'enregistrement, et doit couper les arbres au plus vite sous peine d'amende et double droit; de façon qu'un service public, non content de donner une prime au déboisement, applique aussi des pénalités à celui qui se permettrait d'ajourner ce déboisement. Cette anomalie ne saurait subsister, et le programme forestier propose son inversion, en prévoyant l'enregistrement au droit fixe des acquisitions forestières dont le but conservatoire est garanti. Il ne saurait en effet être question de faire, au point de vue des droits, une ventilation entre le prix du sol et celui des arbres, qui n'est pas contrôlable tant qu'ils restent sur pied ; car l'acquéreur, pour

(1) Droits d'enregistrement d'un achat conservatoire. . . .		7 000 francs.
Droits d'enregistrement sur le sol.	25 000 × 7 0/0 = 1 750	3 625 —
Droits d'enregistrement sur les arbres à couper.	75 000 × 2,50 0/0 = 1 875	
	Différence.	3 375 —

n'être point mis en suspicion par le fisc, renoncerait généralement à la majeure partie de ce dégrèvement qui ne serait qu'apparent, et le but serait loin d'être atteint. Le droit fixe donnerait une modeste prime au reboisement, ce qui est de toute justice.

Il est arrivé à des propriétaires, après avoir acheté des terres incultes pour les reboiser, d'y voir affluer tous les troupeaux du voisinage sous prétexte de servitudes dont ils n'avaient nulle connaissance, et de ne pouvoir ni les clôturer ni les planter sans avoir à soutenir une série illimitée de procès. C'est à cet objet que répond la proposition de loi sur « la déclaration des servitudes occultes. »

En ce qui concerne la *vente* des forêts, il est d'abord à remarquer que les immeubles de ce genre ne sont généralement pas décomposables, et que l'importance de leur prix réduit considérablement le nombre des acquéreurs.

Ce nombre est encore rétréci par la législation, qui exclut de la propriété forestière les associations, les caisses d'épargne, les syndicats et la plupart des possesseurs impérissables, les plus aptes cependant à envisager les opérations à long terme d'une sylviculture éclairée. On doit espérer que le Sénat supprimera sans tarder cet obstacle au reboisement en adoptant la loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » à laquelle le gouvernement a donné son appui, et dont il a déclaré l'urgence le 4 mars 1910.

Restent les particuliers. Ceux qui sont majeurs et en possession de toutes les capacités civiles ne relèvent que de leur volonté, et personne ne peut leur interdire d'acheter des forêts avec les fonds en leur possession. Quant aux mineurs et autres incapables, le tuteur chargé d'administrer leurs biens doit en référer au Tribunal civil, où il n'est pas dans les usages d'autoriser ce genre d'achat, que le tuteur pourrait aisément exploiter à son profit. Le code forestier s'occupe fort peu des bois particuliers, et le code civil méconnaît le *capital-bois*, cette partie essentielle de la propriété forestière, dont la conservation présente un intérêt public de premier ordre. Les articles qui obligent l'usufruitier à se conformer à l'aménagement pouvaient avoir quelque valeur quand l'ordonnance de Colbert, qui contenait des prescriptions sur la gestion des forêts privées, était encore en vigueur; mais, depuis qu'elle a été abrogée en

1827, les règles imposées par le code à l'usufruitier sont devenues un nid à procès bien plus qu'une garantie sérieuse. La jurisprudence tourne la difficulté en n'autorisant pas l'achat pupillaire des bois, et, pour ne pas désobliger le tuteur par l'étalage de considérations pouvant avoir un caractère de suspicion, on invoque les risques d'incendie, d'invasion d'insectes ou de maladies cryptogamiques ; cet ostracisme de la propriété forestière a si profondément pénétré dans la jurisprudence que la ville d'Embrun, légataire de la forêt de Cadarache, n'a été autorisée à en accepter le legs qu'à la condition de la vendre. Ainsi le défaut d'adaptation de la législation civile a pour résultat de déprécier la propriété forestière, d'abord par l'élimination de nombreuses catégories d'acheteurs, puis par la réputation calomnieuse d'insécurité dont on la gratifie pour les besoins de la cause.

Ces reproches gratuits d'insécurité ont d'ailleurs été étalés en détail dans des documens officiels et officieux chaque fois qu'a sévi la rage d'aliéner les forêts domaniales (1), et, telles les paroles gelées dont parlait Rabelais, ils reparaissent dans toutes les discussions forestières.

La *facilité d'avances*, fort considérable pour les possesseurs de valeurs mobilières qui peuvent obtenir en quelques heures des avances sur titres pour les trois quarts de leur valeur, est déjà bien réduite pour les propriétaires d'immeubles urbains ou culturaux, auxquels il faut généralement un délai de plusieurs semaines pour contracter un emprunt hypothécaire ; mais cette dernière ressource devient à peu près illusoire pour le propriétaire forestier. Le capitaliste sollicité de faire un placement, garanti par hypothèque sur une forêt, considère que le sol est seul à constituer un gage de tout repos, le bois pouvant être détruit par un incendie ou enlevé par le propriétaire.

Le vote de la loi « tendant à favoriser le reboisement » résoudra cette difficulté, en permettant au propriétaire d'offrir comme gage de tout repos la valeur totale de sa forêt « assurée contre l'incendie et volontairement soumise au régime forestier, » car il ne dépendra plus alors que de lui de remplir ces deux conditions, dont la seconde est encore irréalisable. Il

(1) *L'Aliénation des forêts de l'État devant l'opinion publique*, Paris, 1865, Rothschild, éditeur.

appartiendra d'ailleurs aux pouvoirs publics de contribuer à faire entrer ce mode d'emprunt dans la pratique, en l'autorisant pour quelques-unes des collectivités dont ils contrôlent les opérations.

L'impôt forestier. — Le problème de l'impôt sur les forêts, qui est agité depuis trois ans au parlement et dans toutes les sociétés agricoles ou forestières, montre avec une aveuglante évidence combien sont insuffisantes l'adaptation sylvestre de la législation et l'éducation forestière du pays.

L'administration des Contributions directes et celle des Eaux et Forêts se trouvent en complet désaccord, les circulaires du ministre des Finances et du directeur général des Eaux et Forêts sur la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie sont absolument contradictoires, et les propriétaires ont fort à craindre qu'il ne soit pas sérieusement remédié à une situation que le ministre des Finances dépeignait ainsi à la tribune de la Chambre : « Les bois sont aujourd'hui écrasés par l'impôt. Il n'est pas contestable qu'il y ait des propriétaires et des communes qui payent à l'État, du chef de l'impôt forestier, une taxe supérieure au revenu véritable du bois. »

Les difficultés portent sur trois points :

a. Application d'un impôt annuel à un revenu périodique;

b. Cumul des impôts de l'État, des départemens et des communes;

c. Distinction entre la partie immobilière et la partie mobilière de la valeur imposable des forêts.

Ces difficultés, inconnues lors des évaluations cadastrales effectuées dans des conditions forcément défectueuses pendant la première partie du XIXe siècle, n'ont été résolues qu'en 1882 par Puton, directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts dans *le Revenu foncier des forêts, Revue des Eaux et Forêts;* mais les résultats de ces savantes études ne semblent pas avoir été signalés par les services techniques aux administrations financières avant la préparation par le ministre des Finances de sa circulaire du 31 décembre 1908, et l'on s'explique ainsi comment cette circulaire n'a pu rectifier les causes d'erreurs contenues dans le recueil méthodique des instructions sur l'évaluation cadastrale.

a. L'impôt est, par définition, le prélèvement annuel par

l'État d'une fraction déterminée du revenu imposable, et les forêts diffèrent de tout autre genre de propriété parce qu'elles ne donnent pas de récoltes annuelles. Un taillis coupé tous les vingt-cinq ans, si l'on considère cet exemple cité plus loin, reste vingt-quatre ans sans donner aucun revenu ; puis la coupe faite la vingt-cinquième année représente le cumul, pendant la période des vingt-cinq années écoulées, des revenus du propriétaire et de leurs intérêts; c'est cette particularité qui a rendu longtemps obscure la théorie du revenu annuel des bois et forêts.

Puton a montré en effet scientifiquement, quand eurent été élucidées les théories de l'escompte, des valeurs actuelles et des annuités, que le revenu annuel est l'*annuité* que le propriétaire pourrait se faire servir en escomptant la coupe à venir; mais les évaluations cadastrales, antérieures à ces études, avaient simplifié le calcul outre mesure, et la circulaire de 1908 a fait de même en prenant comme revenu annuel la moyenne arithmétique du prix des coupes.

Dans le cas considéré, ces évaluations font correspondre à une coupe de 2 500 francs tous les vingt-cinq ans un revenu moyen de 100 francs, alors que l'annuité calculée au taux de 3 pour 100 n'est que de 68 fr. 50; et l'erreur, qui est déjà de près d'un tiers, s'amplifie encore dans le calcul du revenu net, obtenu en déduisant du revenu brut les frais d'entretien, de repeuplement et de garde ; pour peu que ces frais atteignent 25 pour 100 du revenu apparent, la méthode cadastrale exagère le revenu imposable de 72 pour 100, de plus des deux tiers, ainsi que nous l'avons déjà montré dans la *Défense forestière et pastorale*. La forêt est ainsi d'autant plus surimposée que son propriétaire lui donne plus de soins; c'est un procédé d'encouragement à rebours.

L'analyse des savantes théories de Puton et des auteurs qui ont traité le même sujet avec Broilliard, MM. Arnould, Cardot, Guyot et Roulleau sortirait des limites de cette étude, mais écoutons un propriétaire :

« Je possède, dit-il, un bois qui me donne une coupe de 2 500 francs tous les vingt-cinq ans, et ma prochaine coupe est vendue d'avance à un acheteur qui me paie chaque année par anticipation une annuité de 68 fr. 50. Cet acheteur est le contremaître d'un marchand de bois qui m'avait acheté la coupe pré-

cédente. Tout en surveillant le travail, il m'expliqua qu'il avait l'intention de s'établir pour son compte et travaillait à constituer le capital nécessaire à ce commerce. Il achetait à cet effet des coupes connues de lui, payables par annuités qu'il économisait sur son traitement. Trouvant sa proposition intéressante, je consultai mon notaire et mon banquier, qui me communiquèrent leurs tarifs d'annuités; un polytechnicien de mes amis contrôla même leurs chiffres avec l'*Annuaire du Bureau des longitudes* et par ses propres calculs. Et voilà comment, après avoir convenu du prix de 2 500 francs pour la coupe et du taux de 3 pour 100 pour les intérêts, je touche chaque année 68 fr. 50 comme revenu annuel de mon bois encore sur pied. Je demanderai à mon acheteur d'appliquer à la coupe suivante le même mode de payement, pour augmenter son fonds de roulement; j'ai en effet tout avantage à me mettre ainsi à l'abri des risques d'incendie et accidens de toute sorte, comme aussi de l'exagération des évaluations fiscales dont tous mes voisins ont été victimes. »

On voit par cet exemple que l'assimilation entre le revenu d'un taillis et l'annuité de sa coupe est incontestable, quand ce taillis fait l'objet d'une coupe unique. Les techniciens ont montré qu'il en était de même pour les taillis aménagés, c'est-à-dire exploités par parcelles successives. Il n'y a nul motif de surtaxer ce genre d'amélioration culturale quand toutes les améliorations agricoles restent indemnes. Le propriétaire fait d'ailleurs un sacrifice à l'intérêt public en aménageant sa forêt. Ce sacrifice est réel et souvent considérable; car le propriétaire, s'astreignant ainsi à n'exploiter qu'une parcelle chaque année, s'interdit par cela même de spéculer sur son bois en vendant les coupes de plusieurs parcelles lorsque les prix sont élevés et en ajournant ses exploitations quand les prix sont avilis. L'aménagement des forêts étendues ne suffit pas d'ailleurs pour assurer à leurs propriétaires des revenus annuels, car la division par héritage d'une forêt aménagée en coupes annuelles donne à chacun des héritiers une série de parcelles dont le produit, devenu périodique, ne correspondra plus qu'à un revenu réduit par l'escompte des annuités.

Ces considérations peuvent paraître bien compliquées, et c'est le sort commun de toutes les théories sylvestres, qui ont si peu pénétré dans le public; mais leur oubli a contribué pour

une large part, d'après les considérations développées dans la première annexe de la *Défense forestière et pastorale*, à empêcher la richesse nationale d'augmenter en un demi-siècle de vingt milliards qui seraient retombés en pluie d'or sur toutes nos industries et renforceraient d'au moins cent millions le rendement des taxes budgétaires. L'impôt forestier, dont l'erreur commise à la base se répercute si douloureusement, ne fait cependant entrer que 11 millions dans les caisses de l'État.

b. Mais ces 11 millions, versés à l'État sous forme d'impôt foncier, sont plus que doublés par les centimes départementaux ou communaux et augmentés à peu près d'autant par les droits de mutation.

C'est ainsi plus de 30 millions que doivent acquitter les particuliers et les communes sur leurs forêts, dont le revenu supporte, d'après les évaluations de Gournaud, une charge fiscale de plus de 15 pour 100, à laquelle viennent encore s'ajouter les taxes vicinales, industrielles et l'assurance obligatoire contre les accidens.

Cette exagération des impôts est d'autant plus injustifiée que la majeure partie du revenu des futaies présente tous les caractères d'un revenu mobilier et devrait être à l'abri des surcharges départementale et communale.

c. La distinction entre la partie immobilière et la partie mobilière de la valeur imposable des forêts ne saurait être examinée ici dans toutes les conditions extrêmement diverses qui se présentent en sylviculture, et il convient de se limiter à un exemple pour lequel M. Algan, inspecteur des Eaux et Forêts en retraite, a publié en septembre 1908 dans le *Bulletin de la Société forestière* de Franche-Comté des chiffres précis qu'il est nécessaire de transcrire ici avant de les interpréter.

Un taillis simple, dont chaque hectare donnait une coupe de 450 francs tous les trente ans, a été converti en taillis sous futaie avec révolution de cent cinquante ans, donnant par hectare une coupe de 1 470 francs tous les trente ans, grâce à une réserve d'arbres d'avenir dont la constitution a réduit de 10 francs le produit de la première coupe de conversion, ainsi qu'il est détaillé dans le tableau suivant :

Conversion d'un taillis simple en taillis sous-futaie *

DATES des COUPES.	RÉSERVES. Nombre d'arbres réservés à l'hectare. Baliveaux (30 ans).	Modernes (60 ans).	Cadets (90 ans).	Anciens (180 ans).	Valeur des réserves à l'hectare (capital-bois) (*a*).	VALEUR DE LA COUPE A L'HECTARE. Taillis.	Futaie.	Total.
					francs.	francs.	francs.	francs.
1870	»	»	»	»	»	450	»	450
1900	50	»	»		50 × 0,20 10	440	»	440
1930	50	33	»	»	50 × 0,20 33 × 2 » } = 76	425	17 × 2 = 34	459
1960	50	33	22	»	50 × 0,20 33 × 2 » 22 × 10 » } = 296	375	17 × 2 11 × 10 } = 144	519
1990	6	33	22	15	50 × 0,20 33 × 2 » 22 × 10 » 15 × 30 » } = 746	300	17 × 2 11 × 10 7 × 30 } = 354	654
2020	5	32	22	15	746	225	17 × 2 11 × 10 7 × 30 15 × 60 } = 1 254	1 479
2050	50	33	22	15	746	225	1 254	1 479

a. — Cette colonne a été ajoutée au tableau primitif d'après les données de son auteur.
* Le sol ensouché est évalué 250 francs l'hectare.

Le propriétaire n'a réduit que de 10 francs ses recettes pour obtenir une augmentation de 1 029 francs sur le produit de ses coupes, qui a plus que triplé, et cette somme de 10 francs peut être considérée comme le coupon d'un titre de rente, représentant le capital primitif de la forêt, qu'il n'aurait pas détaché à son échéance. Elle peut être également considérée comme le fruit d'un immeuble, que son propriétaire a *immobilisé* au lieu de *le rendre meuble*.

Cette première réserve de 10 francs n'a pas d'ailleurs travaillé seule à tripler le revenu ; lors de chaque coupe successive, le propriétaire a réservé de nouveaux baliveaux du taillis, en même temps qu'un certain nombre d'arbres de futaie, et en a *immobilisé* la valeur pour augmenter son *capital-bois;* c'est un mode de placement tout spécial, où le versement n'est pas apparent; mais il n'en est pas moins vrai qu'en laissant sur pied à chaque coupe des arbres vendables, le propriétaire a fait,

dans un intérêt non personnel, le sacrifice de recettes auxquelles il avait personnellement droit.

Quand, au bout de cent cinquante ans, la conversion est terminée, le propriétaire est en possession d'un *capital-bois* ayant une valeur de 746 francs au lendemain de chaque coupe régulière valant 1 749 francs; ce capital est d'ailleurs d'une nature toute particulière, puisqu'il conserve, abstraction faite des variations de cours, une valeur périodiquement constante, tout en n'étant pas constitué par les mêmes arbres.

Ainsi un propriétaire, qui peut en raison des limites de la longévité humaine être indifféremment représenté par une série d'héritiers directs ou par une société impérissable, a converti un taillis simple en taillis sous-futaie; pendant cent vingt ans, il a donné ses soins à la création d'un capital-bois équivalant à trois fois la valeur primitive du sol, résisté à la tentation de tuer la poule aux œufs d'or et immobilisé dans sa forêt une partie des produits ligneux dont il aurait pu percevoir le prix, tout en payant des impôts pour la partie de ses revenus qu'il n'a pas touchée.

Cette accumulation d'économies, que l'État eût favorisée dans les caisses d'épargne par des exemptions d'impôt et des bonifications d'intérêts, doit-elle, parce que les particularités de la propriété forestière lui ont fait conserver la forme immobilière, être frappée par l'impôt foncier et par toutes ses aggravations? Rien ne serait plus contraire à l'intérêt général. Il appartient à la loi fiscale de rétablir dans la pratique l'assimilation avec tous les autres revenus de cette part du revenu forestier, qui n'eût pu devenir *meuble* qu'en étant séparée du sol, pour ne pas frapper plus lourdement ces coupons tout spéciaux qui n'ont pas été détachés. La voie lui est tracée d'ailleurs par M. Daubrée, qui ne cesse de répéter depuis l'inondation de Paris : « C'est l'impôt qui tue les forêts, » et par les vœux de tous les groupemens agricoles. Il suffit de citer ici le vœu émis en 1910 par la *Société nationale d'Agriculture de France :*

« Que, dans les opérations de revision du revenu réel de la propriété forestière, le *revenu du sol* et le *rendement donné par le capital forestier* accumulé dans les réserves soient l'objet d'une distinction spéciale;

« Que le revenu du sol soit établi pour les taillis simples par la valeur des coupes au moment de leur exploitation, pour les

futaies feuillues et les taillis sous-futaies comme s'ils étaient peuplés de taillis simples;

« Que le revenu du sol ainsi défini soit calculé par l'*annuité* qui représente, à un taux convenablement choisi, la valeur de la coupe à l'exploitation;

« Que, en ce qui concerne les bois résineux, le revenu du sol soit évalué par comparaison avec celui des terres voisines. »

Le Conseil d'État ne saurait s'entourer de trop de lumières pour préparer le règlement d'administration publique auquel le texte voté par la Chambre pour la loi de l'impôt sur le revenu a confié la détermination équitable de l'impôt forestier; pourra-t-on même attendre jusque-là pour arrêter la coupe des futaies privées?

Il ne faut pas oublier en effet que, si le propriétaire n'écoutait que son intérêt personnel, il aurait avantage à réaliser son capital-bois, à en faire une coupe-rase pour en placer le produit au taux actuel de la rente (1).

C'est à une intelligente politique forestière qu'il incombe d'établir l'accord indispensable entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.

L'exemple dû à M. Algan permet de se faire une idée du rôle merveilleux qu'occupe la forêt dans la capitalisation. Son propriétaire peut, avec une gestion intelligente, en accroître considérablement le revenu par l'immobilisation sans débours

(1) Le produit réel dû au capital-bois dans la coupe de 1 479 francs, obtenu en en retranchant la valeur de la coupe du taillis simple, soit 450 francs, est 1 479 — 450 = 1 029 francs.

Le capital générateur d'un revenu périodique se reproduisant tous les *n* ans s'obtient par la formule

$$C = R \frac{1}{(1+t)^n - 1}$$

dont le calcul est facilité par les tables de Cotta, qui donnent le terme fractionnaire pour une série de taux et de périodes.

Dans le cas particulier, en adoptant le taux de 3 pour 100,

$$1\,029 \left(\frac{1}{1{,}03^{30} - 1}\right) = 1\,029 \times 0{,}701 = 721 \text{ francs.}$$

Le propriétaire qui a réservé un capital-bois de 746 francs pour récolter 1 029 francs tous les trente ans se trouve avoir ce capital placé à moins de 3 pour 100.

Ce résultat est indépendant du cours général des bois, la valeur du capital-bois variant avec ce cours dans les mêmes proportions que celle de la coupe.

d'un capital-bois, dont le taux de placement diminue d'ailleurs à mesure qu'augmente le revenu réel. Dans l'exemple considéré, il a fallu quadrupler le capital pour tripler le revenu. D'une façon générale, il existe, pour chaque essence, pour chaque nature de sol et pour chaque climat, un maximum de la réserve forestière, indépendant du prix général du bois, à partir duquel l'emploi sous une autre forme du capital-bois devient pécuniairement préférable à sa conservation.

On s'explique ainsi que les forêts soient d'autant plus menacées de destruction qu'elles sont plus riches en matériel, et toute exagération de l'impôt tend à précipiter cette destruction, si contraire à l'intérêt général.

C'est à l'État, défenseur attitré de l'intérêt général, qu'il appartient de protéger les forêts par sa législation et par ses encouragemens.

La législation doit être adaptée de manière à favoriser le reboisement et la conservation forestière. Tant que cette adaptation restera incomplète, l'État aura pour devoir strict de compenser par des mesures transitoires les obstacles législatifs à une bonne gestion forestière, et il lui faudra recourir à une série spéciale d'encouragemens; car toutes les mesures de réglementation ne peuvent qu'écarter les capitaux du placement sylvestre, et leur seule préparation suffit pour accélérer les exploitations abusives.

Les encouragemens actuellement donnés à la sylviculture privée seront vite énumérés :

Le budget de l'État ne prévoit pas pour eux un centime;

Le Concours général agricole ne lui attribue pas un diplôme;

Le dégrèvement trentenaire des terrains reboisés, rendu illusoire par des erremens administratifs que M. Guyot exposait récemment dans le *Bulletin trimestriel de la Société forestière française des Amis des arbres*, n'a pas été maintenu dans le projet d'impôt sur le revenu;

Les distributions de graines et plants du service forestier sont limitées par l'insuffisance de ses crédits, et ses subventions pour travaux facultatifs ne sont applicables qu'aux terrains en montagne.

Ainsi la sylviculture privée est sacrifiée de toutes façons, parce que la propriété forestière diffère essentiellement de tous

les autres genres de propriété ; ses particularités ayant déconcerté les juristes comme les économistes, la législation civile s'est dérobée devant l'obstacle et la législation fiscale n'a pas trouvé de guide.

V. — L'ADAPTATION DE LA LÉGISLATION

Tant que la consommation des bois est restée sensiblement stationnaire, les forêts se sont égrenées lentement ; mais quand l'immense développement économique du XIXe siècle a doublé cette consommation et provoqué la crise des forêts, l'industrie en quête de matières premières a couru au plus pressé.

Les capitaux de placement ne pouvant concourir à la défense des arbres, les capitaux de spéculation se sont groupés pour les détruire, et nos forêts particulières disparaissent devant une législation qui n'a pas été faite pour elles.

La sylviculture privée est restée *hors la loi*, et pour la faire rentrer dans le droit commun, pour la mettre sur un pied d'équivalence avec les autres placemens mobiliers et immobiliers, il faut lui adapter notre droit civil ; pour lui permettre de remplir son rôle protecteur et de répondre aux besoins de l'industrie, il faut lui donner sa part légitime des encouragemens matériels et moraux concédés aux autres cultures, et cette participation aux encouragemens ne saurait être différée.

En ce qui concerne l'adaptation à la législation, elle peut être envisagée de plusieurs manières.

On ne peut songer à reviser dans le code civil les bases de la propriété et du droit successoral, car on ajournerait ainsi aux calendes grecques la solution d'un problème vital ; il est préférable, pour aboutir rapidement, de supprimer, par une série de lois spéciales, les causes permanentes et générales du déboisement. C'est la voie dans laquelle la Chambre est entrée en votant le 12 mars 1909 une loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » dont les mesures complémentaires, telles que la déclaration des servitudes, la protection contre l'incendie, les immunités d'enregistrement et la fixation équitable de l'impôt forestier, sont analysées dans la *Défense forestière et pastorale*.

Les textes proposés ont d'ailleurs été l'objet d'une grande

enquête dans les Conseils généraux et les Sociétés savantes, qui les ont sanctionnés par leurs vœux, et leur adoption ne semble réclamer, dans ces conditions, que fort peu de temps.

Il est facile de comprendre l'intérêt majeur que présente pour l'État leur rapide adoption, car tout ajournement de l'orientation des capitaux vers le reboisement fait retomber sur les finances publiques la charge de cette immense opération; toute prolongation des sacrifices qu'impose aux propriétaires forestiers une législation mal adaptée augmente l'évidence de leurs droits à des *compensations*. Ces compensations, tout en se distinguant par leur caractère temporaire des encouragemens permanens qui doivent correspondre à l'utilité publique des forêts, peuvent d'ailleurs affecter la même forme.

VI. — NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE FORESTIÈRE

Le problème sylvo-pastoral, sous ses deux aspects, se présentait, il y a sept ans, dans des conditions bien mauvaises. La situation critique de la *défense des montagnes* était cependant bien plus connue, depuis que les lois du 28 juillet 1860 et du 8 juin 1864 avaient imputé les dépenses du reboisement sur les aliénations et les coupes extraordinaires des forêts de plaine.

Malgré le remaniement législatif du 4 avril 1882 et la création d'un service d'améliorations pastorales, malgré cent millions de travaux admirés du monde entier, la science et le dévouement du corps forestier n'avaient cessé de se heurter à l'atavisme pastoral des montagnards, quand l'initiative privée aborda le problème sous une autre forme.

L'Association centrale pour l'aménagement des montagnes fondée à Bordeaux, 142, rue de Pessac, le 21 avril 1904, créa une organisation plus souple que celle des services publics pour faire des montagnards les auxiliaires et les bénéficiaires de la restauration des montagnes. Sautant à pieds joints dans un chaos inextricable d'intérêts contradictoires, elle afferma des pâturages communaux, sur lesquels elle combina le reboisement avec l'amélioration pastorale, et y ramena la prospérité sans imposer ni gêne ni sacrifice aux montagnards qui plantent des arbres à son imitation. Sa première expérience a mis en état

d'amélioration spontanée un territoire de 20 kilomètres carrés, avec une dépense de 3 fr. 62 par hectare, rien qu'en y supprimant la transhumance pendant cinq ans, et, grâce à la manière intelligente dont les communes propriétaires gèrent ce territoire depuis qu'il a été remis à leurs soins, l'Association répand chaque année dans la vallée d'Aure une somme de richesses supérieure à la dépense totale de l'opération (1).

Secondées par des subventions de l'État, de départemens, de villes et de Chambres de commerce, par le Touring-Club, le Club Alpin et les sociétés savantes, les locations de l'Association s'étendent aujourd'hui sur treize territoires couvrant plus de 70 kilomètres carrés, dans quatre départemens des Pyrénées et des Alpes, et de toutes parts les montagnards font appel à son concours désintéressé.

En perçant à jour les difficultés économiques du reboisement en montagne, l'Association fut bien vite éclairée sur les problèmes similaires de la plaine.

La transformation industrielle avait rompu en plaine l'équilibre entre la production et la consommation des bois comme elle l'avait rompu en montagne entre les ressources du pâturage et les troupeaux dont on l'avait surchargé. Mais, s'il suffisait d'un changement peu coûteux d'habitudes pour la *défense des montagnes* échappant à l'action de l'État, la *défense des forêts* réclamait des capitaux abondans et susceptibles d'un placement à long terme; il fallait faire appel aux possesseurs impérissables, et la législation les empêchait tous de collaborer au reboisement. Le concours de lois nouvelles, inutile pour la *défense des montagnes*, devenait indispensable pour la *défense des forêts*.

L'Association centrale pour l'aménagement des montagnes émit le 12 mai 1905 son premier vœu pour l'orientation des capitaux vers le reboisement et aboutit le 12 mars 1909 au vote par la Chambre d'une proposition de loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées. »

Elle fit appel à toutes les compétences dans sept congrès successifs, dont un international, dressa un programme d'ensemble, en étudia les mesures de détail, les fit appuyer par les vœux d'un grand nombre de Conseils généraux et de Sociétés

(1) *Le septième Congrès de l'aménagement des montagnes, Bulletin Pyrénéen*, octobre 1911.

savantes, les développa avec ses délégations dans les ministères, les groupes et les commissions parlementaires, créa de toutes pièces une politique forestière adoptée à Madrid par le IX[e] Congrès international d'agriculture, l'exposa dans ses conférences et ses publications, et il suffit aujourd'hui d'un effort persévérant pour faire aboutir les mesures indispensables à la conservation et à l'amélioration de nos belles forêts.

L'évaluation de 422 millions présentée par M. Alfred Picard, d'après les calculs autorisés du directeur général des Eaux et Forêts, pour les reboisemens utiles dans le bassin de la Seine, le mieux boisé de France, donne à penser que le reboisement rationnel de chacun des grands bassins entraîneraient des frais analogues et permet d'estimer à deux milliards l'importance du problème forestier pour la France entière. Les aperçus déjà publiés à ce sujet dans *l'Économiste Français* et dans *la Défense forestière et pastorale* prévoient d'ailleurs des dépenses du même ordre, et l'on peut admettre le chiffre de deux milliards comme mesure approximative de l'effort indispensable.

Demander à l'État de prendre à sa charge cette énorme dépense équivaudrait certainement à un ajournement indéfini.

Pour les chemins de fer, qu'on avait pensé tout d'abord à faire construire par l'État, les difficultés spéciales à ce mode d'exécution étaient bien vite apparues. Ce sont les initiatives et les capitaux qui ont doté la France d'un réseau ferré de plus de 17 milliards, et l'État est resté dans son rôle en donnant à cette vaste entreprise le concours de sa législation, de ses subventions et de ses ingénieurs. Le problème forestier est fort analogue à celui que la France a si heureusement résolu, et il convient de l'aborder résolument, avec le même esprit, pour obtenir le même résultat; seulement, comme l'effort des initiatives et des capitaux n'est pas aussi facile à grouper pour le reboisement que pour les voies ferrées, réparties dès le début entre un petit nombre de compagnies, le concours moral et matériel de l'État devra comporter des modalités spéciales, et il appartient à la politique forestière de les déterminer afin de faire converger vers un but commun l'ensemble des mesures législatives et administratives.

Cette politique forestière est toute tracée; sa voie est ouverte

par « l'obligation impérieuse aux pouvoirs publics » énoncée par M. Alfred Picard et mentionnée au début de cette étude; elle se précise, dans le rapport de la Commission des inondations, par cette phrase de M. Daubrée : « L'État n'a pas seulement le devoir de la (l'initiative privée) provoquer par ses conseils et par ses exemples, il doit aussi la soutenir par des appuis matériels. Cela s'impose pour la propriété forestière plus que pour toute autre, » et l'on trouve dans la suite de son rapport le détail des mesures préconisées par l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes en vue de favoriser le reboisement :

a. Adoption par le Sénat de la loi tendant à favoriser le reboisement, votée le 12 mars 1909 par la Chambre des députés;

b. Dépôt par le gouvernement d'un projet de loi relatif aux servitudes occultes; dans le même ordre d'idées, favoriser le cantonnement, le rachat et la suppression des servitudes;

c. Combattre le défrichement indirect sous toutes ses formes :

1° en interdisant le pâturage pendant dix ans dans les bois incendiés;

2° en recommandant aux services publics de signaler aux préfets les coupes, défrichemens ou aliénations de bois;

d. Créer une division sylvo-pastorale au Concours général agricole de Paris;

e. Enregistrer au droit fixe (par un article de loi de finances) les achats de forêts dont le but conservatoire est garanti;

f. Accorder par une loi aux Sociétés de reboisement les mêmes exemptions de timbre et d'enregistrement qu'aux Sociétés d'habitations à bon marché;

g. Créer une caisse du reboisement analogue à celle des recherches scientifiques;

h. Augmenter les crédits du reboisement;

i. Accorder une allocation à la caisse du reboisement;

j. Fixer à un taux équitable l'impôt des forêts.

Puis, au Congrès international de Madrid, M. Daubrée, représentant officiel du gouvernement français, faisait entendre les paroles suivantes : « Il faut intéresser l'individu à la conservation et à l'amélioration de sa chose; il convient d'amener, par des encouragemens, des primes et des subventions, les pro-

priétaires à améliorer leurs forêts. La forme la meilleure de l'encouragement est la réforme de l'impôt. » Cet éminent forestier montrait aussi, dans son savant travail, que le reboisement de terrains à 250 francs l'hectare est largement rémunérateur.

Tout le monde est d'accord. Il ne reste plus qu'à passer à l'exécution.

La proposition de loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » votée le 12 mars 1909 par la Chambre des députés, est le point de départ d'une politique forestière ayant pour but l'orientation des capitaux vers le reboisement. Elle prévoit pour divers propriétaires impérissables, Associations, Caisses d'épargne (ayant une fortune personnelle), mutualités et syndicats, l'autorisation d'acquérir des bois et des terrains à reboiser : elle accorde à tous les propriétaires la faculté de faire gérer leurs bois par le service forestier de l'État, sans imposer aucune dépense à l'État, ni aucune obligation à qui que ce soit.

Les autres mesures énumérées ont pour but de seconder l'application de cette loi libérale; elles ont toutes la plus haute importance, car il ne s'agit de rien moins que de faire ajouter en un demi-siècle, par le reboisement, vingt milliards à la richesse générale de la France en orientant dans un délai de vingt ans le dixième seulement de cette somme vers divers modes de placemens forestiers.

Ce chiffre n'a rien d'effrayant, quand on connaît les inépuisables ressources de l'épargne française qui, au témoignage de M. Leroy-Beaulieu, crée annuellement deux milliards de capitaux.

Les placemens forestiers pourront d'ailleurs affecter deux formes distinctes : placement à revenu immédiat pour l'achat de forêts existantes et leur amélioration; placement à revenu différé pour le reboisement des terres incultes, qui devrait s'étendre à 4 millions d'hectares pour relever l'aire forestière de 17 p. 100 au taux minimum de 25 p. 100 et rétablir l'équilibre entre les importations et les exportations de bois. Il est indispensable de faciliter au plus vite l'un et l'autre de ces deux modes de placement, car le fer, le feu et la dent du bétail aggravent chaque jour la ruine des forêts.

La superficie boisée de la France, qui comprenait encore

17 millions d'hectares à la fin du XVIIIe siècle, est déjà réduite à 9400000 hectares, et l'appauvrissement des massifs particuliers rend cette situation plus lamentable encore.

Maintenant que des initiatives désintéressées ont préparé tous les élémens de la défense forestière, que l'élargissement donné à la Direction générale des Eaux et Forêts par le décret du 21 octobre 1911 vient enfin de transformer une régie financière détachée du tronc en un grand Service autonome d'intérêt général, quelques mois pourraient suffire pour balayer tous les obstacles au reboisement et les primes au déboisement. Mais on connaît les lenteurs parlementaires, on sait que dans notre siècle pratique l'État, sollicité de toutes parts, n'agit guère que sous la pression de l'opinion publique. Le moment est venu de mener une énergique campagne, dont tous comprennent aujourd'hui l'importance et l'extrême urgence. Tous doivent serrer les rangs autour de l'Association dévouée qui agit au lieu de gémir. C'est pour notre belle France une question de vie ou de mort.

PAUL DESCOMBES.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES SOUVENIRS D'UN POSITIVISTE ANGLAIS

Autobiographic Memoirs, par Frédéric Harrison, deux vol. 8°. Londres, librairie Macmillan, 1911.

Mêlé très intimement à la vie politique et sociale de l'Angleterre depuis un demi-siècle, et sans cesse amené à rencontrer sur sa route les personnalités les plus remarquables de son pays, ou plus exactement du monde entier, M. Frédéric Harrison avait bien des raisons de penser qu'un récit de sa longue et active carrière revêtirait pour nous une portée instructive de premier ordre. Mais parmi les motifs divers qui l'ont porté à entreprendre ce récit, le plus considérable à ses yeux paraît avoir été l'obligation de nous rendre compte de la grave mission « religieuse » qu'il a remplie. Entendons-le s'expliquer lui-même là-dessus, avec sa simplicité et sa franchise habituelles, dans la préface de ses nouveaux *Mémoires autobiographiques :*

Il y a maintenant cinquante ans que, pour la première fois, j'ai fait publiquement profession d'une foi religieuse et d'un idéal moral qui, à cette date, étaient nouveaux en Angleterre et s'y voyaient presque universellement réprouvés. Depuis lors, j'ai vécu assez longtemps pour être témoin d'une révulsion profonde du sentiment populaire, se traduisant dans sa façon d'accueillir et de juger les croyances nouvelles. Et lorsque d'autres hommes sont venus se ranger autour de moi, et m'ont contraint à devenir l'auteur responsable d'un développement nouveau de la pensée religieuse et de la fraternité sociale, j'ai accepté cette tâche, pour en faire désormais l'occupation de ma vie. Or, le fait de participer, si humblement et en sous-ordre que ce soit, à une Réforme religieuse est, à beaucoup

près, le plus lourd devoir dont un homme puisse jamais se charger. Et ainsi je sens que j'ai aujourd'hui l'obligation, aussi bien envers ceux qui se sont fiés à moi qu'envers le public tout entier, de rappeler exactement les circonstances dans lesquelles j'ai agi, et la poussée graduelle en moi des convictions qui ont fait de ma vie ce qu'elle a été.

D'où le lecteur français serait tenté de conclure que M. Harrison a créé dans son pays l'une de ces diverses sectes, — ou « congrégations, » — protestantes qui, de nos jours encore, surgissent çà et là, afin de poursuivre sous une forme nouvelle la lutte séculaire des « Dissentants » contre l'autorité temporelle et spirituelle de l'Église Établie. Mais non : la « Réforme religieuse » dont M. Frédéric Harrison a fait depuis cinquante ans « l'occupation de sa vie » est, simplement, l'introduction en Angleterre de la doctrine positiviste d'Auguste Comte. C'est au service de cette doctrine que le vénérable *essayiste* et conférencier anglais a consacré un demi-siècle d'efforts qui, d'ailleurs, ne semblent pas avoir produit d'autres résultats appréciables que de mettre universellement en relief la noble et sympathique figure de M. Harrison lui-même.

Ou plutôt, il s'en est fallu de peu, — à en croire du moins ses *Mémoires autobiographiques*, — que l'une des nombreuses campagnes entreprises par lui au nom de sa foi positiviste produisît vraiment un résultat d'intérêt plus général, et d'une importance historique incomparable. En janvier 1871, M. Harrison, accoutumé depuis longtemps à chérir et à admirer la patrie d'Auguste Comte, a formé le projet de décider le gouvernement et le peuple anglais à venir ouvertement au secours de la France. Avec l'appui de son petit groupe de coreligionnaires, bientôt grossi d'une foule d'hommes politiques et d'écrivains appartenant à d'autres écoles « indépendantes, » il a commencé une série de *meetings*, de conférences, de brochures, et d'articles de revues ou de journaux qui, nous assure-t-il, ont exercé une action très profonde sur l'opinion de ses compatriotes.

Il avait semblé à quelques-uns d'entre nous que l'Angleterre avait, à la fois, le devoir absolu et les moyens d'empêcher l'anéantissement plus ou moins complet de la France. J'affirmais, pour ma part, que « l'Angleterre était tenue de se jeter au secours de la France, avec toutes ses forces, morales et matérielles, navales et militaires. » Je demandais que la flotte anglaise versât abondamment sur la France de l'argent, des canons, et des munitions. Et puis, si cela ne réussissait pas, je proposais l'envoi d'une armée anglaise qui se trouverait retranchée quelque part en Bretagne, dans un endroit facile à défendre, et couverte par notre flotte comme dans un nouveau Torrès Vedras. Avec une telle assistance, la France pourrait

prolonger la lutte jusqu'au jour où les forces de l'envahisseur seraient épuisées.

Lorsque je regarde en arrière, aujourd'hui, avec tout ce que nous avons appris depuis lors, je persiste à attester que c'était là, vraiment, une solution politique praticable et fructueuse, la meilleure solution possible à cette date de janvier 1871... Et pareillement je persiste à penser, aujourd'hui comme alors, que le gouvernement anglais a failli à son devoir dans la grande crise qui, dès ce moment, a dominé toute la politique européenne. Vers le milieu de janvier 1871, le courant des sympathies anglaises s'était puissamment retourné en faveur de la France. Les représentans principaux du parti conservateur inclinaient à réclamer l'intervention anglaise; l'armée et la marine aspiraient à se mettre en branle; et tous les esprits politiques, parmi les ouvriers, désiraient ardemment qu'il leur fût permis de sauver de la destruction la jeune république. Dans un immense *meeting* des *Trades Unionistes*, organisé par nous le 10 janvier, un amendement en faveur de la non-intervention fut sifflé par la salle entière; et les décisions de l'assemblée revêtirent le caractère le plus belliqueux. J'ai la conviction que, si la France avait pu continuer la guerre quelques mois de plus, la forte poussée des deux opinions conservatrice et militaire, combinées avec celle de la masse unanime des ouvriers, auraient contraint chez nous les ministres libéraux à sortir de leur attitude d'impuissance hésitante, soit pour agir vigoureusement ou pour se démettre... A mon sens, d'ailleurs, la conduite de Gladstone durant cette crise restera à jamais son « grand refus, » la faute impardonnable de toute sa vie.

J'ajouterai que la part considérable qu'a prise depuis lors M. Harrison à dissiper les vieilles préventions anglaises à l'endroit de la politique et du caractère national français, suffirait, à elle seule, pour justifier la simple et émouvante fierté avec laquelle le vieil apôtre positiviste se flatte de « n'avoir pas complètement échoué dans la tâche de sa vie. » Peu d'hommes ont eu plus de prise, en son temps, sur l'opinion politique et sociale de ses compatriotes; peu d'hommes ont tiré de leur légitime influence un parti à la fois plus heureux et plus sage. Mais le fait est que, tout en habituant les Anglais à abandonner leur notion ancienne du « splendide isolement » de leur île, et tout en répandant parmi eux un idéal de « solidarité » qu'il avait lui-même puisé dans la doctrine de son maître Auguste Comte, il ne semble pas les avoir convertis à sa « religion » positiviste. Cette religion a beau posséder à Londres plusieurs temples, — dont M. Harrison ne parvient pas à nous cacher qu'ils se trouvent desservis et fréquentés par des « congrégations » plus ou moins ouvertement ennemies l'une de l'autre : — la plus nombreuse d'entre elles ne doit guère compter qu'un très petit nombre

de fidèles, et j'imagine que, de tout temps, ses « sacremens » ont été plutôt un objet de curiosité que de vraie piété.

Car il faut savoir que la religion positiviste de M. Harrison comporte une série complète de « sacremens, » comme aussi d'« offices » solennels et de « pèlerinages, » et n'a rien de commun avec le froid positivisme « sécularisé » de Littré et de son école. C'est avec une ferveur passionnée la plus touchante du monde que le vénérable auteur des *Mémoires autobiographiques* s'ingénie à nous décrire la beauté poétique et la profonde signification religieuse de chacun des rites de ce culte singulier : *présentation* des enfans, *confirmation* des adolescens, *destination* des apprentis, *commémoration* des défunts, *pèlerinages* à la maison natale de Shakspeare, de Newton, ou encore à Paris, etc. Et tout cela, comme je l'ai dit, n'a aucun rapport avec la « philosophie positive » de Littré ; mais tout cela ne ressemble nullement, non plus, à l'authentique religion positiviste de Comte, ou plutôt, — on ne peut s'empêcher de le reconnaître, — n'y ressemble qu'à la façon d'une caricature. Au lieu de l'éducation catholique d'Auguste Comte et de son inconscient mysticisme foncier, M. Harrison et ses coreligionnaires anglais apportent à ce culte des habitudes d'esprit et de cœur qui en altèrent entièrement, irrémédiablement, la portée. En même temps qu'il s'attendrit sur la grandeur édifiante de ses « sacremens, » — qui se trouvent être surtout des occasions de conférences suivies de banquets, — et de ses « pèlerinages, » — qui ne sauraient être mieux comparés qu'aux « tournées » instructives de telle fameuse « agence de voyages, » — M. Harrison ne se fatigue pas de flétrir les « folies médiévales, » et de nous rappeler que les rites qu'il nous dépeint « évitent naturellement les grossières et monacales crudités des offices ecclésiastiques. » Le respect et l'admiration de son maître Comte à l'égard de l'Église catholique sont remplacés, chez lui, par un mélange invincible de mépris et de haine qui, en soi, n'aurait rien de divertissant, mais qui ne peut manquer de faire sourire lorsque nous le voyons s'employer à exalter des institutions et des cérémonies d'origine aussi évidemment catholique. Dans une des lettres qu'il écrivait de Rome à ses parens, il y a un demi-siècle bientôt, le futur grand prêtre de l'Église positiviste anglaise racontait qu'il avait refusé de se retourner pour regarder le Pape, en ajoutant que, cependant, quelque jour, il se retournerait « vers l'un de ces gaillards pour cracher sur lui. » Comment l'homme qui reproduit fièrement cette lettre de sa jeunesse aurait-il pu revêtir d'une véritable solennité religieuse le culte

qu'il lui a plu d'emprunter à un maître tout nourri d'instincts et de sentimens catholiques ? Et que pourrait-on imaginer de plus étonnant que la page où M. Harrison, avec un sérieux imperturbable, tâche à nous prouver la supériorité « religieuse » de son église sur toutes les misérables « confessions » chrétiennes ? « Les efforts réunis de toute la Compagnie de Jésus et de la Propagande romaine, — nous dit-il, — ne parviendraient pas à faire sortir quelque chose de céleste des élémens de géométrie ou des sections coniques. Mais quand le conférencier positiviste explique le premier livre d'Euclide ou les sections coniques, il est inspiré du souvenir de quelques-unes des périodes critiques de l'histoire de l'humanité: il rappelle avec révérence les noms de Pythagore et d'Archimède ; il indique les places que ces hommes ont tenues dans le calendrier sacré de l'humanité. Quand le positiviste enseigne les mathématiques, il sait qu'il enseigne une doctrine religieuse. »

Heureusement, cette peinture de la partie proprement religieuse et « pontificale » de la carrière de M. Harrison ne tient qu'une place assez restreinte dans les deux gros volumes qui, sous leur titre de *Mémoires autobiographiques*, sont en réalité beaucoup moins des « Mémoires, » — au sens ordinaire de ce mot chez nous, — qu'un échantillon du vieux genre anglais du « mémoire biographique. » On sait en effet que l'usage existait jusqu'ici, chez nos voisins d'outre-Manche, de consacrer l'un de ces « mémoires » au récit de la vie de tout homme qui, d'une manière quelconque, avait eu en son temps une certaine notoriété. Tout ancien ministre, tout général ou amiral, tout professeur d'université, — pour ne rien dire des artistes et écrivains renommés, — avait coutume de désigner, en mourant, l'un de ses amis pour rédiger et publier, après sa mort, un ou deux volumes contenant à la fois sa biographie et sa correspondance, — sauf même parfois, pour ce « mémoire » quasi « officieux, » à ne pas être mis dans le commerce, et à garder toujours le caractère d'un document tout privé. Pendant plus d'un siècle, ce genre particulier s'est maintenu fidèlement, dans les mœurs littéraires anglaises, avec des lois et des traditions presque invariables : au point que tel « mémoire » publié l'année dernière, et employé à la biographie d'un sculpteur ou d'un peintre, reproduisait à peu près exactement la disposition générale, l'ordre, et jusqu'au ton d'un « mémoire » d'il y a quatre-vingts ans, où le fils d'un diplomate du règne de George IV avait raconté la vie de son père, et cité une longue série de ses

lettres intimes. Mais on sait aussi que les mœurs anglaises sont en train de subir, depuis une dizaine d'années, une transformation très profonde, s'étendant à toutes les manifestations de la vie nationale; et je verrais volontiers un signe nouveau de cette transformation dans la coïncidence, tout au moins singulière, qui a conduit simultanément plusieurs personnages célèbres, ces temps derniers, à se charger eux-mêmes de nous offrir, dès leur vivant, leur propre « mémoire biographique. » C'est ainsi que, à quelques semaines d'intervalle, une même librairie a fait paraître les *Souvenirs* d'un des premiers apôtres du socialisme en Angleterre, M. Hyndman, et ces deux volumes de M. Harrison, qui, eux, se trouvent conçus absolument sur le modèle des « mémoires biographiques » de naguère, — avec la seule différence que leur auteur, au lieu de confier à un ami ou élève la tâche de nous révéler les faits principaux de sa vie et les plus mémorables de ses lettres intimes, a entrepris de pourvoir en personne à ce couronnement obligé de sa longue carrière.

Vainement l'on chercherait, dans ces deux gros volumes, l'allure fantaisiste et le libre abandon d'une « confession » autobiographique, avec le mélange de portraits, d'anecdotes, de digressions et épisodes de toute espèce qui se retrouve plus ou moins jusque dans les *Mémoires* de nos hommes d'État ou de nos hommes de science, lorsque l'idée est venue à ceux-ci de nous entretenir de leur personne, au soir de leur vie. Qu'il l'ait voulu ou non, M. Harrison nous parle de soi comme nous en aurait parlé, après sa mort, le disciple expressément chargé de lui consacrer le « mémoire » qu'exigeaient inévitablement l'importance de son rôle et sa légitime illustration personnelle : ou plutôt il nous parle de soi avec une sécheresse et une froideur « objectives » que nul disciple n'aurait poussées aussi loin, ayant à nous raconter la vie d'un maître aimé, et qui ne laissent pas de nuire à l'intérêt littéraire de ses deux volumes. Un tableau complet de sa carrière, où sont étudiés tour à tour, méthodiquement, ses origines, son éducation, et les divers domaines de son « activité » professionnelle; puis, de chapitre en chapitre, une copieuse reproduction de ses lettres, — à ses parens, à ses condisciples, à ses confrères ou amis; — puis encore toute sorte de renseignemens bibliographiques, et en particulier une liste détaillée de tous les articles donnés par lui à des revues ou journaux, ainsi que de toutes ses conférences et allocutions publiques ou privées : voilà ce que renferme son autobiographie, sans que jamais nous le surprenions à « flâner » le long de son chemin, ni à se divertir de la tâche « docu-

mentaire » qu'il s'est imposée. Désormais ses contemporains et la postérité n'auront plus le droit d'ignorer aucun détail de l'enseignement qu'il a reçu à l'université d'Oxford et des examens qu'il y a subis, des voyages qu'il a entrepris à travers l'Europe, des campagnes de discours ou d'articles qui l'ont occupé depuis sa jeunesse jusqu'à l'heure présente : mais, avec tout cela, l'on ne peut s'empêcher de songer que, si ces mêmes choses nous avaient été apprises, — à nous ou à nos petits-fils, — par l'un de ses élèves après sa mort, de ce « mémoire » posthume dont il aurait été le sujet se serait sans doute dégagée, pour nous, une image plus vivante de son caractère individuel, — tandis que nous avons aujourd'hui quelque peine à le deviner, sous l'amoncellement des menus faits « positifs » qui remplissent les 700 pages de ce que l'on aurait envie d'appeler une vaste « compilation » autobiographique.

Encore celle-ci, — pour n'avoir pas à nos yeux l'attrait intime et confidentiel qu'y auraient trouvé nos descendans, si M. Harrison avait laissé aux siens le soin de la leur offrir, — n'en demeure pas moins une œuvre fort intéressante au double point de vue historique et littéraire, avec une foule de passages qui mériteraient d'être signalés. Voici, par exemple, le récit de l'unique entrevue du futur apôtre positiviste anglais avec le glorieux fondateur de la « religion de l'humanité : »

C'est en l'année 1855 que j'ai eu mon entrevue avec Auguste Comte. Je lui avais écrit que j'étais un élève de R. Congreve (professeur à Oxford et le premier introducteur du positivisme en Angleterre), et que je le priais de me recevoir. Il m'accueillit avec une courtoisie et une bienveillance extrêmes, en me disant qu'il venait d'achever le quatrième volume de sa *Politique*, et qu'il était en train de prendre quelques jours de repos. Il était de très petite taille, avec une grosse tête et une expression de puissante énergie nerveuse : une figure du même type que celle de Thiers, revêtue d'un air admirable de dignité et de distinction. Il me demanda ce que je connaissais de ses écrits. Je lui répondis que j'avais lu la traduction de miss Martineau, mais que je ne pouvais en admettre pleinement que la partie historique et sociologique, et que je continuais à me proclamer chrétien. Il m'interrogea sur ce qu'avaient été mes études : et, en découvrant que je n'avais presque pas fait de sciences et très peu de mathématiques, il me dit que « cela lui expliquait ma situation mentale. » Puis il me demanda quelles étaient les parties de son système qui m'attiraient spécialement, et sur quels points je désirais qu'il insistât. Je lui en mentionnai plusieurs. Sur chacun de ces points il parla pendant environ dix minutes, avec une volubilité, une précision, et un éclat extraordinaires ;

et puis, après chacun d'eux, il s'arrêtait et me demandait s'il devait continuer ce même sujet ou bien passer à un autre. Notre entrevue dura quelques heures, et me fit une impression très profonde. J'appris beaucoup de lui, notamment touchant sa propre position. Son ton était tout à fait celui d'un philosophe, et nullement d'un prêtre. Il répudia devant moi le bruit suivant lequel il aurait exigé de ses disciples un abandon complet de toute croyance en Dieu. Il me dit que, pour son propre compte, il n'éprouvait aucune aspiration de ce genre vers l'Inconnu ; mais que quelques-unes des personnes les plus proches de lui, et en particulier les femmes, s'attachaient à l'idée de Dieu comme à une consolation. Et il se gardait bien de les en blâmer; mais il pensait que l'intérêt pour les problèmes de l'univers disparaîtrait par degrés sous la pression des soucis et devoirs terrestres, comme aussi sous l'effet d'aspirations constantes pour le bien des hommes. Il me parla de Mazzini, des démocrates français, et de Louis-Napoléon, qu'il estimait tous être utiles, mais insuffisans et peu sûrs. D'une façon générale, je dois déclarer que nulle autre entrevue, durant ma vie entière, n'a été pour moi aussi intéressante ni aussi instructive, et que jamais je n'ai vu un autre homme, à l'exception du seul Mazzini, qui m'ait produit à ce point l'impression d'une personnalité puissante et géniale.

A propos de la religion d'Auguste Comte, telle qu'il allait plus tard l'adopter passionnément, M. Harrison nous raconte qu'un jour Ernest Renan, à qui on l'avait présenté comme un apôtre du positivisme, l'a chaudement complimenté de ce titre d'honneur, en lui disant : « Moi aussi, je suis un des fidèles de la religion de l'Humanité ! » Et M. Harrison ajoute, avec une ombre d'inquiétude assez amusante : « Ce que l'auteur de la *Vie de Jésus* entendait par là, je ne me chargerai pas de l'expliquer. » Aux hommes et aux choses de France, d'ailleurs, l'écrivain anglais a accordé une place considérable, d'un bout à l'autre de ses deux volumes ; et les chapitres qu'il leur a consacrés sont incontestablement ceux de tout son livre où nous sentons qu'il a mis le plus de son cœur. Voici encore, extraits un peu au hasard, deux passages qui pourront donner une idée de l'intérêt qu'offre pour nous cette partie de ses *Mémoires :*

J'éprouvais une sympathie profonde pour le peintre français Jean-François Millet, à qui j'étais allé faire visite dans son atelier, et en compagnie duquel j'avais passé un après-midi délicieux. Pendant mon séjour chez Mlle Souvestre, à Fontainebleau, nous faisions une promenade dans la forêt, jusqu'à Barbizon. Ce fameux village de peintres m'attirait infiniment, et en particulier je désirais connaître le doyen de ces peintres, J.-F. Millet. On me dit que jamais il ne tolérait une visite dans son atelier. — « Bah ! m'écriai-je, l'Anglais excentrique est capable de tout ! » Et, hardiment, j'affrontai le vieux maître. Mme Millet, une robuste paysanne, faisait sa lessive devant la porte, et des enfans aux joues rouges s'amusaient à con-

fectionner des pâtés de boue dans la cour. « — Entrez et regardez, voici mon atelier! nous dit le tranquille vieillard. Votre présence ne me dérangera pas! » Après quoi il se remit à peindre. Peu à peu, il devint tout à fait affable, et sortit une douzaine de toiles qu'il « ne s'était jamais senti en humeur de finir. » Pendant une couple d'heures, il me parla de sa vie et de son art, avec une simplicité et une franchise absolues. Non, il n'avait jamais vu aucune autre peinture que les tableaux du Louvre, et il ignorait tout des styles, des écoles, et de la technique! Nous connaissions déjà la manière dont il avait refusé la main de sa fille à un jeune gentilhomme assez riche, jusqu'au jour où l'amoureux avait consenti à apprendre et à exercer le métier d'imprimeur. « Mais oui! » nous dit le vieux peintre. Lui-même, à présent, se trouvait tout à fait à son aise, heureux de pouvoir travailler librement. La dame qui m'accompagnait lui demanda s'il était vrai qu'il eût un traité régulier avec des marchands, ceux-ci lui payant une pension annuelle en échange de tout ce qu'il pourrait peindre. « — Oui, cela est parfaitement vrai! nous dit-il. On me donne 1 000 francs par mois, ce qui me suffit largement. — Mais ces gens-là vendent une seule de vos peintures 50 000 francs! — Cela, c'est leur affaire! répliqua-t-il. Pourvu que j'aie tout ce dont j'ai besoin, et que je puisse peindre ce qui me plaît, et comme il me plaît, peu m'importe l'argent qu'ils tirent de mon œuvre! »

Lorsque des peintures de Millet furent exposées à Londres, en juin 1875, je décidai Ruskin à aller les voir. Il m'écrivit à ce sujet : « Je m'accorde entièrement avec vous, cela va sans dire, pour reconnaître le talent de cet homme et sa probité. Mais jamais ce peintre-là n'a vu la Beauté, et la laideur du monde suinte de toute son œuvre, comme une sève noire. Aucun peintre n'a le droit de représenter le travail comme lugubre. Le travail n'est pas lugubre, mais bien joyeux et béni! »

Ruskin s'indignait ensuite, dans sa lettre, d'un tableau de Millet représentant des fermiers en train de « saigner » un porc. « Le meurtre d'un porc, écrivait-il, n'a rien de tragique pour personne autre que le porc lui-même. Tous les sculpteurs de l'école lombarde l'ont représenté comme l'occupation typique de l'humanité durant le mois de novembre... J'ajouterai que le métier, lui aussi, chez votre Millet, est absolument de second ordre, fondé sur une conception fausse de l'ampleur. » Ce jugement de Ruskin sur Millet est, je crois bien, un des plus gros chagrins de la vie entière de M. Harrison. Malheureusement la place me manque pour parler ici des relations du positiviste anglais avec le plus fameux des défenseurs de l'idéalisme artistique et social dans son pays. Ruskin n'allait-il pas jusqu'à reprocher à son confrère de méconnaître et d'outrager ouvertement la langue anglaise, en se servant du mot de « positivisme? » Il ne se lassait point de lui rappeler que ce mot résultait d'une confusion impardonnable « de *pono* avec *scio*, et de tous les

deux avec *sapio*. » Jamais deux hommes, peut-être, n'ont professé des doctrines aussi opposées ; et le plus curieux est que, toute leur vie, ils ont eu comme un besoin de se heurter l'un contre l'autre, avec une étrange amitié fondée en partie sur les contrastes de leurs caractères, en partie aussi sur la conscience qu'avait l'un d'eux, — l'idéaliste, — de la profonde et aveugle admiration du positiviste à son endroit. Le fait est que l'on aurait vite fait de découvrir, chez M. Harrison, sous l'enveloppe du positiviste « n'ayant presque pas fait de sciences et très peu de mathématiques, » un doux rêveur beaucoup plus pénétré de la beauté utopique et « sentimentale » de la doctrine d'Auguste Comte que de sa signification *positive*. Mais j'ai hâte d'arriver à la seconde des deux citations tirées de la partie « française » de son livre :

Lorsque la colonne de la place Vendôme fut abattue par le gouvernement de la Commune, comme symbole de la terminaison définitive du régime impérial, un jeune homme que connaissaient nos amis se trouva parmi la foule qui était venue assister à l'opération. Elle fut exécutée avec soin et adresse, de telle façon que la colonne s'abattit en morceaux sur des matelas étendus à terre. Lorsque la colonne se rompit et tomba, la petite figure en bronze de la Victoire, que l'Empereur tenait dans sa main, roula aux pieds de notre jeune homme. Celui-ci, presque machinalement, la ramassa et l'emporta chez lui. Mais plus tard, lorsqu'une enquête s'ouvrit au sujet du *déboulonnement* de la colonne, le possesseur de la petite figure, ne voulant pas la rendre aux Versaillais, la mit en dépôt chez notre ami anglais Cotter Morison, qui consentit à la garder quelque temps. Le soir où je vins lui faire visite, Morison me montra *Mlle Victoire*, une figure de bronze dans le style classique, haute d'environ dix-huit pouces ; et il la plaça sous le lit où je devais dormir. Toute la nuit, je rêvai d'un piétinement de troupes sur l'escalier de la maison, et je m'éveillai au moment où il me semblait qu'on allait m'emmener pour me fusiller dans l'arrière-cour. Le scrupuleux Morison voulut à toute force que la figure ainsi acquise fût restituée à ses possesseurs légaux ; et, en effet, il la fit un jour déposer sur un tas d'ordures, à la porte de Paris. Je me souviens que feu lord Houghton, lorsque que je lui racontai cette histoire, me dit qu'il aurait volontiers donné un millier de livres sterling pour se procurer la figure de bronze. Il aurait aimé, sans doute, pouvoir la montrer à ses visiteurs, en même temps que ce qu'il appelait « la page sanglante, » c'est-à-dire la feuille que Marat était en train de couvrir de son écriture, dans sa baignoire, lorsqu'il fut poignardé par Charlotte Corday.

En Angleterre, M. Harrison semble bien avoir connu plus ou moins familièrement à peu près tout le monde, depuis un demi-siècle ; et ses *Mémoires* auraient pour nous, de ce fait, un intérêt et une valeur in-

structive absolument extraordinaires, si, trop souvent, les passages qu'il y a consacrés à tel orateur politique, à tel poète ou prosateur fameux, ne se bornaient pas à nous apprendre quand et comment il a eu l'occasion de rencontrer ces divers personnages. Seules, les figures du professeur positiviste R. Congreve, de Ruskin, et du cardinal Manning ont eu l'heureux privilège de nous être présentées sous un jour plus intime, et avec un relief plus accusé. Le lecteur trouverait cependant à recueillir çà et là, sur d'autres figures encore, de menus renseignemens dignes d'attention. C'est ainsi que M. Harrison insiste à deux reprises sur les causes et les circonstances de la ruine politique du célèbre chef irlandais Charles S. Parnell. « Je me trouvais tout près de lui, — nous dit-il, — au mémorable procès de 1889, où sir Charles Russell a prononcé son grand plaidoyer en faveur du *leader* irlandais. Pendant que l'avocat continuait à rappeler l'histoire de la carrière politique de Parnell, celui-ci s'était penché en avant, et avait enfoui son visage dans ses mains. Ç'avait été là un épisode dramatique (ou mélodramatique); mais je ne suis pas du tout certain qu'il n'ait pas été prémédité. » Après quoi, M. Harrison esquisse un rapide portrait du fameux *leader :* « Personnellement, Parnell était la figure la plus élégante et la plus distinguée entre tous les hommes publics de son temps. Mais il m'a laissé l'impression d'une sorte d'orgueil surhumain, et quasi satanique. Il ne s'inquiétait nullement d'améliorer le sort du peuple irlandais : sa seule ambition était d'amener l'Angleterre à s'avouer vaincue... Ce chef du parti irlandais n'avait en soi rien d'irlandais, si ce n'est sa haine de race et sa beauté. Il était intensément anglais, ou plutôt le pur aristocrate normand. Mais il a ruiné sa cause par sa passion égoïste et son insolent orgueil. »

Du cardinal Manning, au contraire, M. Harrison, — malgré sa constante aversion pour le catholicisme, — paraît avoir gardé le meilleur souvenir. Il croirait volontiers que le vénérable prélat s'était mis en tête de le convertir. En tout cas, le cardinal Manning aimait à s'entretenir avec lui de sa foi positiviste ; et nous ne saurions trop regretter que son éminent interlocuteur n'ait pas essayé de méditer la profonde justesse de telles de ses paroles à ce sujet, qu'il nous a rapportées : « Le positivisme, affirmait notamment le vieux cardinal, est un noble torse dont la tête a été coupée. » Ou bien encore : « La mère catholique d'Auguste Comte et toute son enfance ont inscrit dans son cœur les vérités de la religion en caractères invisibles, mais qui ont commencé à reparaître en lui durant ses der-

nières années. » Tout le chapitre consacré au cardinal Manning est d'ailleurs rempli de détails vivans, et une émotion s'y devine qui n'apparaît que bien rarement dans le reste des deux volumes. Voici de quelle façon M. Harrison résume son opinion du caractère et de l'œuvre professionnelle du cardinal :

Le cardinal Manning a été l'un des hommes les plus pittoresques et les plus multiformes de son temps. Dans sa personne, un saint du moyen âge, tel que les représentait le Pérugin ; dans ses manières, tour à tour gracieux, ascétique, imposant, et simple ; dans son esprit, subtil, ingénieux, et d'une culture immense ; dans ses principes, un ardent apôtre de la tempérance, de la discipline ecclésiastique, de la sympathie sociale, et des réformes populaires... Je doute que, depuis sa mort, l'Église catholique d'Angleterre soit restée en contact aussi intime avec le monde libéral et avec les aspirations du peuple, indépendamment de toute religion particulière. J'ai toujours pensé que la force, et peut-être aussi la faiblesse, du cardinal Manning lui sont venues de ce qu'il n'a pas cessé d'apporter jusqu'au bout, en matière de politique, l'ouverture d'esprit d'un prêtre de l'Église où il était né, et au service de laquelle il avait vécu durant la première moitié de sa vie.

Ce n'était pourtant pas, à coup sûr, sous l'effet de sa sympathie pour l'Église anglicane que le cardinal Manning se refusait à appuyer de sa signature toute démarche tentée en faveur d'un « désétablissement » de cette Église, ou, comme nous disons, de sa « séparation avec l'État. » Mais le vénérable vieillard attestait là encore le haut et solide bon sens qu'admirait chez lui M. Harrison. Celui-ci lui affirmant, un jour, que le « désétablissement » de l'Église anglicane amènerait aussitôt des millions de recrues à l'Église romaine : « Oui, lui répondit le cardinal, nous gagnerions ces millions d'âmes : mais vous, libres penseurs, agnostiques, et positivistes, c'est vous qui gagneriez le reste ! Le principe d'une Église nationale est chose trop sacrée pour que j'ose y toucher. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

A la veille de la rentrée des Chambres, qui a eu lieu le 7 novembre, M. Caillaux a prononcé à Saint-Calais, dans la Sarthe, un discours qui devait être, dans sa pensée, la préface de la session sur le point de s'ouvrir. La partie de ce discours relative à la politique intérieure ne nous a rien appris de nouveau, et peut-être est-elle moins remarquable par ce qu'elle contient que par ce qu'elle ne contient pas. On a noté, par exemple, l'omission évidemment volontaire de la question du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle, où beaucoup de bons esprits voient le remède à la plupart des maux qu'a signalés M. le président du Conseil. Mais tout cela disparaît, au moins provisoirement, devant ce qu'il a dit du traité franco-allemand. Ce traité venait d'être signé lorsqu'il a pris la parole, et on ne pensait guère alors à autre chose. Depuis, on pense en outre au traité secret que nous avons conclu avec l'Espagne en 1904. Pressé de communiquer ce traité à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, M. le président du Conseil a promis de le faire : aussitôt un journal a pris les devans et a publié le document. Comment l'avait-il? C'est un mystère. Les journaux ont aujourd'hui tout ce qu'ils veulent et le publient quand bon leur semble. Ces mœurs nouvelles affaiblissent singulièrement la confiance que les gouvernemens étrangers ont en nous.

Nous reviendrons dans un moment sur le traité franco-espagnol de 1904 et sur les questions qu'il soulève : le traité franco-allemand s'impose le premier à notre attention. M. le président du Conseil en a parlé en bons termes dans son discours de Saint-Calais et il a exprimé l'espoir que les rapports de la France et de l'Allemagne, désormais dégagés des préoccupations marocaines, en seraient amé-

liorés. Nous souhaitons beaucoup que ces prévisions se réalisent, sans en être aussi sûr que l'est ou que veut l'être M. Caillaux. Qu'on lise les journaux français, qu'on lise surtout les journaux allemands : les premiers sont très réservés, ils se demandent encore ce qu'ils doivent en fin de compte penser du traité ; pour les seconds, la déception est grande, et elle s'exprime avec toutes les formes de la colère. L'opposition est générale : elle s'est manifestée au Reichstag avec une véhémence dont nous parlerons plus loin. Les procédés du gouvernement allemand sont en grande partie responsables de cet état de choses, soit en France où ils ont causé des froissemens inutiles, soit en Allemagne où ils ont très imprudemment fait naître des espérances qui ne devaient se réaliser qu'en partie. Ce qu'on a appelé le « coup d'Agadir » a été une faute. L'opinion française, se jugeant atteinte dans sa dignité, a réagi avec un sentiment unanime dont tout le monde a été frappé. Quant à l'opinion allemande, n'était-elle pas en droit de penser qu'une affaire ainsi commencée devait être poussée jusqu'au bout avec la brutalité initiale, quelles qu'en dussent être les conséquences ?

Telles n'étaient pas toutefois les intentions du gouvernement impérial, la suite des négociations l'a prouvé. La diplomatie allemande a été pointilleuse, minutieuse, difficultueuse au possible, mais elle n'a pas été intransigeante. Quand on met en regard ses prétentions premières et les réalisations définitives auxquelles elle a consenti, on constate entre les unes et les autres un écart assez considérable pour que nous puissions nous féliciter de ce qu'a eu d'efficace l'action de notre propre diplomatie. Sans doute le pays reste frappé de servitudes économiques ; le principe de l'égalité, posé au frontispice de toutes ces négociations, y demeure intact ; mais si nous étions résignés d'avance à faire cette concession à l'Allemagne, nous étions résolus à lui demander en retour et à obtenir d'elle une renonciation à toute action politique. Cette renonciation, l'avons-nous obtenue ? Une lecture attentive du traité permet de répondre affirmativement. Nous ne savons pas pourquoi le traité ne contient pas le mot de protectorat, qu'on a mis, paraît-il, dans une lettre explicative, mais la chose importe plus que le mot, et la chose est comprise tout entière dans le traité. Un protectorat avec tous ses organes essentiels, politiques, administratifs, financiers, judiciaires, militaires, diplomatiques, y apparaît nettement. Seul, l'article relatif à la suppression des juridictions consulaires et à l'établissement de tribunaux français manque de clarté dans sa rédaction, mais les précé-

dens sont trop formels pour que nous ayons à craindre sur ce point une opposition qui ne saurait durer dès que nous aurons créé des tribunaux français. Certaines institutions internationales, issues de l'Acte d'Algésiras, sont maintenues : le temps les modifiera s'il y a lieu; pour le moment, elles ne semblent pas devoir apporter une gêne bien sensible au fonctionnement de notre protectorat. Ce protectorat est donc né viable ; mais c'est à nous à le faire vivre, et nous n'avons pas l'illusion de croire que la tâche sera facile. Le traité vaudra ce que vaudront les mains chargées de l'appliquer.

Quant au traité congolais, nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous en avons dit il y a quinze jours : il n'était pas encore signé alors, mais il était déjà connu. Nous avons dû faire des sacrifices considérables : ils n'ont pourtant pas donné satisfaction à l'Allemagne. L'exaspération qu'elle montre n'est pas sans nous causer de l'étonnement. Nous avons cédé, en effet, d'immenses territoires, composés sans doute de parties de valeur inégale, mais qui font masse et, par les prolongemens que l'on sait, donnent à l'Allemagne accès au Congo et à l'Oubanghi. N'est-ce rien que cela, et peut-on dire que l'Allemagne l'ait payé trop cher au prix d'un simple effort diplomatique ? C'est un bénéfice net qu'on apprécierait davantage si on tenait compte de ce qu'il nous a coûté à nous-mêmes; mais on tient compte seulement de ce que nous sommes parvenus à en sauver et à en conserver. M. de Kiderlen nous avait d'abord demandé à peu près tout le Congo et le Gabon : l'opinion française a protesté avec une telle force qu'il a bien fallu transiger, et il est d'ailleurs à croire que les transactions finales entraient dès l'origine dans les calculs du négociateur allemand : dans tout marché, on demande plus pour avoir moins. Ce qui était difficile à concilier, c'étaient la prétention de l'Allemagne d'atteindre les fleuves et la résolution de la France de maintenir la continuité de son territoire congolais. On s'en est tiré approximativement, par des cotes mal taillées. La continuité de notre territoire a été rompue deux fois sur une étendue de quatre ou cinq kilomètres mais nous y avons conservé des droits de passage pour un chemin de fer. Au nord aussi, nous aurons le droit de semer en quelque sorte le territoire allemand d'une succession d'étapes où des territoires nous seront affermés au moyen de baux emphytéotiques, et nous rejoindrons par là le Bénoué. On traite volontiers ces concessions avec dédain et l'exercice des droits qui nous sont reconnus semble précaire, parce qu'il dépendra d'une tolérance allemande. Il ne dépendra pas d'une tolérance, mais d'un engagement allemand qui, il n'y

a pas lieu d'en douter, sera respecté en temps de paix. Soit, dit-on; mais en temps de guerre? En temps de guerre, il y a beaucoup d'autres choses qui seront mises ou remises en question, et ce n'est ni sur le Congo, ni sur l'Oubanghi que la solution interviendra. Les traités sont faits en vue de la paix; la guerre les déchire tous.

Le mécontentement de l'opinion allemande a provoqué un incident d'un caractère tout à fait rare chez nos voisins de l'Est: M. de Lindequist, ministre des Colonies, a donné sa démission. Les ministres allemands ne dépendent pas des Chambres comme les nôtres; ils dépendent de l'Empereur, ils sont les agens d'exécution de sa politique: en conséquence, lorsqu'un ministre démissionne dans les conditions où M. de Lindequist vient de le faire, il découvre l'Empereur et semble se rebeller contre lui. La démission de M. le ministre des Colonies a provoqué une très vive émotion en Allemagne. Dans le monde gouvernemental et à la Cour, on l'a regardée comme une désertion; on en a été irrité et indigné; mais si M. de Lindequist aime la popularité, il a eu des compensations, car il est devenu le héros de l'opposition, et l'opposition, dans le cas actuel, est à peu près tout le monde. La mauvaise humeur générale s'est manifestée et exprimée en lui tressant des couronnes peut-être éphémères: on sait ce que durent le plus souvent ces popularités improvisées. M. de Lindequist le sait comme nous, et il lui a fallu une conviction très forte pour qu'il s'exposât à briser sa carrière qui était brillante jusqu'ici et pouvait le devenir davantage. Sa thèse est que la partie du Congo cédée par nous à l'Allemagne est composée de terres sans valeur, de brousses et de marécages où la terrible maladie du sommeil exerce de grands ravages. On ne peut évidemment pas songer à en faire une colonie de peuplement: aussi n'y avait-il là qu'une soixantaine d'Européens et, en tout, cinq ou six Français. Enfin la nouvelle frontière allemande, avec ces longs appendices qui s'étendent jusqu'aux fleuves, sera très difficile et coûteuse à garder. La conclusion de M. de Lindequist est qu'il fallait rester au Maroc, ou, si on consentait à en sortir moyennant compensations, les prendre ailleurs qu'au Congo. Il y a certainement là beaucoup d'exagérations; mais ces exagérations sont devenues l'opinion allemande elle-même: la séance qu'a tenue le Reichstag le 9 novembre en a été la preuve. Le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, a défendu le traité dans un langage simple et précis qui aurait dû, semble-t-il, produire une bonne impression sur l'Assemblée: il a été constamment interrompu par les ricanemens

des socialistes et par des protestations venues d'un peu partout. « Nous ne demandons pas d'éloges, a-t-il dit en finissant, mais nous ne redoutons pas de blâme. » Le blâme a plu à verse sur lui et sur le traité. Tous les orateurs qui se sont succédé ont été impitoyables pour l'un et pour l'autre. Il est vrai que le traité n'a pas été seul en cause; il a été beaucoup question au Reichstag du rôle de l'Angleterre au cours des derniers événemens, et on a pu voir de quel poids le discours fameux de M. Lloyd George pesait sur le cœur allemand; des phrases guerrières ont été prononcées au milieu d'applaudissemens frénétiques. A diverses reprises, — et nous n'avons pas besoin de dire combien le fait a été remarqué et commenté, — le prince héritier, qui assistait à la séance dans la tribune impériale, a donné des marques d'approbation aux orateurs de l'opposition et de désapprobation aux paroles du chancelier. Jamais spectacle pareil ne s'était vu en Allemagne; jamais pareil désordre ne s'y était produit. Le lendemain, à la vérité, l'Assemblée s'est, comme on dit, ressaisie; mais il semble bien que ce mouvement ait été produit chez elle par des considérations de politique intérieure plutôt que de politique extérieure. Tous les partis ayant fait, sur le dos du gouvernement, du traité et de l'Angleterre, assaut de patriotisme, les uns ont craint que les autres, peut-être plus éloquens qu'eux, n'aient fait plus d'effet sur l'opinion, et ils se sont mutuellement accusés d'avoir, à la veille des élections, joué des airs électoraux. La séance de la veille suscitait des repentirs. Le chancelier s'est emparé de ce sentiment auquel il a donné une expression habile ; il a pris sa revanche, il a été très applaudi. Ne prenons donc pas au tragique l'explosion de colères qui a eu lieu au Reichstag le 9 novembre, mais certainement nous aurions tort de ne pas la prendre au sérieux.

Chez nous aussi, le traité soulève des critiques : cependant elles ne sont ni aussi impétueuses, ni aussi générales qu'en Allemagne. L'opinion, prise dans son ensemble, semble se recueillir pour mieux se rendre compte de ce que nous gagnons et de ce que nous perdons : elle n'est pas encore tout à fait fixée sur ces deux points. M. le président du Conseil, à Saint-Calais, a essayé de lui apporter des lumières qui n'ont pas paru très vives et qui ont été d'ailleurs obscurcies par un passage de son discours dont on s'est préoccupé en France et au dehors. Il y a eu là, en effet, une énigme que M. Caillaux aurait mieux fait de ne pas proposer à ses auditeurs. « J'en arrive, a-t-il dit, à marquer une des idées directrices qui nous ont guidés au cours de ces négociations. C'est que, dans le centre de l'Afrique, les positions ne

peuvent pas être considérées comme définitivement prises, qu'il sera d'une politique prévoyante et sage, pour beaucoup de puissances européennes, de préparer des règlemens de comptes et des échanges où chacune des parties contractantes ait à trouver son profit. » Le reste du discours a pâli devant cette phrase que les journaux du monde entier ont reproduite en se demandant ce qu'elle signifiait, et comme le sens en est, en effet, très vague, la portée obscure, les intentions indistinctes, elle a fait naître, dans plus d'un endroit, des inquiétudes. Nous ne voulons rien exagérer; cependant nous nous rappelons celle qui s'est produite lorsque l'empereur Napoléon III, reproduisant une phrase de Napoléon Ier à Sainte-Hélène, a parlé de la « politique des grandes agglomérations. » Il trouvait l'Europe mal faite et se proposait de la refaire dans des conditions plus normales, projet grandiose qui n'a porté bonheur ni à lui, ni à nous. A son tour, M. Caillaux trouve l'Afrique mal faite, et il invite les puissances à « préparer des règlemens de comptes et des échanges. » C'est un exercice dont nous sortons, et nous n'avons pas envie de le recommencer de sitôt : nous prions l'infatigable M. Caillaux de nous accorder au moins un temps de répit. Sa phrase fatidique montre qu'il n'est pas satisfait. Il n'est pas le seul à ne pas l'être, comme on vient de le voir. S'il a voulu désarmer chez nous les critiques en faisant entendre qu'il a d'autres projets et que les malfaçons dont on se plaint aujourd'hui seront corrigées dans un avenir prochain, il s'expose à trouver encore plus d'approbation de l'autre côté du Rhin que de celui-ci. Donc on remaniera l'Afrique; l'Allemagne ne demande que cela. On peut être certain, en tout cas, qu'elle ne laissera pas cette politique se pratiquer sans prendre ses mesures pour y participer et ses précautions pour en profiter. Ses appétits connus sont de nature à inquiéter des puissances plus grandes qu'elle en Afrique, mais beaucoup plus petites en Europe. Il était naturel que la phrase malencontreuse de M. Caillaux produisît, par exemple, quelque émotion en Belgique où, déjà, on n'a pas vu sans appréhension les deux tentacules que la pieuvre germanique a poussés jusqu'au Congo et à l'Oubanghi. Nous savons bien que M. Caillaux n'a pas voulu dire tout ce qu'on peut tirer de ses paroles, mais pourquoi n'a-t-il pas été plus clair ? Des journaux auxquels il confie volontiers sa pensée ont expliqué qu'il s'agissait surtout de quelques échanges de territoire avec l'Angleterre, notre amie. Si des suggestions ont été faites dans ce sens, si même des négociations ont été entamées, ont-elles été poussées assez loin pour qu'on

en parle publiquement et qu'on en escompte déjà les résultats? Notre malheur, au Maroc, est que nous avons toujours voulu cueillir les fruits avant qu'ils fussent mûrs : M. Caillaux les voit déjà servis sur sa table au moment où il plante l'arbre qui doit les porter. C'est aller un peu vite. Nous venons de voir ce que coûte d'efforts le règlement d'une affaire étroitement limitée : nous ne sommes pas sûrs que, pour faire mieux, il suffise de faire plus.

Une des principales critiques que l'on fait au traité est qu'il ne nous donne pas le Maroc tout entier : il n'y en a d'ailleurs pas de plus injuste, car le traité reconnaît précisément notre protectorat, sans restriction territoriale, sur tout le Maroc. Mais, dit-on, il y a l'Espagne. Sans doute, il y a l'Espagne : est-ce la faute de l'Allemagne? Nous lui avons demandé de reconnaître notre protectorat sur tout le Maroc, en faisant abstraction de l'Espagne : elle a reconnu notre protectorat sur tout le Maroc, sans plus se préoccuper de l'Espagne que si elle n'existait pas. Il nous est donc impossible de comprendre le raisonnement de ceux qui veulent ajourner l'approbation parlementaire du traité allemand après le moment où notre entente définitive avec l'Espagne nous permettra de mieux mesurer ce qui nous reste du Maroc. La seule conséquence de cet ajournement serait de nous affaiblir à l'égard de l'Espagne, puisque son abandon par l'Allemagne ne serait pas encore absolument acquis. Après avoir imposé à l'Allemagne l'obligation de ne pas s'occuper de nos affaires avec l'Espagne, allons-nous mettre comme condition à notre traité avec elle le succès de notre règlement avec Madrid? Singulière logique! Elle s'explique chez ceux qui, étant résolus à voter contre le traité, cherchent pour cela des prétextes ; mais les autres? Notre politique avec l'Espagne ne regarde que nous, nous seuls l'avons faite, nous seuls en sommes responsables. S'il y aurait aujourd'hui, comme nous le disions il y a quinze jours, peu de dignité à vouloir nous affranchir de nos obligations envers l'Espagne, il y aurait aussi quelque puérilité à nous en servir comme d'un moyen pour nous dégager de nos arrangemens avec l'Allemagne qui, vraiment, n'en peut mais.

Comme nous vivons d'émotions en émotions, la publication de notre traité secret avec l'Espagne en a produit une nouvelle après tant d'autres : pourtant tous ceux qui s'occupent avec un peu de suite de politique étrangère, qui lisent les journaux, qui écoutent les conversations, savaient depuis longtemps à quoi s'en tenir sur nos conventions avec Madrid, et la publication faite par *le Matin*, si elle a précisé pour eux quelques points restés obscurs, n'a pas été une révé-

lation. Nos lecteurs, en particulier, n'ignoraient pas que nous avions reconnu à l'Espagne une zone d'influence s'étendant à tout le Nord du Maroc, et lorsqu'elle est allée à Larache et à El-Ksar, nous avons dû reconnaître qu'elle avait strictement agi dans l'intérieur de cette zone. Le seul point qui était alors incertain pour nous, et nous avouons qu'il l'est encore aujourd'hui, était de savoir si l'Espagne n'avait pas manqué à une partie de ses engagemens, en occupant sa zone sans entente préalable avec nous, entente que nous croyions obligatoire de sa part, et que l'article 2 du traité lui impose en effet. Pendant une période de quinze ans, l'Espagne ne pouvait rien faire sans s'être mise d'accord avec la France ; elle ne l'a pas fait; les circonstances pouvaient en quelque mesure excuser son action, mais non pas la légitimer. Mais il y a l'article 3 qui semble être en contradiction avec le précédent ou qui y apporte une exception. Sa rédaction, d'ailleurs, est loin d'être limpide ; la voici : « Dans le cas où l'état politique du Maroc et le gouvernement chérifien ne pourraient plus subsister, ou si, par la faiblesse de ce gouvernement et par son impuissance persistante à assurer la sécurité et l'ordre public, ou pour toute autre cause à constater d'un commun accord, le maintien du *statu quo* devenait impossible, l'Espagne pourrait exercer librement son action dans la région délimitée à l'article précédent, et qui constitue dès à présent sa sphère d'influence. » Ainsi l'article 3 prévoit un certain nombre de cas où l'Espagne pourra agir librement. Oui, dit-on, mais après un « commun accord. » Ce n'est pas aussi certain qu'il le faudrait : les exégètes peuvent soutenir que cette obligation s'applique seulement à « toute autre cause » que celles qui ont été expressément énumérées, et si on se reporte à ces causes, il est incontestable que le *statu quo* du Maroc a été modifié. Mais, au point où nous en sommes, ces discussions de texte sont-elles bien à leur place? On nous a accusés, nous aussi, d'avoir violé l'Acte d'Algésiras. Nous sommes allés à Oudjda et à Casablanca pour venger nos nationaux et à Fez pour les protéger; l'Espagne prétend être allée à Larache et à El-Ksar pour veiller à la sécurité des siens; l'Italie est allée en Tripolitaine sous le même prétexte. On se rappelle le mot de l'Évangile sur le droit qui appartient à celui-là seul qui est sans péché. Il y a des circonstances plus fortes que toutes les volontés, et nous voudrions bien savoir quelle est la puissance qui, placée dans la situation de l'Espagne et munie des traités que celle-ci avait en mains, n'aurait pas fait ce qu'elle a fait. Il ne s'agit plus d'éplucher des textes, mais d'envisager

une situation politique. Voulons-nous ou ne voulons-nous pas rester les amis de l'Espagne ? Tout est là : nous sommes heureux de constater que la presse française commence à le comprendre. Le ton qu'elle affectait à l'égard de l'Espagne s'est sensiblement modifié depuis quelques jours : il ne nous reste qu'à exprimer le souhait que le ton de la presse espagnole se modifie aussi à notre égard. Nous ne pouvons qu'y gagner de part et d'autre.

On reproche à M. Delcassé, qui était ministre des Affaires étrangères en 1904, le traité qu'il a fait alors avec le gouvernement de Madrid. Nous lui reprocherons, nous, non pas d'avoir fait ce traité, mais d'avoir soulevé sans que rien l'y obligeât et entrepris de résoudre dans son ensemble cette question du Maroc, si délicate, si complexe, si redoutable, alors que la situation générale de l'Europe et la nôtre propre ne nous permettaient pas de la résoudre conformément à nos légitimes ambitions africaines, telles que notre passé nous autorisait à les avoir, telles que notre avenir exigeait peut-être que nous les fissions prévaloir. Il était hors de doute que ces ambitions, avouées à un moment où elles n'étaient pas pleinement réalisables, en éveilleraient d'autres auxquelles il faudrait de manière ou d'autre faire leur part. M. Delcassé n'a pas tardé à le comprendre et voilà pourquoi, poursuivant son idée fixe et voulant dégager la question marocaine des obstacles dont elle était hérissée, il a fait des arrangemens successifs avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Plût au ciel qu'il en eût fait aussi, à la même heure, avec l'Allemagne ! Nous nous en serions probablement tirés à meilleur compte qu'aujourd'hui et nous aurions épargné à l'Europe, et à nous-mêmes, les agitations angoissantes de ces dernières années. Quoi qu'il en soit, M. Delcassé a conclu un traité avec l'Espagne, et il a eu, étant donné l'œuvre politique qu'il avait entreprise, parfaitement raison de le faire. Nous ne pouvions pas, dans la prévision des complications qui pouvaient, qui devaient se produire, des oppositions qui pouvaient, qui devaient se rencontrer, nous faire de l'Espagne une ennemie, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver si nous n'avions pas fait avec elle un arrangement équitable et même généreux. Indépendamment de ce motif, comment n'aurions-nous pas reconnu les droits que son histoire donne à l'Espagne sur le Maroc ? Nous sommes une trop grande nation pour ne pas sentir la grandeur des autres. L'Espagne est allée au Maroc, elle y a versé son sang avant nous, longtemps avant nous, et quand nous nous sommes arrêtés à sa porte en 1845, elle a continué d'y faire des expéditions où elle a trouvé, il est vrai,

plus de gloire que de profits, mais qui sont des titres dignes d'être respectés. Enfin il y avait l'Angleterre dont le concours amical nous était nécessaire, et l'Angleterre s'intéressait à l'Espagne pour deux motifs principaux : le premier est qu'elles avaient l'une et l'autre fait souvent politique commune au Maroc; le second est que l'Angleterre n'aurait pas accepté qu'une puissance aussi forte que la France s'établît sur le rivage septentrional du Maroc en face de Gibraltar. C'est là un axiome de sa politique que M. Delcassé connaissait fort bien et dont les motifs n'échappaient pas à sa perspicacité. Nous avons une tendance malheureuse à raisonner comme si nous étions seuls au monde, sans tenir ou même sans nous rendre compte des intérêts des autres. Il est pourtant très naturel que l'Angleterre se préoccupe, comme d'une question vitale pour elle, de pouvoir toujours entrer dans la Méditerranée. Nous, au contraire, nous y sommes; nous y possédons des ports magnifiques, soit en Europe, soit en Afrique; nous n'avons donc pas la même préoccupation. La seule que nous puissions éprouver est d'avoir des ports sur l'Océan, en Afrique comme en Europe, et nous les aurons demain.

On le voit, les intérêts de l'Angleterre, de l'Espagne, de la France pouvaient fort bien s'accorder et ils se sont accordés en effet à la suite de négociations auxquelles les trois puissances ont participé. De là est venu notre traité avec Madrid. Il nous enlève une partie du Maroc, mais ce n'est ni la plus belle, ni la plus riche, ni la plus utile pour nous; et si nous avons le bon esprit de rester les amis de l'Espagne, il nous aura peut-être imposé une gêne, il ne nous aura pas créé un danger. Si nous ne restions pas les amis de l'Espagne, l'avenir montrerait ce qu'il faudrait penser d'une politique qui nous aura donné pour voisins en Afrique deux de nos voisins d'Europe susceptibles d'entrer dans des coalitions contre nous. Nous entendons dire souvent, nous lisons dans beaucoup de journaux que la possession du Maroc nous était indispensable pour assurer la sécurité de l'Algérie. La sécurité de l'Algérie n'a jamais été mieux assurée que lorsque notre grande colonie avait pour voisins, d'un côté la Porte faible et impuissante, de l'autre le tampon barbare et impénétrable de l'empire marocain. Les difficultés de frontières étaient des faits insignifians qui occupaient nos officiers et les maintenaient en haleine. Nous aurons désormais pour voisins les Italiens et les Espagnols : il est douteux que la sécurité de l'Algérie y ait gagné.

C'était là cependant la conséquence inévitable de la politique

avec laquelle nous avons amorcé la question marocaine. Il a fallu faire la part du feu et la faire large. En ce qui concerne Madrid, cette obligation s'est imposée encore plus fortement à nous à la veille de la conférence d'Algésiras. Nous avons dû alors resserrer encore notre entente avec l'Espagne au moyen d'arrangemens complémentaires. On vient aussi de les publier : la diplomatie, après les avoir tenus longtemps fermés, ouvre et vide à la hâte tous ses tiroirs. Au moment donc de partir pour Algésiras, à cette heure critique, où notre politique marocaine allait en quelque sorte être mise à l'épreuve dans le creuset européen, l'Allemagne a fait les tentatives les plus séduisantes et les plus pressantes auprès de l'Espagne pour l'entraîner dans son orbite. L'Espagne est restée fidèle aux engagemens qu'elle avait pris envers nous. Satisfaite de ceux que nous avions pris envers elle, elle s'est tenu pour liée. Il en a été de même de l'Italie, et c'est d'ailleurs une justice à rendre à toutes les puissances qui avaient conclu des arrangemens avec nous : elles les ont remplis de la manière la plus correcte et la plus amicale, et c'est grâce à cela que nous avons eu la majorité, presque l'unanimité dans une conférence où l'Allemagne nous avait conduits un peu par contrainte, convaincue que toute l'Europe se grouperait autour d'elle. Nous n'avons pas le droit d'oublier ces souvenirs et aussi bien nous ne l'avons fait ni en ce qui concerne l'Angleterre, ni en ce qui concerne l'Italie. Lorsque cette dernière est partie pour la Tripolitaine dans des conditions qui auraient pu provoquer des objections et des critiques, — elles ne lui ont pas été ménagées ailleurs, — l'opinion française n'en a fait aucune; elle a envisagé l'entreprise italienne avec bienveillance et sympathie et la plupart de nos journaux lui ont même donné des encouragemens et des éloges. Ils ont eu raison assurément; mais pourquoi aurions-nous à l'égard de l'Espagne une autre attitude qu'à l'égard de l'Italie? Est-ce que nos engagemens avec la première ne sont pas aussi formels qu'avec la seconde? Est-ce que l'action de l'une n'est pas comparable à l'action de l'autre? Est-ce que toutes les deux n'ont pas profité des circonstances dans des conditions qui se ressemblent beaucoup? Pourquoi donc les traiter différemment? La France ne doit avoir qu'une parole, et cette parole a été engagée à Madrid comme à Rome : nous ne pourrions pas la retirer sans nous exposer à des comparaisons fâcheuses, qui ne seraient pas expliquées à notre avantage. On ne manquerait pas de dire que nos engagemens avec l'Espagne datent d'un moment où nous avions besoin d'elle et que nous y avons manqué le jour où nous

avons cru que ce besoin avait cessé. Il serait indigne de la France de s'exposer à ces reproches ou à ces soupçons. Qu'un arrangement nouveau soit utile avec l'Espagne, c'est l'évidence même. Que l'Espagne nous doive quelque chose pour le bénéfice indirect qu'elle retire de l'arrangement onéreux que nous venons de faire avec l'Allemagne, nous en sommes d'accord : l'argument a sa valeur, il ne la perd que lorsqu'on l'exagère. Qu'on s'adresse à l'Angleterre pour la faire entrer dans l'arrangement futur comme elle est entrée dans l'ancien, cette procédure s'impose. Qu'on n'oublie pas toutefois que l'Angleterre est entrée dans l'ancien arrangement comme garante de son exécution et que les raisons pour lesquelles elle l'a approuvé subsistent tout entières. L'Angleterre nous secondera si nous demandons à l'Espagne des concessions raisonnables qui ne détruiront pas dans leur ensemble les arrangemens de 1904 : dans le cas contraire, nous aurions tort de compter sur son appui. On demande à quoi nous sert alors l'entente cordiale ; mais l'Angleterre est en droit de croire qu'elle ne s'est pas formée autrefois contre l'Espagne ; et quand on ajoute que l'entente cordiale pourrait sortir affaiblie de cette épreuve, la question est de savoir si c'est l'Angleterre ou nous qui aurions le plus à le regretter.

Nous dirons pour conclure que les circonstances, celles que nous avons provoquées nous-mêmes, nous ont rendu l'amitié de l'Espagne non seulement précieuse, — elle l'a été toujours, — mais indispensable. Même au prix de quelques sacrifices, nous devons la garder. Quant à l'entente cordiale, elle est aujourd'hui le pivot de notre politique extérieure, et la responsabilité de ceux qui l'auraient affaiblie serait si grave que nul, nous aimons à le croire, ne s'y exposera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

